

UNIVERSITE PARIS VII
DEPARTEMENT DE RECHERCHES LINGUISTIQUES

DENIS LE PESANT

LA REGLE DE MONTEE

THESE DE DOCTORAT

DIRIGEE PAR

MM. MAURICE GROSS ET JEAN - ROGER VERGNAUD

1986

RESUME

L'ensemble formé par une relative et son antécédent s'appelle une construction relative. Suivant la forme du déterminant de l'antécédent, une construction relative est dite définie ou indéfinie. Lorsque la relative est précédée d'une virgule dans une construction relative définie, celle-ci est dite appositive. Le nom dont les occurrences sont l'antécédent et la source du pronom relatif est dit "nom-pivot".

Selon beaucoup de grammaires traditionnelles, les propositions relatives sont des propositions subordonnées introduites par un pronom relatif. Qu'est-ce qu'un pronom relatif? Un anaphorique qui aurait en même temps une valeur conjonctive. A quoi une relative est-elle subordonnée? A l'antécédent du pronom relatif: elle en serait l'expansion. D'autre part, les relatives se répartiraient entre les relatives déterminatives (ou "restrictives"), qui ne peuvent être retranchées sans que l'économie de la phrase en soit profondément affectée, et les relatives explicatives (ou "non restrictives").

En réalité, il est impossible de dissocier la relative de son antécédent dans une construction relative définie non appositive. Dans ce cas, une analyse globale de la construction relative est indispensable. D'autre part, dans les autres types de constructions relatives, le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive. Enfin, dans les constructions relatives indéfinies, le caractère déterminatif ou explicatif de la relative est indécidable; nous abandonnerons donc cette dichotomie.

Le modèle Bresnan-Chomsky décrit la relativation comme une opération de placement de QU sur un GN et de déplacement de QU dans COMP. Mais il souffre de négliger la question de la forme des déterminants du nom-pivot et de ne pas user de la notion de construction relative.

Parmi les travaux générativistes, celui de Kuroda 1968 est exemplaire: il met en évidence qu'il existe quatre distributions possibles des déterminants du

nom-pivot. Une règle de Définitisation rend compte de certaines distributions des déterminants.

Le modèle de Vergnaud 1982 a le mérite essentiel de donner un fondement syntaxique à la notion de construction relative. En vertu de la règle de Montée, le GN pivot est extrait de COMP. Ce modèle permet une analyse satisfaisante des constructions relatives définies non appositives. Mais il nous a paru insuffisant pour rendre compte des autres types de constructions relatives.

Nous avons emprunté à Vergnaud 1982 le principe de l'analyse par Montée. Pour nous, il existe une condition sur Montée: le GN à déplacer doit être indéfini. D'autre part Montée s'accompagne de Définitisation: le GN déplacé par Montée est affecté de l'article défini. On a donc, schématiquement, la dérivation suivante:

Un GN ayant déjà fait l'objet d'un placement de qu-est déplacé dans COMP, puis extrait de COMP:

(COMP e (J'ai rencontré qu-un homme))
(COMP qu-, un homme (j'ai rencontré e))
un homme (COMP qu- (j'ai rencontré e))

En application de Définitisation, on obtient:

l'homme (COMP qu- (j'ai rencontré e))

Nous avons distingué trois relativations.

Pour les deux premières, nous partons d'une structure de base discursive: une suite orientée de deux phrases P1 et P2 ayant une représentation sémantique unitaire et telles qu'il existe une position lexicalement vide dans P2 sous un noeud GN:

P1 J'ai rencontré un homme
P2 (GN e) fumait

- Relativation 1: La position lexicalement vide est remplie par un GN produit par Montée dans P1. P1 est

ensuite effacée:

P1 (e)
P2 (GN L'homme que j'ai rencontré) fumait

On a obtenu une construction relative définie non appositive.

- Relativisation 2: On a la même procédure que ci-dessus, mais sans l'effacement de P1. Le GN enchâssé dans P2 est converti, en vertu de règles morphosyntaxiques, en une des formes du pronom relatif:

P1 J'ai rencontré un homme
P2 (GN qui) fumait

On a obtenu une construction relative indéfinie.

Pour le troisième type de relativisation, où Montée n'est pas impliquée, nous partons d'une suite discursive telle qu'il existe dans l'une et l'autre phrase une position GN lexicalement vide:

P1 J'ai rencontré (GN e)
P2 (GN e) fumait

- Relativisation 3: Un même GN défini ou un nom propre est inséré dans les positions vides:

P1 J'ai rencontré (GN Paul)
P2 (GN Paul) fumait

La deuxième occurrence du GN est convertie, en vertu de règles morphosyntaxiques, en une des formes du pronom relatif. Une règle obligatoire place une pause devant P2. On obtient une construction relative définie appositive:

J'ai rencontré Paul, qui fumait

En Relativisation 2 et Relativisation 3, le GN dont on a opéré l'insertion peut être converti en d'autres

formes pronominales que le pronom relatif (il, celui-ci, etc.). Nous avons ainsi été amené à faire de la relativation un cas particulier de la pronominalisation et à distinguer huit pronominalisations.

Il nous a paru d'autre part qu'un GN produit par Montée est sous-jacent à tout GN défini, sauf si c'est un nom propre ou un nom référant à un objet unique. Une telle analyse n'est possible qu'à condition de mettre en jeu diverses règles de réduction (réductions de l'opérateur existentiel, de Verbe-support, de "être", de "avoir").

Nous avons en particulier tenté de rendre compte, au moyen d'une règle de réduction de Verbe-support, de l'article défini dans certaines phrases à nominalisation (V-n) telles que

Paul fait le balayage de la maison

A partir de la supposition que le nom "fait" est un V-n associable au Vsup "être", nous avons proposé une analyse des complétives par Montée et par réduction de Vsup. Schématiquement:

* P est un fait
---> * le fait qu'est P
---> (le fait que + que) P

De la même façon, bon nombre de propositions subordonnées circonstancielles semblent pouvoir être analysées par Montée, mais à condition de faire intervenir, dans nombre de cas, des règles morphosyntaxiques particulières. Ainsi:

* P est un fait
* pour le fait qu'est P
---> (pour que + afin que) P

Nous nous sommes intéressé, pour terminer, aux extractions et aux interrogatives.

Nous avons envisagé l'idée de relier les extractions à des phrases de forme "Il y a (quelqu'un + quelque chose) qu- P", lesquelles sont produites par Relativisation 2. Schématiquement:

p1 Il y a quelqu'un qui est venu
p2 C'est Paul qui est venu

où p1 = Assertion-source, p2 = Réplique, "Il y a qu-" = Opérateur existentiel, "quelqu'un" = variable, "Paul" = valeur affectée à la variable, "c'est qu-" = réalisation particulière de l'opérateur existentiel dans une réplique.

Enfin, nous proposons de relier les deux phrases

p1 Il y a quelqu'un qui est venu
p2 Qui est-ce qui est venu?

où p2 a pour source le GN produit par Montée de "quelqu'un" dans P1:

? celui qu'il y a qui est venu

Suivant cette analyse, les pronoms interrogatifs sont des effets de Montée de (quelqu'un + quelque chose) particuliers à la Transformation Interrogative et "est-ce", dans l'interrogation complexe, est une réalisation particulière de l'opérateur existentiel.

1. LA PROPOSITION RELATIVE DANS LES GRAMMAIRES TRADITIONNELLES

1.1. Notion de subordination (ou dépendance).

Les propositions relatives sont traditionnellement rangées dans la classe des propositions subordonnées.

Une proposition est un élément de phrase qui a la forme d'une phrase.

La proposition subordonnée (ou "dépendante", suivant Grevisse 1980 §254 et Wagner et Pinchon 1962 §592) doit sa dénomination au fait que c'est une proposition qui "est placée sous la dépendance grammaticale d'un mot, généralement un verbe ou un substantif, qui appartient à une proposition dite "principale", ou sous la dépendance de cette principale tout entière" (Chevalier et alii 1964 p.110).

Ainsi, dans "Je pense qu'il est fou", la subordonnée est placée sous la dépendance du verbe "pense" (elle en est le complément d'objet).

Dans "J'ai croisé un homme qui courait, la subordonnée est placée sous la dépendance de "homme": elle "s'appuie" (suivant l'expression de Chevalier et alii §238) sur l'antécédent; l'antécédent lui sert de "support" (suivant l'expression de Wagner et Pinchon 1962 §592).

Dans "J'ai croisé un homme, ce qui m'a surpris", la subordonnée est placée sous la dépendance de la principale tout entière.

Suivant Chevalier et alii, p.110, lorsqu'une phrase comporte au moins une proposition subordonnée, cette phrase est dite complexe.

La notion de proposition principale soulève d'emblée quelques difficultés (voir à ce sujet Zemb 1969):

- Cette notion n'a pas de caractère absolu puisque,

comme le signale Grevisse 1980 §255, "une proposition subordonnée peut dépendre d'une autre subordonnée: celle-ci est alors principale par rapport à celle-là."

- Une proposition subordonnée est parfois en position argumentale au sein de la phrase complexe. C'est ce qui se passe lorsque la subordonnée est en position sujet, objet direct, ou objet prépositionnel. On a alors affaire à une phrase complexe sans principale:

Qui aime bien châtie bien
Le fait qu'il soit parti m'étonne

Dans une phrase telle que

Je sais qu'il est malade

le segment souligné ne correspond pas à la définition donnée plus haut de "proposition".

Les notions d'enchâssement, de phrase constituante et de phrase matrice, utilisées dans la tradition générativiste depuis Lees 1960, permettent de remédier à ces difficultés sans pour autant remettre en cause la notion de dépendance syntaxique, de subordination.

1.2. Notion de relativation. Double nature du pronom relatif.

La subordination est morphologiquement marquée, le plus souvent en première position. Les mots subordonnants se répartissent principalement entre les adverbes et pronoms interrogatifs, les conjonctions, et les pronoms relatifs.

Les propositions relatives tirent leur dénomination du fait qu'elles sont marquées au moyen de pronoms dits relatifs (ou encore "conjonctifs", selon Grevisse 1980 §1177). L'expression "pronoms relatifs" semble indiquer qu'il s'agit de mots qui sont à la fois le substitut d'un nom (dit "antécédent" et présent à

l'extérieur de la relative) et une marque de la relation existant entre la relative et le reste ou une partie du reste de la phrase complexe.

Wagner et Pinchon, au §227, dans la définition qu'ils donnent du pronom relatif, n'en retiennent que le rôle pronominal. Cependant, la plupart des grammaires traditionnelles lui attribuent, plus ou moins explicitement, une double fonction: il serait tout ensemble un pronom et une conjonction.

Ainsi la Grammaire de Port-Royal note les "deux usages du pronom relatif, l'un d'être un pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre" (p.52). Pour Chevalier et alii, "le pronom relatif représente l'antécédent de la proposition relative, mais, en outre, il unit proposition principale et proposition subordonnée" (§240).

Intéressons-nous à l'aspect conjonctif du pronom relatif. A quoi la proposition relative est-elle reliée? Quelle est la nature du lien? Les grammaires envisagent plusieurs possibilités.

Premier type de lien: la relative peut avoir toutes les fonctions d'un nom: sujet ou complément de verbe, complément de nom, d'adjectif. Il s'agit des "propositions relatives sans antécédent" de Wagner et Pinchon §§ 661 à 663, des "relatives substantivées" de Chevalier et alii §238, des "relatives substantives" de Grevisse §§ 2553 et 2555. Exemples: Qui vivra verra. Celui qui vivra verra. Ce cas, on l'a noté plus haut, est embarrassant pour les grammaires traditionnelles: la relative n'est pas unie à une autre proposition; de plus le caractère "conjonctif" du pronom relatif, ici, n'est pas clair.

Deuxième type de lien: "La proposition (relative) est subordonnée à l'antécédent comme le serait une épithète: ... Exemple: L'homme que Kyo cherchait était présent" (Chevalier et alii §240).

Wagner et Pinchon distinguent entre les "relatives épithètes" (§§ 665-666) et les "relatives attributs", comme dans "Je l'aperçois qui vient" (§667). En outre ces auteurs analysent les "relatives circonstancielle" comme "analogues à un adjectif mis en position détachée" (§668).

Là non plus, le caractère conjonctif du pronom relatif n'est pas clair.

Troisième type de lien: "Le pronom (relatif) introduit une proposition qui est jointe à la principale par un lien parfois proche de la coordination: ... Il s'arrête rue de Babylone devant une porte cochère qui s'ouvre (= et elle s'ouvre)" (Chevalier et alii §240). Selon ces auteurs, "une telle proposition est dite explicative". Cette conception, cette fois, donne au pronom relatif un rôle nettement conjonctif. Mais la relative, de subordonnée qu'elle était par définition, devient partiellement coordonnée.

Une telle analyse avait déjà été faite par le logicien médiéval Burleigh, cité et traduit par Touratier 1980 pp.356 et 357. A propos de la phrase "Tout homme, qui court, se déplace", Burleigh écrit: "Si la relative englobe la distribution (c'est à dire si qui = tout homme), la proposition est ainsi hypothétique, parce qu'ainsi elle est implicitement copulative, et il est indiqué que tout homme court et qu'il se déplace."

Quatrième type de lien: les propositions relatives "peuvent avoir la valeur de propositions circonstancielles (de cause, de but, d'opposition ou d'hypothèse)" (Grevisse §2607). Cet auteur ne va cependant pas jusqu'à traiter le pronom relatif comme une véritable conjonction de subordination. Beaucoup de grammaires, tout en reconnaissant un sémantisme "complément circonstanciel" à certaines relatives, se refusent à les traiter comme de véritables subordonnées circonstancielles.

Ainsi donc, l'aspect conjonctif du pronom relatif est aussi obscur que son aspect pronominal est évident.

En réalité le troisième et le quatrième type de lien, quand ils sont envisagés, ne sont pas explicitement retenus. Aucune grammaire, à notre connaissance, ne classe les pronoms relatifs parmi les conjonctions de subordination ou de coordination; les relatives à valeur circonstancielle ne sont jamais étudiées dans le chapitre consacré aux subordonnées circonstancielles.

Ce sont donc le premier et le deuxième type de lien qui sont retenus comme plausibles. Le premier type de lien concerne une classe de relatives qui est considérée implicitement comme un cas particulier. Le deuxième type concerne donc le cas général des propositions relatives.

Le pronom relatif est donc une conjonction de type particulier. L'aspect conjonctif du pronom relatif ne fait pas l'objet d'une étude approfondie dans les grammaires traditionnelles. Le problème est abordé dans Benveniste 1966, qui écrit: "Le pronom relatif joue le rôle d'un 'article syntaxique' déterminatif" (p.222).

1.3. A quoi les relatives sont-elles subordonnées?

On a vu que pour Chevalier et alii ainsi que pour Wagner et Pinchon, la relative entretient avec l'antécédent du pronom relatif une relation analogue à celle qu'un adjectif entretient avec le nom auquel il s'accorde. Cette analyse se retrouve chez Grevisse, qui traite des relatives sous le titre: "Propositions Adjectives (Relatives)". Touratier 1980 observe (p.23) que les grammairiens allemands emploient couramment le terme Adjektivsatz au lieu de Relativsatz. La relative aurait donc une valeur adjectivale. Ce serait une expansion du nom (la Logique de Port-Royal la définit comme une "addition").

On trouvera dans Touratier 1980 pp.23-30 de nombreuses références (notamment de Tesnière, Benveniste, Bally) illustrant une conception identique. Pour Secheyne et Bally, le pronom relatif joue le rôle d'une marque d'accord.

Touratier 1980 cite p.27 quelques auteurs (Secheyne, J.Dubois), pour qui la relative est complément de l'antécédent.

Ainsi, pour un grand nombre de grammairiens, la relative est subordonnée à l'antécédent du pronom relatif. L'ensemble formé par l'antécédent et la relative est du même ordre que l'antécédent: la relative est l'expansion d'un nom.

On voit que, comme celui du pronom relatif, le rôle de l'antécédent est double: il est à la fois le

référent du pronom relatif et le "support", pour parler comme Wagner et Pinchon, de la relative.

On en déduira que la notion de construction relative (ensemble formé par l'antécédent du pronom relatif et la relative), courante dans la tradition générativiste, est implicite dans un grand nombre de grammaires traditionnelles.

1.4. Classification des relatives : déterminatives (dites aussi restrictives) et explicatives (ou non restrictives).

Wagner et Pinchon (§660) distinguent deux types de relatives: les relatives sans antécédent (= substantives) et les relatives "déterminatives" (= "qui jouent le rôle d'un adjectif").

La plupart des autres grammaires (traditionnelles, mais aussi génératives) opèrent un classement différent:

Les relatives substantives sont implicitement traitées comme un cas particulier quelque peu marginal: ainsi, chez Grevisse comme chez Chevalier et alii, sont-elles examinées sommairement dans un autre chapitre que celui qui concerne les relatives.

Deux classes principales de relatives sont distinguées: les relatives déterminatives (qui ne correspondent pas à celles de Wagner et Pinchon) et les relatives explicatives. Ces dénominations appartiennent à la tradition grammaticale française. Les grammairiens de langue anglaise utilisent l'opposition restrictive clause vs non restrictive clause. Zandvoort, dans sa grammaire de l'anglais, utilise, au lieu de non-restrictive clause, "continuative or amplifying clause". Jespersen, dans sa Grammaire de l'anglais moderne, parle de "restrictive or defining clauses". Mais les grammairiens français utilisent également, dans les définitions, la notion de restrictivité comme critère sémantique de classification.

Les définitions des deux types de relatives sont en général proches de celles que donne Grevisse (§2608):

"1° Les relatives déterminatives précisent ou restreignent l'antécédent en y ajoutant un élément

indispensable au sens: on ne saurait les supprimer sans détruire l'économie de la phrase.

2° Les relatives explicatives ne servent jamais à restreindre l'antécédent; elles ajoutent à celui-ci quelque détail, quelque explication non indispensable: on pourrait les supprimer sans nuire essentiellement au sens de la phrase."

L'analyse et les dénominations ont été élaborées dès le Moyen-Age par plusieurs logiciens scolastiques. Touratier 1980 pp.260 à 263, cite plusieurs textes remarquables de Pierre d'Espagne (Tractatus restrictionum), Burleigh, Ockham. Par la suite le problème continue d'intéresser avant tout les logiciens: la Grammaire de Port-Royal ne distingue pas deux sortes de Relatives, contrairement à la Logique de Port-Royal. Suivant une hypothèse vraisemblable de Touratier p.260, les auteurs de La Logique de Port-Royal ne font que reprendre une analyse et une terminologie déjà anciennes dans la tradition logicienne, lorsqu'ils écrivent:

" ... "les corps transparents", "les hommes savants"... Ces additions (transparents, savants) ne sont pas de simples explications, mais des déterminations, parce qu'elles restreignent l'étendue du premier terme ..." (p.96).

"Il y a un qui explicatif, et un qui déterminatif" (p.166).

1.5. Les critères classificatoires.

La plupart des grammaires utilisent principalement deux critères pour distinguer entre les deux types de relatives:

Premier critère: la relative déterminative restreint l'extension de l'antécédent. La relative explicative ne restreint pas l'extension de l'antécédent.

Deuxième critère: le retranchement.

La relative explicative peut être retranchée sans que cela modifie profondément le sens de la phrase.

Par exemple, si on retranche la relative de la phrase: "Certains hommes, qui vont à la messe, sont catholiques", la proposition reste vraie.

Lorsque la relative déterminative est retranchée, le sens de la phrase est profondément modifié. Par exemple, si on retranche la relative de la phrase: "Tous les hommes qui vont à la messe sont catholiques", la proposition, de vraie qu'elle était, devient fausse.

Quelques critères supplémentaires sont parfois proposés:

Selon Chevalier et alii, "la proposition explicative peut être remplacée par une proposition coordonnée" (§240).

Grevisse écrit que "les relatives déterminatives ne se séparent pas de l'antécédent par une virgule" et que "les relatives explicatives se placent ordinairement entre deux virgules" (§2608).

Selon Chevalier 1964 et Grevisse 1980, les relatives explicatives admettent l'alternance Qui vs Lequel.

Ces critères ne sont pas fiables quand ils sont utilisés séparément. Le remplacement de la relative explicative par une proposition coordonnée et le remplacement de Qui par Lequel dans une relative explicative se révèlent souvent malaisés. La constatation de l'absence de virgule devant une relative ne permet pas de décider si elle est déterminative ou non; d'autre part il arrive que la virgule paraisse facultative, comme dans "un enfant (,) qui n'avait pas vu venir une voiture (,) s'est fait écraser".

1.6. Utilisation cumulée des critères. Difficultés de la classification traditionnelle.

Si les divers critères proposés sont pertinents, ils doivent s'appliquer non contradictoirement à l'analyse d'une même phrase.

Au lieu de parler en termes de critères, parlons en termes de conditions.

Une relative sera dite déterminative si les conditions suivantes sont toutes satisfaites:

- la relative restreint l'extension de l'antécédent
- la relative ne peut être retranchée sans que le sens de la phrase soit profondément modifié
- la relative ne peut être remplacée par une phrase coordonnée
- la relative ne peut être placée entre deux virgules
- Qui ne peut être remplacé par Lequel

Une relative sera dite explicative si aucune des conditions précédentes n'est satisfaite.

Considérons les trois phrases:

- (1) Les voitures qui roulaient vite ont dérapé
- (2) Les voitures, qui roulaient vite, ont dérapé
- (3) Deux voitures qui roulaient vite ont dérapé

Toutes les conditions pour que la relative de la phrase (1) soit dite déterminative sont réunies. Inversement toutes les conditions pour que la relative de la phrase (2) soit dite explicative sont réunies.

Avec la phrase (3), les choses sont moins claires. Apparemment la relative est explicative, puisqu'elle ne restreint pas l'extension de l'antécédent. Cependant la condition sur les virgules n'est pas strictement satisfaite, même si des virgules sont applicables sans changement apparent de sens.

D'autre part, imaginons la situation référentielle suivante. Plus de deux voitures ont dérapé: deux voitures qui roulaient vite, et plusieurs autres qui ne roulaient pas vite. La phrase (3) est adéquate à cette situation. Si on retranche la relative, on obtient: "Deux voitures ont dérapé", dont l'effet de sens est, dans la langue commune, non pas "au moins deux voitures", mais "deux voitures et seulement deux ont dérapé". La phrase devient non-vraie et, du coup, la condition sur le retranchement n'est pas satisfaite.

On peut poser, par extrapolation empirique, que l'opposition relative déterminative vs relative explicative s'applique régulièrement à des phrases

telles que (1) et (2). Ces phrases ont ceci de commun qu'elles contiennent une relative et que l'antécédent du relatif est précédé d'un déterminant défini. Lorsque la relative n'est pas séparée du reste de la phrase par des virgules, il s'agit d'une relative déterminative; dans le cas contraire il s'agit d'une relative explicative.

Lorsque l'antécédent est un nom propre précédé d'un déterminant 0, un nom commun référant à un objet unique ou un nom générique, la relative est toujours explicative.

On s'efforcera surtout de montrer dans ce qui suit que l'opposition relative déterminative vs relative explicative ne s'applique pas aux phrases où l'antécédent du pronom relatif est précédé d'un déterminant indéfini ou numéral. Si cela est vérifié, il faudra réviser la classification traditionnelle.

On utilisera donc un critère classificatoire supplémentaire: la forme définie ou indéfinie du déterminant de l'antécédent. D'autre part, le critère des virgules (c'est-à-dire de la pause dans l'intonation) pour distinguer entre les deux sortes de relatives dont l'antécédent est précédé du déterminant défini devient crucial.

La terminologie suivante sera utilisée:

L'ensemble formé par la relative et son antécédent est appelé construction relative. L'antécédent est parfois dit tête, ou nom-pivot de la construction relative.

Si le nom-pivot est précédé d'un déterminant défini, la construction relative est dite construction relative définie. Si le nom-pivot est précédé d'un déterminant indéfini, la construction relative est dite construction relative indéfinie.

La relative, si elle est séparée de l'antécédent par une virgule, est dite appositive. Une construction relative contenant une telle relative est dite construction relative appositive. Dans le cas contraire elle est dite non-appositive.

Une phrase comportant une relative est dite phrase complexe relative.

1.7. Les constructions relatives définies non appositives.

Dans une construction relative définie non appositive, la relative est toujours déterminative.

On montrera plus loin que toute relative déterminative entre nécessairement dans une construction relative définie non appositive.

1.7.1. Les relatives déterminatives sont des relatives classificatrices.

Qu'est-ce qu'une "détermination"?

Il s'agit d'une notion de logique aristotélicienne. Suivant Cuvillier 1956, est détermination "tout caractère, qualitatif ou quantitatif, qui fait qu'un être, un concept est ce qu'il est". Un caractère est "ce qui distingue un individu ou une espèce des autres individus ou espèces".

L'application grammaticale de cette notion semble est la suivante. La relative déterminative introduit un critère classificatoire (caractère distinctif classificateur). Le rapport entre l'antécédent seul et la construction relative dans son ensemble est un rapport de genre à espèce. Considérons par exemple le contraste "les hommes" vs "les hommes qui sont pieux". "Etre pieux" est le critère classificatoire. Il existe un rapport de genre à espèce entre "les hommes" et "les hommes qui sont pieux".

On voit le rapport avec la notion de restriction: la relation de genre à espèce est orientée dans le sens de la restriction. Comme l'écrit la Logique de Port-Royal p.96 à propos des exemples "les corps transparents", "les hommes savants": "Ces additions ('transparents', 'savants') (sont)... des déterminations, parce qu'elles restreignent l'étendue du premier terme, en faisant que le mot de corps, ne signifie plus qu'une partie des corps : le mot d'hommes, qu'une partie des hommes ...".

Pour Sandfeld (Syntaxe du français contemporain), les relatives déterminatives "servent à distinguer

d'autres personnes ou choses de la même catégorie, la personne ou la chose marquée par l'antécédent". Ainsi la relative, dans "les hommes qui sont pieux" servirait à distinguer certains hommes (ceux qui sont pieux) des autres éléments (les non-pieux) de la catégorie "hommes". En d'autres termes la relative introduit un critère classificatoire.

Minard 1937 écrit p.5, à propos de la relative dans "celui qui est sage est heureux", qu'elle "définit un type à l'aide d'un critère plus ou moins strict".

1.7.2. La relative déterminative est une addition qui restreint l'extension de l'antécédent.

Depuis la logique scolastique on distingue entre la compréhension et l'étendue d'un concept. (On emploie parfois aujourd'hui les termes "intension" et "extension", respectivement).

"J'appelle étendue de l'idée, écrivent les auteurs de la Logique de Port-Royal p.87, les sujets à qui cette idée convient, ce qu'on appelle aussi les inférieurs d'un terme général, qui à leur égard est appelé supérieur, comme l'idée du triangle en général s'étend à toutes les diverses espèces de triangles".

Cependant la notion de "restriction de l'antécédent" présente quelques difficultés. La plupart des grammairiens (voir par exemple la citation de Sandfeld plus haut), faute d'utiliser la notion de construction relative, examinent séparément le sens de l'antécédent et celui de la relative au sein d'une même phrase. L'antécédent est présenté comme un terme pourvu en soi d'une certaine extension et la relative introduit, en quelque sorte après coup, une réévaluation restrictive de la signification de l'antécédent. Il serait plus juste de comparer le sens de deux phrases identiques à ceci près que la première contient une relative et la seconde non. Ainsi:

- (4) Les hommes qui sont pieux sont charitables
- (5) Les hommes sont charitables

Entre la construction relative sujet de (4) et le nom sujet de (5), il y a une relation d'espèce ("terme

inférieur") à genre ("terme supérieur"). La relative est l'élément différentiel qui fait que le sujet de (4) a une extension moindre que celui de (5). Il vaut mieux étudier la construction relative dans son ensemble; ce n'est pas tant la relative qui est restrictive que la construction relative dans son ensemble et c'est par rapport à un nom présent dans une autre phrase qu'une telle construction relative est restrictive.

1.7.3. La relative restrictive a la forme grammaticale d'une phrase, mais en forme logique c'est un prédicat. La construction relative joue dans la phrase complexe le rôle d'un groupe nominal, mais en forme logique c'est en soi une proposition. Nécessité d'un traitement transformationnel de la construction relative définie non appositive.

La relative a la forme grammaticale d'une phrase. Ainsi, dans (4), "sont pieux" est un groupe verbal (ou prédicat) dont "qui" est le sujet. Mais comme le pronom relatif est un substitut de l'antécédent, on est fondé à dire qu'en forme logique le prédicat est en relation non pas avec "qui", mais avec l'antécédent "hommes". La relative est donc d'essence prédicative et la construction relative est d'essence propositionnelle. Cependant la construction relative ne laisse pas d'être un groupe nominal (en forme logique, un argument), sujet de "sont charitables". C'est une structure qui a la particularité apparemment tétatologique d'être contradictoirement une proposition et un argument.

On ressent la nécessité d'un traitement transformationnel d'un tel phénomène: on supposera que la construction relative est le produit d'une transformation convertissant une phrase sous-jacente en groupe nominal. Cette hypothèse nous amènera à énoncer la règle dite de Montée.

Les auteurs de la Logique de Port-Royal ont bien mis en évidence le caractère contradictoire de la construction relative définie non appositive. La construction relative, disent-ils en substance,

résulte de l'union d'un sujet et d'un prédicat. Cette union ne produit cependant pas une véritable proposition (laquelle a un caractère "virtuel"), mais une "idée totale" (un argument):

"L'esprit joignant ensemble l'idée de "pieux" avec celle d'"hommes", et en faisant une idée totale, juge que l'attribut de "charitables" convient à cette idée totale" (p.167).

L'union de l'antécédent et du prédicat contenu dans la relative ne produit pas une véritable proposition, puisque "si on vouloit substituer le mot d'hommes au qui, en disant, 'les hommes sont pieux', la proposition seroit fausse" (ibidem).

Comment caractériser cette proposition qui n'en est pas vraiment une (ce "jugement" qui n'a pas la forme attendue d'une "proposition")? Une telle proposition correspond à un jugement "virtuel":

"Il y a toujours dans ces propositions un affirmation tacite et virtuelle, non de la convenance actuelle de l'attribut au sujet auquel le qui se rapporte; mais de la convenance possible" (p.172).

Il y a donc, selon les auteurs de la Grammaire de Port-Royal, un jugement sous-jacent ("tacite et virtuel") à la construction relative "les hommes qui sont pieux". Ce jugement semble être supposé de forme: "les hommes peuvent être pieux" ("convenance possible"). On tentera de montrer qu'un tel jugement est plus vraisemblablement de forme "certains hommes sont pieux".

1.7.4. Forme binaire ou forme non binaire de la classification.

En termes de prédicats et arguments, la construction relative définie non appositive s'analyse comme suit: le nom-pivot (antécédent) est un argument (ou "thème", "topique"). A cet argument correspond un prédicat (ou "propos", "commentaire") contenu dans la relative. Ainsi, pour la phrase (4), "hommes" est un argument, dont "sont pieux" est le prédicat. Il est nécessaire de supposer, pour que cette proposition ne soit pas contradictoire avec la phrase complexe, que l'argument est précédé d'un déterminant indéfini:

"Certains hommes sont pieux".

On a vu que les relatives déterminatives sont classificatrices. Le prédicat de la relative (qui est aussi le prédicat de la proposition sous-jacente à la construction relative) est une détermination, c'est à dire une propriété discriminatoire, un critère de classification. La proposition sous-jacente à la construction relative peut donc être dite proposition (ou jugement) de sous-catégorisation.

Lorsqu'on utilise un seul critère classificatoire, la classification est de forme binaire. Ainsi, s'agissant de la catégorie "les hommes", deux jugements de sous-catégorisation sont produits, si on utilise le critère "être pieux":

-Premier jugement: "Certains hommes sont pieux".

-Deuxième jugement: "Certains hommes sont non pieux".

Lorsqu'on utilise plus d'un critère, la classification est non binaire. Ainsi, s'agissant de la catégorie "les hommes", si on utilise les critères "être noir", "blanc", "jaune" (abstraction faite, pour simplifier, du critère "être métissé"), la classification est ternaire et produit trois jugements de sous-catégorisation:

-Premier jugement : "Certains hommes sont noirs"

-Deuxième jugement : "Certains hommes sont blancs"

-Troisième jugement: "Certains hommes sont jaunes"

-Quatrième jugement: "Aucun homme n'est ni noir, ni blanc, ni jaune"

Cependant on peut convertir une classification non binaire en classification binaire:

-Premier jugement : "Certains hommes sont noirs"

-Deuxième jugement : "Certains hommes sont non noirs"

-Troisième jugement: "Certains hommes non noirs sont blancs"

-Quatrième jugement: "Certains hommes non noirs sont non blancs"

-Cinquième jugement: "Certains hommes non blancs et non noirs sont jaunes"

-Sixième jugement : "Aucun homme non blanc et non noir n'est non jaune"

Une expression plus naturelle (et plus synthétique) des jugements de sous-catégorisation consiste à utiliser les constructions relatives, dont certaines sont déterminatives:

- "Les hommes se répartissent entre les hommes qui sont noirs, ceux qui sont blancs et ceux qui sont jaunes"

- "Les hommes se répartissent entre les hommes qui sont noirs et ceux qui sont non noirs, lesquels se répartissent entre les hommes qui sont blancs et ceux qui sont non blancs, lesquels sont les hommes qui sont jaunes"

Il nous appartiendra d'examiner s'il existe des relations transformationnelles entre de telles phrases complexes relatives et les phrases simples précédentes.

1.7.5. Quel est l'antécédent du pronom relatif et quelle valeur a le déterminant défini dans la construction relative définie non-appositive?

Soit de nouveau l'exemple:

(4) Les hommes qui sont pieux sont charitables

Quand la relative est appositive, on peut substituer, sans que cela soit préjudiciable au sens de la relative ni même à celui de la phrase, au pronom relatif le groupe nominal antécédent: "Cet homme, qui est pieux, est charitable" ---> "Cet homme est pieux; cet homme est charitable".

La substitution est impossible lorsque la relative est non appositive, comme l'observe la Logique de Port-Royal:

"Si après avoir dit, 'les hommes qui sont pieux sont charitables' on vouloit substituer le mot d'hommes au qui, en disant, 'les hommes sont pieux', la proposition serait fausse" (p.167).

D'où la question: quelle forme a l'antécédent du pronom relatif dans ces constructions relatives? Pour que la proposition reste vraie, il faut supposer que l'antécédent, en forme sous-jacente, est affecté d'un déterminant indéfini. On obtient alors:

(6) Certains hommes qui sont pieux sont charitables

Cette phrase peut être admise comme source possible de (4), puisqu'elle ne lui est pas contradictoire. Cependant elle ne présuppose pas nécessairement, contrairement à (4), qu'il n'existe aucun homme pieux qui soit non charitable. Soit en effet (7):

(7) Certains hommes qui sont pieux sont non charitables

La phrase (7) n'est pas contradictoire avec (6), mais elle est contradictoire avec (4).

En réalité, ce qui distingue la phrase (4) de la phrase (6), c'est qu'elle est pourvue d'un quantificateur universel, qui lui donne univoquement l'interprétation:

Tout homme, s'il est pieux, est charitable

C'est l'article défini, dans (4), qui semble avoir la fonction de quantificateur universel. On peut faire l'hypothèse de la dérivation suivante:

On part d'une construction relative indéfinie, où le relatif représente strictement le groupe nominal antécédent:

(6) Certains hommes qui sont pieux sont charitables

A cette construction est affecté le quantificateur universel "tous les" ou "les". On obtient:

(8) * Les certains hommes qui sont pieux sont charitables

Une règle morphosyntaxique convertirait * les

certains en les , pour donner:

(4) Les hommes qui sont pieux sont charitables

Si, au lieu du déterminant indéfini, on a un numéral, une règle morphosyntaxique n'a pas besoin de suivre l'application du quantificateur universel:

Je connais deux hommes pieux qui vivent ici
Je connais les deux hommes pieux qui vivent ici

L'idée que le quantificateur universel est appliqué après que la construction relative a été construite est développée par le logicien médiéval Pierre d'Espagne (Tractatus restrictionum), cité et traduit par Touratier 1980 p.260:

"La subordonnée relative peut aussi intervenir la première (prius advenire) et restreindre le terme commun, et alors le quantificateur, intervenant en second (postea adveniens), ne quantifie le terme commun que pour les individus auxquels il est restreint, comme dans 'Tout homme qui est blanc court'; et cette proposition équivaut alors à 'Tout homme blanc court'".

1.7.6. Fonctions respectives de la construction relative définie et de la construction relative indéfinie dans les jugements de sous-catégorisation.

Suivant l'hypothèse ci-dessus, une construction relative indéfinie est sous-jacente à toute construction relative définie non appositive.

D'autre part on a vu que ce qui est sous-jacent à une construction relative définie non appositive, c'est un jugement de sous-catégorisation.

Il serait intéressant d'étudier le contraste construction définie vs construction indéfinie dans les jugements de sous-catégorisation.

On prendra comme exemple de catégorie supérieure (c'est à dire à sous-catégoriser) le groupe nominal "ce groupe d'hommes". Le critère de classification sera le prédicat "être noir". On supposera que les

deux catégories inférieures (ou sous-catégories) sont "un non-noir" et "trois noirs".

On donnera au jugement de sous-catégorisation l'expression:

"Les éléments de la catégorie supérieure C se répartissent entre ceux de la catégorie inférieure c et ceux de la catégorie inférieure c'".

La classification sera examinée en tant que processus. On distinguera trois phases successives dans le processus de classification: le tri, le regroupement et la catégorisation.

- Première phase de la classification: le tri.

Les éléments de la catégorie supérieure sont examinés tour à tour dans un ordre fortuit. Chacun d'entre eux est affecté, positivement ou négativement, du prédicat discriminatoire. Ainsi on pourra avoir:

Ce groupe d'hommes se répartit entre un homme qui est noir, un homme qui n'est pas noir, un homme qui est noir, un homme qui est noir.

A cette phase, on obtient des constructions relatives indéfinies.

- Deuxième phase de la classification: le regroupement.

Les constructions relatives sont regroupées en fonction de la forme positive ou négative du prédicat discriminatoire. On obtient deux constructions. En outre chacune des deux constructions est affectée d'un quantificateur:

Ce groupe d'hommes se répartit entre un homme qui n'est pas noir et (des + plusieurs + quelques + trois) hommes qui sont noirs.

A cette phase on obtient encore des constructions relatives indéfinies.

- Troisième phase de la classification: la catégorisation.

Chaque groupe est érigé en catégorie. Chaque construction relative est affectée du quantificateur universel:

Ce groupe d'hommes se répartit entre l'homme qui n'est pas noir et les (quelques + E + trois) hommes qui sont noirs.

On peut poser les règles morpho-syntaxiques *le un ---> (l'unique + le) et (*les des + *les plusieurs) --->les.

A cette phase on obtient des constructions relatives définies non appositives.

Quelle différence y a-t-il entre la phase du regroupement et celle de la catégorisation?

La phase du regroupement peut achever une classification. La phase de la catégorisation est nécessaire si on veut poursuivre la sous-catégorisation. De nouveaux critères discriminatoires ayant été définis, chaque catégorie inférieure devient à son tour une catégorie supérieure. Ainsi, avec le critère "être français", on aura par exemple le regroupement suivant:

Les trois hommes qui sont noirs se répartissent entre un homme (qui est) noir qui est français, et deux hommes (qui sont) noirs qui ne sont pas français.

La transformation de la construction relative indéfinie en construction relative définie est nécessaire entre deux jugements de sous-catégorisation d'une même classification, puisque:

Ce groupe d'hommes se répartit entre un homme qui n'est pas noir et plusieurs hommes qui sont noirs. *Plusieurs hommes qui sont noirs se répartissent entre etc..

La phase de la catégorisation est souvent non-réalisée (ou peu naturelle, comme dans notre exemple) en surface. Il semble cependant raisonnable d'en supposer l'existence sous-jacente pour rendre compte de la définitisation dans la reprise anaphorique: un N ---> (le + ce) N.

La catégorisation (avec des constructions relatives définies) est plus naturelle avec des quantifieurs non-numéraux. Ainsi:

- Ce groupe d'hommes se répartit entre plusieurs hommes qui sont noirs et plusieurs hommes qui ne le sont pas.
- Ce groupe d'hommes se répartit entre ceux qui sont noirs et ceux qui ne le sont pas.

On pourra avoir la suite:

Ce groupe d'hommes se répartit entre ceux qui sont noirs et ceux qui ne le sont pas. Ceux qui sont noirs se répartissent entre etc..

Pour une telle suite, c'est la phase du regroupement (impliquant des constructions relatives indéfinies) qui est sous-jacente.

1.7.7. Introduction à l'analyse par Montée des constructions relatives définies non appositives.

Examinons quelle analyse des construction relatives définies non appositives peut être déduite des hypothèses précédentes.

Ces constructions ont la forme logique d'une proposition et la forme syntaxique d'un groupe nominal. On supposera qu'il existe, sous-jacente à la construction relative définie non appositive, une structure phrastique. Ainsi on dérivera:

l'homme que je viens de croiser

de:

Je viens de croiser un homme

Il existe cependant une difficulté sur la forme des déterminants: au déterminant défini de surface correspond un déterminant indéfini en structure sous-jacente. On supposera qu'il existe un jugement de sous-catégorisation intermédiaire, au niveau sous-jacent, auquel s'applique le quantificateur universel. Voici un exemple schématique de dérivation. Les transformations de relativation et d'enchâssement mises en oeuvre ne seront pas explicitées.

- Phrase de départ:

(9) Je viens de croiser un homme

- Jugement de sous-catégorisation. Phase du regroupement:

(10) Les hommes se répartissent entre un homme que je viens de croiser et des hommes que je ne viens pas de croiser

- Jugement de sous-catégorisation. Phase de la catégorisation.

Les constructions relatives se voient affectées du quantificateur universel:

(11) Les hommes se répartissent entre l'homme que je viens de croiser et les hommes que je ne viens pas de croiser

- Une des constructions relatives obtenues est susceptible d'être un argument dans une phrase postérieure:

(12) Tu connais l'homme que je viens de croiser

- Les phrases antérieures à (12) sont effacées.

L'analyse par Montée, telle qu'elle sera présentée plus loin est en réalité une formulation simplifiée de celle qui vient d'être développée. En voici les grandes lignes:

La règle de Montée convertit une phrase en construction relative définie non-appositive: un

groupe nominal, dans la phrase de départ, nécessairement précédé d'un déterminant indéfini, "monte" et devient le nom-pivot d'une construction relative définie non appositive:

Je viens de croiser un homme
---> l'homme que je viens de croiser

La construction relative ainsi produite est ensuite enchâssée dans une phrase matrice:

Tu connais l'homme que je viens de croiser

1.8. Les constructions relatives définies appositives.

Dans une construction relative définie appositive, la relative est nécessairement explicative.

Par constuctions relatives définies on entendra ici celles dont le nom-pivot est, soit précédé d'un déterminant défini, soit un nom propre.

L'adjectif "appositive" sera considéré provisoirement comme équivalent à "contenant une relative séparée par une pause du reste de la phrase". Une spécification plus syntaxique de la notion d'apposition sera fournie ~~en~~ ultérieurement.

La relative explicative est aussi appelée, surtout par les auteurs de langue anglaise, "relative non-restrictive".

La relative explicative est une addition qui explicite une partie de la compréhension de l'antécédent ou qui exprime une propriété accidentelle de l'antécédent.

Comme celle de relative déterminative, la notion et la dénomination de relative explicative ont été élaborées par des logiciens.

Définissant la relative explicative, la Logique de Port-Royal recourt aux notions, traditionnelles en logique scolastique, de "compréhension d'une idée" et

d'"accident".

A l'extension d'un concept s'oppose sa compréhension (on dit aussi "intension"). Les auteurs de la Logique de Port-Royal donnent p.87 la définition de cette notion:

"J'appelle compréhension de l'idée les attributs qu'elle enferme en soi, et qu'on ne peut lui ôter sans la détruire, comme la compréhension de l'idée d'un triangle enferme extension, figure, trois lignes, trois angles, et l'égalité de ces trois angles à deux droits, etc.".

Ainsi la compréhension d'un concept est la liste des propriétés essentielles (ou "attributs") de l'objet auquel il réfère.

A l'attribut s'oppose l'accident, qui est, selon Cuvillier 1956, "ce qui peut être modifié ou supprimé sans que la chose elle-même change de nature ou disparaisse".

Selon la Logique de Port-Royal, la relative explicative, comme la déterminative, est une addition. Une "addition se peut appeler seulement explication, quand elle ne fait que développer, ou ce qui étoit enfermé dans la compréhension du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents, pourvu qu'il lui convienne généralement et dans toute son étendue; comme si je dis: "l'homme qui est un animal doué de raison", ou "l'homme qui désire naturellement d'être heureux" ou "l'homme qui est mortel." (p.95-96).

Ce texte présente l'intérêt marginal de prouver que le fait de séparer la relative explicative du reste de la phrase par des virgules est une convention orthographique moderne. Il n'est d'ailleurs pas évident qu'en français oral contemporain les pauses soient marquées dans tous les cas et par tous les locuteurs (voir à ce sujet Touratier 1980 pp.268-271). On s'abstiendra donc de considérer la présence ou l'absence d'une pause devant le pronom relatif comme une critère syntaxique de classification des relatives.

Selon la Logique de Port-Royal, la relative explicative peut avoir deux fonctions:

Ou bien elle "développe" une partie de la compréhension de l'antécédent (le "premier terme"). C'est le cas dans les exemples cités: "est un animal doué de raison", "désire naturellement être heureux" et "est mortel" sont des attributs, des propriétés essentielles, de "l'homme".

L'idée d'homme implique un certain nombre de prédicats (dans une culture donnée), tels que "est mortel" etc.. Ces prédicats peuvent rester implicites. Mais ils peuvent, pour les besoins d'un raisonnement, par exemple, être explicités. "Développer" veut donc dire expliciter. La notion d'explication, appliquée aux relatives, équivaut à celle d'explicitation. On est donc fondé à dire que la relative explicative explicite un attribut inhérent à la compréhension de l'antécédent.

Ou bien la relative explicative exprime une propriété accidentelle, non essentielle, du concept de l'antécédent, pourvu qu'elle "lui convienne généralement et dans toute son étendue (= son extension)". La Logique de Port-Royal ne fournit pas d'exemples de ce cas (lorsque l'antécédent est précédé de l'article défini générique, la relative exprime généralement une propriété essentielle). On pourrait proposer un exemple (avec un article défini générique) tel que: "L'homme a peur de la guerre, mais, quand elle est déclenchée, il la fait avec acharnement": la disparition de cette propriété (dans une éventuelle société meilleure) ne modifierait pas l'essence de l'homme.

Toutes les relatives explicatives qui ont pour antécédent soit un groupe nominal affecté d'un déterminant défini non générique, soit un nom propre, expriment une propriété accidentelle qui convient à l'antécédent dans toute son extension (laquelle peut ne comporter qu'un élément):

Ces gens, qui étaient fatigués, se sont assis
Le facteur, qui était fatigué, s'est assis
Paul, qui était fatigué, s'est assis

Dans la phrase qui suit, dans la Logique de Port-Royal, l'extrait cité plus haut, le caractère intrinsèquement non restrictif des relatives explicatives est clairement marqué: "Ces additions ne sont que des explications, parce qu'elles ne changent point du tout l'idée du mot d'homme, et ne la restreignent point à ne signifier qu'une partie des hommes; mais marquent seulement ce qui convient à tous les hommes" (p 96).

1.8.1. Le critère du retranchement.

La relative explicative exprime des propriétés de l'antécédent qui, ou bien auraient pu rester implicites, ou bien sont inessentiellles. Il en résulte que la relative explicative est contingente et qu'elle peut, contrairement à la relative déterminative, être retranchée sans que le sens de la phrase complexe en soit profondément altéré.

Beaucoup de grammaires signalent cette propriété et proposent de l'utiliser comme critère pour distinguer les deux types de relatives.

1.8.2. Que pronominalise le pronom relatif?

Dans une relative explicative, le pronom relatif pronominalise le groupe nominal antécédent. Cette proposition n'est triviale qu'en apparence; en effet, comme le fait observer la Logique de Port-Royal p.167, dans une relative déterminative l'antécédent ne peut être substitué au pronom relatif. C'est la forme définie du déterminant qui rend la substitution impossible:

Les hommes qui sont pieux sont charitables
≠
Les hommes - les hommes sont pieux - sont charitables

En revanche la pronominalisation s'effectue quand la relative est explicative:

L'homme, qui est un animal raisonnable, ne saurait faire le mal volontairement

=

L'homme - l'homme est un animal raisonnable - ne saurait faire le mal volontairement

Paul, dont tu m'as parlé hier, est mort

=

Paul - tu m'as parlé hier de Paul - est mort

Cette propriété qu'a le pronom relatif, dans les relatives explicatives, de pouvoir être remplacé par l'antécédent, sans modification de la forme du déterminant, pourrait servir de critère pour les distinguer des relatives déterminatives.

Mais le pronom relatif n'est-il qu'un pronom? N'a-t-il pas une valeur conjonctive?

1.8.3. Le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive.

Le pronom relatif est souvent décrit comme remplissant une double fonction: il représente l'antécédent, "mais en outre, écrivent Chevalier et alii 1964, il unit proposition principale et proposition subordonnée relative" (§ 240).

Quelle est la nature de ce lien quand la relative est explicative?

Suivant Chevalier et alii, ce lien est "parfois proche de la coordination":

Il s'arrête rue de Babylone devant une porte cochère qui s'ouvre (= et elle s'ouvre)

Suivant d'autres auteurs (Grevisse 1980 §2607 et Wagner et Pinchon 1962 §668), la relative explicative a parfois une valeur de proposition circonstancielle:

L'homme, qui n'avait rien vu, ne put fournir aucun renseignement

=

L'homme, parce qu'il n'avait rien vu, ne put

fournir aucun renseignement

Cependant, il n'existe à notre connaissance aucune grammaire qui prétende que le pronom relatif soit ou bien une conjonction de coordination, ou bien une conjonction de subordination. Cette réticence vient probablement de ce que les relations logiques existant entre la relative explicative et le reste de la phrase complexe peuvent être fort variées (conjonction, disjonction, causalité, finalité, concession, etc.); si donc le pronom relatif était une conjonction, il le serait d'une manière excessivement polyvalente.

En réalité il semble qu'un lien logique entre la relative explicative et le reste de la phrase existe souvent, mais qu'il n'est pas marqué par un morphème. Il est implicite, c'est à dire qu'il est déduit par le destinataire du message. Le même phénomène se produit dans un discours lorsque deux propositions, dites indépendantes, sont juxtaposées sans conjonction de coordination (asyndète): la détermination du lien logique est laissée à l'appréciation du destinataire du message. Ainsi:

(13) Paul n'est pas venu. Il était fatigué.

=

(14) Paul n'est pas venu car il était fatigué.

En français contemporain, il existe plusieurs conventions orthographiques concurrentes pour marquer la coordination implicite: l'usage du point (exemple (13)), celui des deux points et, parfois, celui des parenthèses ou des tirets:

(15) Paul n'est pas venu: il était fatigué.

(16) Paul n'est pas venu (il était fatigué).

Le terme traditionnel en grammaire latine d'asyndète sera désormais utilisé pour désigner la notion de coordination implicite. Appelons "proposition asyndète" toute proposition, dans une séquence discursive, dont le lien logique avec une autre proposition reste implicite.

Essayons d'appliquer la notion de proposition asyndète à l'analyse des relatives explicatives. Soit

la phrase:

(17) Paul, qui était fatigué, n'est pas venu

La relative sera analysée comme proposition asyndète. La coordination implicite est de nature causale. Quant à qui, il n'a qu'une fonction: celle de pronominaliser Paul.

Mais qu'est-ce qui distingue (17) de (15) ou (16)? Tout d'abord le pronom substitut de Paul n'est pas le même. D'autre part le pronom relatif est rapproché de son antécédent: on ne dira pas, sauf dans un registre de langue très affecté, "Paul n'est pas venu, qui était fatigué". On supposera que les deux faits sont reliés: le pronom relatif se distingue des autres pronoms anaphoriques par ceci qu'il doit, en règle générale, être rapproché de son antécédent. Enfin le pronom relatif est, dans la proposition asyndète, nécessairement en première position.

On arrive donc à la définition provisoire suivante: Les relatives explicatives sont parfois des propositions asyndètes qui ont ceci de particulier qu'elles comportent, en première position et immédiatement à droite de l'antécédent, un pronom anaphorique de forme QU- (pronom dit relatif).

Ainsi le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive dans la relative explicative. Ce n'est qu'un pronom qui obéit à des contraintes de position particulières.

Mais toutes les relatives explicatives sont-elles des propositions asyndètes?

1.8.4. Certaines relatives explicatives sont une catégorie particulière de propositions incidentes.

Deux propositions peuvent se succéder dans un discours sans qu'il existe une relation logique, même implicite, entre elles:

(18) Cet homme est mon frère. Je le sais malade.

Il n'est pas vraisemblable que la deuxième proposition soit asyndète. En effet:

? Cet homme est mon frère et je le sais malade

Les deux propositions de (18) sont juxtaposées sans coordination implicite. On les dira "propositions juxtaposées non asyndètes".

Relions-les par relativation. On obtient:

(19) Cet homme, que je sais malade, est mon frère

La relative "que je sais malade" sera analysée comme proposition juxtaposée sans asyndète.

La contrainte sur la position du pronom relatif (immédiatement après l'antécédent) a pour effet que la proposition est souvent intercalée dans la proposition principale. Ainsi la relative explicative apparaît-elle ici comme un cas particulier de proposition incidente (sur cette notion voir Chevalier et alii 1964 §3 et Grevisse 1980 §268).

Nous définirons donc la relative explicative intercalée comme un type particulier de proposition incidente, juxtaposée avec ou sans asyndète.

Si cette présentation est justifiée, il faut remettre en cause la caractérisation de "proposition subordonnée" appliquée traditionnellement aux relatives explicatives.

1.8.5. Les vicissitudes historiques des conventions de ponctuation mettent en évidence le caractère purement anaphorique du pronom relatif dans la relative explicative et le fait que les relatives explicatives ne sont pas des propositions subordonnées, mais des indépendantes.

Lorsqu'une proposition juxtaposée n'est pas intercalée, son éventuelle présentation comme proposition incidente n'est qu'un artifice orthographique:

J'ai rencontré Paul (c'est mon frère).

=

J'ai rencontré Paul. C'est mon frère.

Il courait - il était en retard -.

=

Il courait. Il était en retard.

D'une manière analogue on peut considérer que le fait de ne pas traiter une relative explicative, lorsqu'elle n'est pas intercalée, comme une phrase distincte n'est qu'une convention orthographique:

Paul est absent, ce qui est étonnant

=

Paul est absent. Ce qui est étonnant.

J'ai parlé à Paul, qui m'a paru souffrant.

=

J'ai parlé à Paul. Qui m'a paru souffrant.

Il existe deux cas où la relative explicative n'est pas intercalée:

- Premier cas: l'antécédent est, dans la principale, en dernière position:

J'ai parlé à Paul, qui m'a paru souffrant

- Deuxième cas: la condition sur le rapprochement du pronom relatif immédiatement à droite de l'antécédent est violée. Cette condition a été formulée par Vaugelas (cf. Grevisse 1980 § 1244) pour éviter les amphibologies. La violation de cette condition est le signe, en français contemporain, d'une intention de préciosité de la part de l'écrivain:

Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure
(La Fontaine)

La partie est perdue que je ne pouvais gagner
qu'avec elle (Gide)

En moyen-français il était courant, comme le montre Antoine 1959 pp.643 et sqq (cité par Touratier 1980 pp

448 et 449), que les relatives explicatives non intercalées soient placées après un point. Vaugelas -encore lui- critique cet usage et prescrit: "Qui, relatif, est incapable de commencer une période ny d'avoir jamais un point devant luy, mais toujours une virgule".

On peut, pour signifier que le pronom relatif est en début de phrase, utiliser la notion, classique en grammaire latine, de relatif de liaison.

Antoine 1959 observe que le relatif de liaison resurgit en français contemporain:

C'est pour une bonne part la faute de la France.
Et des Français. Qui n'ont jamais cessé de
ridiculiser leurs professeurs. (L. Febvre)

Le phénomène du relatif de liaison n'était dans les années 1930 ou 1940 que licence stylistique précieuse. Il s'est depuis banalisé, surtout dans la presse. Touratier 1980 en donne plusieurs exemples pp.449 et 450.

La Grammaire de Port-Royal observe, p.55, que le relatif de liaison en latin "tient lieu de démonstratif, et n'a plus rien de conjonction". De même en français, rien ne permet de ne pas considérer le relatif de liaison comme un simple anaphorique:

Il est venu. Ce qui m'a surpris.

=

Il est venu. Cela m'a surpris.

J'ai rencontré Paul. Lequel m'a félicité.

=

J'ai rencontré Paul. Il m'a félicité.

D'autre part, le fait de faire précéder le relatif d'un point n'est qu'une convention orthographique:

Il est venu. Ce qui m'a surpris.

=

Il est venu, ce qui m'a surpris.

J'ai rencontré Paul. Lequel m'a félicité.

=

J'ai rencontré Paul, lequel m'a félicité.

On en déduit que le pronom relatif, dans les relatives explicatives, qu'il soit ou non en début de phrase, n'est qu'un anaphorique. Corollairement, la relative explicative doit s'analyser non pas comme une subordonnée, mais comme une indépendante.

1.8.6. Conclusion.

La relative explicative est une proposition indépendante juxtaposée. Elle est incidente ou non incidente. Elle est asyndète ou non asyndète.

Dans une relative explicative le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive. C'est un pronom anaphorique. Il est soumis à des contraintes de position particulières (en première position dans la proposition, et, en règle générale, rapproché de l'antécédent).

L'adjectif "appositive" dans l'expression "construction relative définie appositive" doit être entendu comme l'équivalent de "contenant une relative ayant valeur de proposition indépendante juxtaposée". Ce qui distingue d'une construction relative définie non appositive son homologue appositive est le fait que le pronom relatif y est véritablement anaphorique.

1.9. Dans les constructions relatives indéfinies, le caractère déterminatif ou explicatif de la relative est indécidable.

1.9.1. Le critère du retranchement.

Une construction relative indéfinie est une construction relative dont le nom-pivot (= antécédent du pronom relatif) est affecté d'un déterminant indéfini.

Les grammaires qui admettent la distinction entre relatives déterminatives et relatives explicatives l'appliquent généralement aux constructions relatives indéfinies.

Les grammaires qui admettent que les relatives se répartissent entre les relatives déterminatives (ou restrictives) et les relatives explicatives (ou non restrictives) ne mettent généralement pas en doute que les relatives, dans les constructions relatives indéfinies, soient ou bien déterminatives, ou bien explicatives.

Le critère utilisé principalement est celui du retranchement.

" Le verbe de la relative se met au subjonctif, écrit Grevisse 1980 § 2612, quand la relative restreint une proposition principale négative (...) dubitative, interrogative ou conditionnelle ". Ces relatives sont considérées comme déterminatives puisqu'elles ne peuvent être retranchées sans que le sens de la phrase soit profondément altéré, voire détruit. Ainsi:

Il y a peu d'hommes qui soient contents de leur sort

Il y a peu d'hommes

Est-il un trésor qui vaille le sommeil?

Est-il un trésor?

Chevalier et alii 1964 § 243 2° qualifient explicitement ce type de relatives au subjonctif de

"déterminatives". Ainsi:

Elle n'avait vu personne qui ressemblât au
grand Meaulnes

≠

Elle n'avait vu personne

Inversement, si la relative peut être retranchée sans que le sens de la phrase soit profondément altéré, la relative est dite explicative. Dans les deux exemples de relatives explicatives que donnent Chevalier et alii 1964 §240, la relative fait partie d'une construction relative indéfinie:

Un paysan se présenta avec une brassée de bois,
qu'il jeta

Un paysan se présenta avec une brassée de bois

Il s'arrête devant une porte qui s'ouvre

Il s'arrête devant une porte

Chevalier utilisent également un autre critère que celui du retranchement. "La proposition explicative peut être remplacée par une proposition coordonnée. La proposition déterminative se refuse à cette opération":

Un paysan se présenta avec une brassée de bois
et il la jeta

Il s'arrête devant une porte et elle s'ouvre

1.9.2. Quelques contradictions et difficultés dans les analyses traditionnelles des constructions relatives indéfinies.

Il arrive que certaines relatives soit analysées par les grammairiens comme déterminatives bien qu'elles puissent être retranchées ou remplacées par une proposition coordonnée.

Chevalier et alii 1964 §243 2° citent, parmi d'autres, les exemples suivants de relatives déterminatives:

Il fallait quelqu'un de sérieux qui ne vous versât point dans le fossé

Ils cherchaient un lit sur lequel dormir (= sur lequel il pussent dormir)

Or ces relatives prétendument déterminatives peuvent être retranchées ou remplacées par des propositions coordonnées:

Il fallait quelqu'un de sérieux
Il fallait quelqu'un de sérieux et que ce dernier ne vous versât point dans le fossé

Ils cherchaient un lit
Ils cherchaient un lit et ils cherchaient à ce qu'il pussent dormir sur ce lit

Touratier 1980 prend acte de ce genre de difficultés sans toutefois remettre en cause la dichotomie traditionnelle:

"Dira-t-on, écrit-il p.242, que la principale dans 'le carré est un quadrilatère qui a quatre côtés égaux' n'a pas le même sens que l'indépendante 'le carré est un quadrilatère', alors qu'il s'agit incontestablement d'une relative déterminative?"

En fait il ne s'agit pas "incontestablement" d'une relative déterminative.

"Il semble bien difficile, poursuit Touratier 1980, p.243, de dire s'il y a une différence de sens entre la principale de 'Il cherche une secrétaire qui sache l'anglais' et l'indépendante 'Il cherche une secrétaire' ou entre la principale de 'Il a un fils qui travaille bien' et l'indépendante 'Il a un fils', alors qu'il est possible de considérer que l'une et l'autre relative sont déterminatives".

Touratier cite d'autre part p.324 un extrait d'un article de M. Rothenberg (in B.S.L. 67,1 1972):

"Des critères formels (...) ont permis de maintenir la distinction en propositions relatives déterminatives (restrictives) (Marie console un enfant QUI PLEURE) et non déterminatives (Marie console Paul QUI PLEURE)".

La relative du premier exemple peut pourtant être retranchée ou remplacée par une proposition coordonnée:

Marie console un enfant
Marie console un enfant car il pleure

En réalité, il est souvent impossible de décider si dans une construction relative indéfinie la relative est déterminative ou explicative.

Commentant le vers de La Fontaine: "Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure", Touratier 1980 écrit p.328: "Si l'auteur avait écrit: 'Un loup qui cherchait aventure survient à jeun', la relative aurait pu être aussi bien déterminative qu'explicative".

Il s'intéresse ensuite à l'exemple:

Ils leur donnaient à boire du poison qui était mélangé avec grande magie

Cet exemple, écrit Touratier, "peut fort bien recevoir une interprétation déterminative et une interprétation explicative. Si la relative est déterminative l'auteur nous dit quel genre de poison a été donné et oppose alors la sous-classe de poisons habilement préparés (...) aux poisons grossièrement préparés (...); et si la relative est explicative, on nous dit simplement que du poison a été donné et on indique accessoirement que ce poison avait été habilement préparé. (...) On ne peut donc pas dire que la relative (...) n'est pas susceptible de présenter deux sens différents, l'un de type déterminatif et l'autre de type explicatif; par contre il est certain que le lecteur ne sait pas lequel choisir et que la situation est en quelque sorte indécidable encore que la valeur déterminative paraisse plus probable."

En réalité la valeur déterminative n'est pas "probable" à cause de la concordance des temps de "donnaient" et "était mélangé". Mais une querelle à ce sujet serait tout à fait byzantine car, comme le dit Touratier, "la situation est indécidable".

Pour Touratier de telles relatives sont ambiguës et "ce genre d'ambiguïté est dû au fait qu'il s'agit d'un texte écrit" (p.329). En somme, dans la chaîne parlée, la présence d'une pause devant le pronom relatif caractériserait la relative comme explicative; l'absence de pause la caractériserait comme déterminative.

On examinera les hypothèses suivantes:

1° L'existence d'une pause dans une construction relative indéfinie est non significative et facultative.

2° Le caractère déterminatif ou non déterminatif d'une construction relative indéfinie est indécidable.

3° En dépit du fait que ce caractère est indécidable, une construction relative indéfinie n'est jamais ambiguë.

1.9.3. Difficulté d'appliquer les critères de la Logique de Port-Royal à l'analyse des constructions relatives indéfinies.

Les auteurs de la Logique de Port-Royal, p.96, disent des adjectifs dans les exemples "les corps transparents" et "un animal raisonnable":

"Ces additions (...) sont (...) des déterminations, parce qu'elles restreignent l'étendue du premier terme, en faisant que le mot de corps, ne signifie plus qu'une partie des corps: le mot d'animal qu'une partie des animaux."

La Logique de Port-Royal ne prend pas d'exemples d'additions qui auraient la forme d'une relative, l'antécédent étant précédé d'un déterminant indéfini, mais il est serait cohérent qu'elle eût analysé la relative, dans "les hommes sont des animaux qui sont raisonnables", comme une relative déterminative. En effet "est raisonnable ou non raisonnable" est un prédicat discriminatoire (ou détermination) qui permet de restreindre la classe des animaux à l'une ou

l'autre des sous-classes: les animaux qui sont raisonnables, les animaux qui ne sont pas raisonnables.

Dans ces exemples la forme indéfinie du déterminant fait problème. Dans l'exemple "un animal raisonnable", n'est-ce pas le déterminant "un", plutôt que l'addition "raisonnable", qui restreint la classe "les animaux"? D'autre part comment rendre compte de ce que la phrase "? les hommes sont les animaux raisonnables" est, quoique logiquement cohérente, peu acceptable grammaticalement?

Une façon de rendre compte du déterminant indéfini serait de considérer qu'il est appliqué après coup, à partir d'une structure sous-jacente où le déterminant serait défini. Soit par exemple le groupe nominal "un triangle rectangle". On part de la source "les triangles rectangles", où l'addition restreint l'ensemble des triangles. On applique un déterminant indéfini qui restreint à son tour la classe des triangles rectangles à un seul de ses éléments: "un des triangles rectangles". Une règle ultérieure efface le constituant partitif: "un des triangles rectangles ---> un triangle rectangle".

Une telle analyse, appliquée à l'exemple "les hommes sont des animaux raisonnables", aurait toutefois été rejetée par les auteurs de la Logique de Port-Royal pour des raisons non pas grammaticales mais philosophiques, parce qu'elle fait surgir le présupposé: il existe d'autres animaux raisonnables que les hommes.

Mais la Logique de Port-Royal fournit un appareil théorique qui permet aussi bien d'analyser l'adjectif dans "un animal raisonnable" comme une addition explicative:

"L'addition se peut appeler seulement explication, quand elle ne fait que développer, ou ce qui étoit enfermé dans la compréhension de l'idée du premier terme, ou du moins ce qui lui convient comme un de ses accidents" (p 95).

Rappelons la définition de l'accident: c'est "ce qui peut être modifié ou supprimé sans que la chose elle-même change de nature ou disparaisse"

(Cuvillier 1956). Nous avons vu que c'est parce que l'addition explicative exprime une propriété accidentelle (ou parfois implicite) de l'antécédent qu'elle peut être retranchée sans que le sens de la phrase soit profondément altéré.

Si on retranche l'adjectif dans "l'homme est un animal raisonnable", la phrase conserve l'essentiel de sa signification. La propriété d'être raisonnable est inessentielle, puisqu'on pourrait en faire abstraction ou la modifier (en disant par exemple "l'homme est un animal parfois raisonnable") sans que l'homme cesse d'être un animal.

Il n'est donc pas possible de décider, en utilisant les critères de la Logique de Port-Royal, si la relative, dans une construction relative indéfinie, est déterminative ou explicative.

1.9.4. Le postulat qu'une relative est nécessairement soit déterminative, soit explicative, induit une analyse des constructions relatives indéfinies telle que celles-ci sont présentées à tort comme ambiguës.

Soit la phrase:

(20) J'ai croisé une femme qui habite au-dessus de chez moi

On peut soutenir que la relative est déterminative, en trois sens distincts:

- Ou bien on considère que "habiter au-dessus de chez moi" est une détermination, c'est à dire une propriété discriminatoire, permettant de diviser la classe des femmes en deux sous-classes: les femmes qui n'habitent pas au-dessus de chez moi et la femme qui habite au-dessus de chez moi. Cette analyse fait surgir le présupposé: "il existe une femme et une seule qui habite au-dessus de chez moi". La phrase (20) est alors équivalente à:

(21) J'ai croisé la femme qui habite au-dessus de chez moi

Les phrases (20) et (21) sont sinon synonymes, du moins non contradictoires.

- Ou bien on considère que "habiter au-dessus de chez moi" est une propriété discriminatoire permettant de diviser la classe des femmes en deux sous-classes: les femmes qui habitent au-dessus de chez moi et celles qui n'habitent pas au-dessus de chez moi. L'article indéfini étant considéré comme le produit d'une réduction "une des ---> une", la phrase (22) est équivalente à:

(22) J'ai croisé une des femmes qui habitent au-dessus de chez moi

Cette analyse fait surgir le présupposé: "il existe plusieurs femmes qui habitent au-dessus de chez moi". Les phrases (20) et (22) sont sinon synonymes, du moins non contradictoires.

- Ou bien on considère que "habiter au-dessus de chez moi" est une propriété discriminatoire permettant de diviser la classe des femmes que j'ai croisées en deux sous-classes: les femmes qui n'habitent pas au-dessus de chez moi et la femme qui habite au-dessus de chez moi. Cette analyse fait surgir le présupposé: "il existe plusieurs femmes que j'ai croisées". La phrase (20) est alors équivalente à:

(23) J'ai croisé, entre autre femmes, une femme qui habite au-dessus de chez moi

Les phrases (20) et (23) sont sinon synonymes, du moins non contradictoires.

- Mais on peut aussi soutenir que la relative, dans (20) est explicative: la propriété "habiter au-dessus de chez moi" serait un accident, c'est à dire une propriété inessentielle de la femme que j'ai croisée. On peut donc en faire abstraction:

(24) J'ai croisé une femme

La phrase (24) est non contradictoire avec la phrase (20). On pourrait paraphraser (24) de cette façon: "J'ai croisé une femme, laquelle a la propriété

inessentielle d'habiter au-dessus de chez moi".

Supposons que les analyses ci-dessus soient exactes et que les phrases (21) à (24) soient synonymes de la phrase (20): la phrase (20) serait quadruplement ambiguë.

En réalité la phrase (20) n'est pas ambiguë. La propriété "habiter au dessus de chez moi" n'est ni discriminatoire (c'est à dire classificatoire), ni accidentelle. Elle est en quelque sorte neutre. Il est faux que la phrase (20) ait quatre représentations sémantiques distinctes. Elle n'a qu'une représentation, qui est à peu près celle-ci: "J'ai rencontré une certaine femme et cette femme a la propriété d'habiter au dessus de chez moi. La valeur déterminative (classificatoire) ou explicative (accidentelle) de cette propriété est et doit rester indéterminée, indécidable".

1.9.5. Une analyse syntaxique qui fait surgir des présupposés qui devraient rester indéterminés est fausse.

Soit la phrase:

Le chauffeur de notre groupe est sympathique

Il ne peut être décidé si cette phrase présuppose

Les autres éléments du groupe sont antipathiques

ou

D'autres éléments que le chauffeur sont sympathiques

Une analyse syntaxique de la phrase qui ferait surgir l'un ou l'autre des deux présupposés serait fausse. Une analyse qui assignerait à la phrase deux représentations sémantiques concurrentes, tendant donc à la présenter comme ambiguë, serait également fausse.

Prenons maintenant un exemple avec une construction relative indéfinie:

(25) J'ai visité une maison qui avait deux salles de bain

Cette phrase n'est pas ambiguë. Elle est paraphrasable en: "J'ai visité une maison et cette maison a la propriété d'avoir deux salles de bain".

Si on part du postulat que la relative est nécessairement soit déterminative, soit explicative, la phrase a deux représentations sémantiques concurrentes.

Si la relative est déterminative, (25) est paraphrasable en:

J'ai visité une maison qui avait deux salles de bain. Les autres maisons que j'ai visitées n'avaient pas deux salles de bain.

Si la relative est explicative, (25) est paraphrasable en:

J'ai visité une maison. Elle a la propriété accidentelle d'avoir deux salles de bain.

On pourrait penser que la deuxième analyse est préférable parce qu'elle est neutre. En réalité elle n'est pas neutre, parce qu'elle exclut la première (en effet une explicative est par définition une non déterminative).

Ces deux analyses sont fausses, parce qu'elles attribuent chacune à la relative une valeur qui devrait rester indéterminée.

Ainsi donc, dans une construction relative indéfinie, la relative exprime une propriété de l'antécédent dont la valeur déterminative ou explicative est indécidable.

1.9.6. Dans une construction relative indéfinie la présence ou non d'une virgule devant le pronom relatif n'a pas de pertinence syntaxique.

Certains grammairiens considèrent que la virgule devant le pronom relatif, dans une construction relative indéfinie, détermine une interprétation explicative de la relative. L'absence de virgule déterminerait en revanche une interprétation déterminative. Ainsi Touratier 1980, pp.269 et 270, considère que la phrase "La proposition principale offre un sens général, qui n'est pas celui qu'on veut exprimer" n'a pas le même sens que "La proposition principale offre un sens général qui n'est pas celui qu'on veut exprimer".

Touratier affirme aussi p.328, contre toute vraisemblance, que "Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure" peut avoir un autre sens que "Un loup qui cherchait aventure survient à jeun".

Nous avons déjà observé à plusieurs reprises que les usages de ponctuation devant les relatives varient dans le temps. Nous en avons déduit qu'il ne s'agit que de conventions orthographiques sans pertinence syntaxique. Il est vraisemblable que ces conventions graphiques correspondent, dans la chaîne parlée, à des habitudes intonationnelles, individuelles ou collectives, également sans pertinence syntaxique.

Il en va de même avec les adjectifs qui s'accordent avec un nom précédé d'un déterminant indéfini. Ainsi, au lieu d'écrire comme ci-dessus "des habitudes intonationnelles, individuelles ou collectives, sans pertinence syntaxique", on aurait pu écrire: "des habitudes intonationnelles individuelles ou collectives sans pertinence syntaxique".

1.9.7. Introduction à l'analyse par Montée des constructions relatives indéfinies.

Comme celles des constructions relatives définies appositives, les relatives dans les constructions relatives indéfinies sont des propositions indépendantes juxtaposées; elles sont incidentes ou non incidentes; elles sont asyndètes ou non asyndètes.

Le fait que ces relatives soient des indépendantes

se traduit parfois dans la ponctuation:

Un carnet relié en cuir de Russie se trouvait là; que prit Julius et qu'il ouvrit (Gide)

Rappelons que cet usage de ponctuation, non standard depuis Vaugelas, tend à s'imposer aujourd'hui de nouveau, notamment dans la presse.

Comme dans les constructions définies appositives, le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive; c'est un pronom anaphorique:

J'ai croisé une femme. Laquelle habite au-dessus de chez moi.
= J'ai croisé une femme qui habite au-dessus de chez moi.
= J'ai croisé une femme. Celle-ci habite au-dessus de chez moi.

La relative peut être incidente; elle est alors séparée facultativement du reste de la phrase par des virgules:

Une femme qui habite au-dessus de chez moi m'a salué
=
Une femme, qui habite au-dessus de chez moi, m'a salué

Les virgules sont toutefois obligatoires lorsque le pronom relatif est de forme lequel (sans préposition):

*Une femme laquelle habite au-dessus de chez moi m'a salué
Une femme, laquelle habite au-dessus de chez moi, m'a salué

La relative est parfois asyndète. Nous appelons proposition asyndète une proposition entretenant une relation logique implicite avec la proposition à laquelle elle est juxtaposée. Ainsi la phrase:

Un homme qui fumait a été réprimandé
peut être paraphrasée en:

Un homme a été réprimandé car il fumait

Le pronom relatif est un pronom anaphorique. Toutefois, contrairement à ce qui se passe dans les constructions relatives définies appositives, il ne peut être substitué tel quel au pronom relatif:

J'ai croisé la propriétaire. La propriétaire habite au-dessus de chez moi.
J'ai croisé une femme. * Une femme habite au-dessus de chez moi.

Il est nécessaire que la coréférence de chaque occurrence du nom-pivot soit marquée en surface:

J'ai croisé une femme. Cette femme habite au-dessus de chez moi.

Nous rendons compte de ce phénomène au moyen de la règle de Montée.

Dans une construction relative définie appositive, le pronom anaphorique (démonstratif ou relatif) a pour source le groupe nominal antécédent:

J'ai croisé la propriétaire. (La propriétaire + Celle-ci + Laquelle) habite au-dessus de chez moi.

Dans une construction relative indéfinie, le pronom anaphorique (démonstratif ou relatif) a pour source une groupe nominal produit par Montée de l'antécédent à partir de la proposition principale:

J'ai croisé une femme. (La femme que j'ai croisée + Celle-ci + Laquelle) habite au-dessus de chez moi.

1.9.8. Problème des constructions relatives indéfinies au subjonctif.

On a vu que beaucoup de grammairiens analysent les

relatives au subjonctif comme déterminatives, parce que, parfois, elles ne semblent pas pouvoir être retranchées:

Je cherche un chemin par où je puisse descendre
≠
Je cherche un chemin

Je ne vis personne qui ressemblât à Luc
≠
Je ne vis personne

On distinguera deux cas:

- Premier cas: la principale n'est pas de forme négative. Le subjonctif exprime une valeur modale déjà présente dans la principale:

Je cherche un chemin par où je puisse descendre
=
Je cherche un chemin. (Je dois pouvoir + Je cherche à ce que je puisse) descendre par ce chemin.

- Deuxième cas: la principale est de forme négative. La négation doit être considérée comme étant appliquée après coup, à partir d'une phrase dont la principale est de forme affirmative. Le subjonctif est entraîné au cours de la Transformation Négative:

Je vis quelqu'un qui ressemblait à Luc
---->* Je ne vis pas quelqu'un qui ressemblait à Luc
----> Je ne vis personne qui ressemblât à Luc

Autre exemple (d'après un exemple in Chevalier et alii 1980 §243):

Cet adolescent pouvait vivre d'une idéologie qui ne se transformait pas en action
(= Cet adolescent pouvait vivre d'une certaine idéologie. Cette idéologie ne se transformait pas en action)

----> Cet adolescent ne pouvait vivre d'une idéologie qui ne se transformât pas en action

1.9.9. Cas particulier de constructions relatives indéfinies où la relative est déterminative.

L'article un peut parfois être commuté avec l'article défini générique. Il a alors une valeur de déterminant générique:

Une porte doit être ouverte ou fermée
= Les portes doivent être ouvertes ou fermées

Un chat est un mammifère
= Le chat est un mammifère
= Les chats sont des mammifères

L'article défini d'une construction relative définie produite par Montée peut être remplacé par l'article un lorsqu'il a une valeur générique:

Les hommes qui sont pieux sont charitables
= L'homme qui est pieux est charitable
= Un homme qui est pieux est charitable

C'est le seul cas de constructions relatives indéfinies où la relative peut être dite déterminative. On en rendra compte au moyen de la règle de Montée et d'une règle "LE générique ---> UN générique".

Ainsi, la phrase de Zola:

Un patron est perdu, qui s'oublie à vivre avec ses ouvrières

est dérivable de:

Les patrons qui s'oublient à vivre avec leurs ouvrières sont perdus
=
Le patron qui s'oublie à vivre avec ses ouvrières est perdu

La relative (éloignée, ici, de l'antécédent) est donc déterminative. La source de la construction relative est:

Certains patrons s'oublient à vivre avec leurs ouvrières

2. APPROCHES GENERATIVISTES DE LA RELATIVATION.

2.1. Terminologie.

- Construction relative: ensemble formé par la relative et l'antécédent du pronom relatif.
- Tête de la construction relative: antécédent du pronom relatif.
- Nom-pivot (notion empruntée à Kuroda 1968 et Vergnaud 1982): nom dont les deux occurrences sont l'antécédent et la source du pronom relatif. Si on adopte la théorie des traces, il y a trois occurrences, la troisième étant la trace laissée par le Mouvement de -WH.

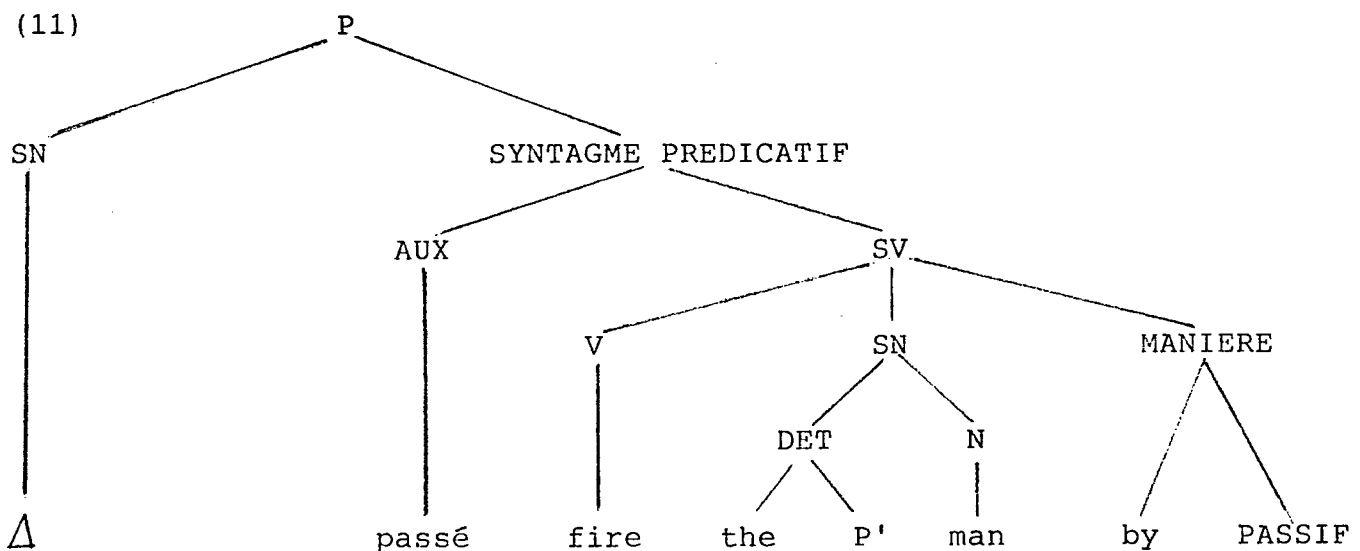
2.2. La relativation selon Chomsky 1965.

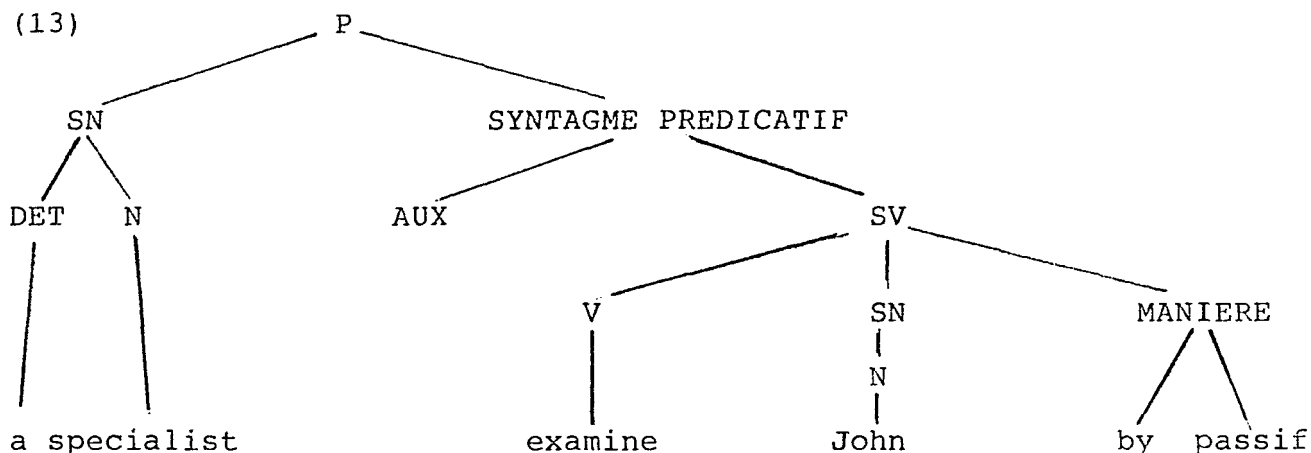
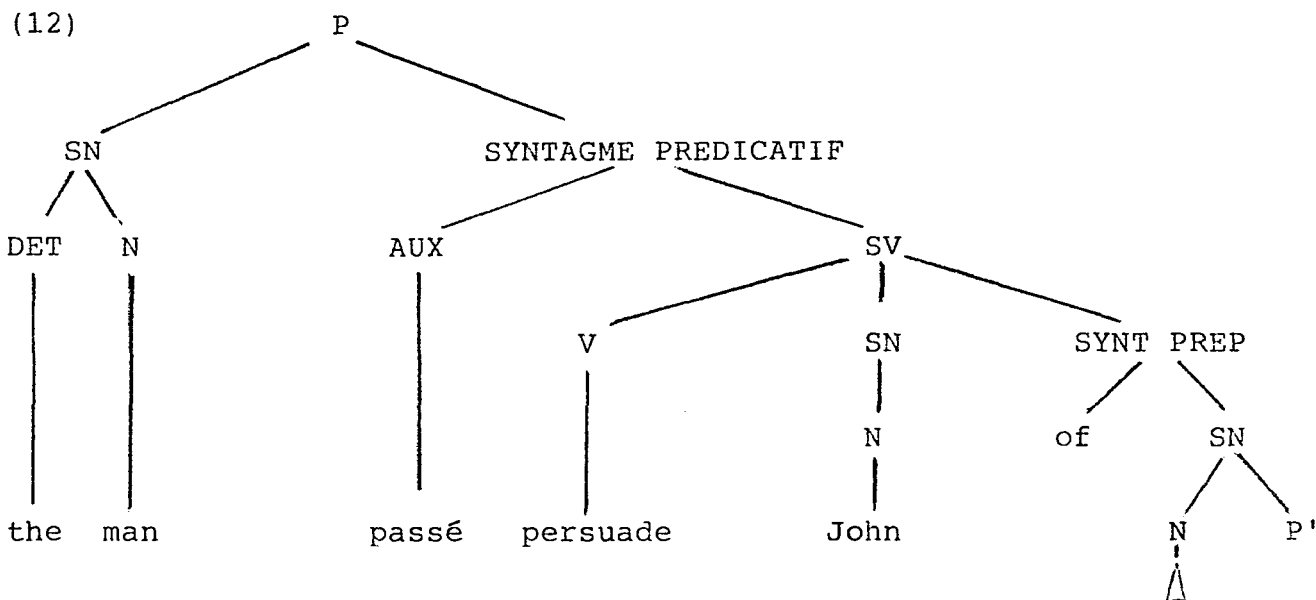
On commentera d'abord les pages 176-179.

Soit l'exemple:

(10) The man who persuaded John to be examined
by a specialist was fired.

On a les trois indicateurs de base suivants:





(13) est enchâssé dans (12) pour donner la phrase constituante:

The man persuaded John to be examined by a specialist

La relativation s'effectue en deux temps:

1° Enchâssement de la phrase constituante dans la phrase matrice (11) à la position P' (élément postiche ou noeud, suivant qu'on retient ou non le modèle de la Transformation Généralisée):

△ passé fire the (the man persuaded John to be examined by a specialist) man by passif

2° Transformation relative TR, qui s'effectue elle-même en deux temps:

a) Permutation de l'énoncé inséré avec le N suivant; d'où:

△ passé fire the man the man persuaded John to
be examined by a specialist by passif

b) Le syntagme répété "the man" est remplacé par "who".

Suivent Transformation Passive et Effacement de l'agent.

2.2.1. Résumé de la position de Chomsky 1965.

La relativation consiste en l'enchâssement d'une phrase constituante sous un symbole P de la phrase matrice, suivi de l'effacement du syntagme répété et de son remplacement par wh-.

Suivant cette présentation, et conformément à un principe constant dans la Théorie Standard, les insertions lexicales précèdent les transformations. Par conséquent l'article the de (11), l'article the de (12) et l'article a de (13) ont été insérés dans le composant de base.

Ainsi donc, la forme définie ou indéfinie du déterminant du Nom-pivot est indépendante de la relativation elle-même.

2.2.2 Le problème des effacements et, corrélativement, celui de la forme des déterminants du nom-pivot.

On vient de voir que la Transformation Relative consiste schématiquement à effacer le syntagme nominal répété et à le remplacer par wh-:

△ fired the man (the man persuaded John to be
examined by a specialist) by passif

Or il existe des conditions générales sur les effacements: il doivent être récupérables; autrement dit les deux occurrences du nom-pivot doivent être identiques.

Ainsi avec

Δ fired the man (the boy ...)

la transformation est bloquée.

Cela amène Chomsky à postuler, p.197, l'existence d'une transformation d'effacement (erasure). Soit par exemple l'analyse propre de la phrase:

1 2 3
the man (wh- the man has been fired) returned to work

Le premier terme X est substitué au troisième Y, lequel est effacé. Autrement dit X est employé pour effacer Y, pourvu que X et Y soient identiques.

Mais que signifie "identique"? On lit la réponse p.240:

Deux éléments lexicaux sont identiques si leur composition en traits est identique.

Soit l'indicateur généralisé de

I saw the (the boys were clever) boy

Il n'est sous-jacent à aucune phrase parce que l'élément boys, qui comporte le trait (+ pluriel) n'est pas identique à l'élément boy, qui comporte le trait (- pluriel). La relativation est alors bloquée.

Dès lors se pose le problème de l'effacement dans la transformation relative lorsque les deux occurrences du nom-pivot ne comportent pas le même déterminant. Exemple, p.246: la phrase "I have a friend from England" a pour forme sous-jacente:

I have a (the friend is from England) friend

L'analyse en termes de traits syntaxiques suppose Art (+ défini) ou Art (- défini).

L'effacement de "the friend" semble devoir être impossible, puisque ce terme n'est pas identique à "a friend". En effet, l'un comporte le trait (+ défini),

l'autre le trait (- défini). Voici la solution apportée par Chomsky à ce problème:

Dans "the friend is from England", l'article défini est obligatoire en vertu d'une règle de Redondance. En effet c'est le contexte de sujet dans un syntagme attributif qui impose "the". Dès lors, le trait (+ défini) n'a pas à être spécifié dans la structure sous-jacente: c'est un trait "non-inhérent" (p.247).

Donc, dans l'indicateur sous-jacent, l'article de la deuxième occurrence du nom-pivot est laissé sans spécification. Ainsi, entre les deux occurrences du nom-pivot, il n'y a certes pas identité stricte, mais tout au moins "non-distinction", et Chomsky postule que la non-distinction est une condition suffisante pour l'effacement. L'effacement de l'article est permis parce que dans sa forme sous-jacente il est non distinct de l'article du syntagme nominal dans la phrase matrice (note 38 in chapitre 4, p.246). L'effacement de the friend est récupérable "en ce sens que le contexte qui (l') a déterminé est toujours présent dans la séquence après l'effacement de l'élément en question" (p.248).

Mais est-il possible d'étendre cette argumentation de Chomsky à tous les cas de non-identité des articles du nom-pivot?

Reprenons l'exemple:

(10) The man who persuaded John to be examined
by a specialist was fired

On a vu que le substrat de cette phrase est la suite des trois indicateurs de base dont les analyses propres sont:

(11) \triangle passé fire the man by pass
1 2 3 4 5

(12) the man passé persuade John of SN
1 2

(13) a specialist examine John by pass
1 2

L'effaçabilité de the man dans (12) ne fait pas difficulté puisque ce segment est en tout point identique à the man de (11).

Mais supposons que dans (12) nous ayons "a man" au lieu de "the man". Aucun déterminisme ne pesant sur l'article du sujet de la phrase (12), la forme (- défini) ne saurait relever d'une règle de redondance.

La même difficulté se produit si on introduit "a man" dans (11) et si on conserve "the man" dans (12).

Retenons l'idée que l'un des déterminants puisse être laissé sans spécification par rapport au trait (+ ou - défini): ce trait serait "non-inhérent", c'est à dire qu'il serait introduit par transformation. La question se pose alors de savoir quelle est la transformation qui détermine la spécification. La spécification intervient-elle avant la transformation de relativation? N'intervient-elle pas au cours même de la relativation?

Le problème des effacements est d'autant plus crucial qu'il existe de bonnes raisons pour penser que, dans le cas des relatives non appositives, les déterminants des deux occurrences du nom-pivot sont nécessairement opposés quant au trait (+ ou - défini). En effet, comme l'observe Kuroda 1968 pp.85 et sqq., la phrase

That which lay on the table was the tissue

a la forme de base

THAT PRO (WH- SOME PRO lay on the table) was the tissue

avec comme paraphrase:

Something lay on the table. It was the tissue.

D'une manière analogue, on peut admettre que la phrase de Chomsky (exemple (10)) a la forme sous-jacente:

THE man (WH- SOME man persuaded John to be examined by a specialist) was fired

avec comme paraphrase:

Some man persuaded John to be examined by a specialist.
This man was fired.

Inversement, Kuroda considère que la phrase:

Something which surprised Mary pleased John

a la forme de base:

SOME PRO (WH- THAT PRO surprised Mary) pleased John

avec comme paraphrase:

Something surprised Mary. It pleased John.

D'une manière analogue, il est vraisemblable de supposer que la phrase:

Some man who persuaded John to be examined by a specialist was fired

a la forme sous-jacente:

SOME man (WH- THE man persuaded John to be examined by a specialist) was fired

avec comme paraphrase:

Some man was fired.
This man persuaded John to be examined by a specialist.

L'examen des exemples de Kuroda conduit à poser deux questions:

1° Comment rendre compte dans tous les cas de l'effacement de la deuxième occurrence du nom-pivot?

Autre manière, plus concrète, de poser le problème: Comment l'existence de déterminants distincts quant au

trait (+ ou - défini) est-elle conciliable avec la condition sur l'identité des deux occurrences du nom-pivot?

2° Etant donné qu'il existe une difficulté concernant la forme du déterminant des deux occurrences du nom-pivot, comment le problème de la forme du déterminant doit-il être formulé par rapport à celui de la relativation?

Trois réponses à cette dernière question sont envisageables:

Si, comme il est naturel de le concevoir dans le cadre de la Théorie Standard, l'insertion lexicale du déterminant s'effectue avant la relativation, on a les deux possibilités suivantes:

- Ou bien il existe une condition sur les déterminants, suivant laquelle les deux occurrences du nom-pivot doivent avoir le même déterminant pour que la relativation puisse s'effectuer.

Cette condition a l'avantage d'être conforme à la condition générale sur l'identité, mais elle est parfois en contradiction avec les faits, comme le montrent les exemples de Kuroda.

- Ou bien il n'existe pas de condition sur les déterminants: les deux occurrences du nom-pivot peuvent avoir des déterminants différents. Cette hypothèse a le mérite de permettre une analyse satisfaisante des relatives non appositives, mais elle est en contradiction avec la condition sur l'identité des deux occurrences du nom-pivot.

Reste une troisième possibilité théorique: que les déterminants, ou du moins l'un d'eux, soient, suivant la suggestion de Chomsky, mais dans des conditions plus générales qu'il ne le suppose, non spécifiés dans la base, et que la spécification intervienne au cours de la transformation de relativation, autrement dit que la relativation ait un effet sur la forme définie ou indéfinie des déterminants, ou du moins de l'un d'eux. Mais à quelle étape de la relativation la spécification intervient-elle?

2.2.3. Conclusion.

La relativation consiste, suivant Chomsky 1965,

- a) à enchâsser une phrase constituante dans une phrase matrice,
- b) à opérer transformation relative, soit, schématiquement, effacer la deuxième occurrence du nom-pivot et la remplacer par wh-.

Condition: Les deux occurrences du nom-pivot doivent être identiques, ou du moins non-distinctes.

Les déterminants du nom-pivot sont en principe insérés avant la relativation. Cependant certains traits syntaxiques des déterminants peuvent être non spécifiés dans la base. La condition sur la non-distinction des occurrences du nom-pivot implique trois distributions possibles des déterminants dans le composant de base :

- (+ défini) vs (+ défini)
- (- défini) vs (- défini)
- (± défini) vs (non-spécifié)

Un examen sommaire de Kuroda 1968 montre qu'en ce qui concerne les relatives non appositives c'est le troisième type de distribution qui doit être retenu. Mais la question se pose alors de savoir quelle est la transformation qui produit la spécification du déterminant.

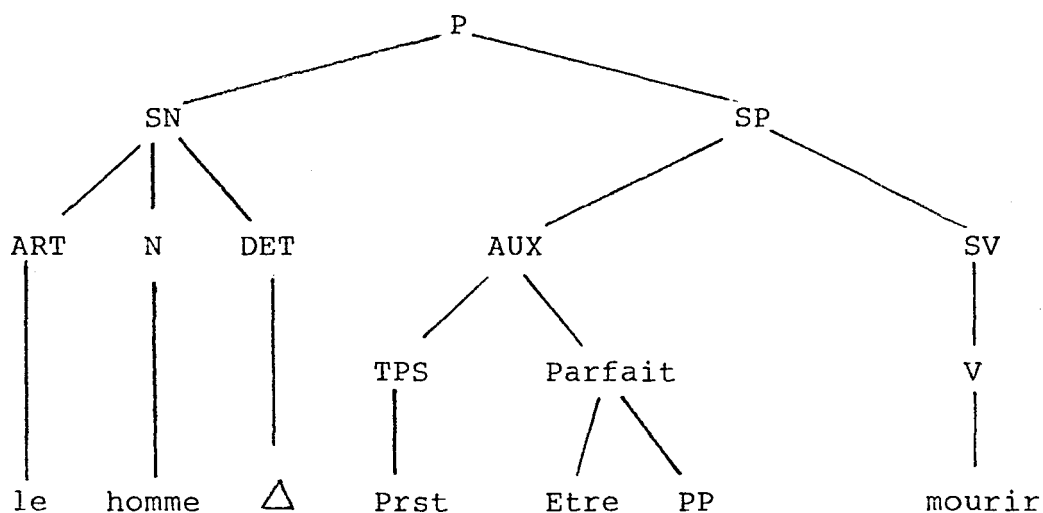
2.3. La relativation selon Ruwet 1967.

Les effacements soulevant les difficultés que l'on sait, lorsque la deuxième occurrence du nom-pivot ne comporte pas le même déterminant que la première, une solution serait de renoncer à l'effacement, et de dissocier le déterminant du nom dans la présentation de la transformation. C'est l'option de Ruwet 1967 (voir notamment p.274).

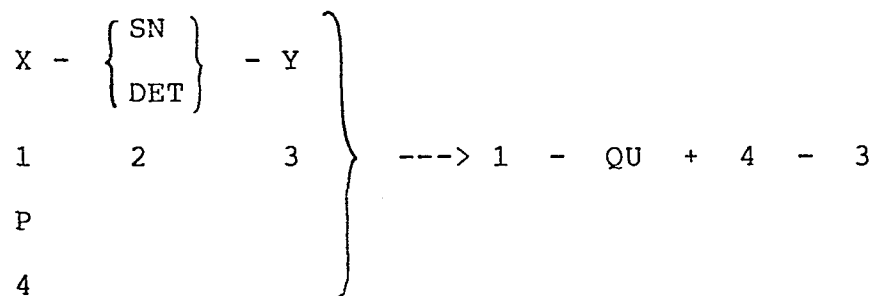
La relativation, suivant le modèle des transformations généralisées, s'effectue en trois temps:

- Premier temps. Enchâssement, suivant en gros la procédure de Chomsky 1965. La différence est que la phrase constituante prend la place d'un élément postiche qui n'est dominé ni par Article, ni par Syntagme Nominal, mais par Déterminant" (en d'autres termes, Modifieur):

Phrase Matrice:



T QU:



(Condition: 2 domine un élément terminal "postiche")

- Deuxième temps. Rattachement à QU, formulé comme suit:

X - Art - N - QU - Y - SN - Z - W
1 2 3 4 5 6 7 8

1 - 2 - 3 - 4 + 6 - 5 - 7 - 8
(où 2 - 7 est dominé par SN, 5+6+7 = P et 6 = Art + 3)

Exemple:

l'homme QU Pierre a rencontré un homme est mort
l'homme QU un homme Pierre a rencontré est mort

- Troisième temps: Une règle ultérieure morphophonologique convertit QU + SN en "qui" ou "que" (suivant que SN est sujet ou objet dans la phrase constituante), et cela quelle que soit la forme de l'article.

Il n'y a pas d'effacement: QU (qui n'est pas le pronom relatif, mais est un marqueur d'enchâssement) ne remplace pas un SN effacé.

Au lieu d'un effacement, on a Mouvement du SN dans la phrase constituante.

Dans la formulation de la transformation, l'article et le nom du SN antécédent sont dissociés, contrairement à ce qui se passe pour le SN déplacé, et la condition d'identité des deux occurrences du nom-pivot est notée: 6=Art+3. Cela est destiné à éluder la difficulté que présente l'éventualité que les deux occurrences du nom-pivot aient des articles distincts:

"Dans "l'homme qui est arrivé hier est mort", les phrases sous-jacentes semblent plutôt être "l'homme est mort" et "un homme est arrivé hier": la formulation permet à la transformation de s'appliquer même si les articles sont différents; seuls les noms (...) doivent être identiques" (p.274).

L'analyse de Ruwet a le mérite d'éluder le problème des effacements, grâce notamment à la notion abstraite de marqueur de relativation (QU). Mais elle ne rend pas compte de manière satisfaisante de l'article défini dans les relatives déterminatives. Il

est en effet difficile d'admettre que l'article "le", dans "l'homme est mort", phrase matrice de l'exemple ci-dessus, ait été produit dans la base.

2.4. La relativation selon Kuroda 1968.

2.4.1. Présentation d'ensemble.

On vient de voir certaines difficultés que présente le problème de la forme des déterminants du nom-pivot. Les générativistes s'y sont intéressés assez tôt. Ainsi, en 1962, Chomsky déclarait:

"Il est nécessaire d'établir une transformation qui nous dise quand on obtient "a" et quand on obtient "the". Malheureusement cette transformation apparaît compliquée et je ne vois pas comment l'établir exactement" (cité par Grannis 1972 p.165).

Kuroda fournit une solution brillante au problème des déterminants.

Kuroda montre qu'entre la phrase matrice et la phrase constituante quatre combinaisons de déterminants définis et indéfinis peuvent se manifester.

1° Les phrases

- (14) What lay on the table was the tissue
- (15) That which lay on the table was the tissue

ont pour forme de base:

- (16) THAT PRO (WH + SOME PRO lay on the table)
was the tissue

2° La phrase

- (17) Something which surprised Mary pleased John

a pour forme de base:

(18) SOME PRO (WH + THAT PRO surprised Mary)
pleased John

3° La phrase

(19) Anything which surprised Mary pleased John

a pour forme de base:

(20) SOME PRO (WH + SOME PRO surprised Mary)
pleased John

4° La phrase

(21) That, which surprised Mary, pleased John

a pour forme de base:

(22) THAT PRO (WH + THAT PRO surprised Mary)
pleased John

Nous ferons quatre observations:

I. Kuroda ne retient pas la distinction entre relatives restrictives (ou déterminatives) et relatives non restrictives (ou explicatives). Observant, à propos de la phrase (21), que "that, which" ne peut pas être remplacé par "what", Kuroda écrit p.87: "On peut rendre compte de ce fait de manière automatique sans se référer à un marqueur de relativation non restrictive, dont on pourrait supposer la présence dans la forme de base de (32)".

II. Il existe non pas deux, mais quatre types de relatives. Parallèlement, il existe quatre types de relativation.

III. Chaque type de relativation se décompose en deux étapes principales:

a) Enchâssement d'une phrase constituante, précédée

du marqueur WH, dans une phrase matrice

b) Transformation relative proprement dite, consistant en diverses opérations morphophonologiques. Exemples:

WH + SOME ----> what
WH + THAT ----> which
PRO ----> E (après what et which)

L'analyse de Kuroda est jusqu'à présent très semblable à celle de Ruwet 1967: on retrouve la notion de marqueur de relativation et des règles de caractère morphophonologique.

IV. Il existe une condition générale sur la relativation: les deux occurrences du nom-pivot doivent être coréférentielles. Cependant les déterminants ne sont pas nécessairement identiques. En effet, écrit Kuroda p.105: "Si une phrase complexe contient deux occurrences coréférentielles d'un nom, l'un dans la principale, l'autre dans la subordonnée, ces deux occurrences comportent un déterminant identique. Mais le nom pivot dans la relativation fait exception à cette affirmation générale".

2.4.2. Le problème de la distribution des déterminants et la règle de définitisation.

Kuroda postule l'existence d'une règle dite de "définitivisation", intervenant au cours de la relativation, entre l'enchâssement et la transformation relative proprement dite. Cette règle est de forme

N1 X Dét N2 ----> N1 X THAT N2
si N1 = N2.

Elle "a pour portée essentielle de remplacer le déterminant indéfini SOME par le défini THAT, si le nom qu'il modifie est précédé d'une autre occurrence du même nom" (p.95).

Kuroda poursuit: "L'introduction d'une telle

transformation n'a de sens que si l'on montre que le déterminant indéfini se trouve dans certaines formes de base, mais qu'il apparaît comme déterminant défini en surface".

Par exemple la phrase

Mary saw a salesman smile when he entered the room

a pour forme de base:

Mary saw a salesman smile when a salesman entered the room

Ainsi, la condition sur l'identité des occurrences du nom-pivot est remplie dans la base. Des formes telles que (16) et (18) ont elles-mêmes des formes sous-jacentes telles que les déterminants du nom-pivot y sont identiquement indéfinis. Les formes THAT sont produites par application de la règle de "définitivisation" (nous écrirons dorénavant "définitisation").

Cette solution transformationnelle au problème de certaines distributions des déterminants permet de conserver telle quelle la condition d'identité des occurrences du nom-pivot dans la base. Il n'est plus besoin de la tempérer, comme le fait Chomsky 1965, en condition de "non-distinction".

Pour deux types de relativation sur les quatre que définit Kuroda, la relativation s'effectue en trois étapes: Enchâssement, définitisation, transformation relative proprement dite. Les deux autres types de relativation font l'économie de la seconde étape.

On constate d'autre part que certaines relativations impliquent une opération transformationnelle, la définitisation, qui est très proche de la pronominalisation (cf. Kuroda 1968 p.99).

Enfin, la distribution des déterminants du nom-pivot conditionne l'interprétation sémantique du lien existant entre la principale et la relative. En effet, écrit Kuroda p.106, "le nom pivot dans la

relativation joue en un sens le rôle d'une conjonction, en plus de sa fonction habituelle. Les occurrences coréférentielles du nom pivot comportent des déterminants différents, comme pour exprimer ce rôle de conjonction du nom pivot. En effet la façon dont des déterminants différents sont attribués aux occurrences des noms pivots dans les phrases matrice et constituante (...) reflète la façon dont les phrases composantes doivent être ordonnées dans la paraphrase de discours (...), et par conséquent la façon dont la conjonction des propositions composantes doit être comprise dans la phrase complexe (...)"

Ainsi, "la distribution des déterminants dans les phrases matrice et constituante reflète la nature sémantique de la conjonction de deux propositions composantes, réalisée syntaxiquement par la transformation de relativation" (pp.111 et 112).

2.5. Chomsky 1977: "Questions de forme et d'interprétation".

Dans le passage commenté ici (pp.61-68), Chomsky utilise la relativation comme illustration des thèses qu'il défend dans son article: la syntaxe n'est pas le reflet de la structure sémantique; les règles sémantiques et syntaxiques ne se correspondent pas terme à terme; le composant syntaxique est autonome; enfin, la structure de surface contribue directement à l'interprétation sémantique. D'autre part le modèle des transformations généralisées est abandonné.

Comment le problème des déterminants du nom-pivot est-il traité par Chomsky 1977?

Le point de départ de la réflexion de Chomsky, dans ce passage, est un article de Barbara Partee (1975 et 1972). Soit la phrase

The book we ordered arrived

Elle comporte un syntagme nominal et un verbe. Il y a une rupture de constituant entre "the" et "book we ordered". Cette analyse "peut fournir une base directe

pour l'interprétation sémantique ..." (Partee, citée par Chomsky).

- "Book" désigne la classe des livres
- "we ordered x" désigne la classe des choses commandées
- "book we ordered" désigne l'intersection des deux classes

"Combiner 'the' au résultat conduit à l'assertion suivant laquelle c'est cette classe qui a un et un seul membre" (Partee).

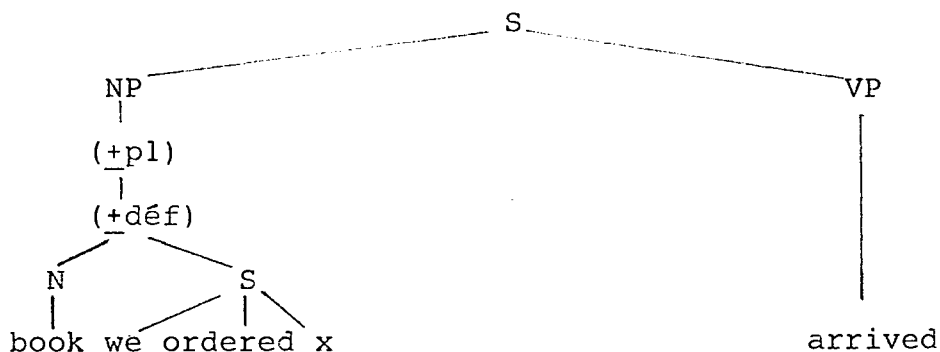
Partee ne s'étant intéressée qu'aux descriptions définies au singulier, Chomsky généralise:

"Si on considère que B, O, A sont respectivement la classe des livres, les choses que nous avons commandées et les choses qui sont arrivées, et que $c(X)$ est le nombre cardinal de X, on peut représenter les significations des phrases (pour nos besoins actuels) comme suit:

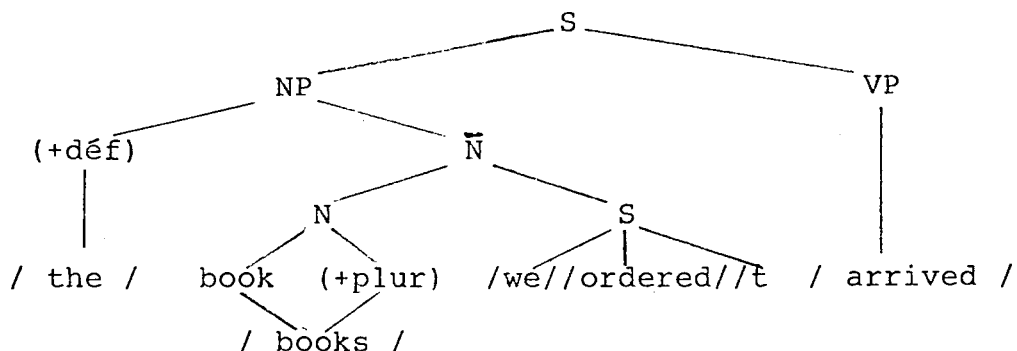
- (1) the books arrived : $B \cap O \subset A$; $c(B \cap O) \geq 2$
- (2) the book arrived : $B \cap O \subset A$; $c(B \cap O) = 1$
- (3) some books arrived: $\exists K \subset B \cap O, K \subset A$; $c(K) \geq 2$
- (4) a book arrived : $\exists K \subset B \cap O, K \subset A$; $c(K) = 1$

"On a maintenant les notions suivantes: la construction relative, qui correspond à une intersection d'ensembles comme le suggère Partee; la prédication, qui correspond à une inclusion d'ensembles; (+ ou - plur), qui détermine le nombre cardinal; (+ ou - déf), qui détermine l'ensemble qui est le sujet de la prédication, c'est à dire l'ensemble dénoté en entier, ou un sous-ensemble de celui-ci."

La structure sémantique décrite ci-dessus peut selon Chomsky être représentée comme suit:



Quant à la structure de surface de "the books we ordered arrived", elle sera:



Dans les deux arbres, l'élément (+ plur) n'est pas à la même position. D'où: "Il n'y a pas de rapport terme à terme entre la syntaxe de surface et les structures sémantiques."

C'était cela même qu'il fallait démontrer. Mais Chomsky approfondit l'analyse, notamment en ce qui concerne le problème qui nous intéresse: celui de la forme du déterminant:

"(+ ou - déf) correspond à la distinction entre quantification universelle et quantification existentielle. (...).

Un contexte qui exige de façon évidente une interprétation existentielle est le contexte "there is / there are". (...) La contrainte sur la règle d'insertion de "there" est que la structure qui en résulte ne tolère pas de syntagmes universellement quantifiés, c'est à dire les syntagmes nominaux définis ou les syntagmes nominaux indéfinis ayant une interprétation universelle. (...) Si cet argument est

correct, il s'ensuit que la règle syntaxique d'insertion de "there" ne se préoccupe pas de savoir si le syntagme nominal sujet est défini ou indéfini dans la structure où elle s'applique. Cette règle forme des structures telles que "there are beavers in the pond", et "there was the man hurt in the accident". La déviance grammaticale de cette deuxième phrase est une conséquence de la même règle d'interprétation sémantique qui exige que la première phrase ait une lecture existentielle. (...) Les phrases de la forme "there is definite NP" violent semble-t-il les règles d'interprétation sémantique de surface, et non des règles syntaxiques."

En conclusion, "cet exemple montre que des règles bien motivées de la grammaire formelle peuvent opérer tout à fait librement une fois qu'elles sont englobées dans une théorie raisonnable de l'interprétation sémantique."

Ainsi, pour Chomsky, étant donné qu'il n'existe pas de correspondance terme à terme entre les règles syntaxiques et les règles sémantiques, il n'y a pas de raison décisive pour imposer, au niveau du composant syntaxique, des contraintes sur la forme des déterminants des constructions relatives. Le composant syntaxique engendre librement des constructions relatives soit définies, soient indéfinies. Des règles d'interprétation de surface filtrent les structures obtenues et éliminent certaines d'entre elles.

L'abandon du modèle des transformations généralisées entraîne la suppression de l'étape de l'enchâssement dans la relativation: la relative, ou plus exactement la source de la relative, dominée par N, est produite par une règle de réécriture.

L'exemple choisi est une construction relative définie; la relative est déterminative. L'analyse de Chomsky présente l'intérêt de montrer que dans ce type de constructions relatives l'article défini ne détermine pas le nom-pivot, mais la construction relative dans son ensemble. Cependant Chomsky, sans doute par souci de simplification dans un article dont l'objet propre n'est pas la relativation, laisse ouverte la question du déterminant dans la relative. Il n'est en effet pas vraisemblable que le composant syntagmatique produise le N et le S dominés par N sans

les déterminants. En fait la dérivation doit permettre d'obtenir:

((the) ((some books) (COMP we ordered some books))) arrived

Si les choses se passent bien ainsi, il doit y avoir, après que la relativation a été effectuée, application d'une règle morphosyntaxique de type:

the some ---> the

Cependant une telle analyse s'applique difficilement au cas où la construction relative est indéfinie. En effet, si on suit Kuroda, la phrase "Some books we ordered arrived" a pour source:

Some books (WH we ordered those books) arrived

"Those books" ne peut pas être produit par la base. Le modèle de Kuroda est plus satisfaisant, qui postule l'existence d'une règle de définitisation s'appliquant à la deuxième occurrence du nom-pivot dans:

Some books (WH we ordered some books) arrived

Si on accepte cette présentation pour analyser les constructions relatives indéfinies, il est consistant de l'appliquer aux constructions relatives définies. On a alors approximativement la dérivation transformationnelle suivante:

- Some books (WH we ordered some books) arrived

- définitisation:

Those books (WH we ordered some books) arrived

L'inconvénient de cette présentation est qu'elle ne permet pas d'analyser le déterminant défini comme s'appliquant à la construction relative tout entière.

2.6. Le modèle Bresnan-Chomsky.

On commentera Chomsky 1977: "Conditions sur les transformations" pp.109 et sqq et passim.

La source de la proposition relative est produite dans la base. S est dominée par NP. L'abandon de la notion de transformation généralisée entraîne celui de la notion de marqueur d'enchâssement WH.

Il existe un élément universel COMP (= complementizer, complémentateur), et le système de base de l'anglais comprend les règles:

a) S ---> COMP NP $\left| \begin{array}{l} T (M) \\ (for) -to \\ 's -ing \end{array} \right|$ VP

b) COMP ---> P NP +ou- WH

Conventionnellement, on pose que +WH est sous-jacent aux questions directes et indirectes, et que -WH est sous-jacent aux relatives.

Aucun item lexical ne sera inséré dans COMP par les règles de base.

NP ou P NP de COMP peuvent être remplacés par le syntagme -wh des questions et des relatives.

Si un COMP -WH n'est pas remplacé par le syntagme -wh, il sera réalisé facultativement par that.

Exemple: What did you tell me that Bill saw (p.122)

- Cette phrase dérive de:

COMP you told me (S COMP Bill saw something)

- On opère d'abord Placement de -wh sur something.

- Vient ensuite Déplacement de -wh au cycle interne:

COMP you told me (S (COMP what) Bill saw)

- Enfin, on a Déplacement de "what" dans la position COMP de la phrase matrice.

Théorie des traces: Tout élément déplacé laisse une trace.

On aura par exemple la représentation:

what dit you tell ma that Bill saw (t)
où t = Trace

Examinons un exemple de construction relative (d'après Vergnaud 1982 p.5.1. et Chomsky 1977 p.184):

A woman who had talked to (t)

- La structure initiale est une phrase dominée par un syntagme nominal:

((a woman) (COMP (you AUX talk to (a woman)))
SN SN P P SN

- Placement de -wh:

((a woman) (COMP (you AUX talk to wh, a woman)))
SN SN P P

- Déplacement (ou Mouvement) de -wh:

((a woman) (COMP wh,a woman) (you AUX talk to(e)))
SN SN P i P SNi

(e) désigne la trace (élément vide) de l'élément déplacé.
SN

i est l'index de la coréférence de l'élément déplacé par rapport à la trace.

- Enfin, le syntagme "wh,a woman" est remplacé par "who".

Etant donné que, pour que la relativation ait lieu et que la phrase soit interprétable, il est nécessaire qu'il y ait un lien anaphorique entre "woman" et "who", une règle COINDICER assignera les indices de coréférentialité.

- Règle COINDICER:

((a woman) ((COMP who) (you AUX talk to (e)))
 SN SNi P i P SNi

Cette présentation a l'inconvénient de négliger la question des déterminants du nom-pivot. En effet, la phrase ci-dessus devrait être dérivée de:

a woman (COMP (you had talked to this woman))

De même Chomsky 1977, p.84, dérive la construction relative "the person whom Bill saw" de (the person (Bill saw the person)). En réalité il semble qu'il faille la dériver de:

(the person (Bill saw a person))

Paraphrase: Bill saw a person. This person ...

Encore une fois, la proposition de Kuroda d'introduire une règle de définitisation dans le processus de relativation semble judicieuse. Cette règle pourrait, dans le cadre du modèle Bresnan-Chomsky, être introduite avant Placement de -wh. Elle permettrait de rendre compte de la distribution des déterminants du nom-pivot. D'autre part, il nous semble qu'elle pourrait remplacer COINDICER.

2.7. Les conditions de coréférentialité et d'identité lexicale des deux occurrences du nom-pivot.

Pour Chomsky 1965, les deux occurrences du nom-pivot doivent être sinon identiques, du moins

"non distinctes". Cela veut dire, on l'a vu, que ce principe d'identité ne concerne pas la forme du déterminant; comme l'écrit Ruwet 1967, "seuls les noms doivent être identiques".

Pour Kuroda 1968, les occurrences du nom-pivot doivent être coréférentielles pour que Définitisation puisse s'appliquer (cf.p.99). On pourrait dire aussi qu'elles doivent être anaphoriques.

Pour Vergnaud 1982 p.5.1., le lien anaphorique étant obligatoire, "ce lien doit être indiqué explicitement dans la description structurale de la construction. Une grammaire adéquate doit donc assigner à

a woman who you had talked to

la forme logique (...):

(Dét woman)-i who-i you had talked to NP-i
(où NP-i est la trace de who-i)".

D'où la question posée par Vergnaud:

"De quelle manière est engendrée la coindexation de la tête et du pronom relatif?"

Réponse: "On distingue dans la Théorie Standard Etendue deux types de coindexation: la coindexation transformationnelle, qui résulte de l'application de Déplacer X, et la coindexation interprétative, qui résulte de l'application de Coindicer."

Donc, une règle interprétative assigne un indice semblable aux deux occurrences du nom-pivot. Cet indice induit une interprétation telle que les deux noms co-indexés sont conçus comme référant à une même substance matérielle ou conceptuelle.

Cela revient à dire que, pour qu'une construction relative soit interprétable, il faut que les deux occurrences du nom-pivot soient co-indexées, c'est à dire qu'il y ait représentation sémantique de leur coréférence.

Pour Kuroda 1968, la co-indexation est appliquée à la structure sous-jacente. Pour Chomsky 1977, elle est

appliquée à la structure de surface.

Mais la règle COINDICER est une règle interprétative qui n'est applicable que si une condition syntaxique réputée évidente est remplie: que les deux occurrences du nom-pivot soient lexicalement identiques. Ainsi, Chomsky 1965 propose l'exemple:

△ fired the man (the boy persuaded John to be examined by a specialist) by pass

La transformation est bloquée parce que la condition d'identité des deux occurrences du nom-pivot n'est pas satisfaite.

Mais, écrit Chomsky (note 13 p.189), "cette condition d'identité n'a jamais à être énoncée dans la grammaire, parce qu'elle est une condition générale sur le fonctionnement des grammaires."

On constate, une fois de plus, que la condition d'identité ne doit être comprise, le plus souvent, qu'en faisant abstraction des déterminants. Cela démontre la nécessité d'apporter une solution transformationnelle au problème de la forme des déterminants. On donnera trois exemples qui montrent qu'une identité au sens large des occurrences du nom-pivot (c'est à dire une identité impliquant aussi le déterminant) bloquerait la règle COINDICER.

- Premier exemple:

Zinoviev est une vipère que le peuple punira

Ce n'est pas une vipère que le peuple est censé devoir punir, mais Zinoviev. Il est donc vraisemblable qu'il existe une structure sous-jacente telle que:

Zinoviev est une vipère (QU le peuple punira cette vipère)
("cette vipère" = "cette vipère qu'est Zinoviev", "cette vipère de Zinoviev")

En réalité il doit exister une transformation, du type de la définitisation de Kuroda 1968, qui institue syntaxiquement la coréférence des deux occurrences du nom-pivot au niveau d'une structure sous-jacente. Le

marqueur de la coréférence n'est pas un index abstrait introduit par une règle interprétative, mais un déterminant défini introduit par une règle transformationnelle. Si cette présentation est cohérente, il n'est pas besoin de poser une condition de coréférentialité préalable à la définitisation, comme le fait Kuroda. Une condition d'identité lexicale des occurrences du nom-pivot suffit. C'est la transformation de définitisation qui engendre en quelque sorte l'interprétation "les deux occurrences du nom-pivot sont coréférentielles".

- Deuxième exemple:

Les juges ont rendu une justice qui est peu orthodoxe.

Etant donné que la phrase "Une justice est peu orthodoxe" est agrammaticale, l'exemple doit dériver approximativement de:

Les juges ont rendu une certaine justice (= une certaine forme de justice).
Cette justice (= cette forme de justice) est peu orthodoxe.

Là aussi, la source du pronom relatif est un groupe nominal défini produit par une règle de définitisation.

- Troisième exemple:

Max aime les femmes qui sont bavardes.

Cette phrase n'est pas dérivée de :

Max aime les femmes (QU les femmes sont bavardes)

En effet, bien que les conditions d'identité et de coréférentialité soient remplies, cette structure n'a pas la même interprétation que l'exemple. Du reste une telle structure est sous-jacente à:

Max aime les femmes, qui sont bavardes
(où la relative est explicative)

Il faut donc supposer, comme le suggère Kuroda, une dérivation telle que:

- Max aime certaines femmes (QU certaines femmes sont bavardes)

- Définitisation: Max aime ces femmes (QU certaines femmes sont bavardes)

(Paraphrase: "Certaines femmes sont bavardes. Max aime ces femmes-là.")

Cette analyse présente cependant deux difficultés:

1° Comment rendre compte de la substitution ces ---> les ?

2° Comment rendre compte du fait que l'article des constructions relatives définies (= comportant une relative déterminative) semble, du moins en surface, déterminer non pas le seul nom-pivot, mais la construction relative dans son ensemble?

L'analyse par Montée qui va être proposée prétend apporter une solution à ces difficultés.

Beaucoup d'auteurs négligent, dans leurs analyses de la relativation, le problème de la distribution des déterminants du nom-pivot et proposent des structures sous-jacentes où les déterminants sont, parfois contre toute vraisemblance, identiques. Nous en avons déjà donné deux témoignages. En voici deux autres:

Moreau 1971, p.81, propose l'exemple:

Les gens qu'ils invitent sont assommants

La source de cette phrase serait, selon Moreau:

Les gens (que (ils invitent ces gens)) sont assommants

Cette analyse est peu satisfaisante, car dans la source supposée on voit mal quelle est la valeur de l'article défini. Un source satisfaisante serait celle qu'on pourrait paraphraser en: "Ils invitent des gens; ces gens sont assommants".

On retrouve, dans une perspective non générativiste, la même mise entre parenthèses du problème des déterminants de la construction relative définie chez Harris 1975:

" 'The man whom I saw left' serait une variante de: 'The man left' contient un argument 1 identique à l'argument 2 de 'I saw the man'. " (p.89)

Il est explicite ici que l'identité des occurrences du nom-pivot concerne aussi la forme définie du déterminant. Cependant, il est vraisemblable que l'exemple de Harris a une source paraphrasable en: "I saw a man. This man left".

2.8. Relatives restrictives et relatives non restrictives.

La plupart des auteurs générativistes admettent sans discussion la distinction traditionnelle entre relatives restrictives (ou déterminatives) et relatives non restrictives (ou explicatives). Il n'existe cependant, à notre connaissance, que fort peu de tentatives pour donner un fondement syntaxique à cette opposition. Une de ces rares tentatives a été faite par Chomsky 1965 (note 26 du chapitre 2 p.141).

Examinons de nouveau l'indicateur syntagmatique de la phrase (10). On constate que la phrase constituante est dominée par déterminant. Chomsky 1965 donne, p.141, la justification de cette option:

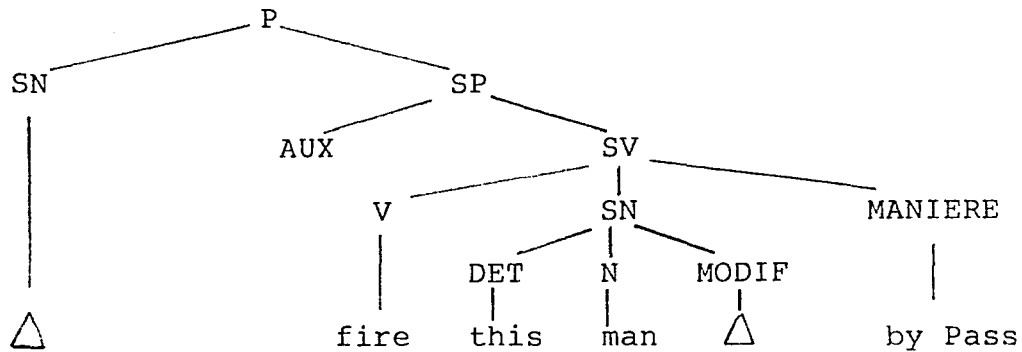
"Les relatives restrictives appartiennent au système du déterminant. Il y a plusieurs raisons de supposer que les relatives non restrictives sont plutôt des compléments du SN tout entier (et dans certains cas d'une phrase entière, par exemple: I found John likable, which surprised me very much)."

Si les choses se passent bien ainsi, on devrait avoir, pour la phrase:

This man, who persuaded John to be examined by a

specialist, was fired

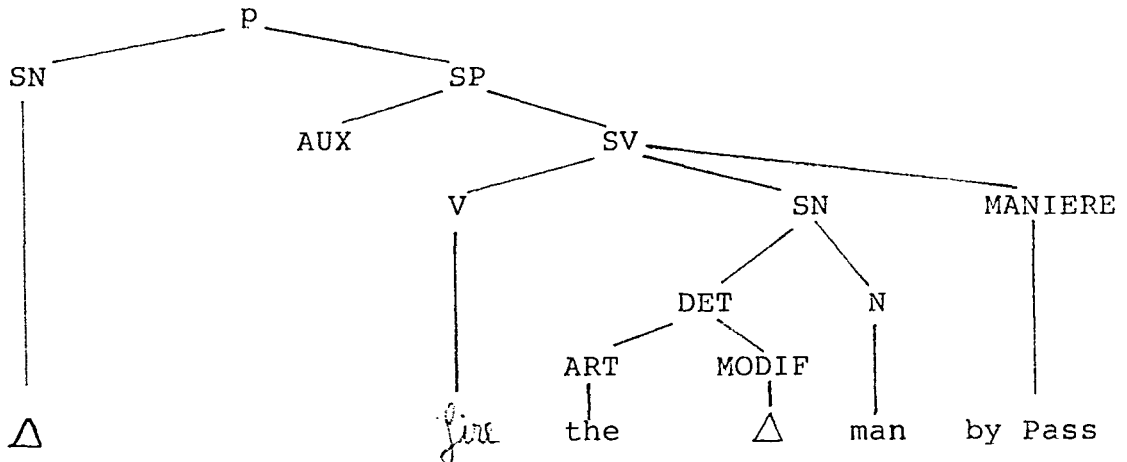
la représentation suivante de la phrase matrice:



En revanche, pour

The man who persuaded John to be examined by a specialist was fired

on aurait:



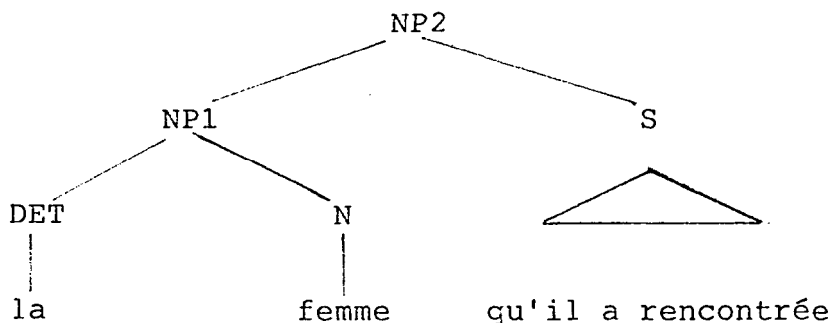
Suivant cette présentation, la distinction entre les relatives restrictives et les relatives non restrictives est fondée syntaxiquement de la façon suivante: les restrictives sont enchâssées sous déterminant, alors que les non restrictives le sont sous syntagme nominal.

Il est peu vraisemblable que le deuxième indicateur

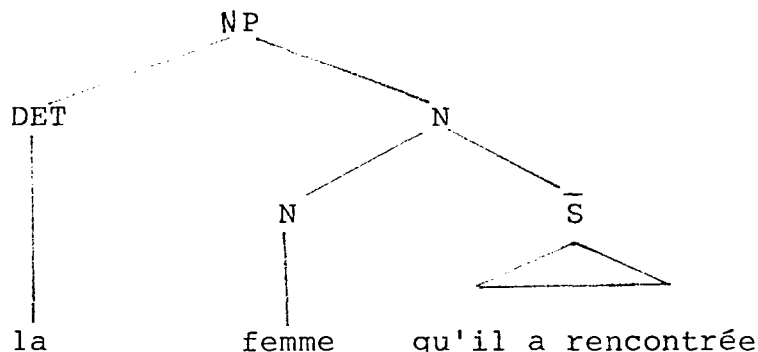
représente une structure produite par la base. Supposons que l'article indéfini ait été produit au cours d'une transformation de définitisation et que cet indicateur soit la représentation d'une structure de surface. Il est intéressant de la comparer avec celles que proposent d'autres auteurs qui ont traité des constructions relatives.

On est principalement en présence de quatre options:

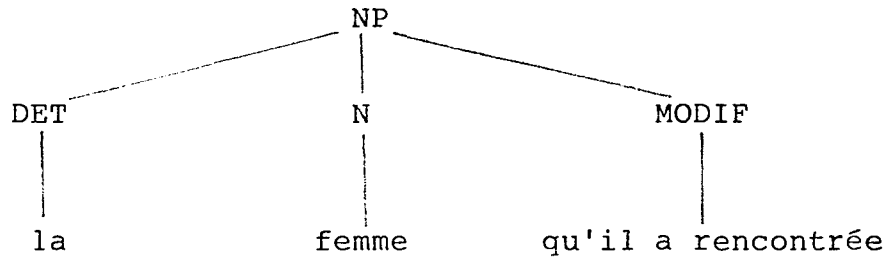
a) La solution la plus généralement retenue (voir notamment Vergnaud 1982 et Moreau 1971 p.81) est:



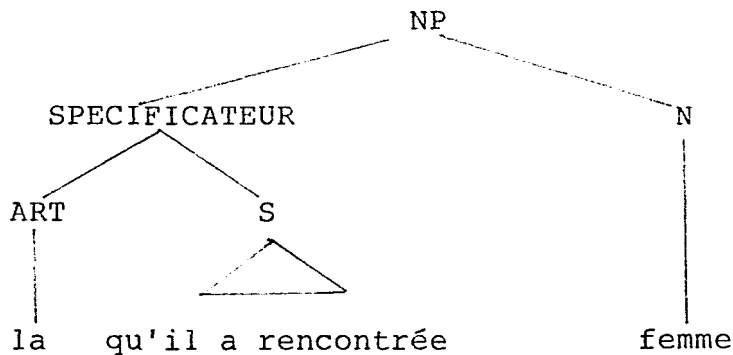
b) Solution de Partee 1972 et Dean 1966 (Determiners and relative Clauses. article non publié. Cité par Vergnaud 1982):



c) Solution de Ruwet 1968 et Chomsky 1965 (pour les relatives non-restrictives):



d) Solution de Milner 1973 et, avec des différences de notation, de Chomsky 1965 pour les relatives restrictives:



Bien que la plupart des auteurs, sauf Chomsky 1965, ne produisent pas de représentations distinctes pour les relatives restrictives et les relatives non restrictives, on peut considérer que les indicateurs a) ou c) pourraient rendre compte des relatives non restrictives, et les indicateurs b) ou d) des relatives restrictives.

La position de Milner 1973 est développée par Milner 1978, qui voit dans "le ... que" un constituant discontinu, une unité corrélatrice rattachable à un seul noeud Spécificateur. Cette description ne peut convenir qu'aux relatives restrictives. Elle se rapproche de l'analyse par Chomsky 1965 des relatives restrictives. Nous choisirons à notre tour de caractériser "le ... que" comme une corrélation.

En résumé, on observe que les générativistes se désintéressent dans l'ensemble du problème de la taxinomie des relatives.

D'une part ils admettent sans discussion la distinction traditionnelle entre relatives déterminatives et explicatives. Or on a vu au chapitre 1 que cette distinction ne concerne pas les constructions relatives indéfinies.

D'autre part la plupart d'entre eux ne cherchent pas à fonder syntaxiquement la distinction entre relatives déterminatives et explicatives. Ils semblent admettre que le composant syntaxique engendre librement, suivant un processus unique, des constructions relatives, lesquelles sont interprétées, au niveau du composant sémantique, soient comme déterminatives, soit comme explicatives.

2.9. Conclusion.

Beaucoup d'auteurs générativistes se désintéressent tout autant du problème de la taxinomie des relatives que de celui de la forme des déterminants du nom-pivot. Cela pourrait passer pour un signe supplémentaire que les deux problèmes sont étroitement liés (cf. notre chapitre 1 et Kuroda 1968).

Le travail de Kuroda 1968 est exemplaire. Il met en évidence qu'il existe quatre distributions possibles des déterminants du nom-pivot. Cela entraîne qu'il existe non pas deux types de relatives, mais quatre, non pas un seul type de relativation, mais quatre. D'autre part il fournit une solution transformationnelle au problème que posent les deux types de constructions relatives où les déterminants sont de forme opposée quant au trait "(défini ou indéfini)".

Le modèle Bresnan-Chomsky souffre de négliger la question de la forme des déterminants. On pourrait dans ces conditions, pour les constructions relatives définies et indéfinies, envisager une synthèse du modèle Bresnan-Chomsky et de celui de Kuroda 1968:

- Dans la structure initiale les occurrences du nom-pivot sont affectées d'un déterminant indéfini:

(SN (SN a woman) (P COMP (P you talk to (SN a woman))))

- Définitisation s'applique soit à la première, soit

à la seconde occurrence du nom-pivot (condition: les deux occurrences sont lexicalement identiques):

a) L'application de définitisation à la première occurrence produit la structure sous-jacente à une construction relative définie (déterminative):

```
(SN (SN the woman) (P COMP (P you talk to (SN a woman))))
```

b) L'application de définitisation à la deuxième occurrence produit la structure sous-jacente à une construction relative indéfinie:

```
(SN (SN a woman) (P COMP (P you talk to (SN the woman))))
```

- Suivent les opérations prescrites par le modèle Bresnan-Chomsky: Placement de wh, Mouvement de wh.

- Il n'est pas besoin d'une règle interprétative COINDICER. On peut considérer que définitisation est une règle de co-indexation.

Pour les constructions relatives explicatives, un déterminant défini est placé sur les deux occurrences dans la structure initiale (à moins que le nom-pivot ne soit un nom propre, auquel cas le problème du déterminant ne se pose pas):

```
(SN (SN this woman) (P COMP (P you talk to (SN this woman)))  
(SN (SN Mary) (P COMP (P you talk to (SN Mary))))
```

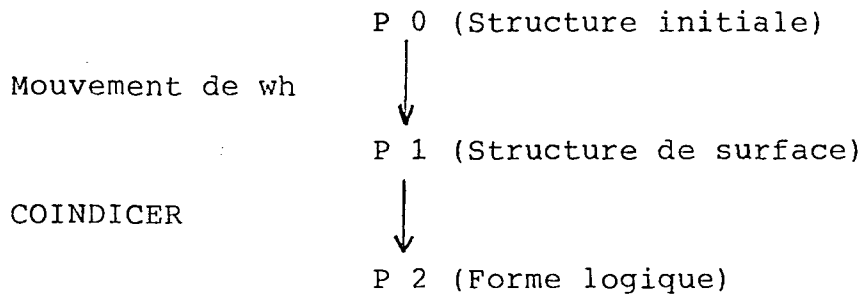
3. L'ANALYSE PAR MONTEE DE VERGNAUD 1982

3.1. Présentation de l'analyse par Montée (chapitres 4 et 5 de Vergnaud 1982).

Suivant le modèle Bresnan-Chomsky, la structure de surface est produite par la règle Mouvement de wh. A cette structure de surface s'applique la règle interprétative COINDICER, qui institue la coréférence des deux occurrences du nom-pivot. C'est cette analyse que Vergnaud appelle "Analyse interprétative" (p.5.2).
Exemple:

a woman who you had talked to

- Analyse interprétative:



P0 = ((a woman) (_ COMP(you AUX talk to who)))
 NP NP S0 S

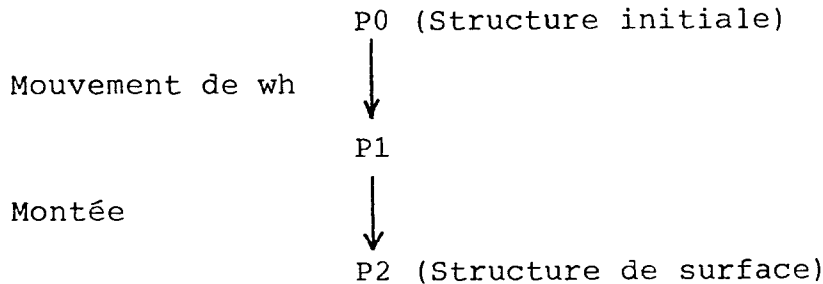
P1 = (a woman) ((who)(you AUX talk to (e)))
 NP S1 COMP i S NPi

P2 = ((a woman) ((who)(you AUX talk to (e)))
 NPi NPi S2 COMP i S NPi

Vergnaud, partant de la constatation que "certaines données (du français et de l'anglais) sont incompatibles avec l'analyse interprétative" (p.5.4), propose une autre analyse, transformationnelle:

l'analyse par Montée.

- Analyse transformationnelle:



P0 = (\bar{S}_0 COMP(you AUX talk to (wh-Det woman)))

S NP

P1 = (\bar{S}_1 (COMP(wh-Det woman)) (you AUX talk to (e)))

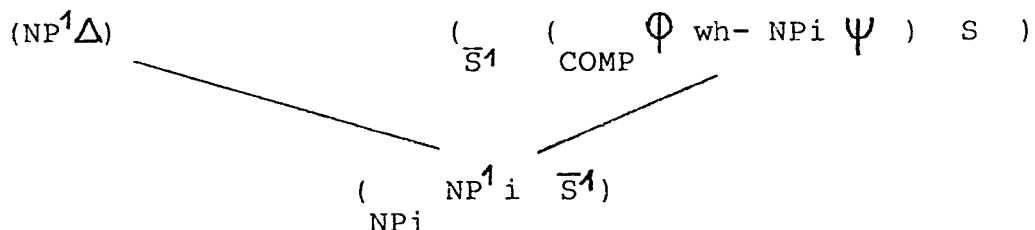
NPi S NPi

P2 = ((a woman) (\bar{S} COMP who) (you AUX talk to (e)))

NPi NPi S i S NPi

Montée est une application particulière de Déplacer X, qui extrait le NP-pivot du COMPLémenteur de la proposition relative pour l'insérer dans la position tête.

"Cette transformation est en fait une Transformation Généralisée et opère selon le schéma ci-dessous":

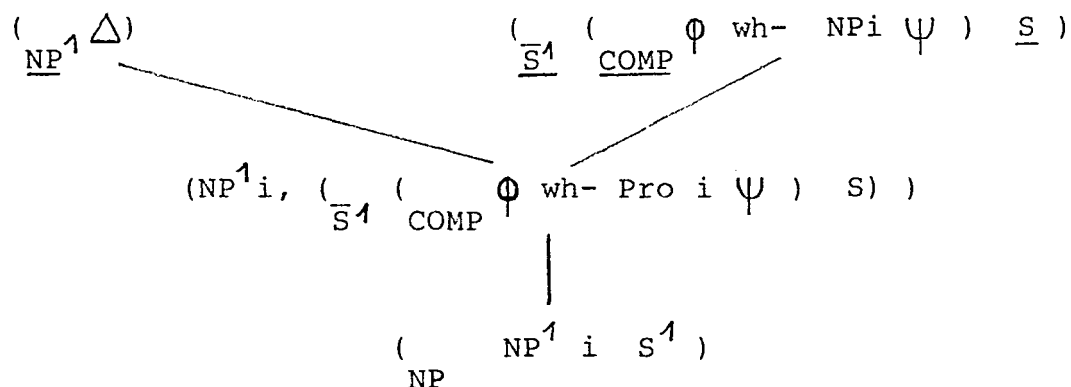


Montée extrait NP de COMP et laisse -wh, qui prend en surface la forme du pronom relatif.

Quant au déterminant de "a woman", il est inséré, par des règles lexicales, au niveau du cycle NP.

La révision proposée par Vergnaud est très importante, notamment sur les quatre points suivants:

- La notion de Transformation Généralisée, abandonnée dans la Théorie Standard Etendue, est réhabilitée. Dans le cas présent, la Transformation Généralisée a l'effet suivant (p.4.8.):



- L'analyse par Montée remet en cause les postulats de la Théorie Standard Etendue sur la position de l'insertion lexicale. L'analyse de Vergnaud suppose que l'insertion lexicale peut suivre certaines applications de Mouvement de X: en effet, Mouvement de -wh précède nécessairement l'insertion lexicale dans les phrases supérieures.

"Par exemple, dans la dérivation de la forme 'something (which t surprised Mary) pleased John', l'insertion du verbe please dans la phrase matrice suit l'application de Montée et de Mouvement de -wh." (p.4.4)

Quant à Montée, cette opération s'identifie à une insertion lexicale dans la phrase matrice, puisqu'elle permet que soit remplie une position lexicalement vide sous NP de la phrase matrice.

- Il s'ensuit que la position de l'enchâssement est différente de celle que postulaient Chomsky 1965 et Ruwet 1967. Il ne s'agit pas d'enchâsser une phrase

constituante en Δ , soit sous déterminant, soit sous Modifieur de SN. Par Montée, et en vertu d'une Transformation Généralisée, s'effectue l'insertion lexicale de SN de la phrase matrice.

- L'analyse par Montée permet de fournir une réponse élégante à la question:

"De quelle manière est engendrée la co-indexation de la tête et du pronom relatif?"

La réponse est: La co-indexation est engendrée par Déplacer X.

Mouvement de -wh engendre dans P1 la co-indexation de "wh Dét woman" déplacé sous COMP et de la trace de ce syntagme déplacé.

Montée engendre la co-indexation de "woman" déplacé à partir de COMP et de "-wh", qui devient en quelque sorte la trace de "woman".

La solution proposée par Vergnaud permet donc de faire l'économie de la règle COINDICER.

Mais quelles sont ces données dont parle Vergnaud, qui sont incompatibles avec l'analyse interprétative et qui justifient l'analyse par Montée?

"Ces données sont celles qui dérivent de la distribution des noms idiomatiques tels que PART dans "prendre part à", PARTI dans "tirer parti de", CAS dans "faire cas de" etc." (p.5.4)

Appelons "contexte canonique de x", où x est un N idiomatique, le contexte d'identification de x, c'est à dire le contexte "prendre....à", dans le cas de PART, "tirer....de" dans le cas de PARTI, etc..

Par définition donc, un N idiomatique peut apparaître dans son contexte canonique.

Des noms idiomatiques tels que "part", "parti", "cas" ont une propriété remarquable: ils peuvent apparaître, en surface, dans d'autres contextes que leur contexte canonique. Mais ces contextes sont dérivés du contexte canonique par application de Déplacer X:

Quelle part a-t-il prise aux débats?

Une part active a été prise aux débats par les délégués.

La part que Jean a prise aux débats nous a surpris.

(Dans le troisième exemple, on a un cas particulier de Déplacer X: Montée).

Il importe de faire la distinction entre les noms idiomatiques mobiles et les noms idiomatiques figés. En effet, certains noms idiomatiques ne sont pas susceptibles d'être déplacés:

- * It is time for the bucket to be kicked
- * La croûte qu'ils ont cassée nous a surpris

Des exemples tels que:

- * Ce qu'ils ont pris aux débats, c'est une part active
- * Cette part, Luc la prendra
- * La part de Louis nous a surpris

conduisent Vergnaud à poser:

- (35) Un nom idiomatique mobile peut être inséré dans son contexte canonique et seulement dans son contexte.

Soient maintenant des exemples tels que:

- (36) Tout le monde est surpris de la PART que Jean a prise aux débats

"Le nom PART apparaît dans la position tête d'une construction relative restrictive. Cette position se trouve elle-même dissociée du contexte canonique "prendre....à", mais lie par contre une trace dans ce contexte." (p.5.12)

D'où quatre hypothèses concurrentes spécifiant (35):

- (A): (35) doit être satisfait pour chaque insertion du nom idiomatique.
- (B): (35) doit être satisfait pour une

insertion au moins, insertion qui n'est pas fixée.

(C): (35) doit être satisfait pour la première insertion du nom idiomatique.

(D): (35) doit être satisfait pour la dernière insertion du nom idiomatique dans une position d'argument.

Remarque sur "première" et "dernière insertion": Rappelons que, suivant l'analyse par Montée, l'insertion est cyclique. Les premières insertions se font pour la phrase enchâssée. Elles précèdent toute insertion dans la phrase matrice.

Des exemples tels que (36) conduisent à rejeter les hypothèses (A) et (D).

Vergnaud cite quelques exemples qui prouvent, selon lui, que c'est l'hypothèse (C) qui est vérifiée. Toutefois, nous ne partageons pas ses jugements d'inacceptabilité, surtout le quatrième.

-(43)

- a) Marie a vanté la PART qu'elle a prise au congrès
- b) * Elle a pris au congrès une PART que Marie a vantée

-(45)

- a) Max a parlé de la PART qu'elle a prise au congrès
- b) * Elle a pris au congrès une PART dont Max a parlé

-(47)

- a) Peu de gens ont parlé du PARTI qu'il a tiré de la situation économique
- b) * Il a tiré des difficultés économiques un PARTI dont peu de gens ont parlé

Vergnaud note d'autre part, p.5.18, que "le comportement d'un nom idiomatique tel que PART s'oppose ici à celui du nom "rôle" dans l'expression "jouer quelque rôle dans", qui est quasiment

synonyme de "prendre part à", ou à celui du nom "manière". Ainsi:

-(50)

a) Elle a joué dans ce congrès un ROLE que Max a admiré (+ vanté + décrit + etc.)

b) Elle a résolu le problème d'une MANIERE que Max a admirée (+ vantée + décrite + etc.)

Ce phénomène s'explique, selon Vergnaud, par le fait que des noms tels que ROLE, MANIERE, ne sont pas des noms idiomatiques.

Mais, écrit Vergnaud p.5.19, "il existe pourtant un autre cas de construction relative à tête idiomatique que nous n'avons pas considéré jusqu'à présent et qui semble remettre en cause la généralisation (C)":

(54) Il a pris à ce congrès une PART
Il a tiré de cette situation un PARTI } qui S
Il a fait de cette situation un CAS }

(S = nous a surpris, a eu des effets inattendus, etc.)

"Dans les phrases (54), le contexte idiomatique n'est satisfait qu'au deuxième cycle. Ces exemples semblent remettre en cause l'analyse par Montée. Si on extrait de la phrase (54) la construction relative 'une PART qui nous a surpris', on ne peut la dériver par Montée de la phrase '*Une PART nous a surpris'."

Pour Vergnaud "il apparaît qu'un nom idiomatique mobile peut être inséré initialement dans un contexte autre que le contexte canonique dans la mesure où l'insertion a lieu en position Sujet" (p.5.20). D'où la modification de (C) proposée:

(35) doit être satisfait pour la première insertion en position Objet.

Dans l'analyse de phrases telles que (54), Vergnaud introduit la notion de transfert de prédication (p.5.21):

"Le prédicat de la proposition relative dans une phrase telle que:

Pierre a tiré de cette situation un PARTI qui nous a surpris

s'applique réellement, non à son sujet syntaxique (qui), mais à l'expression verbale idiomatique "tirer NP de NP", qui contient la proposition relative. En d'autres termes le VP enchâssé (...) s'interprète comme un modifieur adverbial du VP supérieur, de la même façon que le modifieur syntactique de "manière" dans une phrase telle que (61) ci-dessous est interprété comme un modifieur du VP contenant "manière":

(61) Pierre a tiré PARTI de cette situation d'une manière qui nous a surpris."

(Autres exemples de transfert de prédication: "casser une croûte rapide"; "boire une rapide tasse de café".)

3.2. Quelques aspects de l'analyse par Montée.

3.2.1. L'insertion lexicale des déterminants du nom-pivot.

Vergnaud écrit, p.5.4: "Le déterminant (...) est inséré (par les règles lexicales) au niveau du cycle NP."

Cette position diffère de celle de la Théorie Standard Étendue concernant l'insertion lexicale. En effet, pour Vergnaud, l'insertion lexicale étant cyclique, celle du déterminant du nom-pivot n'a lieu dans la phrase matrice qu'après application de Montée. Au contraire, dans la Théorie Standard Étendue, les insertions lexicales doivent avoir lieu avant les transformations.

Placement de wh est opéré sur un SN où le déterminant n'a pas encore reçu sa forme lexicale.

Mouvement de wh et Montée interviennent également sans que le déterminant ait été inséré. Le déterminant reçoit sa forme lexicale (donc notamment son caractère + défini) au niveau du cycle NP.

3.2.2. La proposition relative n'est pas une phrase enchâssée.

Suivant la Théorie Standard Etendue, l'ensemble formé par la tête et la relative est hétérogène (la notion de construction relative est d'ailleurs inusitée dans ce cadre théorique): la tête appartient à la phrase matrice; la relative est une phrase enchâssée.

Chez Vergnaud, l'ensemble de la construction relative, tête comprise, est produit par Montée à partir de la phrase constituante. La relative n'est pas une phrase enchâssée. C'est la construction relative qui est enchâssée. En effet Montée est une Transformation Généralisée qui "fonctionne en fait comme une règle d'insertion lexicale s'appliquant au cycle NP: simplement dans le cas de Montée, l'item lexical qui est ajouté à la représentation syntaxique est "extrait" non pas du lexique, mais d'un autre indicateur syntagmatique." (p.4.10 et 11)

3.2.3. Condition d'identité, coréférence, co-indexation.

L'analyse par Montée permet de faire l'économie des conditions d'identité et de coréférence des deux occurrences du nom-pivot. En effet il n'existe pas deux occurrences du nom-pivot, mais une seule, qui est déplacée à deux reprises et laisse deux traces. Mouvement de wh laisse une trace qui a la forme d'un élément vide. Montée a pour effet d'extraire NP de COMP; cette opération peut être considérée comme un deuxième mouvement de NP; wh reste dans COMP et prend en surface la forme du pronom relatif. Cette forme de surface, ou plus exactement la désinence qui s'ajoute à wh (-o, -ich, -om, etc.) peut être considérée

comme la trace du deuxième mouvement de NP.

L'analyse par Montée permet également de faire l'économie de la règle interprétative COINDICER. En effet la co-indexation est transformationnelle (cf. Vergnaud 1982 p.5.2.): elle résulte simplement de Déplacer X. Cette règle opère à deux reprises (lors de Mouvement de wh et de Montée) et entraîne automatiquement la co-indexation de l'élément déplacé et de sa trace.

3.2.4. Pour Vergnaud, il existe un type unique de relativation.

Cette formule équivaut à poser: "Toutes les constructions relatives sont produites au moyen de Mouvement de wh et Montée".

En effet, pour Vergnaud, l'existence de données telles que

Il a pris au congrès une PART qui S

où le nom idiomatique est, dans la construction relative, hors de son contexte canonique, impose la contrainte: "(35) doit être satisfait pour la première insertion du nom idiomatique dans une position d'argument objet".

Cette contrainte, dont nous verrons plus loin les difficultés qu'elle soulève, nous semble dépendre d'une condition implicite sur la forme de la grammaire: il est nécessaire que toutes les constructions relatives relèvent d'une même analyse.

3.2.5. Relatives restrictives et relatives non restrictives.

Cette opposition traditionnelle est reprise par Vergnaud 1982 (voir notamment les chapitres 5.5 et 5.6.2.). S'autorisant de la Logique de Port Royal, de Jespersen 1924, et Chomsky 1965 chapitre 2 note 26

(cf. notre chapitre 1), Vergnaud admet cette opposition sans discussion.

D'autre part sont caractérisées comme restrictives toutes les relatives non appositives, qu'elles soient ou non précédées d'un déterminant défini.

Ainsi, des constructions relatives telles que "l'homme que tu as vu" et "un homme que tu as vu" (exemples p.5.51), sont indifféremment considérées comme restrictives, par opposition à des constructions telles que "un Chinois, qui était industriel" (exemple p.5.63).

Commentant le couple d'exemples:

Un Chinois, qui était industriel, fut engagé
Un Chinois qui était industriel fut engagé

Vergnaud observe que "dans certains contextes la différence de sens entre les deux constructions s'estompe" (p.5.63). Cette observation ne le conduit cependant pas à mettre en doute, comme nous l'avons fait, la pertinence de l'opposition entre relatives déterminatives et explicatives s'agissant des constructions relatives indéfinies.

3.2.6. L'interprétation des constructions relatives en fonction du trait (+ défini) du déterminant du nom-pivot.

Vergnaud 1982 (chapitre 5.5.) adopte l'hypothèse de Kuroda sur la distribution du trait (+ défini) des occurrences du nom-pivot. Mais il ne l'applique, semble-t-il, qu'au niveau interprétatif. En effet, au niveau syntaxique, le déterminant ne reçoit sa forme qu'au stade du cycle NP. On peut supposer que ce n'est qu'alors qu'il est affecté du trait syntaxique (+ défini). Vergnaud ne recourt pas à la transformation de Définitisation.

Aux exemples suivants:

L'homme que tu as vu est là
Un homme que tu as vu est ici

Mary will see any movie she can see

Vergnaud fait correspondre les représentations suivantes en Forme Logique (où x = homme, y = movie et DEF = l'opérateur associé au trait (+ défini)), respectivement:

```
( (DEF x (tu as vu x)) est là )  
( (x (tu as vu (DEF x))) est ici )  
( Mary will see (y (she can see y)) )
```

3.3. Discussion.

3.3.1. L'analyse par Montée permet de rendre compte de manière satisfaisante des constructions relatives définies (= à relative déterminative).

L'analyse par Montée permet de rendre compte, mieux que ne le fait la Théorie Standard Étendue, des constructions relatives dans lesquelles sont impliqués des noms idiomatiques placés dans leur contexte canonique. Soit l'exemple:

Tu connais la PART qu'elle a prise dans cette affaire

L'analyse, si on suivait à la lettre le modèle Bresnan-Chomsky, en serait:

Tu connais la PART (COMP wh-une PART (elle a pris t dans cette affaire))

Or cette analyse est erronée, parce que la phrase matrice est irrecevable. En effet: * NO connaît (la + une) part. De plus, la distribution des déterminants du nom-pivot fait problème.

D'une manière générale, l'analyse par Montée rend parfaitement compte des constructions relatives à tête définie (c'est à dire à relative déterminative). Soit de nouveau l'exemple:

Max aime les femmes qui sont bavardes

L'analyse, si on suivait à la lettre le modèle Bresnan-Chomsky, en serait:

Max aime les femmes (COMP wh-les femmes (t sont bavardes)

Cette source est erronée, puisque son interprétation sémantique correspond à celle d'une autre structure: "Max aime les femmes, lesquelles sont bavardes" (avec une relative explicative).

L'intérêt essentiel de l'analyse par Montée est qu'elle remédie à un inconvénient commun à toutes les descriptions (traditionnelles et générativistes) qui ont été examinées jusqu'à présent, celui qui consiste à briser, contre toute intuition linguistique, l'unité des constructions relatives définies, à les dissocier en deux constituants en quelque sorte hétérogènes: la tête (ou antécédent), qui a une position d'argument au sein de la phrase matrice (dite aussi principale), et la relative, qui est une phrase constituante (dite aussi subordonnée) et qui joue le rôle d'une sorte de modifieur de la tête. Du reste, la plupart des grammaires n'utilisent pas la notion de construction relative.

Or, comme l'écrit Vergnaud p.5.8, "dans le cas des relatives restrictives, il est clair que la position occupée par la tête n'est pas une position d'argument: la position d'argument est la position qu'occupe l'ensemble de la construction. (...) La construction relative dans une forme telle que Mary knows few boys who enjoy knitting forme un "constituant thématique" indivisible: le verbe know assigne le rôle de Thème à la séquence few boys who enjoy knitting, et non pas à la sous-séquence few boys. Dans une construction non restrictive, par contre, la tête occupe une position d'argument."

Un autre mérite de l'analyse par Montée est de permettre que soient éludées les difficultés théoriques que soulèvent les notions de coréférence et de co-indexation, et de supprimer la condition d'identité des deux occurrences du nom-pivot.

Néanmoins, il nous semble que l'analyse par Montée est inadéquate à certaines données. Nous en déduirons au chapitre 4 que l'analyse par Montée, du moins dans la forme qu'en donne Vergnaud, doit être restreinte à une catégorie de faits, et que les faits résiduels doivent relever d'autres analyses.

3.3.2. L'analyse par Montée des constructions relatives comportant un nom idiomatique hors contexte canonique soulève certaines difficultés.

Vergnaud admet, p.5.9, que certaines données semblent remettre en question l'analyse par Montée. Ainsi:

(54)

Il a pris à ce congrès une PART
Il a tiré de cette situation un PARTI
Il a fait de cette situation un CAS } qui nous surprend

Appliquée à la lettre, l'analyse par Montée se ferait à partir de sources inacceptables:

* (une part + un parti + un cas) nous surprend

Vergnaud en déduit qu'à la règle qui veut qu'un nom idiomatique mobile soit inséré initialement (= dans le premier cycle) dans son contexte canonique il existe une exception: lorsque le N idiomatique est en position de sujet syntaxique dans la phrase constituante. D'où la modification:

(35): Un N idiomatique doit être inséré dans son contexte canonique.

(35) doit être satisfait pour la première insertion du N idiomatique en position objet .

Vergnaud est conduit par la suite à introduire la notion de "transfert de prédication" (p.5.21)): le prédicat "nous surprend" des phrases (54) ne s'applique pas au sujet syntaxique qui mais à l'expression verbale idiomatique (prendre part à, faire cas de, etc.). Le groupe verbal enchâssé est

donc une sorte de modifieur adverbial, comme le montre la paraphrase:

Il a tiré parti de cette situation d'une manière qui nous a surpris
(cf. casser une croûte rapide = casser la croûte rapidement)

Or, à nos yeux, la restriction de (35) à "la première insertion en position objet" a l'inconvénient de sembler ad hoc. On voudrait qu'elle se fonde sur une condition syntaxique plus générale.

D'autre part la notion de transfert de prédication nous semble insuffisamment élaborée. On aimerait savoir:

- quelle transformation elle met en jeu;
- à quelle structure sous-jacente s'applique la transformation de transfert de prédication.

Enfin, la condition "Dans le cycle enchâssé le N idiomatique ne peut être hors contexte que s'il est en position sujet" ne semble pas être toujours remplie.

Reprenons quelques exemples que Vergnaud marque de l'astérisque:

- (43b) Elle a pris au congrès une PART que Max a critiquée
- (47b) Il a tiré des difficultés économiques un PARTI dont peu de gens ont parlé
- (48b) Il a fait de sa conduite un CAS que beaucoup de gens ont vanté

Pour Vergnaud, ces trois exemples sont irrecevables parce que:

- le nom idiomatique mobile est hors contexte canonique dans le cycle enchâssé
- le nom idiomatique n'est pas en position sujet dans le cycle enchâssé.

Or il nous semble que ces phrases sont tout à fait acceptables, en particulier (47b).

Il semble discutable de rejeter:

Il a pris à ce congrès une PART que les journaux ont jugée surprenante

alors qu'on accepte:

(54) Il a pris à ce congrès une PART qui nous a surpris

De tels faits semblent suggérer que c'est (38b), p.5.14, qui est vrai:

(38b): (35) doit être satisfait pour une insertion au moins du N idiomatique dans une position d'argument, position qui n'est pas fixée.

En réalité, s'agissant des noms idiomatiques hors contexte canonique dans la construction relative, l'analyse par Montée se heurte à de sérieuses difficultés.

Vergnaud s'intéresse particulièrement au cas des noms ROLE et MANIERE en tête de construction relative. Ce sont, selon lui, des cas particuliers, parce qu'ils ne remplissent pas la condition sur la position sujet.

Vergnaud fait une distinction qui ne nous semble pas fondée entre un nom comme PART, nom idiomatique mobile, et ROLE, qui n'en serait pas un.

(49a) Wang Hung-wen a joué dans ce congrès (le + un) ROLE que Max a décrit dans son livre

Si cette phrase est recevable bien que, dans le cycle enchâssé, ROLE soit hors de son contexte canonique "jouer un _____", et cela en position objet, c'est, selon Vergnaud, parce que ROLE n'est pas un nom idiomatique mobile.

Cependant plusieurs tests que Vergnaud utilise p.5.11 pour caractériser les noms idiomatiques mobiles se révèlent positifs:

* Ce qu'il a joué au congrès, c'est un rôle
? Un grand rôle, voilà ce qu'il a joué au
congrès

En réalité le principe (35), qui concerne les noms
idiomatiques mobiles, nous semble s'appliquer à ROLE:

(35) Un N idiomatique mobile peut être inséré
dans son contexte canonique et seulement
dans ce contexte.

S'il était démontré que ROLE est bien un N
idiomatique mobile, l'exemple (49a) serait un
contre-exemple à la condition: "Le N idiomatique ne
peut être hors contexte que s'il est en position
sujet".

S'agissant du nom MANIERE (cf pp 5.28 à 31),
Vergnaud considère que l'analyse par Montée rend
compte de la construction "VP de manière X":

(81b) Max a résolu le problème d'une manière qui
nous a intéressés

(81c) Max a résolu le problème de la manière que
tu sais

Mais MANIERE se distingue, selon Vergnaud, des noms
idiomatiques, puisque:

- dans le cycle inférieur son insertion est possible,
que ce soit en position sujet ou en position objet
(cf. exemples (81b) et (81c))

- MANIERE a un emploi référentiel, comme le montre un
exemple tel que "La manière dont Paul a résolu le
problème est très critiquée, mais je suis certain
qu'elle te plaira".

Ces particularités conduisent Vergnaud à énoncer
une règle (89) (p.5.29) spécifique au cas de MANIERE,
qui permet de soumettre ces données à l'analyse par
Montée.

3.3.3. Conclusion.

Trop de données entrent en contradiction avec la contrainte "(35) doit être satisfait pour la première insertion du N idiomatique en position objet".

Les ajustements proposés par Vergnaud, notamment la notion de transfert de prédication, ont un caractère insuffisamment élaboré ou trop ad hoc.

La règle de Montée semble donc ne pas pouvoir s'appliquer aux constructions relatives dont le nom-pivot est un nom idiomatique hors contexte canonique dans le cycle inférieur (c'est à dire dans la relative). Le nom "manière" fait aussi problème.

En réalité, toutes ces données entrent dans le cas général des constructions relatives indéfinies.

En effet, de même que des phrases telles que:

- J'ai croisé un homme qui courait
- J'ai croisé un homme que tu connais bien
- J'ai croisé un homme dont je t'ai parlé hier
- Je me suis servi d'une auto que j'avais louée

sont paraphrasables, respectivement, en:

- J'ai croisé un homme; l'homme que j'ai croisé courait
- J'ai croisé un homme; tu connais bien l'homme que j'ai croisé
- J'ai croisé un homme; je t'ai parlé hier de l'homme que j'ai croisé
- Je me suis servi d'une auto; j'avais loué l'auto dont je me suis servi

de même des phrases telles que:

- Il a pris à ce congrès une PART qui nous surprend
- Il a pris au congrès une PART que Max a critiquée
- Il a joué dans ce congrès un ROLE que Max décrit dans son étude
- Il a résolu le problème d'une MANIERE qui nous a

intéressés

sont paraphrasables, respectivement, en:

- Il a pris à ce congrès une certaine part; la part qu'il a prise à ce congrès nous surprend
- Il a pris au congrès une certaine part; Max a critiqué la part qu'il a prise au congrès
- Il a joué un rôle dans ce congrès; Max décrit dans son étude le rôle qu'il a joué dans ce congrès
- Il a résolu le problème d'une certaine manière; la manière dont il a résolu le problème nous a intéressés

Il existe cependant des différences entre les deux groupes de paradigmes:

Premièrement, les noms idiomatiques n'admettent pas tous le déterminant un : "* il a pris une part au congrès"; "* il a résolu le problème d'une manière".

Deuxièmement, la pronominalisation des noms idiomatiques ne s'effectue pas toujours aussi régulièrement que celle des noms ordinaires.

- J'ai croisé un homme; (il + cet homme) ...
- Il a pris une certaine part au congrès; ?(elle + cette part)...

Mais il se peut que ces différences ne soient pas essentielles.

3.4. L'analyse par Montée de Vergnaud 1982 ne s'applique de manière satisfaisante qu'aux constructions relatives définies (= déterminatives).

Nous avons cité plus haut l'argument, selon nous principal, qui justifie l'analyse par Montée des constructions relatives restrictives:

"Dans le cas des relatives restrictives, il est clair que la position occupée par la tête n'est pas une position d'argument: la position d'argument est la

position qu'occupe l'ensemble de la construction. (...) Dans une construction non restrictive, par contre, la tête occupe une position d'argument." (Vergnaud p.5.8)

Nous avons vu d'autre part que Vergnaud qualifie de "restrictives" toutes les relatives non appositives, que la tête soit ou non précédée d'un déterminant défini.

En réalité les constructions relatives à tête indéfinie ne peuvent pas être considérées comme des restrictives. Aux arguments qui ont été avancés au chapitre 1 on pourrait ajouter celui-ci: Dans les constructions relatives indéfinies, qu'elles soient ou non appositives, la tête est en position d'argument; la construction relative ne forme pas, pour reprendre l'expression de Vergnaud, "un constituant thématique indivisible". On en a la preuve dans le fait que, dans le cas de ces constructions, la relative peut être retranchée sans qu'il soit porté atteinte à l'essentiel de l'information:

Un Chinois qui était industriel a été engagé
Un Chinois a été engagé

Il a pris au congrès une part qui nous surprend
(Il a pris au congrès une certaine part + il a pris part au congrès)

On peut comparer avec des couples tels que:

Max aime les femmes qui sont bavardes
Max aime les femmes

Tu connais la part qu'il a prise au congrès
* Tu connais (la + une + E) part

Pour les constructions relatives indéfinies, les modèles traditionnels, ainsi que celui de la Théorie Standard Étendue, qui rompent l'unité de la construction relative en enchâssant la relative dans une phrase matrice en une position Modifieur, sont satisfaisants, à ceci près qu'ils négligent la question de la forme du déterminant de la seconde occurrence du nom-pivot (dont on a vu, avec Kuroda 1968, qu'elle est définie).

Les constructions relatives indéfinies, lorsque le nom-pivot est un nom ordinaire, se soumettent cependant assez bien à l'analyse par Montée de Vergnaud 1982 (cf. l'analyse de "a woman who you had talked to") à la question près, derechef, de la forme du déterminant de la seconde occurrence du nom-pivot. En revanche, l'analyse par Montée soulève des difficultés lorsque le nom-pivot de ces constructions est un nom idiomatique.

Cette considération nous conduit à proposer une révision de l'analyse par Montée des constructions relatives indéfinies. Cette révision est en quelque sorte un compromis entre le modèle traditionnel et celui de Vergnaud. Nous nous efforcerons également de rendre compte de la forme définie de la seconde occurrence du nom-pivot au moyen d'une règle du type de Définitisation de Kuroda 1968.

D'autre part, concernant les constructions relatives définies, nous adopterons l'analyse de Vergnaud sur l'essentiel, à savoir:

- Montée est une application particulière de Déplacer X.
- Montée extrait un groupe nominal d'une phrase et laisse QU, qui prend en surface la forme du pronom relatif.
- Montée est une Transformation Généralisée. Montée fonctionne comme une règle d'insertion lexicale.

Il nous semble cependant nécessaire de prendre en compte au niveau syntaxique, et non pas seulement au niveau interprétatif, les données mises en évidence par Kuroda 1968 concernant la distribution des déterminants du nom-pivot quant au trait (\pm défini). Un déterminant indéfini sera inséré dans le cycle inférieur avant Déplacer X. Il faudra également rendre compte de la forme définie du déterminant de la tête (= première occurrence du nom-pivot).

3.5. Conclusion.

Vergnaud 1982 a élaboré un appareil théorique qui

nous a paru indispensable pour une analyse satisfaisante des constructions relatives.

Cependant, dans l'analyse des constructions relatives indéfinies notamment, nous serons amené à remettre en cause certains aspects du modèle de Vergnaud. En effet, pour nous:

- L'insertion lexicale du déterminant de la seconde occurrence du nom-pivot précède les opérations transformationnelles.
- La relative d'une construction relative indéfinie est une phrase enchâssée.
- Il existe plus d'un type de relativation.
- La distinction entre deux types de relatives, les restrictives (ou déterminatives) et non restrictives (ou explicatives), ne s'applique pas aux constructions relatives indéfinies.

4. LES TROIS RELATIVATIONS

4.1. La règle de Montée.

Nous reprenons à notre compte le principe de l'analyse par Montée de Vergnaud 1982. Cependant nous révisons le modèle de Vergnaud pour prendre en compte les données mises en évidence par Kuroda 1968 concernant la distribution des déterminants du nom-pivot quant au trait (+ défini) et y intégrer la notion de Définitisation.

- La structure de base est une phrase où toutes les insertions lexicales ont été opérées, y compris celles des déterminants.

- Il existe une condition générale sur Montée (que ne formule pas Vergnaud):

Le déterminant du groupe nominal destiné à faire l'objet de Montée (= nom-pivot) doit être affecté d'un déterminant indéfini.

- QU est placé sur le nom-pivot.

- On a ensuite Mouvement de QU dans COMP.

- Suit l'opération de Montée proprement dite. Elle comporte deux phases:

Phase 1:

Le nom-pivot est extrait de COMP (il "monte") et laisse QU dans COMP. QU joue donc le rôle d'une trace laissée par le Mouvement du nom-pivot.

Phase 2:

La phrase de base est mise sous la dépendance du

nom-pivot: elle devient dominée par un noeud groupe nominal. Cette opération s'accompagne de Définitisation: le groupe nominal dans son ensemble (et non pas le seul nom-tête) est affecté du déterminant le. On obtient une construction relative définie.

- Une règle morphosyntaxique produit la forme de surface du pronom relatif à partir du constituant QU de COMP. QU se voit affecté d'affixes, qui sont parfois des désinences casuelles qui expriment sa fonction syntaxique (ce phénomène est une conséquence du Mouvement de QU: la marque casuelle remplace la marque par la position dans la chaîne). On obtient des réalisations telles que QU-i, QU-e, QU-oi, Prép le-QU-el. Des règles morphophonologiques, parfois facultatives, convertissent "duquel" en "dont", "dans lequel" en "où".

- On a enfin une opération d'enchâssement qui constitue la relativation proprement dite.

Nous reviendrons sur la relativation. On peut la décrire sommairement comme suit: la construction remplit une position lexicalement vide de la phrase matrice dominée par un noeud groupe nominal. Cette opération s'identifie donc à une insertion lexicale.

Exemple d'analyse.

- Soit la phrase complexe relative:

Tu connais la femme que j'ai saluée

- Nous partons d'une phrase constituante P1 et d'une phrase matrice P2:

P1 (P (COMP) (P j'ai salué (GN une femme)))
P2 (P Tu connais (GN e))

- Montée dans P1:

a) Placement de QU:

(P (COMP) (j'ai salué (QU-une femme))

b) Mouvement de QU

(P (COMP QU-une femme) (j'ai salué (t)))

c) Montée proprement dite:

une femme (P (COMP QU) (j'ai salué (t)))

d) Définitisation:

(GN la femme (P (COMP QU) (j'ai salué (t))))

e) Application de la règle "Si QU est en position objet direct, alors QU-une ---> que":

(GN la femme que j'ai saluée)

- Enchâssement:

(P2 Tu connais (GN la femme que j'ai saluée))

Le déterminant indéfini un est supprimé au cours de Définitisation. Il n'en va pas de même avec certains autres déterminants indéfinis. Ainsi:

quelques hommes V ---> les quelques hommes qui V
divers hommes V ---> les divers hommes qui V
un seul homme V ---> le seul homme qui V
deux hommes V ---> les deux hommes qui V

Mais quel est le statut syntaxique de la règle de Montée?

Il est tentant de décrire Montée comme une transformation qui convertit une phrase en groupe nominal:

(P (N C)) ---> (GN (le N qu- C)
N = nom, pronom ou groupe nominal
C = contexte de N dans P

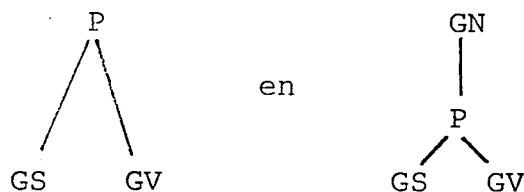
On aurait là ce que Tesnière 1966 appelle une "translation", c'est à dire un "changement de nature syntaxique". Montée pourrait dans ces conditions être décrite schématiquement comme une opération qui consiste à transformer une phrase en groupe nominal en déplaçant un GN de la phrase en première position et en plaçant ce GN au centre du morphème discontinu "le...qu-", lequel serait caractérisé comme un "marqueur de translation".

Cependant, comme l'indique Gross 1975 p.108, "le type d'opération "P ---> SN" peut difficilement être qualifié de transformationnel puisqu'il ne met pas en relation deux phrases".

On constate néanmoins que le groupe nominal produit par Montée conserve tous les constituants de la phrase source, sauf parfois le déterminant du nom déplacé, et que ces constituants ne voient pas leur fonction syntaxique modifiée. Ainsi:

(P N0 V N1) ---> (GN le N1 que N0 V)

Le GN produit par Montée conserve donc la structure de la phrase source. La transformation n'agit pas sur la structure-source mais sur la nature du noeud qui domine cette structure, donc sur un élément qui n'est pas inhérent à la structure. Montée aurait donc pour effet de convertir l'indicateur



Une autre manière de décrire Montée serait de la définir, comme le fait Vergnaud 1982, comme un type particulier de Transformation Généralisée:

"Montée se compose de deux opérations élémentaires. La première opération a pour input la paire constituée par la proposition relative et une catégorie NP vide, que nous avons notée NP1. Cette première opération élémentaire extrait le NP pivot NP_i du COMP de la proposition relative pour l'insérer sous NP1 et laisse derrière la "trace" wh-pro i. L'output de cette opération est donc la paire constituée par la proposition relative ainsi modifiée et l'occurrence NP_i du NP pivot. Cette paire, à son tour, est l'input de la seconde opération élémentaire, qui Chomsky-adjoint la proposition relative au NP-pivot extrait." (p.4.9)

La présentation de Vergnaud échappe à l'objection de Gross parce que Montée n'y est pas décrite comme une opération de transmutation directe d'une phrase en groupe nominal.

Nous nous sommes directement inspiré de cette analyse, mais nous n'avons pas placé, comme le fait Vergnaud, l'enchâssement au stade de l'extraction du GN de COMP, mais à la fin des opérations. Ce que nous avons appelé Phase 1 de Montée, et qui consiste à extraire un GN de COMP, est décrit par Vergnaud comme une Transformation Généralisée qui a pour effet d'insérer ce GN sous une catégorie GN vide dans la phrase matrice. L'adjonction de la proposition relative au GN-pivot extrait (qui correspond à ce que nous avons appelé Définitisation et qui institue la construction relative comme groupe nominal) vient donc, chez Vergnaud, après l'enchâssement en une position GN.

Une dernière manière de se soustraire à l'objection de Gross serait de décrire Montée comme une opération de type GN ---> GN:

un GN dans contexte C de P ---> le GN qu- C

Cette opération donnerait par exemple:

J'ai salué une femme
 ---> J'ai salué la femme que j'ai salué

On obtient une tautologie, mais cette tautologie est logiquement recevable puisqu'elle est une illustration du principe d'identité: la femme que j'ai saluée est la femme que j'ai saluée.

Cette opération GN ---> GN, qu'on peut identifier avec Définitisation, est obligatoire lorsque, dans un discours, on veut insérer deux occurrences coréférentielles d'un GN précédé d'un déterminant indéfini. On n'a pas le droit (à moins de faire jouer une règle interprétative COINDICER) de reproduire tel quel le GN indéfini. Soit par exemple deux phrases P1 et P2:

P1 J'ai salué une femme.

P2 Une femme habite à l'étage d'au dessus.

Le couple P1-P2 ne peut être considéré comme un discours que si les deux occurrences de "une femme" sont coréférentielles. Mais il n'y a aucune marque en surface de cette coréférence, de sorte que P1-P2 est irrecevable en tant que discours. L'application de Montée à la première occurrence est le moyen d'instituer et de marquer la coréférence:

P1 J'ai salué une femme.

P2 La femme que j'ai saluée habite à l'étage d'au dessus.

Le fait de décrire Montée non pas dans le cadre de la phrase, mais dans celui du discours (c'est ce que nous ferons désormais) permet de la caractériser comme une opération de type GN ---> GN.

4.2. Les trois relativations.

Nous distinguons entre trois relativations:

- La Relativatation 1 produit des phrases complexes à construction relative définie non appositive (= à relative dite déterminative).
- La Relativatation 2 produit des phrases complexes à

construction relative indéfinie.

Ces deux Relativations mettent en jeu Montée.

- La Relativation 3 ne met pas en jeu Montée. Elle produit des phrases complexes à construction relative appositive (= à relative explicative).

Nous abandonnerons désormais le formalisme et le cadre théorique générativistes.

Nous posons qu'il existe en structure sous-jacente, pour Relativations 1 et Relativations 2, une relation discursive entre la phrase constituante et la phrase matrice. Cette relation est la suivante: la phrase constituante précède la phrase matrice. L'ensemble formé par la concaténation de ces deux phrases est un discours, c'est à dire une séquence syntaxique à laquelle est associée une entité sémantique indivisible.

Pour Relativations 3, on a aussi une concaténation, mais entre la principale et la relative.

Cette présentation permet, selon nous, de rendre compte des similitudes structurales existant entre les trois types de relativation.

On constatera que les trois relativations ont en commun le fait qu'elles mettent en jeu les mêmes règles de type morphosyntaxique produisant le pronom relatif. Le pronom relatif, qui est souvent une forme casuelle, prend une forme qui est fonction de sa position syntaxique. On aura ainsi:

- Si GN est sujet, alors QU-GN ---> qui (parfois lequel)
- Si GN est objet direct, alors QU-GN ---> que
- Si GN est en position prépositionnelle, alors QU-GN ---> lequel

Nous utiliserons le symbolisme suivant:

P1 = phrase constituante (ou principale dans Relativations 3)

P2 = phrase matrice (ou relative dans Relativations 3)

4.2.1. La Relativation 1.

C'est ainsi que nous appelons la relativation qui consiste principalement à enchâsser dans une phrase matrice un groupe nominal produit par Montée. Relativation 1 produit les phrases complexes relatives à construction relative définie non appositive.

Soit le discours D formé de P1, P2, tels que P1 précède P2.

Avant les transformations, toutes les insertions lexicales de D ont été faites, sauf une: il reste dans P2 un groupe nominal lexicalement vide.

Un groupe nominal est produit par Montée de GN à partir de P1.

Le groupe nominal produit par Montée est enchâssé dans P2 à la position laissée lexicalement vide.

P1 est ensuite effacée.

Exemple: analyse de "Tu connais la femme que j'ai saluée".

(D (P1 j'ai salué une femme) (P2 tu connais (GN e)))

- Phase 1: Montée de "une femme":

(P1 j'ai salué une femme)
---> (GN la femme que j'ai saluée)

- Phase 2: Enchâssement:

(D (P1 j'ai salué une femme)
(P2 tu connais (GN la femme que j'ai saluée)))

- Phase 3: Effacement de P1:

(D (P1 e) (P2 Tu connais la femme que j'ai

saluée))

La catégorie vide dans D peut être considérée comme faisant fonction de présumé de P2.

Etant donnée notre option de partir d'une structure de base de forme discursive, l'enchâssement opère ici en vertu de Déplacer X. Il s'ensuit qu'il n'y a pas stricto sensu d'effacement de P1 (phase 3); (P1 e) est simplement la trace laissée par le déplacement de P1 dans P2.

Nous conservons cependant la formulation "Effacement de P1", malgré son inexactitude, parce qu'elle permet une présentation plus commode des parallélismes existant entre Relativisation 1 et Relativisation 2.

4.2.2. La Relativisation 2.

C'est ainsi que nous appelons l'opération qui consiste, à partir d'un discours ((P1) (P2)) à produire un GN par Montée dans P1, à enchâsser ce GN dans une position lexicalement vide de P2 et à substituer un pronom relatif au GN enchâssé. Relativisation 2 produit des phrases complexes relatives à construction relative indéfinie.

Relativisation 2 comporte les deux premières phases de Relativisation 1. Ce n'est donc pas une opération radicalement différente de Relativisation 1. On pourrait décrire Relativisation 2 comme une variante de Relativisation 1, où la phase de l'effacement de P1 est remplacée par une règle morphosyntaxique "GN produit par Montée ---> pronom relatif", précédée de Mouvement de QU.

Une autre manière de décrire Relativisation 2 serait de la définir comme une simple opération de pronominalisation relative succédant aux deux premières phases de Relativisation 1. L'avantage de cette présentation, où Relativisation 2 est entée sur Relativisation 1, est qu'elle met en évidence comment à partir d'une même structure de base on peut obtenir

deux phrases complexes relatives de sens voisin: l'une à construction relative définie non appositive, l'autre à construction relative indéfinie.

Exemple:

- Structure de départ:

((j'ai salué une femme) (tu connais (e)))

- Relativisation 1:

((e) (Tu connais (la femme que j'ai saluée)))

- Relativisation 2:

((J'ai salué une femme) ((que) tu connais))

Exemple d'analyse: J'ai salué une femme que tu connais.

- Structure de départ:

(D (P1 j'ai salué une femme) (P2 tu connais (GN e)))

- Phase 1: Montée de "une femme":

(P1 j'ai salué une femme)
----> (GN la femme que j'ai saluée)

- Phase 2: Enchâssement:

(D (P1 j'ai salué une femme)
(P2 tu connais (GN la femme que j'ai saluée)))

- Phase 3: Placement de QU et Mouvement de QU dans COMP de P2:

(D (P1 j'ai salué une femme)
(P2 (GN QU-la femme que j'ai saluée) tu
connais))

- Phase 4: Règle "Si GN est en position objet direct,
alors QU-GN ---> que":

(D (P1 J'ai salué une femme) (P2 (GN que) tu
connais))

- Une opération supplémentaire est nécessaire, en
français standard, quand la première occurrence du
nom-pivot n'est pas en dernière position dans P1:
déplacer P2 immédiatement à droite de la première
occurrence du nom-pivot. Ainsi:

(P1 Une femme m'a parlé) (P2 que tu connais)
(P1 Une femme (P2 que tu connais) m'a parlé)

Des pauses intonationnelles sont placées
facultativement. Elles sont, selon nous, sans
pertinence syntaxique; nous avons caractérisé ce
phénomène, au chapitre 1, comme une simple convention
orthographique:

Une femme que tu connais m'a parlé
= Une femme, que tu connais, m'a parlé

La phase 2 (enchâssement) mérite un commentaire.
Comme dans le cas de Relativisation 1, Enchâssement
peut être décrit comme une application de Déplacer
X, étant donnée la forme discursive de la structure de
base. Cependant, ici, le déplacement ne laisse pas de
trace vide: P1 reste réalisée en surface. On a donc
ici moins un déplacement qu'une duplication de P1: P1
est inscrite en deux points du discours. Mais le
"duplicata" a une forme complètement distincte de
celle de "l'original": ce n'est pas une phrase, mais
un pronom.

4.2.3. La Relativisation 3.

Cette opération ne met pas en jeu Montée. Elle produit des phrases complexes relatives à construction relative définie appositive (c'est à dire à relative dite explicative).

Nous alignons la description de Relativation 3 sur celles de Relativation 1 et de Relativation 2. Relativation est décrite non comme une procédure d'enchâssement, mais de concaténation entre la principale et la relative. Une manière plus précise de décrire Relativation 3 serait de dire qu'elle consiste à opérer l'insertion lexicale simultanée d'un même groupe nominal dans l'une et l'autre phrase d'un discours, et de remplacer la deuxième occurrence du groupe nominal par un pronom relatif.

Soit un discours (D (P1) (P2)) tel que P1 et P2 comportent l'une et l'autre un groupe nominal lexicalement vide.

Condition sur l'insertion: le groupe nominal inséré sera défini. En d'autres termes, il sera précédé d'un déterminant défini, ou d'un déterminant 0, pour certains noms propres.

Exemple d'analyse: J'ai salué (le facteur + Max), que tu connais.

- Structure de départ:

(D (P1 j'ai salué (GN e)) (P2 tu connais (GN e)))

- Phase 1: Double insertion lexicale de "(le facteur + Max)":

(D (P1 j'ai salué (GN le facteur + Max))
(P2 tu connais (GN le facteur + Max)))

- Phase 2: Placement de QU sur la deuxième occurrence du groupe nominal inséré et Mouvement de QU dans COMP de P2:

(D (P1 j'ai salué (GN le facteur + Max))
(P2 (GN QU-le facteur + Max) tu connais))

- Phase 3: Règle "Si GN est en position objet direct, alors QU-GN ---> que":

(D (P1 J'ai salué (GN le facteur + Max))
(P2 (GN que) tu connais))

- Règle obligatoire: "Placer une pause intonationnelle entre P1 et P2":

J'ai salué le facteur, que tu connais.
J'ai salué Max, que tu connais.

- Comme dans Relativisation 2, P2 doit être déplacée, si nécessaire, à droite de la première occurrence du nom-pivot:

(P1 Le facteur a eu un accident) (P2 que tu connais)
(P1 Le facteur (P2 que tu connais) a eu un accident)

Dans ce cas il est obligatoire de placer une deuxième pause à la fin de P2:

Le facteur, que tu connais, a eu un accident

4.3. Conditions sur Montée, Relativisation 1 et Relativisation 2.

Rappelons la condition générale sur Montée:

Le groupe nominal destiné à faire l'objet de Montée (= nom-pivot) doit être affecté d'un déterminant indéfini.

En d'autres termes, Montée est bloquée lorsque le

nom-pivot est précédé d'un déterminant défini. Il s'ensuit la condition générale sur Relativisation 1 et Relativisation 2: ces opérations sont bloquées si le nom-pivot est affecté d'un déterminant défini.

On a vu que Montée consiste principalement à opérer Définitisation. Il semble que la condition sur Montée soit la conséquence d'une condition plus générale qui serait: un groupe nominal défini ne peut faire l'objet d'une définitisation supplémentaire.

Exemples:

Le chat est un mammifère. (e) est carnivore.
* Le chat qui est un mammifère est carnivore
* Le chat qui est carnivore est un mammifère

Il n'aime pas les chats. (e) sont pourtant tendres
* Les chats qu'il n'aime pas sont pourtant tendres
* Il n'aime pas les chats qui sont pourtant tendres

Il en va de même avec les nom propres, qu'ils soient affectés du déterminant le ou du déterminant 0 (lequel peut être considéré dans ce cas comme un déterminant défini):

Il visite l'Italie. Il ne connaissait pas (e).
* Il ne connaissait pas l'Italie qu'il visite
* Il visite l'Italie qu'il ne connaissait pas

Il regarde Marie. (e) est sa cousine.
* Marie qu'il regarde est sa cousine
* Il regarde Marie qui est sa cousine

Les relatives doivent être appositives. Ce sont des relatives explicatives. On en rendra compte au moyen de Relativisation 3:

Le chat, qui est un mammifère, est carnivore
Les chats, qu'il n'aime pas, sont pourtant tendres
Il visite l'Italie, qu'il ne connaissait pas

Il regarde Marie, qui est sa cousine

On peut donc poser la condition sur Relativisation 3: pour qu'une construction relative soit produite par Relativisation 3, il faut que le nom-pivot soit un groupe nominal défini.

Les groupes nominaux définis se répartissent principalement entre:

- les noms génériques (l'homme, le cristal)
- les noms référant à un objet unique (le soleil, la lune)
- les noms "abstraites" (la justice, l'ennui) et certains noms idiomatiques (faire (sa + la cour) à quelqu'un)
- les noms propres (la France, Max)
- les groupes nominaux produits par Montée (la femme que j'ai saluée)

Ces noms ont donc vocation à être le nom-pivot d'une construction produite par Relativisation 3. Ils ne peuvent en principe être le nom-pivot d'une construction produite par Relativisation 1 ou Relativisation 2, puisqu'ils ne peuvent faire l'objet de Montée. Certains faits semblent cependant démentir ces affirmations. Ainsi:

- La lune qui nous est apparue était merveilleuse
- Le Paul que j'ai rencontré hier était complètement ivre
- La France que je visite en ce moment n'est plus celle de 1976
- La cour qu'il lui fait est assidue
- La justice qu'il ont rendue n'était pas orthodoxe

En réalité ces groupes nominaux produits par Montée ont bien un déterminant indéfini dans leur source. Il existe en effet des contextes où des groupes nominaux intrinsèquement définis peuvent être affectés d'un déterminant indéfini. Il s'agit moins d'une transformation syntaxique que d'un écart stylistique de type métonymique. On veut alors désigner non pas

l'essence, mais une modalité d'apparence ou une propriété accidentelle de l'objet ou du concept auxquels le nom défini réfère. Les phrases ci-dessus, produites par Relativisation 1, ont dans leur source les phrases P1 suivantes, respectivement:

- Une certaine lune nous est apparue (= une certaine manière de se manifester de la lune)
- J'ai rencontré hier un certain Paul (= Paul dans une de ses manières d'être)
- Je visite une certaine France (= je visite la France en découvrant certains de ses aspects)
- Il lui fait une certaine cour (= il lui fait la cour d'une certaine manière)
- Ils ont rendu une certaine justice (= ils ont rendu la justice d'une certaine manière)

On observe depuis quelques années une tendance, surtout dans la presse, à utiliser les noms propres comme noms-pivots dans Relativisation 2. Le nom propre est alors affecté d'un déterminant indéfini dans P1. On lira par exemple:

Les téléspectateurs ont découvert un Roland Fabius qui cherchait à blesser l'adversaire

Concernant les noms idiomatiques, on distinguera entre ceux qui font partie d'une expression figée (c'est à dire les noms idiomatiques non mobiles de Vergnaud 1982), qui ne peuvent être impliqués dans une opération de Relativisation, et les noms idiomatiques que Vergnaud qualifie de mobiles (c'est à dire ceux qu'à la suite de Gross 1981 nous décrirons comme étant reliés à un verbe support), qui peuvent en règle générale faire l'objet de Montée:

* le mouchoir dans lequel il a gagné
la part qu'il a prise au congrès

Relativisation 3 et Relativisation 2 sont inspirées de Kuroda 1968. Mais notre analyse des constructions relatives définies non appositives ne correspond pas à celle qu'en fait Kuroda.

- Notre analyse par Relativation 3 des constructions relatives définies appositives (explicatives) correspond à celle qu'en fait Kuroda. En effet, pour lui comme pour nous, la phrase

Cet objet, qui surprenait Mary, plaisait à John

a pour source:

Cet objet (cet objet surprenait Mary) plaisait à John

- Notre analyse par Relativation 2 des constructions relatives indéfinies est également inspirée de celle de Kuroda. En effet, pour Kuroda, la phrase

Un objet qui surprenait Mary plaisait à John

a pour source:

Un objet (cet objet surprenait Mary) plaisait à John

Nous adoptons cette analyse, à ceci près que nous dérivons le groupe nominal défini que constitue la deuxième occurrence du nom-pivot d'un groupe nominal produit par Montée de la première occurrence du nom pivot: "cet objet" a pour source "l'objet qui plaisait à John".

- Cependant, nous n'utilisons pas la notion de définitisation dans le même sens que Kuroda 1968. Cela entraîne que notre analyse par Relativation 1 des constructions relatives définies non appositives (déterminatives) est différente de celle qu'en fait Kuroda. D'autre part, nous ne distinguons pas comme le fait Kuroda, quatre relativations, mais trois.

Rappelons que chez Kuroda la règle de Définitisation a la forme:

N1 X Dét N2 ---> N1 X THAT N2
si N1 = N2

La phrase:

what lay on the table was the tissue

est dérivée de:

THAT PRO (WH + SOME PRO lay on the table) was
the tissue

Cette forme est elle-même dérivée de:

Det PRO (WH + SOME PRO lay on the table) was the
tissue

Définitisation a eu pour effet de convertir SOME PRO en THAT PRO.

On voit que chez Kuroda la définitisation affecte le seul nom-pivot et que le déterminant défini n'a pas nécessairement, du moins en structure sous-jacente, la forme de l'article défini. D'autre part il existe une condition sur Définitisation: que N1 et N2 soient identiques et même coréférentiels (cf. p.99).

Pour nous, Définitisation consiste au fond à mettre la phrase de laquelle le nom-pivot a été extrait par Montée sous la dépendance syntaxique du nom-pivot, en d'autres termes à adjoindre la phrase constituante au nom-tête. Cette opération d'adjonction a un effet en surface: la construction relative se voit affectée du déterminant défini le. Cet article est en quelque sorte la marque que la séquence formée par le nom-tête et la relative seront interprétées comme formant une entité argumentale.

Ainsi, le déterminant produit par Définitisation est nécessairement l'article défini. D'autre part, il ne détermine pas le seul nom-pivot, mais, comme chacun peut le constater en s'en rapportant à son intuition linguistique, la construction relative dans son ensemble; comme l'écrit Vergnaud: "la position d'argument est la position qu'occupe l'ensemble de la construction".

Décrite ainsi, Définitisation n'a pas à être soumise à une contrainte de coréférentialité. En effet il n'y pas, à tout prendre, deux occurrences du nom-pivot, mais une seule, qui a été déplacée trois fois, d'abord par Mouvement de QU, ensuite par Montée. La procédure d'Enchâssement, étant donnée la forme discursive de la structure de base, peut être considérée comme un troisième déplacement. Ainsi, la coréférentialité, au lieu d'être une condition préalable à la relativation, résulte de la relativation.

D'autre part Kuroda distingue quatre types de constructions relatives:

- les définies non appositives
THAT PRO (WH SOME PRO ...)
- les définies appositives
THAT PRO (WH THAT PRO ...)
- les indéfinies non appositives
SOME PRO (WH THAT PRO ...)
- les indéfinies appositives
SOME PRO (WH SOME PRO ...)

La quatrième catégorie est analogue à la deuxième: les déterminants *y* sont ici et là identiques. Etant admis que la deuxième catégorie concerne des relatives explicatives, Kuroda semble admettre qu'il existe des constructions relatives explicatives indéfinies.

Nous ne reviendrons pas sur les arguments qui ont été avancés au premier chapitre pour défendre l'idée que ce type de construction relative n'existe pas, du moins en français. Dans ces constructions, la pause intonationnelle est le plus souvent facultative. Nous avons caractérisé ces pauses comme une simple convention orthographique.

Ainsi, pour

Un chien, qui traversait la route, se fit
écraser

(NB: les pauses sont facultatives)

nous ne produirons pas la paraphrase:

Un chien se fit écraser; un chien traversait la route.

mais la paraphrase (qui correspond à l'analyse par Relativisation 2):

Un chien se fit écraser; le chien qui se fit écraser traversait la route

Pour nous, donc, il n'existe que trois types de constructions relatives: ceux qui correspondent aux trois premières catégories de Kuroda.

4.4. Les occurrences du nom-pivot n'ont à être co-indexées dans aucune des trois relativations.

Nous venons de voir que Montée s'applique sans co-indexation, donc sans conditions d'identité ou de coréférentialité des occurrences du nom-pivot. Il s'ensuit que ces conditions n'ont pas à être formulées davantage pour Relativisation 1.

On a en effet trois déplacements. Ces déplacements laissent trois traces: la première (qui résulte de Mouvement de QU) est vide; la deuxième (qui résulte de Montée) prend la forme du pronom relatif; la troisième (qui résulte d'Enchâssement) est vide: il s'agit de (P1 e). La co-indexation du nom-tête et de ses traces résulte de Mouvement de X: on a affaire, suivant l'expression de Vergnaud 1982, à une co-indexation transformationnelle. La coréférentialité n'est pas une condition préalable. Elle est produite par les transformations.

En ce qui concerne Relativisation 3, nous avons formulé la condition: le nom-pivot doit être un groupe nominal défini. Cette condition permet qu'on ne formule pas une condition sur la coréférentialité des occurrences du nom-pivot et rend également inutile une règle interprétative COINDICER. En effet, les noms

définis ont par nature une référence unique: "Beethoven", "l'espèce humaine", "le soleil" ne peuvent référer à plus d'un objet. Quant à des prénoms ou des noms, comme "Paul", "Smith", leur référence est également unique, mais dans des conditions particulières d'énonciation, où les interlocuteurs utilisent un sous-code qui leur est propre pour désigner des objets connus d'eux seuls. La même observation vaut pour les déictiques tels que "je", "vous", "ceci", et des expressions telles que "le chef", "le Président de la République".

Le groupe nominal défini est inséré simultanément dans P1 et dans P2, avons-nous dit. Mais comme il s'agit d'un groupe nominal qui a une référence unique, on pourrait aussi bien dire qu'il n'y a pas deux insertions lexicales, mais une seule, dupliquée, qui s'inscrirait simultanément en deux positions vides du discours (D). Nous parlons donc, à propos de Relativisation 3, d'insertion lexicale unique à double inscription.

Pour Relativisation 2, une condition sur l'identité et la coréférence des deux occurrences du nom-pivot n'a pas davantage à être formulée. Là aussi, c'est la transformation qui crée la co-indexation: celle-ci est également, suivant l'expression de Vergnaud, transformationnelle. Reprenons l'exemple:

J'ai salué une femme que tu connais

La source en est:

P1 j'ai salué une femme P2 tu connais (e)

Les groupes nominaux une "femme" et "(e)" ne seront pas co-indexés. Le GN "une femme" est déplacé à deux reprises (Mouvement de QU et Montée). D'une certaine manière, étant donnée notre option de poser une structure de base de forme discursive, la procédure d'enchâssement dans P2 du groupe nominal produit par Montée constitue un troisième déplacement. La co-indexation est donc produite par la transformation. Mais ce déplacement a une particularité: il ne laisse pas de trace vide (contrairement à ce qui se passe avec Relativisation 1); la source du groupe nominal déplacé dans P2 subsiste en surface. Tout se passe

comme si la structure P1 était en réalité dupliquée (mais sous une forme transformée); nous retrouvons ici la notion d'insertion unique à double inscription du nom-pivot, que nous avons utilisée à propos de Relativisation 3.

Notre position est ici inspirée de celle de Gross 1977 (pp.116-122), qui s'efforce de rendre compte de la coréférence sans recourir à la co-indexation.

Après avoir observé que "coréférence et modificateurs restrictifs sont en distribution complémentaire", Gross écrit:

"Cette formulation tend à suggérer que la coréférence est une forme 0 de Modificateur restrictif (...). Considérons le discours:

Un étudiant est entré dans le bureau,
l'étudiant que je viens de mentionner a
demandé l'heure

(...) Le contenu de (la) relative est très particulier: il explicite de façon interne à la langue le mécanisme qui avait été considéré a priori comme métalinguistique (Harris 1970)."

"Il existe d'autres moyens sémantiques d'explicitier la coréférence:

- par un opérateur méta-linguistique lié de façon moins évidente à un performatif:

UN ETUDIANT est entré dans le bureau,
L'ETUDIANT QUI PRECEDE a demandé l'heure (...)

- en répétant des informations attachées au premier GN:

UN ETUDIANT est entré dans le bureau,
L'ETUDIANT QUI (EST ENTRE + VIENT D'ENTRER)
DANS LE BUREAU a demandé l'heure.

(...) Dans tous ces exemples, la source sémantique de la coréférence est localisée dans une relative".

"(...) Donc tous les exemples que nous avons

examinés concourent à placer la source de la coréférence dans une relative, et les discours (...) où la coréférence n'est pas explicite seront analysés par effacement d'un modifieur à contenu référentiel: Modif ---> E."

Notre position sur la source de la coréférence est plus restrictive et, si l'on peut dire, plus dogmatique que celle de Gross. En effet, alors que Gross admet comme sources possibles des expressions performatives telles que "que je viens de mentionner" et des opérateurs métalinguistiques tels que "qui précède", nous faisons l'hypothèse que la seule source de la coréférence est la relative obtenue par Montée à partir du premier GN (pour reprendre les termes de Gross: "en répétant des informations attachées au premier GN").

4.5. L'analyse par Montée permet une représentation sémantique satisfaisante des constructions relatives.

Nous examinerons les quatre points suivants:

- La représentation sémantique en termes ensemblistes de Partee-Chomsky (Chomsky 1977 pp.62 et sqq) légitime-t-elle la notion traditionnelle de "relative restrictive"?
- L'analyse de Partee-Chomsky donne-t-elle une représentation satisfaisante de la différence de sens existant entre les constructions relatives définies non appositives et les constructions relatives indéfinies?
- Une représentation sémantique des constructions relatives en termes ensemblistes est-elle possible?
- L'analyse par Montée permet-elle une représentation sémantique satisfaisante des constructions relatives, suivant qu'elles sont ou non définies?

4.5.1. L'analyse sémantique de Partee-Chomsky.

L'analyse en termes ensemblistes de Partee 1975 et 1972, reprise et complétée par Chomsky 1977, peut se résumer ainsi:

Soit la phrase:

the book(s) we ordered arrived

Pluriel signifie: le nombre cardinal de l'ensemble dénoté est égal ou supérieur à 2; non-pluriel signifie que ce nombre est 1.

B , O , A sont respectivement la classe des livres, les choses que nous avons commandées et les choses qui sont arrivées, et $c(X)$ est le nombre cardinal de (X) .

On a la représentation:

(3) the books we ordered arrived:

$$B \cap O \subseteq A ; c(B \cap O) \geq 2$$

(4) the book we ordered arrived:

$$B \cap O \subseteq A ; c(B \cap O) = 1$$

Avec les contreparties indéfinies des constructions relatives, on a:

(5) some books we ordered arrived:

$$\exists K \subseteq B \cap O , K \subseteq A , c(K) \geq 2$$

(6) a book we ordered arrived:

$$\exists K \subseteq B \cap O , K \subseteq A , c(K) = 1$$

"On a maintenant les notions suivantes: la

construction relative, qui correspond à une intersection d'ensembles comme le suggère Partee; la prédication, qui correspond à une inclusion d'ensembles; (+ plur), qui détermine le nombre cardinal; (+ déf), qui détermine l'ensemble qui est le sujet de la prédication, c'est à dire l'ensemble dénoté en entier, ou un sous-ensemble de celui-ci." (Chomsky 1977 p.65)

Si cette analyse est adéquate, la notion de relative restrictive est justifiée. Pour les quatre exemples, "book(s) we ordered" est représenté par B O. L'ensemble B est donc restreint dès lors qu'il entre dans une construction relative, laquelle correspond toujours à une intersection d'ensembles.

Mais est-il exact d'affirmer que la construction relative correspond à une intersection d'ensembles? Certaines données permettent d'en douter.

Soit l'exemple:

Manger est la chose que je préfère

Suivant l'analyse de Partee-Chomsky, on aura:

C = l'ensemble des choses

P = l'ensemble des choses que je préfère

On a donc $P \subset C$ (et non $C \cap P$).

Autre exemple:

Paul est un homme qui est désespéré

On aura, pour H = ensemble des hommes, et D = ensemble des hommes qui sont désespérés: $D \subset H$ (et non $H \cap D$).

Si nous extrapolons à partir de ces deux exemples, il faudra définir, pour les exemples de Chomsky (3) à (6):

B = ensemble des livres
 O = ensemble des livres que nous avons commandés
 (et non pas des "choses que nous avons commandées").

On aura donc, pour O = ensemble des livres que nous avons commandés:

$$(4a) \quad O \subset A \quad c(O) = 1$$

$$(6a) \quad \exists K \subset O \quad K \subset A \quad c(K) = 1$$

Ainsi, l'ensemble B (ensemble des livres) n'apparaît pas dans la représentation de la phrase. L'opération de restriction de B définit O, mais cette restriction préexiste à la phrase. Ainsi, la relative n'est pas en soi "restrictive". C'est l'ensemble de la construction qui est restrictif ("les livres que nous avons commandés" par rapport à l'ensemble des livres), mais cette restriction préexiste à la phrase.

Quant aux phrases du type de (5) et (6), c'est à dire qui contiennent des constructions relatives indéfinies, elles opèrent certes une restriction, puisqu'un sous-ensemble K de O y est défini. Mais ce n'est pas la relative qui opère la restriction, mais le déterminant indéfini lui-même, lequel indique que O n'est pas dénoté dans sa totalité.

Selon nous, la notion traditionnelle de "relative restrictive" est immotivée, si on choisit une représentation de style ensembliste. Cependant l'argumentation qui précède est faible dans la mesure où elle ne repose que sur la proposition de définir O comme "ensemble des livres commandés", et cela par extrapolation à partir de constructions du type "(les hommes + les choses) qui ...". En réalité, ce qui est en cause, c'est la possibilité même de représenter ces constructions en termes ensemblistes.

Soit l'exemple:

(7) "Le Septième sceau" est un film que je mets au dessus de tous les autres (films)

On ne peut définir, en suivant à la lettre Chomsky 1977:

$D = *$ ensemble des choses que je mets au dessus de tous les autres films

On est obligé de définir:

$F =$ ensemble des films

$D =$ ensemble des films différents des films différents du "Septième sceau". Soit $D =$ "Le Septième sceau".

Si on pose "Le septième sceau" = x , on aura:

$\exists K \subset D \subset F ; K = x ; c(K) = 1$. Donc $D = 1$

Si D est un ensemble unaire, la phrase doit avoir la représentation suivante:

$D \subset F ; D = x ; c(D) = 1$

Mais une telle représentation correspond à la phrase:

(8) * "Le Septième sceau" est LE film que je mets au dessus de tous les autres

et la phrase (7) devrait être impossible ou tout au moins déviante.

Or c'est le contraire qui survient: la phrase (7) est parfaitement correcte et c'est la phrase (8) qui est déviante.

Un cas de ce genre nous permet de douter de la pertinence d'une représentation de style ensembliste des constructions relatives. Il y a sans doute une raison générale à cela: seuls les noms peuvent être représentés comme ensembles et comme éléments. Des prédicats comme "commander", "arriver" ne peuvent servir à définir des ensembles; ils définissent les

propriétés des ensembles et des éléments, de la même façon que des prédicats tels que "être rationnel, multiple de 2". Prise à la lettre, une représentation sémantique en termes ensemblistes telle que celle que nous discutons conduirait à poser: "ensemble des nombres (qui sont) rationnels = * intersection de l'ensemble des nombres et de l'ensemble des choses rationnelles".

D'autre part, il nous semble que la représentation sémantique de Partee-Chomsky est inadéquate à certaines données fournies par l'intuition linguistique.

Selon cette analyse, (+ défini) détermine l'ensemble dénoté en entier, ou un sous-ensemble de celui-ci. Cet ensemble est l'intersection de deux ensembles.

On obtient donc une représentation analogue des constructions relatives, quelle que soit la forme de l'article:

- the ($B \cap O$ book we ordered): l'ensemble est dénoté en entier
- a ($B \cap O$ book we ordered): un sous-ensemble de \underline{B}
 \underline{O} est dénoté

Selon nous, il existe une dissymétrie entre la représentation sémantique des constructions relatives définies et celle des constructions relatives indéfinies. Intuitivement, on peut admettre que "the" est le déterminant du syntagme "book we ordered", mais "a" apparaît difficilement comme le déterminant de ce syntagme tout entier. On le sent comme le déterminant de "book" seulement, "we ordered t" étant une sorte de modifieur de "a book". Autrement dit, on sent que "a" opère une restriction sur l'ensemble des livres et non pas sur l'ensemble des livres qui ont été commandés.

De la même façon, dans

(8) Je viens de rencontrer UN homme dont tu m'as parlé

"UN" opère une restriction sur l'ensemble des hommes et non pas sur l'ensemble des hommes dont tu m'as parlé. En effet, si la restriction portait sur l'ensemble des hommes dont tu m'as parlé (donc sur l'intersection de l'ensemble des hommes et des choses dont tu m'as parlé), nous aurions:

J'ai rencontré un des hommes dont tu m'as parlé

Mais cette phrase n'est pas synonyme de (8).

4.5.2. Analyse par Montée des exemples de Chomsky-Partee.

Revenons à la question que nous posions au début de cette section et qui se rapporte à l'interprétation du trait (+ défini) du déterminant du nom-tête.

L'analyse par Relativisation 1 de

(4) the book we ordered arrived

est (avec une notation abrégée):

P1 we ordered a book
P2 (SN e) arrived

On opère Montée de book dans P1 et on enchâsse le GN obtenu dans P2. P1 est ensuite effacée.

Concernant le problème de la restriction, on peut dire qu'elle est déjà opérée au niveau de la structure sous-jacente. La restriction est produite par la forme indéfinie du déterminant dans P1: un élément et un seul est extrait de l'ensemble des livres.

Montée équivaut à attribuer une propriété (c'est à dire un prédicat) à cet élément. L'élément "un livre" est défini par la propriété "être commandé par moi". La relativation consiste à attribuer à cet élément une seconde propriété: "être arrivé". Suivant cette

analyse, la construction relative n'est pas une intersection d'ensembles et la relative n'a aucun rôle dans la restriction.

Soit maintenant la phrase:

(6) a book we ordered arrived

L'analyse par Relativation 2 en est (avec une notation abrégée):

P1 a book arrived
P2 we ordered (SN e)

On opère Montée de "book" dans P1. Le GN obtenu (the book which arrived) est enchâssé dans P2, déplacé en première position de P2, puis remplacé par le pronom relatif de forme vide. P2, enfin, est rapproché de "book".

Là aussi, la restriction est indépendante de la relativation. Elle est produite par la forme indéfinie de l'article dans P1: un élément et un seul est extrait de l'ensemble des livres. La proposition relative ne joue aucun rôle dans cette restriction. Elle contribue seulement à attribuer le prédicat "être commandé" à l'argument "un livre".

D'autre part, l'article "a" reste, après Relativation, le déterminant de "book", et de "book" seulement.

Enfin, la construction relative ne correspond pas à une intersection d'ensembles. "A book" est un élément extrait de l'ensemble des livres; "arrived" attribue la propriété "être arrivé" à cet élément; "ordered" lui attribue une seconde propriété, celle d'"avoir été commandé". Là aussi, la relativation équivaut à une prédication.

Mais quelle différence de sens y a-t-il entre la phrase (4) et la phrase (6)?

On voit que, de l'une à l'autre, les deux phrases qui composent leurs sources respectives sont dans un ordre inverse dans le discours. Cette interversion

n'affecte pas le sens; elle semble avoir seulement un valeur stylistique.

Soient encore deux phrases de sens voisin et qui ne diffèrent que par la forme du déterminant du nom-pivot:

- (8) Je viens de rencontrer un homme dont tu m'as parlé hier
- (9) Je viens de rencontrer l' homme dont tu m'as parlé hier

Le problème est le suivant: Quelles représentations sémantiques faut-il assigner à des deux phrases?

Plus concrètement: Ces deux phrases sont-elles synonymes?

On constate d'abord que l'intuition et l'introspection ne contribuent qu'assez faiblement à éclaircir les choses. Paraphrasons ces phrases à partir des sources que suggère notre hypothèse suivant laquelle (8) est produite par Relativisation 2 et (9) par Relativisation 1:

- Paraphrase de (8):

P1: Je viens de rencontrer un homme. P2: Tu m'as parlé hier de cet homme (= l'homme que je viens de rencontrer).

- Paraphrase de (9):

P1: Tu m'as parlé hier d'un homme. P2: Je viens de rencontrer cet homme (= l'homme dont tu m'as parlé hier).

Supposons que les phrases (8) et (9) aient les mêmes représentations sémantiques que leur discours-sources respectifs et que les transformations, notamment l'effacement de P1 dans la source de (9), n'affectent en rien la signification. Notre analyse met en évidence qu'entre (8) et (9), les positions des deux phrases du discours source ont été

échangées. Cette interversion, ici, n'affecte pas profondément le sens. On pense à une différence stylistique. Dans la paraphrase de (9), la rencontre vient en second, comme une prédication supplémentaire; quant à la première prédication, sa position initiale lui donne une valeur de mise en relief. En revanche, dans (8), c'est la rencontre qui est mise en relief.

4.6. L'analyse par Montée fournit une solution aux problèmes posés par la condition d'identité des deux occurrences du nom-pivot et par les noms idiomatiques hors contexte canonique.

La condition d'identité des occurrences du nom-pivot ne peut, on l'a vu, être formulée qu'à condition de faire abstraction de la forme des déterminants.

Ainsi, pour les phrases:

- (10) Zinoviev est une vipère lubrique que le peuple punira
- (11) Les juges ont rendu une justice qui n'est pas orthodoxe
- (12) Max aime les femmes qui sont bavardes

on ne peut avoir, avec des noms-pivot identiques, les sources:

- (10a) Zinoviev est une vipère lubrique. *Le peuple punira une vipère lubrique.
- (11a) *Les juges ont rendu une justice. *une justice n'est pas orthodoxe.
- (12a) Max aime les femmes. Les femmes sont bavardes.

Les phrases (12a) sont grammaticales, mais ont une autre représentation sémantique que (12).

Ce ne sont pas des exemples marginaux. D'une

manière générale, dans les constructions relatives indéfinies, le syntagme que remplace "qu-" n'est pas identique à l'antécédent. Ainsi, pour:

(13) Je pense à un homme que tu connais bien

on admet couramment la source:

(13a) Je pense à un homme. Tu connais bien un homme.

Cependant la deuxième phrase de cette source est inacceptable et sans représentation sémantique satisfaisante.

L'intuition nous indique que ce que pronominalise "que", ce n'est pas "un homme", mais "l'homme auquel je pense". L'analyse par Relativation 2 rend compte de cette intuition.

Pour (13) on aura:

P1 Je pense à un homme
P2 Tu connais bien (GN l'homme auquel je pense)

Pour (10) on aura:

P1 Zinoviev est un vipère lubrique
P2 Le peuple punira (GN la vipère lubrique qu'est Zinoviev)

Pour (11) on aura:

P1 Les juges ont rendu une certaine justice
P2 (GN La justice qu'ont rendue les juges) n'était pas orthodoxe

Quant à la phrase (12), elle sera analysée par Relativation 1:

P1 Certaines femmes sont bavardes
P1 Max aime (GN les femmes qui sont bavardes)

D'autre part, l'analyse par Montée permet de rendre compte les constructions relatives où sont impliqués

des noms idiomatiques mobiles. Ces constructions, on s'en souvient, posaient un problème dans la mesure où le nom idiomatique paraissait être en dehors de son contexte canonique, soit dans la principale, soit dans la relative.

Ainsi, pour les phrases:

Paul a pris au congrès une part qui a été considérable

J'ai appris la part que Paul a prise au congrès

on aurait, suivant l'analyse traditionnelle:

Paul a pris une certaine part au congrès. *Une certaine part a été considérable.

* J'ai appris la part. Paul a pris part au congrès.

L'analyse par Relativisation 2 et 1, respectivement, permet de partir des sources:

P1 Paul a pris une certaine part au congrès

P2 (GN La part que Paul a prise au congrès) a été considérable

P1 Paul a pris une certaine part au congrès

P2 J'ai appris (GN la part que Paul a prise au congrès)

L'analyse par Montée montre donc qu'en fait un nom idiomatique n'est jamais en dehors de son contexte canonique.

4.7. Nature syntaxique du pronom relatif.

En Relativisation 1, le pronom relatif - nous conservons la dénomination traditionnelle bien qu'elle soit ici impropre - n'a pas de valeur anaphorique. En effet, il est décrit comme une sorte de trace résultant du déplacement par Montée d'un groupe

nominal. Plus exactement, un groupe nominal, ayant été extrait de COMP, laisse QU derrière lui. QU prend ensuite la forme du pronom relatif.

On a vu que Montée est, si on peut dire, parachevée par Définitisation, opération par laquelle l'ensemble formé par le groupe nominal et la phrase dont il a été extrait est érigé en groupe nominal.

Le déplacement que constitue Montée entraîne donc la production de deux morphèmes, qui en sont pour ainsi dire les retombées: le pronom relatif, et l'article défini.

- Structure de départ:

(P (COMP QU-une femme) j'ai saluée)

- Montée proprement dite:

une femme (P (COMP QU-) j'ai saluée)

- Définitisation:

(GN la femme (P (COMP QU-) j'ai saluée))

- Réalisation du pronom relatif:

(GN la femme (P (COMP que) j'ai saluée))

Les opérations précédentes peuvent être décrites de façon simplifiée comme suit:

Montée consiste à déplacer un groupe nominal en position initiale de la phrase et à l'insérer au centre du morphème discontinu "le ... qu-"; le déterminant indéfini du groupe nominal déplacé disparaît parfois au cours de l'opération. Ainsi:

- Structure de départ:

J'ai salué une femme

- Montée:

* femme j'ai saluée

- Placement du morphème "le ... qu-":

la femme que j'ai saluée

C'est cette description simplifiée que nous utiliserons désormais. Le morphème "le .. qu-" y apparaît comme un marqueur de Montée.

Ainsi, dans Relativation 1, "qu-" n'est pas un anaphorique. C'est un segment du morphème grammatical discontinu "le ... qu-", marqueur de Montée vide de sens.

En Relativation 2 et en Relativation 3, en revanche, le pronom relatif est un véritable anaphorique; il pronominalise le nom-tête.

Cependant, en Relativation 2, le pronom relatif n'a pas exactement la même composition sémantique que l'antécédent. Rappelons que, selon notre schéma, le groupe nominal produit par Montée ne remplace pas la phrase source, mais qu'il en est la duplication. Le nom-pivot est donc inscrit deux fois dans le discours. Le pronom relatif est une réalisation de surface de la deuxième inscription. Cependant, entre la première inscription et la seconde, Montée a été opérée, de telle sorte que, alors que la première occurrence du nom-pivot est un groupe nominal simple, la deuxième est une construction relative définie non appositive:

J'ai salué une femme que tu connais

- Première occurrence du nom-pivot: une femme.
- Deuxième occurrence: que = la femme que j'ai saluée

Dans la deuxième occurrence, la relative "que j'ai saluée" est une sorte de modifieur. Sémantiquement, ce modifieur correspond à une propriété accidentelle

attribuée à "une femme". Donc Montée a eu pour effet de modifier la compréhension (ou "intension") de la première occurrence du nom-pivot.

Ainsi, la première et la deuxième occurrence du nom-pivot ont la même extension (autrement dit, elles sont coréférentielles), mais la deuxième est, en compréhension, sémantiquement plus riche que la première.

Dans Relativisation 3, en revanche, les deux occurrences du nom-pivot sont identiques aussi bien en extension qu'en compréhension.

Mais "qu-", en Relativisation 2 et Relativisation 3, n'est-il qu'un pronom? C'est une pronom "relatif", dit-on. N'a-t-il pas une valeur conjonctive?

La dernière phase de Relativisations 2 et 3 consiste à remplacer la deuxième occurrence du nom-pivot par "qu-". Mais cette opération a apparemment un autre effet, que nous n'avons pas signalé: on obtient en surface une phrase complexe, alors qu'on avait en structure profonde un discours composé de deux phrases simples.

Il ne semble pas que la notion de phrase complexe soit pertinente, s'agissant des structures produites par Relativisation 2 ou Relativisation 3. Ce point a déjà été discuté au chapitre 1. On pourrait aussi bien considérer la principale et la relative comme deux phrases simples juxtaposées dans un discours, la ponctuation forte n'étant qu'une convention orthographique. Rappelons notre principal argument pour voir les choses de cette façon: l'existence des relatifs dits de liaison, dont l'usage tend à se généraliser depuis quelques années:

Un carnet de cuir de Russie se trouvait là; que prit Julius et qu'il ouvrit. (Gide)

Ce scélérat - que la peste fasse crever! - m'a acculé à la faillite. (Exemple de Bally 1965 §73)

J'ai croisé Max. Lequel a fait semblant de ne pas me voir.

Si cette analyse est justifiée, "qu-" n'est, dans les constructions relatives produites par Relativations 2 et 3, qu'un anaphorique.

4.8. Relatives empilées.

Les constructions relatives définies non appositives peuvent être empilées:

(1) L'homme dont je t'ai parlé qui est venu me voir s'appelle Max

Les constructions relatives indéfinies ne peuvent pas être empilées. Elle sont coordonnées:

* Je suis allé chez un médecin qui est connu qui habite dans mon immeuble
Je suis allé chez un médecin qui est connu et qui habite dans mon immeuble

Lorsque la première relative est réduite, la coordination est facultative:

Je suis allé chez un médecin connu (et + E) qui habite dans mon immeuble

Les constructions relatives indéfinies empilées ou coordonnées sont construites par Relativations 2.

Les constructions relatives définies empilées sont produites par Relativations 1 à partir d'une structure de base qui a été elle-même produite par Relativations 2.

Soit par exemple une phrase complexe relative produite par Relativations 2:

P1 Je t'ai parlé d'un homme qui est venu me voir

- Par Montée de "un homme", on obtient:

l'homme dont je t'ai parlé qui est venu me voir

- Ce groupe nominal est enchâssable dans:

P1 (GN e) s'appelle Max

- On obtient donc (1) par Relativation 1.

On ne peut avoir plus de deux relatives empilées:

* L'homme dont je t'ai parlé qui est venu me voir qui habite dans mon immeuble s'appelle Max

(2) L'homme dont je t'ai parlé qui est venu me voir et qui habite dans mon immeuble s'appelle Max

Ce phénomène est une conséquence de l'impossibilité d'empiler les relatives produites par Relativation 2. Pour (2), Montée opère à partir de:

P1 Je t'ai parlé d'un homme qui est venu me voir et qui habite dans mon immeuble

Montée produit:

l'homme dont je t'ai parlé qui est venu me voir et qui habite dans mon immeuble

Ce groupe nominal est enchâssable dans:

P2 (GN e) s'appelle Max

On obtient ainsi (2) par Relativation 1.

5. LES REDUCTIONS DE RELATIVE

5.1. Pronominalisation.

Les huit pronominalisations.

5.1.1. Définitisation et pronominalisation chez Kuroda 1968.

Kuroda formule ainsi la règle de Définitisation:

$$N1 \text{ X D  t } N2 \text{ ---> } N1 \text{ X THAT } N2$$

si $N1 = N2$

Cette r  gle s'applique   

(88) John must have figured out SOME manner in
which John would disappear before John
actually disappeared in SOME manner (p.98)

pour donner

(86) John must have figured out some manner in
which he would disappear before he actually
disappeared in THAT manner

Voyons maintenant le processus "compris sous le nom de pronominalisation":

Il se divise en deux transformations: l'une est D  finitisation, l'autre Pronominalisation.

Pronominalisation a la forme:

$$N1 \text{ X } N2 \text{ ---> } N1 \text{ X } N2 \text{ (+ PRO)}$$

si $N1 = N2$

"Dans l'hypoth  se que Pronominalisation suit D  finitisation, on peut   liminer de Pronominalisation la condition de cor  f  rentialit  ."

Une forme phon  tique telle que "he" sera d  riv  e par une r  gle morphophon  mique du genre de:

	+ humain	}	----> he
	+ singulier		
THAT	+ masculin		
	+ PRO		

La condition N1 = N2 n'a pas le même sens dans Définitisation et dans Pronominalisation: dans Pronominalisation, elle veut dire simplement: identité des noms (pour permettre les "anaphores coréférentielles" du genre: John prefers sour milk to fresh PRO); dans Définitisation, elle veut dire "coréférentialité des noms".

Définitisation sera donc réécrite comme suit:

N1 X Dét N2 ----> N1 X THAT N2
 si N1 = N2 (coréférentiels)

5.1.2. Différence entre Relativisation et Pronominalisation en ce qui concerne la distribution des déterminants, chez Kuroda 1968.

Soit la phrase:

(1) What lay on the table was the tissue

Kuroda lui attribue la forme de base:

- Phrase constituante:

SOME PRO lay on the table

- Phrase matrice:

THAT PRO was the tissue

Cette phrase a donc pour paraphrase:

(2) Something lay on the table. It was the tissue.

Conclusion:

"La façon dont les deux déterminants sont attribués aux deux occurrences coréférentielles du N-pivot dans les deux phrases composantes de la relativation est parallèle à la façon dont ils sont attribués aux deux occurrences coréférentielles du même nom dans les deux phrases composantes correspondantes d'une certaine paraphrase de discours de la phrase relative complexe."

On notera l'expression "est parallèle": la phrase complexe et sa paraphrase ont la même interprétation. Mais, pour Kuroda, il va de soi que la paraphrase ne saurait être la forme de base dont serait dérivée (1): "Il n'y aurait pas moyen, dans le schéma théorique actuel de la syntaxe générative, d'affirmer que certaines phrases sont dérivées de certains discours".

Kuroda s'applique à en apporter la preuve. Soit la phrase:

- (3) Some policeman recorded what Mary explained to him

Suivant l'analyse précédente, les deux occurrences coréférentielles du syntagme pivot dans la forme de base comportent des déterminants différents: THAT dans la phrase matrice; SOME dans la phrase constituante.

Examinons maintenant l'autre nom, qui apparaît deux fois coréférentiellement dans (3): policeman.

"Nous soutiendrons, écrit Kuroda, que les deux occurrences dans la forme de base comportent le déterminant indéfini SOME. Pour le voir, considérons la contrepartie passive de (3):

- (4) What Mary explained to some policeman was recorded by him

En comparant (2) et (3), nous sommes amenés à supposer que leur forme de base est:

- (5) SOME policeman recorded that PRO (Mary explained WH+SOME PRO to SOME policeman)

Or, comme le discours (2) est une paraphrase de (1), le discours

(6) Mary explained something to some policeman. He recorded it

est une paraphrase de (4).

Mais les réalisations phonétiques de la phrase constituante et de la phrase matrice (5) sont les suivantes (...):

(7) Mary explained something to some policeman

(8) Some policeman recorded it

Nous pouvons donc dire que la paraphrase de discours (6) est la forme de base (5) de (3)." (p.103)

Le raisonnement peut se résumer ainsi: Dans la relativation, les deux occurrences du nom-pivot ont un déterminant différent. La paraphrase reflète exactement cette distribution, pouvant donner ainsi l'illusion qu'elle est la source de la phrase complexe relative.

En revanche, deux occurrences coréférentielles d'un nom qui apparaissent dans la principale et la subordonnée (mais indépendamment de la relativation elle-même) ont un déterminant identique ("some", dans l'exemple). Ici, la paraphrase ne correspond pas à la source.

La notion de définitisation permet de relier Relativation et Pronominalisation, puisque aussi bien Relativation que Pronominalisation reposent sur Définitisation. Mais pour Kuroda cette relation n'est que paraphrastique. Il n'y a aucun moyen de relier transformationnellement deux phrases comportant une relation de pronominalisation à une phrase complexe relative, et cela pour une raison essentielle: dans Pronominalisation, les deux occurrences du nom-pivot ont un déterminant identique, alors que, selon Kuroda, dans Relativation les deux occurrences ont un déterminant différent.

5.1.3. Analyse par Montée de la pronominalisation.

On peut penser que l'existence d'une étroite parenté entre Relativisation et Pronominalisation pourrait être établie s'il était démontré, contre Kuroda 1968, que, dans Pronominalisation, les deux occurrences du nom doivent comporter un déterminant différent, tout comme dans Relativisation. C'est ce que nous tenterons de faire. Nous proposerons plus loin une autre analyse de l'exemple (3).

Rappelons l'analyse par Montée des constructions relatives indéfinies. Etant données deux occurrences d'un nom-pivot présentes respectivement dans les phrases P1 et P2 d'un discours source, telles que la première est un groupe nominal indéfini et la deuxième un pronom relatif, on dira que le pronom relatif remplace le groupe nominal produit par Montée, dans P1, de la première occurrence:

P1 J'ai pris du tissu P2 qui était sur la table
qui = le tissu que j'ai pris

D'une manière générale, étant donnés un groupe nominal et un pronom coréférents, présents respectivement dans les phrases P1 et P2 d'un discours, on dira que le pronom remplace le groupe nominal produit par Montée, dans P1, du groupe nominal antécédent. Ainsi:

P1 J'ai pris du tissu. P2 Il était sur la table.
Il = le tissu que j'ai pris

Ainsi, Pronominalisation (au sens de substitution d'un pronom à un groupe nominal) et Relativisation seront présentées comme deux variantes d'une même transformation de pronominalisation. En d'autres termes, nous faisons de Relativisation un cas particulier de Pronominalisation.

Nous avons adopté la conception de Kuroda, suivant laquelle Pronominalisation est une opération de type

morphophonologique. Le pronom ne remplace pas la première occurrence du nom-pivot (= "l'antécédent"), mais la deuxième.

5.1.4. Pronominalisation des groupes nominaux indéfinis.

On dispose d'abord de la règle de Montée. En voici de nouveau la formulation abrégée:

- Structure de départ: une phrase simple.

J'ai pris du tissu

- Déplacement: un groupe nominal est déplacé en première position. Condition: ce groupe nominal doit être précédé d'un déterminant indéfini.

* du tissu j'ai pris

- Définitisation: le groupe nominal est inséré au centre du constituant "le...qu-" ("marqueur de Montée"); le déterminant indéfini disparaît:

le tissu que j'ai pris

Soit maintenant un discours (c'est à dire un groupe de phrases dont la représentation sémantique forme une entité indivisible) P1-P2, tel que P1 précède P2 et que P2 contienne un groupe nominal lexicalement vide:

P1 J'ai pris du tissu
P2 (GN e) était sur la table

- On opère Montée de "du tissu" dans P1 et on enchâsse le groupe nominal obtenu dans P2:

P1 J'ai pris du tissu
P2 (GN le tissu que j'ai pris) était sur la

table

- A partir de cette structure, six opérations sont possibles:

A) Relativation 1.

Nous définirons cette opération de manière abrégée comme suit: P1 est effacée. On obtient:

Le tissu que j'ai pris était sur la table

B) Pronominalisation 1.

La relative est effacée:

P1 J'ai pris du tissu.
P2 Le tissu était sur la table.

C) Pronominalisation 2.

Le groupe nominal produit par Montée "le N qu- P" prend la réalisation de surface "ce N":

P1 J'ai pris du tissu.
P2 Ce tissu était sur la table.

D) Pronominalisation 3.

Le groupe nominal produit par Montée est remplacé par un pronom démonstratif ("celui-ci", "celui-là", "ce dernier", "ce"):

P1 J'ai pris du tissu.
P2 Celui-ci était sur la table.

E) Pronominalisation 4.

Le groupe nominal produit par Montée est remplacé par un pronom personnel ("il"):

P1 J'ai pris du tissu.
P2 Il était sur la table.

F) Pronominalisation 5.

Nous rebaptisons ainsi Relativisation 2:

P1 J'ai pris du tissu
P2 qui était sur la table

5.1.5. Pronominalisation des groupes nominaux définis.

La pronominalisation des groupes nominaux définis ne met pas en jeu Montée. Etant donnés deux groupes nominaux définis (noms propres, noms génériques, noms référant à un objet unique, groupes nominaux produits par Montée) identiques et présents respectivement dans les phrases P1 et P2 d'un discours, le deuxième peut être remplacé par un pronom. Nous décrirons cette opération comme une généralisation de Relativisation 3.

Là aussi, Pronominalisation est une opération de type morphophonologique.

P1 J'ai rencontré (GN e)
P2 (GN e) paraissait pressé

Un groupe nominal défini est inséré simultanément dans les positions lexicalement vides du discours source:

P1 J'ai rencontré (GN le facteur)
P2 (GN le facteur) paraissait pressé

Pronominalisation proprement dite consiste à remplacer la deuxième occurrence du groupe nominal défini par un pronom (démonstratif, personnel ou relatif). Exemple:

P1 J'ai rencontré (GN le facteur).
P2 (GN Il) paraissait pressé.

On a trois types de pronominalisation de groupe nominal défini. Nous les listerons à la suite des types précédents:

-Pronominalisation 6.

La deuxième occurrence du groupe nominal défini est remplacée par un pronom démonstratif:

P1 J'ai rencontré le facteur.
P2 Celui-ci paraissait pressé.

-Pronominalisation 7.

La deuxième occurrence du groupe nominal défini est remplacée par un pronom personnel:

P1 J'ai rencontré le facteur.
P2 Il paraissait pressé.

-Pronominalisation 8.

Nous rebaptisons ainsi Relativisation 3:

P1 J'ai rencontré le facteur,
P2 (qui + lequel) paraissait pressé.

5.1.6. Ponctuation.

Une opération morphophonétique supplémentaire est impliquée dans Pronominalisations 1-4 et 6-7: l'institution d'une pause forte (point ou point-virgule) devant P2.

En Pronominalisation 5, une pause faible (virgule) peut être instituée facultativement.

En Pronominalisation 8, l'institution d'une pause faible est obligatoire.

L'usage se répand, en français contemporain, d'instituer une pause forte en Pronominalisations 5 et 8 (pronom relatif dit de liaison):

J'ai rencontré le facteur. Qui paraissait pressé.

P2 peut être facultativement déplacée, le cas échéant, immédiatement à droite de la première occurrence en Pronominalisations 1-4 et 6-7. P2 est alors séparée de P1 par deux pauses fortes, dont les notations orthographiques sont les parenthèses ou les tirets:

Un objet était en vue. C'était du tissu.

Un objet (c'était du tissu) était en vue.

Le facteur n'a fait que passer. Il était en retard.

Le facteur - il était en retard - n'a fait que passer.

Un tel déplacement est obligatoire, du moins en français standard, dans Relativisation 5, avec institution ou non de pauses faibles:

Un objet était en vue, qui était du tissu (niveau de langue affecté)

Un objet qui était du tissu était en vue

Un objet, qui était du tissu, était en vue

5.1.7. Types particuliers de pronominalisation.

Nous citons ces opérations pour mémoire, sans les analyser.

a) Pro-pronoms.

Le groupe nominal qui fait l'objet de Montée dans P1 peut avoir la forme d'un pronom indéfini:

J'ai rencontré quelqu'un. Il paraissait pressé.
J'ai avisé quelque chose. C'était du tissu.

En Relativisation 1, on constate que les groupes nominaux produits par Montée des pronoms indéfinis ont une forme particulière:

- * le quelqu'un qu-
celui qu-
- * la quelque chose qu-
ce qu-

b) Pro-groupes verbaux.

P1 Paul mâche du chewing-gum

P2 Marie fait aussi cela
+ Marie le fait aussi
+ ce que fait aussi Marie

Ces faits suggèrent que la source de P1 est

P1 Paul (GV fait quelque chose)

Montée et Pronominalisation opèrent à partir de cette source. L'insertion définitive du groupe Verbal dans P1 n'est opérée qu'ensuite.

c) Pro-phrases.

P1 Tu es malade

P2 Je regrette cela (Pronominalisation 3)
+ Je le regrette (Pronominalisation 4)
+ Je regrette ce fait (Pronominalisation 2)
+ ce que je regrette (Relativisation 2)
+ Je regrette (le fait que + que) tu sois malade (Relativisation 1)

Nous supposons, pour P1, une source de forme

P1 * Tu es malade est un fait

- Montée de "un fait":

GN * le fait qu'est tu es malade

- Réduction de "être":

GN le fait que tu es malade

A partir d'une telle hypothèse, on peut envisager une analyse par Montée des propositions complétives. Nous y reviendrons plus loin.

5.1.8. Retour sur la thèse de Kuroda: Dans la pronominalisation, les deux occurrences coréférentielles comportent un déterminant identique.

Cette thèse (cf Kuroda 1968 p.105), qui a été présentée plus haut, est en contradiction avec celle que nous venons de soutenir.

La phrase:

Some policeman recorded what Mary explained to him

a pour paraphrase:

Mary explained something to SOME policeman.
HE (forme définie) recorded it.

Cependant, pour Kuroda, les "réalisations phonétiques" de la phrase constituante et de la phrase matrice sont les suivantes:

Mary explained something to SOME policeman.
SOME (forme indéfinie) policeman recorded it.

Pour Kuroda, la paraphrase ne correspond pas aux formes de la phrase matrice et de la phrase constituante en ce qui concerne la distribution du

trait (+ défini) du nom-pivot. A cet égard, la relativation et pronominalisation sont des phénomènes distincts.

Pour nous, au contraire, la distribution de ce trait dans le discours source correspond à celle qu'on trouve dans la paraphrase. D'autre part, la relativation est un cas particulier de pronominalisation.

Soit encore l'exemple de Kuroda, adapté au français:

- (1) Un policier enregistra ce que Mary lui expliquait

Supposons d'abord, en prenant à la lettre notre hypothèse sur la pronominalisation, que la source de (1) soit:

P1 Mary expliquait quelque chose à un policier

P2 Ce policier (= le policier auquel Marie expliquait quelque chose) enregistra cela (= ce que Mary expliquait à un policier)

(1) serait produite par Relativation 1 à partir de cette source.

On note déjà deux difficultés:

D'une part "lui" dans (1) aurait pour source "un policier" sans qu'ait été opérée Montée, ce qui est en contradiction avec notre hypothèse sur la pronominalisation des GN indéfinis.

D'autre part une telle dérivation ne produit pas (1), mais une des phrases suivantes:

- * Le policier auquel expliquait quelque chose enregistra ce que Mary expliquait à un policier
- * Ce policier enregistra ce que Mary expliquait à un policier
- * Il enregistra ce que Mary expliquait à un policier

trait (+ défini) du nom-pivot. A cet égard, la relativation et pronominalisation sont des phénomènes distincts.

Pour nous, au contraire, la distribution de ce trait dans le discours source correspond à celle qu'on trouve dans la paraphrase. D'autre part, la relativation est un cas particulier de pronominalisation.

Soit encore l'exemple de Kuroda, adapté au français:

- (1) Un policier enregistra ce que Mary lui expliquait

Supposons d'abord, en prenant à la lettre notre hypothèse sur la pronominalisation, que la source de (1) soit:

P1 Mary expliquait quelque chose à un policier

P2 Ce policier (= le policier auquel Marie expliquait quelque chose) enregistra cela (= ce que Mary expliquait à un policier)

(1) serait produite par Relativation 1 à partir de cette source.

On note déjà deux difficultés:

D'une part "lui" dans (1) aurait pour source "un policier" sans qu'ait été opérée Montée, ce qui est en contradiction avec notre hypothèse sur la pronominalisation des GN indéfinis.

D'autre part une telle dérivation ne produit pas (1), mais une des phrases suivantes:

- * Le policier auquel expliquait quelque chose enregistra ce que Mary expliquait à un policier
- * Ce policier enregistra ce que Mary expliquait à un policier
- * Il enregistra ce que Mary expliquait à un policier

La difficulté porte sur la source de "lui" ainsi que sur la forme "un policier" dans (1).

Nous faisons l'hypothèse que la dérivation est la suivante:

Nous supposons que la source de (1) est:

- P1 Il y avait là un policier
- P2 Mary expliquait quelque chose à (GN2e)
- P3 (GN0 e) enregistra (GN1 e)

On opère Montée de "un policier" dans P1 et on enchâsse le groupe nominal obtenu dans (GN2e) de P2 et (GN0 e) de P3.

D'autre part on opère Montée de "quelque chose" dans P2 et on enchâsse le groupe nominal obtenu dans (GN1 e) de P3.

On obtient donc:

- P1 Il y avait là un policier
- P2 Mary expliquait quelque chose au policier qu'il y avait là
- P3 * Le policier qu'il y avait là enregistra ce que Mary expliquait au policier qu'il y avait là.

On opère Pronominalisation 7 dans P3:

- P3 Le policier qu'il y avait là enregistra ce que Mary lui expliquait

P2 est effacée en vertu de Relativisation 1. On obtient:

- P1 Il y avait là un policier
- P3 Le policier qu'il y avait là enregistra ce que Mary lui expliquait

On opère ensuite Relativisation 2:

- P Il y avait là un policier qui enregistra ce que Mary lui expliquait

Nous identifions le constituant "il y a ...qu-" comme un opérateur existentiel spatio-temporel (cf 5.2.) et nous supposons qu'il est présent dans la source de toute phrase simple. D'autre part, nous supposons qu'il existe, indépendamment des opérations de relativation, une opération facultative d'effacement de l'opérateur existentiel. On obtient alors:

- (1) Un policier enregistra ce que Mary lui expliquait

Suivant cette analyse, dans la pronominalisation comme dans la relativation, les deux occurrences du nom-pivot n'ont pas un déterminant identique: la première a un déterminant indéfini; la seconde a un déterminant défini.

5.2. Réduction de l'opérateur existentiel.

5.2.1. Notion d'opérateur existentiel.

Nous venons de voir que le parti pris d'analyser la pronominalisation par Montée implique dans certains cas une procédure d'effacement d'opérateur existentiel. Ainsi, la phrase

- (1) Un policier enregistra ce que Marie lui expliquait

a pour source:

- (2) Il y avait là un policier qui enregistra ce que Marie lui expliquait

La source de "lui" n'est pas "le policier qui enregistra" mais "le policier qu'il y avait là".

L'opérateur existentiel "il y a là" est un "embrayeur", un déictique.

Il est intuitif qu'il existe une deixis dans (1). Nous supposons que le déictique a été effacé. Cela

amène à poser une règle:

Réduction de l'opérateur existentiel:

il y a là un N qu- ---> un N

Ainsi, la phrase "J'ai vu des touristes" a pour source: "Il y avait là des touristes que j'ai vus".

Dans certains contextes (notamment dans les phrases de forme "un N être (Adj + Prép N)", la réduction de l'opérateur existentiel est malaisée, voire impossible. Ainsi:

* Un oiseau était rouge
Il y avait (là) un oiseau (qui était) rouge

? Un livre était sur la table
Il y avait un livre (qui était) sur la table

Les phrases de forme "un N GV" sont soit gauches, soit "littéraires":

? Un élève bavardait
Il y avait (là) un élève qui bavardait

Littéraire: Des feuilles jonchaient le sol
Standard : Il y avait des feuilles qui jonchaient le sol

La forme "il y a" est plus naturelle que la forme "il y a là". Dans "il y a", c'est "y", morphologiquement adverbe de lieu, qui est l'élément déictique (cf. anglais "there" dans "there is").

5.2.2. Les deux types d'opérateurs existentiels.

Nous distinguons deux opérateurs existentiels: l'opérateur existentiel spatio-temporel (qu'on pourrait aussi appeler "ontique"), et l'opérateur existentiel ontologique.

Souvent, en surface, ils ont l'un et l'autre la forme "il y a". Pour rendre compte de leur différence

sémantique, nous les paraphraserons respectivement en:

Il y a là
Il y a au monde

Cette distinction est nécessaire pour rendre compte de l'ambiguïté d'une phrase telle que:

Il y a des gens qui sont bavards

Cette phrase peut avoir la valeur d'une maxime prétendument universelle. Nous la paraphrasons alors en "Il y a au monde des gens qui sont bavards". L'opérateur existentiel est ontologique.

Mais elle peut aussi être embrayée sur un certain contexte spatio-temporel: le locuteur parle par exemple de gens qui sont actuellement dans la salle où il se trouve. Nous la paraphrasons alors en "Il y a là des gens qui sont bavards". L'opérateur existentiel est spatio-temporel.

5.2.3. Réduction de l'opérateur existentiel spatio-temporel dans une construction relative produite par Relativation 1.

Cette réduction rend compte de la forme adjectif démonstratif du déterminant défini. La formulation générale en est:

le N qu'il y a là ---> Adj. démonstratif N

Plus concrètement:

le N qu'il y a ici ---> ce N (-ci + E)
le N qu'il y a là ---> ce N (-là + E)

C'est ce phénomène que nous avons appelé "Pronominalisation 2".

Mais la réduction de l'opérateur existentiel spatio-temporel rend également compte, quelquefois, de l'article défini ("Pronominalisation 1"):

le N qu'il y a là ---> le N

La Pronominalisation 1 équivaut, on l'a vu, à l'effacement de la relative. Exemple:

Il y avait (là) un homme et un enfant. L'homme (= l'homme qu'il y avait là) ne m'a pas vu.

La réduction de l'opérateur existentiel spatio-temporel rend enfin compte des pronoms démonstratifs ("Pronominalisation 3") et des pronoms personnels ("Pronominalisation 4"):

le N +humain qu'il y a là ---> (celui-ci + celui-là + il)

le N -humain qu'il y a là ---> (ceci + cela)

Dans tous les cas, l'opérateur existentiel peut ne pas être présent en surface dans le discours parce qu'il fait partie d'une phrase effacée en vertu de Relativisation 1. Ainsi les phrases:

Tu as vu cet enfant?

Tu as vu l'enfant?

Tu as vu celui-ci?

Tu l'as vu?

ont toutes pour source le discours:

P1 Il y a là un enfant.

P2 Tu as vu l'enfant qu'il y a là?

Autre exemple:

Je suis abasourdi par le bruit.

P1 Il y a du bruit

P2 Je suis abasourdi par (le bruit qu'il y a)

P1 est effacée en vertu de Relativisation 1 et la Relative "qu'il y a" est effacée en vertu de Pronominalisation 1.

5.2.4. Réduction de l'opérateur existentiel ontologique dans une construction relative produite par Relativisation 1.

Cette réduction permet de rendre compte des noms génériques au pluriel. La formulation en est:
les N qu'il y a au monde ---> les N

Ainsi, pour "Les chats sont des carnivores", la dérivation sera:

P1 Il y a au monde des chats
P2 (GN Les chats qu'il y a au monde) sont des carnivores

La phrase est obtenue après Relativisation 1 (= effacement de P1) et réduction de l'opérateur existentiel.

Le problème se pose de savoir si les noms génériques au singulier peuvent être analysés par réduction de relative.

Il est clair qu'on ne peut supposer ici une réduction d'opérateur existentiel. En effet "le chat", dans la phrase "Le chat est un carnivore", ne peut avoir pour source "* il y a au monde un chat ---> le chat qu'il y a au monde".

Harris 1975 suppose une réduction de "être". Il écrit p.228:

"Il est possible de rendre compte de toutes les occurrences de l'article défini "le" au moyen de "ce (lui) (là) qui est". (...) Dans:

Le médecin de famille en voie de disparition était une valeur remarquable

nous avons l'explicatif

Celui qui est un médecin de famille, qui est en voie de disparition, était une valeur remarquable"

D'une façon différente, Robbins 1968, p.240, envisage l'hypothèse que les noms référant à un objet unique aient leur source dans une construction relative: le soleil de la terre ---> le soleil.

Cette solution semble peu naturelle. On peut concevoir que les noms référant à un objet unique n'ont pas de source syntaxique.

En revanche les noms génériques au singulier semblent dérivables de leurs homologues au pluriel. C'est ce que prétendait le rhétoricien Fontanier (Fontanier 1977 p.91): Synecdoque du nombre: "l'homme" pour "les hommes".

On posera donc une règle:

GN pluriel générique ---> GN singulier générique

5.2.5. Analyse par réduction d'opérateur existentiel des phrases ~~de forme~~ "J'entends des oiseaux qui chantent" et des groupes nominaux ~~de forme~~ "l'homme que je crois qui est venu".

Les phrases de forme "N0 (voir + entendre + écouter + sentir + ...) N1 qui GV" posent des problèmes d'analyse. Elles sont en effet parfois ambiguës. Ainsi la phrase:

Je vois des enfants qui jouent

peut signifier:

- ou bien "Je vois des enfants, lesquels jouent"
- ou bien "Je vois des enfants jouer; je vois que des enfants jouent".

Dans la première acception de la phrase, on a affaire à une véritable construction relative indéfinie, produite par Relativation 2. Dans la deuxième acception, on a une construction qui équivaut à une infinitive ou à une complétive: c'est apparemment une pseudo-construction relative.

En ce qui concerne des groupes nominaux tels que

"l'homme que je (crois + sais + entends + ...) qui vient", il est intuitif qu'ils ont dans leur source une complétive introduite par "que": (je (crois + sais + entends) qu'un homme vient).

En surface, au lieu d'avoir la forme attendue "* l'homme qui je crois que vient", on a une forme où les deux qu- semblent être des pronoms relatifs, à moins qu'il ne s'agisse d'une permutation de l'ordre de la conjonction et du pronom relatif.

Gross 1968 et Moreau 1971 (pp.77-90) s'intéressent respectivement aux deux catégories de faits suivants:

- Première catégorie de faits:

- a) Je vois qu'il vient
- b) Je le vois qui vient

Question: Existe-t-il une relation transformationnelle entre ces deux phrases?

- Deuxième catégorie de faits:

- c) L'homme que je vois qui vient

Question: qui est-il un véritable pronom relatif?

La réponse est positive pour la première question, négative pour la deuxième.

Une règle énoncée par Moreau 1971 permet de rendre compte de ces phénomènes:

- Conversion de QU:

- 1) QU ---> qui, si _____ /V
- 2) QU ---> que, si _____ /SN V

La phrase b) est dérivée de a) au moyen d'une règle qui fait monter le sujet de la complétive dans la principale. Après quoi s'applique Conversion de QU.

Quant à la phrase c), elle a pour source "* l'homme

que je vois que vient", où que est la conjonction. A cette source s'applique Conversion de QU.

Moreau 1977 suggère divers aménagements pour que la règle de Conversion puisse rendre compte de tours tels que:

les députés qu' endormaient tous ces discours
la nouvelle qui le chagrine
les vieillards qui ne toussaient pas
les gendarmes à qui tu as envoyé des fleurs

5.2.5.1. Constructions relatives et infinitives.

Nous étudions des paires telles que

Max voit des enfants jouer
Max voit des enfants qui jouent.

Gross 1975 II 2.3.1., p. 71, faisant l'hypothèse que ces phrases entretiennent une relation transformationnelle, les présente comme des réductions de complétives QU P. Toutefois, comme le signale Gross en IV 6, un certain nombre de verbes entrant dans ce type de phrases ne sont pas susceptibles d'introduire une complétive:

Max (regarde + écoute) les oiseaux (chanter + qui chantent)

* Max (regarde + écoute) que les oiseaux chantent

La classe des verbes qui admettent la double construction: infinitive ou construction relative, semble se répartir entre deux sous-classes:

- Première sous-classe: certains verbes de perception (voir, entendre, sentir etc.).

- Deuxième sous-classe: un groupe de verbes cognitifs, déclaratifs, d'opinion: dire, croire, savoir, s'imaginer, etc.

Il peut sembler contestable de mettre ces verbes dans la classe des verbes admettant la double construction, puisque:

- (1) *Tu (dis + crois + sais) une passion me posséder
- (2) *Tu (dis + crois + sais) une passion qui me possède

En réalité, ces formes, quoique non attestées, du moins en français contemporain, sont les sources plausibles des groupes nominaux produits par Montée:

- (3) la passion que tu (dis + crois + sais) me posséder
- (4) la passion que tu (dis + crois + sais) qui me possède

Grevisse 1980, au §2615 p.1330, commente des tours du type de (4):

une feuille qu'on dit qui paraît
l'homme que je vois qui vient
cet enfant que j'ai dit que j'ai vu

Après avoir cité diverses hypothèses de quelques auteurs, Grevisse écrit que "dans l'usage moderne on préfère la construction infinitive".

La plupart des grammairiens considèrent que la deuxième occurrence de "qu-" constitue une sorte d'aberration et qu'il s'agit non d'un relatif, mais de la conjonction "que".

Parmi les diverses solutions qui ont été proposées, citons celle de Huot 1977 p.158). A la phrase:

Que crois-tu qui est tombé?

Huot 1977 assigne la source:

* Que crois-tu qu'il est tombé?

A une telle source s'appliquerait une "règle de réajustement" "qu'il ---> qui".

5.2.5.2. Analyse par réduction de l'opérateur existentiel dans un infinitive.

Reprenons les couples d'exemples:

- (5) Max voit des enfants jouer
- (6) Max voit des enfants qui jouent

- (7) * Tu dis une passion me posséder
- (8) la passion que tu dis me posséder

- (9) * Tu dis une passion qui me possède
- (10) la passion que tu dis qui me possède

Nous admettons que (7) est la source du groupe nominal produit par Montée (8). La même relation existe entre (9) et (10).

Certains verbes, dans une infinitive, sont effaçables. Il en va ainsi pour "être", dont l'effacement est parfois obligatoire. Nous citons les exemples de Gross 1975 p.72:

- Paul s'imagine Marie être capable de cela
- * Paul croit Marie être belle
- Paul croit Marie belle

De même, avec des verbes de perception:

- ? Je l'ai vu être fatigué
- Je l'ai vu fatigué

Nous admettons que l'opérateur existentiel "il y a", qui n'a de forme infinitive attestée qu'après certains modaux ("il peut, il doit y avoir GN"), est obligatoirement effacé quand il est le verbe d'une proposition infinitive.

Ainsi, la phrase (6) aurait pour source:

- (6') * Paul voit il y avoir des enfants qui jouent

L'effacement obligatoire de "* il y avoir" produit

(6).

Suivant cette hypothèse, "des enfants qui jouent" n'est pas une pseudo-construction relative, mais une véritable construction relative, produite par Relativisation 2. D'autre part, la phrase (6) est, malgré les apparences, une phrase complexe infinitive.

La dérivation complète est donc:

P1 Il y a (là) des enfants
P2 (N0 e) jouent

Le groupe nominal produit par Montée de "enfants" dans P1 est placé dans la position vide de P2. On obtient ensuite, par Relativisation 2:

P3 Il y a des enfants qui jouent

P3 est ensuite enchâssée dans la phrase matrice P4:

P4 Max voit (N1 e)

Une transformation "proposition infinitive" produit (6'). La règle obligatoire d'effacement de l'opérateur existentiel dans une infinitive produit (6).

Suivant cette hypothèse, il n'existe pas, en dépit de leur synonymie, de relation transformationnelle entre les phrases du type de (5) et celles du type de (6). Les phrases (5) et (6) sont l'une et l'autre des phrases complexes infinitives, mais, alors que dans (5) le verbe de l'infinitive est un verbe ordinaire non effaçable (jouer), il s'agit dans (6) de l'opérateur existentiel, lequel est effacé obligatoirement.

De même, il n'y a pas de relation transformationnelle entre (7) et (9), non plus qu'entre (8) et (10).

Nous supposons que la source de (9) est:

(9')* Tu dis il y avoir une passion qui me
possède

La règle d'effacement obligatoire de l'opérateur existentiel produit (9).

Par Montée de "une passion" dans (9'), on obtient:

(10') * la passion que tu dis il y avoir qui me
possède

La règle d'effacement de l'opérateur existentiel produit (10):

(10) la passion que tu dis qui me possède

Suivant cette hypothèse, la deuxième occurrence de "qu-", dans les phrases du type de (4), est un véritable pronom relatif. Il n'est pas nécessaire de rechercher la trace de la conjonction "que"; en effet les phrases du type de (4) sont en réalité des phrases complexes infinitives.

5.3. La réduction de verbe support.

En 1964, dans le cadre de l'étude des nominalisations, Harris introduit la notion de "verbe opérateur" (cf. référence dans Giry-Schneider 1978). Harris met en relation deux phrases telles que:

He studies eclipses
He makes studies of eclipses

Il y a eu nominalisation du verbe. La place du verbe, dans la deuxième phrase, est occupée par "make", verbe opérateur. Les verbes "pousser", "donner", "porter" sont des verbes opérateurs dans:

crier ---> pousser un cri
permettre ---> donner une permission
juger ---> porter un jugement

Gross (voir notamment Gross 1975 et 1981) utilise d'abord la dénomination de "verbe opérateur", puis celle de "verbe support" (Vsup).

Gross 1981, pp. 39-40, énonce la règle de réduction de verbe support. Soit la phrase:

Max a perdu son affection pour Luc
(où son réfère obligatoirement à Max)

"La présence du possessif suggère l'existence d'une source complément de nom "de N", ce complément a lui-même sa source dans une relative".

Autrement dit, on a:

Max a perdu l'affection qu'il avait pour Luc
= * Max a perdu l'affection de Max pour Luc

"Plus formellement, poursuit Gross 1981, nous pourrions écrire:

* Max a perdu l'affection qu'avait Max pour Luc

et appliquer à cette forme la règle (...):

(Réd Vsup): que Vsup = de " (p.40).

Ainsi, pour une phrase de forme

N0 Vsup Vn (où V-n = nominalisation)
Paul fait du balayage

on obtient, par Montée:

le Vn que N0 Vsup
le balayage que fait Paul

Par Réduction du Vsup on obtient:

le V-n de N0
le balayage de Paul

Ainsi, l'analyse par Montée et par Réduction de Vsup permet de rendre compte de certains groupes nominaux définis de forme "le N de N'".

On observe que la Réduction de Vsup s'accompagne du remplacement du constituant discontinu "le ... qu-" par le constituant "le ... de".

Certains cas de coréférentialité au sein de la phrase complexe ou du discours entraînent "le ...qu-
---> son" (cf. exemple ci-dessus). On aura également les autres formes de l'adjectif possessif). Ainsi seront analysés par Montée et par Réduction de Vsup certains groupes nominaux de forme "Adj possessif N".

Certaines contraintes limitent l'application de la règle de réduction de Vsup. Ainsi:

le nettoyage que fait Paul de la maison
* le nettoyage de Paul de la maison

la peur que les vieillards ont de mourir
? le peur des vieillards de mourir

Comme l'a observé Gross (voir aussi Harris 1976 p.148), il s'agit de contraintes stylistiques, puisqu'une adjonction de modifieurs, qui affecte la longueur de la phrase, rétablit souvent l'acceptabilité:

la peur des vieillards de mourir seuls,
abandonnés de leurs enfants

5.4. Réductions de être .

On peut analyser par réduction de "être" un certain nombre de groupes nominaux de forme "Dét N (Adj + GP)". La source de tels groupes nominaux est une construction relative de forme:

Dét N qui est (Adj + GP)

Les adjectifs et les groupes prépositionnels impliqués dans ces tours doivent être attributifs, c'est à dire qu'ils doivent pouvoir entrer dans une

phrase de forme "NO être (Adj + GP)". Ainsi "noir" est un adjectif attributif puisque: "Cette table est noire". De même "en bois" est un groupe prépositionnel attributif, puisque: "Cette table est en bois". En revanche, "ministériel" et "d'Angleterre" ne sont pas attributifs, puisque: "* Le cabinet est ministériel" et "* Cette reine est d'Angleterre".

5.4.1. La réduction qui est ---> e .

On part d'une construction relative produite par Relativations 1, 2 ou 3. Exemple:

P1 J'ai acheté un livre
P2 (NO e) est énorme

Par Relativatation 2, on obtient:

J'ai acheté un livre qui est énorme

Après application de la réduction "qui est ---> e", on obtient:

J'ai acheté un livre énorme

Cette règle a été plus d'une fois énoncée, notamment par Lees 1964, Chomsky 1964 et Harris 1976 III 1.3.2..

Il existe un argument décisif en faveur de cette analyse. Soit la phrase:

Paul est un homme lucide et qui sait où il va

Deux constituants à première vue hétérogènes sont coordonnés: un adjectif qualificatif et une proposition relative. Il est naturel de penser que la source de cette phrase est:

Paul est un homme qui est lucide et qui sait où il va

Certains adjectifs dits apposés seront analysés par réduction de "qui est" dans une construction relative produite par Relativation 3. Soit par exemple la phrase:

Le lit trône, énorme, avec sa courtepointe

Nous partons de la source:

Le lit trône - le lit est énorme - avec sa courtepointe

Par Relativation 3, nous obtenons:

Le lit trône, qui est énorme, avec sa courtepointe

La réduction de "qui est" intervient avant qu'ait été effectué le déplacement de la relative immédiatement à droite de l'antécédent. Mais elle aurait pu intervenir après le déplacement. On peut avoir en effet:

Le lit, énorme, trône avec sa courtepointe

Tous les adjectifs apposés ne font pas partie d'une construction relative produite par Relativation 3. En effet, lorsque le nom-tête est précédé d'un déterminant indéfini, ces adjectifs font partie d'une construction produite par Relativation 2, et leur caractère appositif n'est que stylistique. On aura ainsi:

Un homme (qui était) attentif écoutait
= Un homme, (qui était) attentif, écoutait

Les groupes nominaux de forme "les N Adj" à valeur générique seront analysés par réduction de "qui est" au sein d'une construction relative produite par Montée. On aura des dérivations telles que:

- Source : Certaines femmes sont belles
- Montée : les femmes qui sont belles

- Réduction: les belles femmes

Les mêmes analyses s'appliquent au cas où "être" est suivi d'un groupe nominal prépositionnel attributif. Ainsi:

Certaines formalités sont de rigueur
les formalités qui sont de rigueur
les formalités de rigueur

Je cherche une bague qui soit en or
Je cherche une bague en or

J'ai découvert un homme qui était sous le lit
J'ai découvert un homme sous le lit

Une analyse de ce genre est appliquée par Harris 1975 p.115 au cas des noms composés en anglais:

"Lorsque nous examinons les noms composés, nous constatons qu'ils peuvent pratiquement tous être dérivés de façon unique à partir d'un nom principal suivi d'un 'which is' effaçable. (...) Ainsi 'school-books' vient de 'books which are for school'".

Les adjectifs substantivés relèvent aussi d'une analyse par réduction de "qui est". Le nom-tête de la construction relative dans la source est "homme"; il est également réduit:

certaines hommes sont méchants
les hommes qui sont méchants
les méchants

5.4.2. La réduction (qui est) ---> de .

La réduction "qui est ---> de" s'applique, parfois obligatoirement, à un petit nombre de structures: le sujet doit être un pronom interrogatif, indéfini ou numéral. Ainsi:

* Quoi qui est nouveau?
Quoi de nouveau

Il y a quelqu'un qui est amusant
Il y a quelqu'un d'amusant

Parmi ces films il y en deux qui sont bons
Parmi ces films il y en a deux de bons

Nous suivons donc en gros l'analyse de Huot 1977 (ch.4 § 2.3.), qui voit dans ce type de syntagmes de forme "N de Adj" le résultat d'une réduction de relative (mais pour Huot, "de" est une réalisation particulière de Complementizer).

5.4.3. La réduction qu'est ---> de .

Cette réduction intervient dans l'analyse de groupes nominaux tels que:

cet imbécile de Max
ce génie de Mozart

Le premier nom de tels groupes doit être, pour reprendre le terme proposé par Milner 1978, un nom de qualité: ces expressions sont des insultes ou des éloges. Ainsi on n'aura pas, sauf intention ironique:

* cet homme politique de Max
* ce colonel de Paul

Contrairement à Milner 1978 (ch. IV et V), nous voyons dans ces structures "N de N" le résultat d'une opération de Montée à partir d'une phrase "N' est un N", suivie d'une réduction de "qu'est". Ainsi:

- Source : Max est un imbécile
- Montée : (l' + cet) imbécile qu'est Max
- Réduction: (l' + cet) imbécile de Max

Le constituant discontinu qui apparaît avec Montée a plus naturellement la forme "ce ... que" que

la forme "le ... que".

On observe que ce type de réduction, avec un constituant "de", se rapproche de la réduction de verbe support.

La réduction "qu'est ---> de" rend compte également de groupes nominaux tels que:

la ville de Rome
le thème philosophique de la mort

(Sources, respectivement: Rome est une ville ---> la ville qu'est Rome; la mort est un thème philosophique ---> le thème philosophique qu'est la mort).

Nous proposerons plus loin d'analyser la structure "le fait que P" (proposition complétive), comme un groupe nominal produit par Montée à partir de la source "* P est un fait". Cette analyse suppose une réduction particulière "qu'est ---> que". Exemple:

* Il est mort est un fait

- Montée : * le fait qu'est il est mort
- Réduction: le fait qu'il est mort

Lorsque P est une infinitive sans sujet exprimé, on a la réduction plus régulière "qu'est ---> de":

? Devoir mourir est un fait

- Montée : * le fait qu'est devoir mourir
- Réduction: le fait de devoir mourir

5.5. Réduction de avoir .

Nous parlons ici de "avoir" pris non en tant que verbe support, mais en tant que verbe ordinaire, comme dans:

Max a un chien

"Avoir" est réduit dans les mêmes conditions que les verbes supports, avec remplacement de "le ... que" par "le ... de". Ainsi:

- Source : Max a un chien
- Montée : le chien qu'a Max
- Réduction: le chien de Max

Certains cas de coréférence dans la phrase ou dans le discours entraînent le remplacement de "le ... de" par "son" (ou les autres formes de l'adjectif possessif):

- * Max a perdu le chien de Max
- Max a perdu son chien

5.6. Analyse par Montée des descriptions définies.

5.6.1. Quelques exemples.

La plupart des descriptions définies peuvent être analysées par Montée, suivie souvent d'une réduction du verbe. Ainsi:

P1 J'ai rencontré un homme hier
P1 (N0 e) vient de mourir

Suivant qu'on utilise Ponominalisation 1, 2, 3, 4 ou 5, on aura:

J'ai rencontré un homme hier. (L'homme + Cet homme + Ce dernier + Il + Lequel) vient de mourir.

Dans l'exemple qui précède, la source de la description définie n'a pas été effacée. Mais elle peut l'être par Relativisation 1. Par Relativisation 1 on obtient:

L'homme que j'ai rencontré hier vient de mourir

Soit maintenant le discours:

J'ai examiné un malade. Le pouls était faible.

Quelle est la source de "le pouls"? La dérivation est la suivante:

P1 J'ai examiné un malade
P2 (NO e) avait un certain pouls
P3 (NO e) était faible

Le groupe nominal produit par Montée de "malade" est placé dans la position vide de P2. Puis le groupe nominal par Montée de "pouls" est placé dans la position vide de P3. On obtient:

P1 J'ai examiné un malade
P2 Le malade que j'ai examiné avait un certain pouls
P3 Le pouls qu'avait le malade que j'ai examiné était faible

Par Relativisation 1, on obtient:

P1 J'ai examiné un malade
P2 e
P3 Le pouls qu'avait le malade que j'ai examiné était faible

Par Pronominalisation 1 (= effacement de la relative), on obtient:

P1 J'ai examiné un malade
P2 e
P3 Le pouls était faible

Un cas voisin de ce dernier est celui que Milner 1978 désigne sous le nom d'"anaphore présuppositionnelle". Ainsi:

J'ai regardé la biographie d'Einstein. Le célèbre savant est mort en 1955.

Il faut supposer une dérivation telle que:

P1 J'ai regardé la biographie d'Einstein.
P2 Einstein était un célèbre savant
P3 (NO e) est mort en 1955

Le groupe nominal produit par Montée de "un célèbre savant" est placé dans P3. P2 est ensuite effacée en vertu de Relativisation 1. On obtient:

P1 J'ai regardé la biographie d'Einstein
P2 e
P3 Le célèbre savant qu'était Einstein est mort en 1955

On applique enfin Pronominalisation 1 (= effacement de la relative) dans P3.

Dans tous ces exemples, la source des descriptions définies est à rechercher dans la phrase qui précède immédiatement. Mais il arrive qu'elle soit, présente ou sous-jacente, dans un point plus ou moins éloigné du contexte. Ainsi:

P1 J'ai remarqué une femme dans l'allée.
P2 Je me suis éloigné un instant.
P3 ...
P4 ...
P5 Quand je suis revenu, la femme (= la femme que j'ai remarquée dans l'allée) avait disparu.

Autre exemple:

Le bal commence. Beaucoup de gens se sont levés.
L'orchestre attaque.

Quelle est la source de "l'orchestre"? On peut supposer qu'il y a, précédant la dernière phrase, une phrase effacée à opérateur existentiel: "Il y a un orchestre"; "l'orchestre" serait alors une réduction

de "l'orchestre qu'il y a".

Mais on peut supposer aussi qu'il existe, immédiatement après la première phrase, une phrase sous-jacente "le bal a un orchestre". "L'orchestre" serait donc une réduction de "l'orchestre qu'a le bal" (= "l'orchestre du bal", si on opère la réduction de avoir).

5.6.2. Discussion des thèses antitransformationalistes de Galmiche 1979 sur les descriptions définies.

Le paragraphe 2.1. de Galmiche 1979 résume la thèse de Robbins 1968 de la façon suivante:

"L'article défini sera constitué comme une constante transformationnelle c'est à dire un morphème n'appartenant pas à une classe primitive mais dont l'occurrence est liée à l'opération d'une transformation spécifique". (p.16)

Cette proposition (à laquelle nous souscrivons) est critiquée au moyen de deux arguments:

La phrase "Jean a apporté le livre que vous cherchiez" a, selon Robbins, pour source:

S1 Jean a apporté un livre (matrice S)
S2 Vous cherchiez un livre (subordonnée Adj D)

(Adj D = Adjoint restrictif)

A partir de cette analyse, Galmiche pose deux questions:

a) Est-ce que la présence d'un adjectif restrictif à la droite d'un nom entraînera celle de "le" déterminatif devant le nom?

b) Est-ce que la présence d'un "le" déterminatif devant un nom entraînera celle d'un adjectif restrictif à la droite de ce nom?

A la question a), Galmiche répond par des exemples tels que:

J'ai vu un bonhomme qui s'est fait écraser
J'ai retrouvé un livre que tu m'as prêté

En réalité, comme on l'a vu au chapitre 1, la relative dans les constructions relatives indéfinies ne peut être considérée comme restrictive.

A la question b), Galmiche répond également par des exemples:

La rue est inondée
Prends le fauteuil!

La théorie transformationnelle répond à cette objection, selon Galmiche, par une "échappatoire" (p.21).

Vendler 1967 et 1968 est un tenant de cette échappatoire, puisqu'il affirme:

"L'article défini placé devant un nom est toujours et infailliblement le signe d'un adjectif restrictif présent ou récupérable attaché à ce nom".

" The est toujours le signe d'une proposition restrictive présente ou effacée." (cité par Galmiche p.21)

A cette thèse (que nous approuvons), Galmiche répond que les adjectifs s'avèrent être souvent "récalcitrants" (p.27). A l'appui de cette affirmation Galmiche cite les discours:

- Il était une fois une vieille dame. La vieille dame était très pauvre.
- Source supposée: *la vieille dame qu'il était une fois

- Soit un triangle
- Source: *le triangle qu'il soit

- Tiens un pompier!
- Source: le pompier que tiens!

Ces phrases ne sauraient constituer des contre-exemples, parce qu'il s'agit de cas particuliers idiomatiques.

Galmiche se demande par ailleurs: "Où récupérer l'adjoint?" (p.29). Il examine le récit suivant:

J'ai rencontré un type 1 au bistrot. Il m'a offert un verre et on a discuté. Il paraît que sa femme est partie. Un autre type 2 que je rencontre souvent dans ce bistrot s'est mêlé à la conversation et nous a dit qu'il était veuf depuis 10 ans.

Galmiche écrit:

"On constate (...) que si le locuteur entend maintenant référer au "type 1" il ne lui est pas possible d'utiliser un syntagme comportant l'une des trois restrictives constructibles à partir de la première phrase. Des expressions comme:

le type que j'ai rencontré
le type du bistrot
le type que j'ai rencontré au bistrot

ne permettront pas à l'auditeur de savoir de quel individu il s'agit. Seule une restrictive du genre "dont la femme est partie" pourra lever l'équivoque; mais on remarquera que celle-ci est construite à l'aide de la troisième phrase qui, par ailleurs, ne mentionne pas le nom "type" puisque la référence se fait à l'aide du pronom il ".

Notre analyse est la suivante:

- Source de "il" dans la phrase 2:

le type que j'ai rencontré au bistrot

- Source de "sa" dans la phrase 3:

du type que j'ai rencontré au bistrot, (qui +
lequel) m'a offert un verre

- Source de "un autre type" dans la phrase 4:

un autre type que le type que j'ai rencontré au
bistrot, qui m'a offert un verre et dont la
femme est partie

(La première relative est produite par Relativisation 1,
les deux autres par Relativisation 3)

Une éventuelle nouvelle occurrence de "type 1"
aurait donc pour source:

le type que j'ai rencontré au bistrot, qui m'a
offert un verre et dont la femme est partie

Autre objection de Galmiche 1979 à une analyse
transformationnelle des descriptions définies:

Pour que l'analyse soit possible, il faut poser que
l'adjectif récupérable est unique. Or soient les
discours (p.30):

Je vois un homme. L'homme porte un chapeau.

Je vois un homme. L'homme que vous connaissez
porte un chapeau.

(Nous négligeons le fait que ces exemples de Galmiche
nous paraissent irrecevables.)

Galmiche écrit:

"Il est facile de montrer que l'on peut adjoindre à
"l'homme" (...) d'autres restrictives qui n'ont pas
pour effet de détruire la continuité du discours.
C'est le cas de:

Je vois un homme. L'homme en question porte un
chapeau.... L'homme dont je parle porte un
chapeau.

Autrement dit, "que je vois", seule restrictive

reconstructible à partir du contexte, n'est certainement pas la seule à pouvoir garantir l'anaphore, si bien qu'une fois encore, le principe de la reconstruction à partir d'une occurrence antérieure du même nom est caduc".

A quoi on peut répondre que des constituants tels que "en question", "dont je parle" sont des éléments non inhérents au discours, des opérateurs métalinguistiques destinés à améliorer la communication entre les interlocuteurs (cf. fonction phatique du langage selon Jakobson). Ils ne sauraient être impliqués dans la véritable source de "l'homme", dans les exemples ci-dessus, laquelle est: "l'homme que je vois".

Il arrive aussi, selon Galmiche, que les adjoints soient "fantômes" (p.32).

Quelle est la source de "la rue" dans: "La rue est inondée"?

Il se peut qu'on ne puisse trouver une phrase antécédente telle que: "Nous habitons dans une certaine rue".

Pour Vendler, cité par Galmiche p.33:

"Si aucune phrase-mère n'est découverte, se demander si les circonstances du discours garantissent l'hypothèse d'une phrase identificatoire (...)".

La restitution d'une telle phrase est, selon Galmiche, ad hoc. Mais, si c'était le cas, toute théorie tentant de rendre compte de la présupposition serait caduque. En réalité, certaines conditions extralinguistiques (lieu d'émission de l'énoncé, partage par les interlocuteurs d'un certain ensemble cognitif) peuvent déterminer un effacement. Ainsi, pour des interlocuteurs entretenant des relations de voisinage, la phrase "nous habitons dans une même rue" est la source probable de "la rue", dans "la rue est inondée".

A propos d'un exemple tel que:

Je lis un livre intéressant, l'auteur est passé
à la télévision la semaine dernière

Galmiche déclare que les adjoints sont "commis
d'office" (p.34), parce qu'il faudrait supposer une
source du genre: "un livre a un auteur".

Il est clair pour nous que la source de "l'auteur"
est "l'auteur dont je lis un livre intéressant",
elle-même dérivée par Montée de la phrase effacée
"le livre intéressant que je lis a un auteur".

Quant à l'objection sous-titrée: "des adjoints
réellement irrécupérables" (p.35), avec des exemples
du type:

le Lion.....le roi des animaux...
Rodilard.....le galant...

elle nous semble trouver réponse dans notre hypothèse
sur l'anaphore prépositionnelle. Nous posons:

P1 ...le Lion...
P2 le Lion est le roi des animaux
P3 ...le roi des animaux qu'est le Lion

La relative est réduite dans P3 et P2 est effacée.

Ce sont les conditions particulières de
l'énonciation, telles que le fabuliste et son lecteur
partagent un même ensemble cognitif où le lion est
défini conventionnellement comme "le roi des animaux",
qui autorisent l'effacement de P2.

Aucune des objections que formule Galmiche 1979
contre une analyse transformationnelle des
descriptions définies ne nous semble suffisamment
convaincante pour qu'on puisse affirmer comme il le
fait: "Les syntagmes définis permettent aux locuteurs
de référer à des entités extra-linguistiques" (p.53).

Ce type de référence extra-linguistique n'a selon
nous qu'un rôle marginal. Pas davantage ne nous
semble satisfaisante l'analyse en termes de
"présupposition existentielle" de Kleiber 1983,

inspirée de Ducrot 1972.

Il nous semble possible de rendre compte de la grande majorité des descriptions définies à l'aide de quelques opérations syntaxiques telles que Montée et Effacement. Les conditions pragmatiques du discours n'ont probablement qu'une fonction marginale, pour favoriser, surtout dans la langue parlée, certains effacements.

Pour nous, le composant syntaxique peut rendre compte, par transformations d'effacement et sans recours à la pragmatique, de constituants prétendument "implicites" ou "présupposés".

Concernant les descriptions définies, nous nous en tenons à la position de Vendler 1968:

" The est toujours le signe d'une proposition restrictive présente ou effacée".

6. CERTAINES OPERATIONS DE REDUCTION DE VERBE SUPPORT

6.0. Introduction.

La règle de Montée s'applique régulièrement aux phrases de forme "N0 Vsup V-n" (sur les notions de Vsup, de V-n et de réduction de Vsup, voir chapitre 5):

- Phrase source : N0 Vsup V-n
- Montée de V-n : le V-n que Vsup N0
- Réduction du Vsup: le V-n de N0

- Paul fait du balayage
- le balayage que fait Paul
- le balayage de Paul

La forme définie du déterminant est entraînée au cours de l'opération de Montée.

D'autre part, lorsque le V-n admet un complément (de N1 + que P + de V-infinitif), l'article défini peut précéder le V-n:

Paul fait (un + le) balayage de la maison
Paul forme le voeu que tu partes
Max forme le voeu de partir

L'article défini est à mettre en relation avec le complément, puisque:

- * Paul fait le balayage
- * Paul forme le voeu

Si le V-n admet un complément prépositionnel, Définitisation n'intervient pas:

Paul fait (de la + une) spéculation
Paul fait (de la + une) spéculation sur le dollar
* Paul fait la spéculation sur le dollar

* Paul fait la spéculation sur le dollar

Max engage une action en justice

Max engage une action en justice contre Luc

* Max engage l'action en justice contre Luc

On cherchera à rendre compte du déterminant défini dans les phrases de forme:

N_0 V^{sup} le V-n (de N₁ + que P + de V-inf)

Nous faisons l'hypothèse suivante:

Le syntagme nominal de forme

le V-n (de N₁ + que P + de V-inf)

est produit par Montée. V-n fait l'objet de Montée. Au cours de cette opération il est régulièrement encadré par le constituant "le ... que".

Cette hypothèse implique qu'un tel V-n doit être produit à partir d'une phrase de forme:

(N + P + V-inf) V^{sup} un V-n

Dans ces conditions, dans les phrases de forme " N_0 V^{sup} V-n de N₁", le V-n aurait en réalité deux V^{sup}. Appelons-les "V^{sup}₁" et "V^{sup}₂". Ces phrases auraient une source de forme:

N V^{sup}₁ le V-n que V^{sup}₂ N'

Ici N est employé pour "Sujet de V^{sup}₁" et N' pour "Sujet de V^{sup}₂". Cette notation sera conservée dans ce qui suit.

Ainsi, la phrase "Paul fait le balayage de la maison" aurait pour source:

Paul fait le balayage que V^{sup}₂ la maison

Le syntagme nominal "le V-n que Vsup2 N'" est enchâssé, suivant la procédure de Relativisation 1, dans une phrase matrice de forme "N Vsup1 (V-n)".

Un situation telle que, pour un V-n pouvant posséder deux Vsup, deux phrases qui les contiennent l'un et l'autre entrent en composition, n'aurait rien d'exceptionnel. Soit par exemple le mot "problème", qui est étymologiquement une nominalisation et qui peut admettre les Vsup "poser" et "résoudre"; ainsi:

Max a posé un problème
Luc résout un problème

Si "problème" dans la première phrase fait l'objet de Montée et que le syntagme nominal obtenu soit enchâssé dans le constituant "N0 Vsup (V-n)" de la deuxième phrase, on obtient:

Luc résout (le problème qu'a posé Max)

On s'efforcera maintenant d'identifier Vsup2 et de mettre à l'épreuve cette hypothèse.

6.1. Les phrases de forme "N fait le V-n de N'" telles que la structure "le V-n de N' par N" ne peut leur être associée.

Il s'agit de phrases appartenant aux classes F9 et F9-1 de Giry-Schneider 1978. Giry-Schneider caractérise ces phrases par le fait que la transformation passive ne s'y applique pas. Ainsi:

Ce spectacle fait l'étonnement de Paul
* L'étonnement de Paul est fait par ce spectacle

Cela fait le charme de Max
* Le charme de Max est fait par cela

Giry-Schneider note que le déterminant du V-n est nécessairement "le".

Intuitivement, dans ces phrases, "faire" apparaît comme un causatif. Cependant, la transformation passive devient possible avec un véritable causatif:

L'étonnement de Paul est causé par ce spectacle
Le charme de Max est produit par cela

Le critère qui permet de distinguer ces phrases de celles qui seront étudiées en 6.1.2. est le suivant: On ne peut à partir d'elles produire par Montée et après passivation un groupe nominal de forme "le Vn de N1 par N0":

- * L'étonnement de Paul par ce spectacle
- * Le charme de Max par cela

6.1.1. Les phrases de forme "N fait le V-n de N'".

(N = N0 ; N' = N1)

En général ces V-n peuvent également entrer dans une structure de forme

N' - avoir - déterminant indéfini - V-n

Ces V-n appartenant pour la plupart à une classe sémantique de mots "psychologiques", les Vsup "éprouver", "subir", etc. (qui sont des extensions de Vsup; sur cette notion voir Gross 1981 § 5-1), seront parfois meilleurs que "avoir".

Voici quelques uns de ces V-n qui peuvent entrer dans l'une ou l'autre des deux structures: "N fait le V-n de N'" et "N' (a + subit + éprouve +...) (un + du + ..) V-n":

Déséquilibre, disgrâce, distraction,
divertissement, équilibre, étonnement, gloire,
handicap, hantise, honneur, humiliation,
immunisation, inhibition, libération,
métamorphose, modération, obsession,
préoccupation, réjouissance, supplice

Les deux constructions dans lesquelles ces V-n peuvent entrer sont composables. Le résultat de cette composition est une construction où le V-n a deux Vsup; le premier Vsup est "faire", le deuxième est "avoir" ou une de ses extensions:

- N' a un V-n
- Montée et Réduction de Vsup: le V-n de N'
- Enchâssement dans "N fait (V-n)":
N fait le V-n de N'

Exemple: Ce spectacle fait l'attendrissement de Paul

- Paul (a + éprouve) de l'attendrissement
- Montée et Réduction: l'attendrissement de Paul
- Enchâssement dans "ce spectacle fait (V-n)":
Ce spectacle fait l'attendrissement de Paul

D'autre part, il semble possible d'établir une relation d'équivalence entre "faire avoir" et "(donner + procurer)".

6.1.1.1. Les phrases de forme "N fait avoir déterminant indéfini V-n à N'".

Beaucoup des phrases qu'on vient d'examiner peuvent être reliées à une phrase de forme "N fait (avoir + extension) (un + du) à N'". Ainsi:

Ce spectacle fait l'attendrissement de Paul
= Ce spectacle fait éprouver de
l'attendrissement à Paul

Ces paroles font le supplice de Paul
= Ces paroles font subir un supplice à Paul

Dans ces couples, le deuxième terme est une restructuration du premier.

Sur la notion de restructuration, voir Guillet et Leclère 1981. Le deuxième terme présente l'intérêt de faire apparaître les deux Vsup "faire" et "avoir + extension". Ici est mise en évidence la nature de causative de "faire", ce sur quoi nous reviendrons. Parfois s'applique une règle "faire avoir ---> (donner + procurer)":

N donne (de l'angoisse + du dégoût) à N'

6.1.1.2. Relation avec des constructions adjectivales.

Les constructions que nous venons d'examiner ont une autre propriété: les phrases de forme "N' avoir (un + du) V-n" peuvent être reliées à des phrases de forme:

N' être Adjectif

Pour la classe de V-n qui nous occupe, l'adjectif associé est en général de forme participe perfectif passif du verbe nominalisable:

N éprouve de (l'étonnement + la surprise + l'embarras)
= N est (étonné + surpris + embarrassé)

Parfois l'adjectif n'a pas cette forme participiale:

Max connaît une certaine gloire
= Max est glorieux
(plutôt que "glorifié", qui a un aspect duratif)

Les constructions adjectivales de ce type peuvent être enchâssées comme infinitives dans une phrase matrice "N0 faire ...". Une règle ultérieure convertit *"faire être" en "rendre". Ainsi:

* Cela a fait Paul être (ankylosé + réjoui)
---> Cela a rendu Paul (ankylosé + réjoui)

6.1.1.3. Récapitulation.

Ainsi donc, pour une certaine classe de V-n (Table F9 de Giry-Schneider 1978), seront reliées les constructions suivantes:

N V N'
N fait le V-n de N'
N fait avoir (du + un) V-n à N'
N rend N' V-é

Dans la construction "N fait le V-n de N'", le V-n a deux Vsup: Le Vsup1 est le causatif "faire"; le Vsup2, réduit, est "avoir" ou une extension de "avoir". Cette construction est le résultat de la composition par Relativisation 1 de deux phrases où apparaissent le même V-n avec des Vsup différents.

6.1.1.4. Vsup2 est parfois non attesté.

Certains V-n de la classe F9 de Giry-Schneider 1978 ont un Vsup2 extension de "avoir" qui ne semble pas attesté. Ainsi:

Ces événements ont fait l'édification de Luc

* Luc (a + éprouve + ressent + ...) (une + de l')édification

Ces événements ont fait la perte de Max
(= ils ont fait que Max est perdu)

* Max (a + éprouve + connaît + ...) une perte

Ainsi existe-t-il des groupes nominaux de forme "le V-n de N0", produits par Montée de V-n et Réduction de Vsup, tels que le Vsup ne soit pas attesté dans la source.

Généralisation sur la notion de Vsup non-attesté.

D'une manière générale beaucoup de V-n associés à des verbes intransitifs à valeur processive ou à des verbes pronominaux peuvent faire partie d'un groupe nominal produit par Montée de forme "le V-n de N0" sans que le Vsup soit attesté dans la phrase source. Ainsi:

La forteresse s'est effondrée
? La forteresse a (eu + subi) un effondrement
--->l'effondrement de la forteresse

Paul est parti
* Paul a (eu + fait) un départ
--->le départ de Paul

L'enfant est né
* L'enfant a eu une naissance
--->la naissance de l'enfant

Ces phrase sont toutefois acceptables lorsque le V-n est suivi d'un modifieur:

Elle a eu un effondrement bruyant
Il a fait un mauvais départ
Il a eu une naissance difficile

Ces modifieurs sont de relatives réduites reliées à la principale par Relativation 2.

6.2.1.5. Remarque sur le causatif "faire".

La nature de causatif de "faire" dans les phrases de la classe F9 de Giry-Schneider 1978 apparaît nettement lorsqu'on lui substitue "causer" ou "être cause de". Cette substitution est possible dans la plupart des cas. Pour certains des V-n de cette classe, "causer" est même préférable à "faire". Ainsi en va-t-il pour paralysie, appauvrissement,

corruption, asphyxie, dégradation, dépravation, révolte. "Causer" convient mieux aux V-n qui n'ont pas de sémantisme à proprement parler psychologique.

6.1.2. Les phrases de forme "N fait le V-n de N'", où "faire V-n" ne peut être relié à un verbe.

Il s'agit des V-n de la classe F9-1 de Giry-Schneider 1978. "Faire" n'est pas un véritable Vsup 1, mais un opérateur causatif. En effet:

Ce spectacle fait l'admiration de Paul
* Ce spectacle admire Paul

Pour ces V-n, le Vsup2 est le plus souvent "avoir". C'est le cas par exemple de "admiration". Le groupe nominal "l'admiration de Paul" est produit par Montée et Réduction du Vsup2 "avoir":

Paul a de l'admiration
---> l'admiration qu'a Paul
---> l'admiration de Paul

Avec "confusion" le Vsup2 est l'extension "éprouver"; avec "drame" le Vsup2 est "vivre" (si N' = N humain).

Le Vsup2 de noms tels que "jeu", "affaire", "salut" paraît non-attesté.

Pour "drame" avec N' = N non-humain, il semble que le Vsup2 soit "être":

Cela a fait le drame de ces événements

(Paraphrase: Cela a fait que ces événements ont été un drame)

D'autre part les groupes de forme "avoir Dêt Ind V-n" sont souvent associables à une construction adjectivale. Ainsi:

avoir de l'admiration = être admiratif
avoir de l'astuce = être astucieux
avoir de la noblesse = être noble

Ce phénomène, quand il est possible, permet la dérivation:

- * N fait N' avoir Dét Ind V-n
- > N fait le V-n de N'
- >* N fait N' être Adjectif
- > N rend N' Adjectif

- > Ce spectacle fait l'admiration de Paul
- > Ce spectacle rend Paul admiratif

Une telle mise en relation avec une construction adjectivale n'est toutefois pas possible avec certains noms tels que affaire, caractère, délices, jeu, plaisir, poids, portée, succès, vitalité.

6.1.3. Récapitulation.

Au cours de l'analyse des phrases de forme

N fait le V-n de N'

où "faire" est un verbe opérateur à valeur causative, le constituant

le V-n de N'

a été décrit comme un groupe nominal produit par Montée à partir d'une phrase de forme

N' Vsup Dét Indéfini V-n

Le Vsup réduit est "avoir" ou une de ses extensions. La préposition est un effet de la Réduction du Vsup.

On s'efforcera maintenant d'étendre ce type d'analyse à des phrases où "faire" n'a pas à première vue de valeur causative.

6.2. Les phrases de forme "N fait le V-n de N' " auxquelles on peut associer la construction "le V-n de N' par N ".

Les V-n et les noms en question sont ceux des tables F2a, F2b et F2b-1 de Giry-Schneider 1978. On a ainsi:

Paul fait le nettoyage des bougies
(le nettoyage des bougies par Paul)

Paul fait l'agrandissement de la photo
(l'agrandissement de la photo par Paul)

Paul fait l'apologie de Marie
(l'apologie de Marie par Paul)

En dehors du fait qu'elles sont associables à des groupes nominaux, un trait distingue ces phrases de celles qui ont été examinées en 6.1.: Le déterminant du V-n n'est pas nécessairement "le"; le plus souvent "un" fait concurrence à "le" sans que la différence de sens au niveau de la phrase soit toujours très sensible. Ainsi:

Paul fait (le + un) nettoyage des bougies
Paul fait (un + l')agrandissement de la photo
Paul fait (une + l')apologie de Marie

On s'efforcera d'appliquer l'hypothèse de l'existence d'un Vsup2 aux cas où le déterminant est "le". Ultérieurement, une analyse de ces phrases avec le déterminant indéfini sera proposée.

6.2.1. La construction "N' (fait + est) l'objet d'un V-n de la part de N ".

On constate qu'il existe une relation d'équivalence sémantique entre d'une part les phrases de forme

N fait D_{ét} V-n de N'

appartenant aux classes F2b et F2b-1 de Giry-Schneider 1978, et d'autre part les phrases de forme

N' (fait + est) l'objet d'un V-n de la part de N

Max fait un colmatage de la brèche

= La brèche est l'objet d'un colmatage de la part de Max

Paul fait une adaptation de ce roman

= Ce roman fait l'objet d'une adaptation de la part de Paul

Luc fait un historique de l'événement

= L'événement fait l'objet d'un historique de la part de Luc

On pourrait penser qu'il s'agit d'une relation transformationnelle de passivation, puisque ceux des couples ci-dessus qui contiennent un V-n sont respectivement parallèles aux couples suivants:

Max colmate la brèche
= La brèche est colmatée par Max

Paul adapte ce roman
= Ce roman est adapté par Paul

Ce type de relation se retrouve assez régulièrement avec des phrases de forme "N fait Dét V-n (à + contre) N'" de la classe F3 de Giry-Schneider 1978:

Luc fait des compliments à Marie
(= Luc complimente Marie)

Marie est l'objet de compliments de la part de Luc
(= Marie est complimentée par Luc)

Max fait de la diffamation contre Marie
(= Max diffame Marie)

Marie fait l'objet de diffamation de la part de
Max
(= Marie est diffamée par Max)

Paul fait des misères à Marie

Marie fait l'objet de misères de la part de Paul

Cependant cette mise en relation est impossible
pour un assez grand nombre de phrases de la classe
F3-1. Ainsi: *"Marie fait l'objet d'un pied de nez de
la part de Paul".

Cette mise en relation est également impossible
avec les V-n des tables F4 et F4-1:

Ces événements ont fait un choc à Paul
(= Ces événements ont choqué Paul)

*Paul a fait l'objet d'un choc de la part de ces
événements
(Paul a été choqué par ces événements)

Paul fait de l'effet à Marie

*Marie (est + fait) l'objet d'effet de la part
de Paul

Le phénomène qui précède doit nous retenir de la
tentation d'affirmer qu'il existe une relation
transformationnelle de passivation entre les phrases
de forme

N fait V-n Prép N'

et les phrases de forme

N' fait l'objet de V-n de la part de N

En ce qui concerne les phrases des tables F5, F6 et F7 de Giry-Schneider 1978, il semble que la mise en relation des deux types de phrases ne soit possible que si N (c'est à dire N0) est un N humain:

Le cercueil a fait l'objet d'un capitonnage de la part de Max

* Le sol a fait l'objet de fissures de la part du froid

Quant aux phrases de la classe F8, elles sont souvent susceptibles d'avoir un analogue de forme "N' fait l'objet d'un V-n de la part de N", alors que les phrases qui leur sont associées sans la nominalisation ne peuvent être passivées parce que le complément du verbe est prépositionnel:

Jean enquête sur cette affaire

Jean fait une enquête sur cette affaire

*Cette affaire est enquêtée par Jean

Cette affaire fait l'objet d'une enquête de la part de Jean

Plutôt que des phrases passivées, il faut voir dans les phrases de forme "N' fait l'objet de V-n de la part de N" le résultat de la composition de deux phrases comportant un V-n commun, avec deux Vsup différents: le Vsup1 est "faire l'objet de"; quant à la relative contenant le Vsup2, elle fait l'objet d'une Réduction de Vsup et la locution prépositionnelle "de la part de" est le résultat de cette réduction.

Ainsi, pour le précédent exemple, le Vsup2 est

"faire" et la phrase est produite par Relativation 2 à partir des deux phrases P1 et P2:

- P1 Cette affaire fait l'objet d'une enquête
- Montée: l'enquête dont cette affaire fait l'objet
- P2 Jean fait (l'enquête dont cette affaire fait l'objet)

- Relativation 2: Cette affaire fait l'objet d'une enquête que fait Jean
- Réduc. Vsup2: Cette affaire fait l'objet d'une enquête de la part de Jean

Pour beaucoup de V-n, au Vsup "faire l'objet de" peut être substitué "avoir" dans un registre de langue plus familier. Ainsi:

Le cercueil a eu un capitonnage
Marie a eu un compliment
Le roman a eu une adaptation
La brèche a eu un colmatage

Lorsque le sujet du Vsup2 est non-humain, le Vsup1 est en général "avoir" et la Réduction du Vsup2 est bloquée:

Le sol a eu des fissures (qui ont été) causées
par le froid

Paul a eu un choc causé par ces événements

6.2.2. Analyse de certaines phrases des classes F2a, F2b, F2c, F2b-1 et F3 de Giry-Schneider 1978.

Ces phrases sont de forme:

N fait (un + le) V-n de N'

Paul fait (un + le) nettoyage des bougies
Paul fait (un + l')agrandissement de la photo
Paul fait (une + la) distribution des vivres
Paul fait (un + le) compte-rendu de la réunion
Paul fait des réprimandes à Marie

L'analyse de ces phrases se fonde sur l'hypothèse que le V-n a deux Vsup: "faire" et "(faire + être) l'objet de".

6.2.2.1. Analyse du constituant "N' (fait + est) l'objet d'un V-n".

On partira d'une source métalinguistique:

P1: N0 Vsup1 un V-n a un objet (non prépositionnel)

("N0 faire un nettoyage" a un objet)

Cette phrase est convertie en groupe nominal par Montée de "un objet":

l'objet qu'a N0 Vsup1 un V-n

Réduction de "avoir":

l'objet de N0 Vsup1 un V-n
(l'objet de "N0 faire un nettoyage")

Ce groupe nominal est enchâssé dans

P2: N' est (e)

On obtient, par Relativisation 1:

N' est(l'objet de N0 Vsup1 un V-n)
(les bougies sont l'objet de "N0 faire un nettoyage")

On supposera qu'il existe une Réduction de Vsup1 de forme: "N0 Vsup un V-n ---> un V-n" (Ex: "N0 faire un nettoyage ----> un nettoyage"). N0 étant dans cet exemple un N humain, "un nettoyage" a la même représentation sémantique que "un nettoyage fait par quelqu'un". On obtient:

N' est l'objet d'un V-n
(les bougies sont l'objet d'un nettoyage)

Le constituant "être l'objet de" joue alors un rôle de Vsup2. Il devient figé et son doublet "faire l'objet de" peut lui être substitué.

Ensuite "un V-n" peut à son tour faire l'objet de Montée:

le V-n dont N' (est + fait) l'objet
(le nettoyage dont les bougies (sont + font) l'objet)

Finalement le Vsup2 peut faire l'objet d'une Réduction "le V-n qu- Vsup2 N' ---> le V-n de N'":

le V-n de N'
(le nettoyage des bougies)

Si maintenant on relie par Relativisation 2 deux phrases P1 et P2 telles P1 = "N' est l'objet d'un V-n" et P2 = "N Vsup1 (V-n)", on obtient:

- P1: N' est l'objet d'un V-n
- Montée: le V-n dont N' est l'objet

- P2: N fait (le V-n dont N' est l'objet)

- Relativisation 2: N' est l'objet d'un V-n que N fait

Il existe une Réduction de Vsup de forme "que fait N ---> de la part de N". On obtient:

N' est l'objet d'un V-n de la part de N

Mais la source métalinguistique peut être de forme:

N (=N0) Vsup1 V-n a un objet

On aura alors une dérivation telle que:

- "Paul fait un nettoyage" a un objet

- Montée de "nettoyage": (le nettoyage que fait Paul + le nettoyage de Paul)

- Montée de "objet": l'objet du nettoyage de Paul

On obtient:

Les bougies sont l'objet du nettoyage (que fait Paul + de Paul)

6.2.2.2. Les phrases de forme "N fait le V-n de N'".

On rendra compte de la structure où le déterminant précédant le V-n est "le" à l'aide d'une opération de Montée de V-n et de Relativisation 1. Ainsi, le V-n "nettoyage" ayant deux Vsup: Vsup1 = "faire"; Vsup2 = "(faire + être) l'objet de", on dérivera, par Réduction du Vsup2:

N fait le V-n de N'
(Paul fait le nettoyage des bougies)

de

N fait le V-n que N' Vsup2
(Paul fait le nettoyage dont les bougies font
l'objet)

Cette dernière phrase est elle-même produite par
Relativisation 1 à partir de:

- P1: les bougies font l'objet d'un nettoyage
- Montée: le nettoyage dont les bougies font l'objet
- P2: Paul fait (le nettoyage dont les bougies font
l'objet)

On a vu que "un V-n" est une Réduction de "N0 fait
un V-n". La phrase P1 ci-dessus a donc la même
interprétation que "les bougies font l'objet d'un
nettoyage fait par N0". N0 étant nécessairement un N
humain, il est susceptible d'être réalisé sous la
forme "quelqu'un". P1 a donc la même interprétation
que:

les bougies font l'objet d'un nettoyage de la
part de quelqu'un

En utilisant des notions qui seront développées au
chapitre 8, on peut considérer qu'il existe entre P1
et P2 la relation suivante: il existe dans P1 une
variable "quelqu'un" ou "quelque chose"; dans P2 une
valeur est affectée à cette variable: il s'agit du nom
sujet de Vsup1.

Les phrases P1 et P2 sont donc susceptibles
d'être paraphrasées comme suit:

- P1 Il y a quelqu'un qui a fait le nettoyage des
bougies
- P2 C'est Paul qui a fait le nettoyage des
bougies

6.2.2.3. Les phrases de forme "N fait un V-n de N'".

Ces phrases sont produites par Relativisation 2 à partir de

- P1: N fait un V-n
(Paul fait un nettoyage)
- Montée: le V-n que fait N
(le nettoyage que fait Paul)
- P2: N' (fait + est) l'objet du V-n que fait N
(les bougies sont l'objet du nettoyage que Paul fait)
- Relativisation 2: N fait un V-n dont N' est l'objet
(Paul fait un nettoyage dont les bougies sont l'objet)
- Réduction du Vsup2 "(être + faire) l'objet de":

N fait un V-n de N'
(Paul fait un nettoyage des bougies)

6.2.2.4. Extensions du Vsup "(faire + être) l'objet de".

Dans nombre de phrases on trouvera, au lieu de "(faire + être) l'objet de", des Vsup tels que "avoir", "subir", "recevoir":

La maison a eu un balayage approfondi
Ces monnaies ont subi un décapage à l'acide
Le moteur a reçu un graissage complet

Le Vsup "avoir" apparaît comme un substitut habituel de "(être + faire) l'objet de" dans un registre de langue familier.

6.2.2.5. Le contraste article défini vs article indéfini devant V-n.

L'analyse ci-dessus prétend rendre compte non seulement de l'article défini devant les V-n de certaines classes, mais aussi de la différence de sens, parfois à peine sensible, entre les deux termes du couple:

N0 fait un V-n de N1
N0 fait le V-n de N1

Paul fait un lessivage du sol
Paul fait le lessivage du sol

Intéressons-nous d'abord au cas relativement peu fréquent où l'article défini est le seul possible. Ainsi:

Saint Patrick a fait l'évangélisation de l'Irlande

* Saint Patrick a fait une évangélisation de l'Irlande

La deuxième phrase n'est pas en soi agrammaticale. Il semble que si elle est peu satisfaisante, c'est parce qu'elle manque à fournir une connotation historique idéologiquement requise dès lors qu'il est question de Saint Patrick et de l'Irlande: l'Irlande a fait l'objet d'une seule évangélisation; il n'y a pas eu besoin de plusieurs évangélisations, que d'éventuelles retombées successives de l'Irlande dans le paganisme auraient rendues nécessaires. Si la première phrase est satisfaisante, c'est parce qu'elle contient ce présupposé dans sa source. En effet elle est produite par Relativisation 1 à partir de:

- P1: L'Irlande (a fait l'objet de + a eu) une seule évangélisation
- Montée et Réduc. Vsup: l'évangélisation de l'Irlande
- P2: Saint Patrick a fait (l'évangélisation de

l'Irlande)

Au cas où le contexte est tel que le présupposé "N' fait l'objet d'un seul V-n" est nécessaire sémantiquement ou logiquement, l'article défini est requis:

La foule a procédé au lynchage du spéculateur
* La foule a procédé à un lynchage du spéculateur

Max a procédé au (licenciement + limogeage) de Luc
* Max a procédé à un (licenciement + limogeage) de Luc

Des phrases (avec des V-n de la classe F2-b de Giry-Schneider 1978) telles que:

Max fait (l'adaptation à l'écran + l'orchestration + la reconstitution) de cet opéra

présupposent que, de cet opéra, il n'a été fait qu'une adaptation, qu'une orchestration, qu'une reconstitution. On dira au contraire:

Rimsky a fait une réorchestration de "Boris Godounov". Chostakovitch en a fait une autre.

Le cas où "le" et "un" sont en concurrence est le plus fréquent. Suivant l'analyse ci-dessus, le constituant "le V-n de N'" est produit par Montée et Réduction du Vsup à partir de:

N' (fait l'objet de + a) un V-n

Cette phrase doit parfois être entendue avec l'interprétation:

N' (fait l'objet de + a) un seul V-n

Ainsi on pourra analyser, dans une de ses acceptions, par Relativation 1 la phrase:

Max fait la lubrification du mécanisme

à partir de:

- P1: Le mécanisme (a fait l'objet de + a eu) une seule lubrification
- Montée et Réduc.Vsup: la lubrification du mécanisme
- P2 Max fait (la lubrification du mécanisme)

La phrase P1 a valeur de présupposé. Suivant ce présupposé, il s'agit là d'un mécanisme dont la lubrification doit être faite une fois pour toutes.

Comme il peut se faire qu'on ne veuille pas signifier un tel présupposé, la phrase avec l'article indéfini, produite, elle, par Relativation 2, est également possible:

Max a fait une lubrification du mécanisme

Mais la phrase source "N' fait l'objet d'un V-n" peut ne pas être entendue avec l'interprétation "N' fait l'objet d'un seul V-n". Ainsi la phrase

Max a fait la lubrification du mécanisme

peut être dérivée par Relativation 1 de:

- P1: le mécanisme (a fait l'objet d' + a eu) une lubrification
- Montée et Réduc.: la lubrification du mécanisme
- P2: Max a fait (la lubrification du mécanisme)

Dans cette deuxième acception de la même phrase, le présupposé est le suivant: le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification qui n'est peut-être pas la première, ni la dernière.

On peut se demander ce qui sépare sémantiquement

Max a fait la lubrification du mécanisme
(dans la deuxième acception)

de

Max a fait une lubrification du mécanisme

La première phrase étant produite par Relativisation 1, elle contient dans sa source la phrase: "le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification" (qui a la même représentation sémantique que "le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification faite par quelqu'un"). Comme cette phrase est effacée au cours de Relativisation 1, elle devient le présupposé de la phrase. La différence de sens entre les deux phrases tient donc à ce que la phrase "le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification" est, pour la première phrase, "implicite" (en réalité elle est présente dans la source et effacée par transformation), alors qu'elle est explicite dans la deuxième phrase (puisque "du mécanisme" est le résultat d'une réduction de "dont le mécanisme a fait l'objet").

On peut considérer que la première phrase est énoncée quand le concept de "le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification" peut être implicite parce qu'il est partagé par les deux interlocuteurs: le destinataire du message était déjà au courant de la lubrification du mécanisme, sans savoir que c'est Max qui l'a faite. Lorsque ce concept n'est pas partagé par le destinataire, il doit être explicite; c'est alors la deuxième phrase, avec l'article indéfini, produite par Relativisation 2, qui est énoncée.

Une autre manière d'exprimer cela, mais en utilisant les notions de "variable" et de "valeur affectée à une variable" du chapitre 8, consisterait à poser:

Pour la première phrase, avec "le" devant V-n, Relativisation 1 consiste à substituer, au nom de variable "quelqu'un", la valeur "Max" (cette

affectation de valeur à la variable équivaut à une insertion lexicale):

Max a fait (la lubrification dont le mécanisme a fait l'objet de la part de quelqu'un)

(Paraphrase: Le mécanisme a fait l'objet d'une lubrification de la part de quelqu'un. C'est Max qui l'a faite.)

Dans la deuxième phrase, avec "un" devant le V-n, "Max" est introduit directement par Relativisation 2.

6.3. Les phrases où le Vsup2 est "être" et le Vsup1 "faire" ou "avoir".

6.3.1. Les phrases de forme "N0 (fait + a) le V-n de V-infinitif W".

Exemples:

Paul (fait + a) la sottise de partir
Paul a le culot de partir
Paul fait l'erreur de partir

Ces phrases sont produites par Relativisation 1:

Le constituant "de V-inf" ne sera pas dérivé de "que P". P1 a la forme "N0 V-inf est un V-n". Dans cette phrase V-n fait l'objet de Montée. Le groupe nominal obtenu fait l'objet d'une Réduction de "être". Il est ensuite enchâssé dans la matrice "N0 (fait + a).. (V-n)..". Ainsi:

- P1: * Paul partir est une sottise
- Montée: * la sottise qu'est Paul partir
- Réduction de "être": * la sottise de Paul partir
- P2: * Paul fait (la sottise de Paul partir)

Le sujet de l'infinitive étant identique et coréférentiel au sujet de la principale, il est, régulièrement, effacé. Relativisation 1, c'est à dire Effacement de P1, permet d'obtenir:

Paul fait la sottise de partir

On distinguera maintenant entre les structures reliées à une construction adjectivale et les structures non reliées à une construction adjectivale.

6.3.1.1. Les structures reliées à une construction adjectivale.

Dans ce cas P1 = "N0 V-inf est (un + du) V-n" est reliée à une phrase - "N0 V-inf est adjectif". La plupart des N de ces phrases peuvent être considérées comme des nominalisations de constructions adjectivales appartenant à la classe d de Picabia 1978. N0 est un N humain. Ainsi:

N0 V-inf est une aberration
= N0 V-inf est aberrant

Paul commet l'aberration de partir

Cependant toutes les constructions adjectivales de cette classes ne sont pas susceptibles d'être nominalisées .Ainsi:

N0 V-inf est adéquat
* N0 V-inf est une adéquation

Voici quelques constructions adjectivales susceptibles d'être nominalisées et d'être enchâssées sous cette forme dans une phrase matrice de forme "N0 (a + fait + extension) ..(V-n)..":

être audacieux	---	être de l'audace
" avantageux	---	" un avantage
" barbare	---	" de la barbarie
" bas	---	" (une + de la) bassesse

" bête ---> " (une + de la) bêtise
 " bizarre ---> " une bizarrerie
 " bonhomme ---> " de la bonhomie
 " bouffon ---> " (une + de la) bouffonnerie

Ainsi:

- * Paul partir est audacieux
- * Paul partir est de l'audace
- * l'audace qu'est Paul partir
- * l'audace de Paul partir
- * Paul a (l'audace de Paul partir)
- Paul a l'audace de partir

Certaines nominalisations ont la particularité d'admettre concurremment, sans toutefois qu'il y ait synonymie, les Vsup1 "faire + extension" ou "avoir". Ainsi en va-t-il par exemple de:

abjection, absurdité, amabilité, anachronisme,
 astuce, automatisme, balourdise, bassesse,
 bêtise

D'autre part les adjectifs de cette classe sont susceptibles d'entrer dans une double construction:

N0 +humain est Adjectif
 N0 -humain est Adjectif

L'adjectif n'est nominalisable qu'avec N0 -humain. Toutefois, il semble qu'il existe une relation de restructuration entre:

N0 a le N de V0-inf
 et
 N0 est adjectif de V0-inf

Paul a eu la barbarie de faire ce geste
 Paul a été barbare de faire ce geste

Paul a la sottise de croire cela
 Paul est sot de croire cela

L'analyse ci-dessus diverge de celle de Picabia 1978. Cet auteur définit la classe d des adjectifs de la façon suivante: il entrent dans une phrase de structure:

Que P est Adj de la part de N

Une telle phrase ne semble pas pouvoir être considérée comme une forme de base. En effet "de la part de" n'est pas une préposition ordinaire. L'hypothèse a été faite plus haut que cette locution apparaît lors de la réduction de la relative incluse dans la construction de forme "un V-n que NO fait".

Pour nous, ce qui définit les adjectifs de cette classe, c'est le fait que

1. ils sont susceptibles de faire partie d'une phrase de forme "V-inf est Adj"
2. ils sont nominalisables et sous cette forme ils peuvent entrer dans une phrase à double Vsup: Vsup1 = "faire + avoir"; Vsup2 = "être".

Cette dernière particularité rend possibles des phrases produites par Relativation 1 et par Relativation 2, telles que:

Relativation 1:

*Paul a fait la bêtise qu'est Paul venir
--> Paul a fait la bêtise de venir

Relat.2:

*Paul venir a été une bêtise qu'a faite Paul

Réduc.relative:

*Paul venir a été une bêtise de la part de Paul
---> Venir a été une bêtise de la part de Paul

Comment rendre compte des phrases de forme "que P est Adj de la part de N"?

Le constituant "Que P" sera examiné plus loin. Pour le reste, ces phrases seront dérivées des phrases de forme "Que P est un Adjectif-nominalisé que (fait + a) N". En somme l'adjectif, après avoir été nominalisé, retrouve sa forme primitive; la nominalisation est "réadjectivée":

Construction adjectivale:

(N -humain + Que P) est bête

Nominalisation:

(N -humain + Que P) est une bêtise
N +humain fait une bêtise

Relativisation 2:

Que P est une bêtise que fait N

Réduction:

Que P est une bêtise de la part de N

"Réadjectivation":

Que P est bête de la part de N

D'autre part, pour Picabia 1978 (§ 6.4.5.), le segment "de V-inf" est le résultat d'une Réduction de "du fait que P":

* Paul est bête du fait qu'il a fait cela
Paul est bête d'avoir fait cela

Picabia 1978 donne d'autres exemples, qu'elle rapproche du précédent, comme:

Jean est rouge d'avoir trop mangé

Jean est rouge du fait qu'il a trop mangé

Le constituant "du fait que P" est Groupe Prépositionnel complément de cause. A ce titre il peut être déplacé:

D'avoir trop mangé, Jean est rouge
Du fait qu'il a trop mangé, Jean est rouge

Or un tel déplacement est impossible avec les adjectifs de la classe d :

* D'avoir fait cela, Paul est bête

Cela semble falsifier l'hypothèse de Picabia 1978. Suivant la nôtre, il faut dériver, par "réadjectivation", "Paul est bête d'avoir fait cela" de "* Paul a eu la bêtise qu'est Paul avoir fait cela ---> Paul a eu la bêtise d'avoir fait cela" (en supposant que "être bête" est une forme d'aspect perfectif de "(avoir montré de la bêtise + avoir fait une bêtise)").

6.3.1.2. Les structures non reliées à une construction adjectivale.

Certains noms, qui ne peuvent être reliés à un adjectif, sont susceptibles d'entrer dans des phrases à double Vsup: Vsup1 = (faire + avoir); Vsup2 = être. Ainsi en va-t-il du nom "erreur":

(N -humain + que P + Vinf) est une erreur
N +humain fait une erreur

- P1: * Paul partir est une erreur
- Montée: * l'erreur qu'est Paul partir
- Réduction: * l'erreur de Paul partir
- P2: * Paul fait (l'erreur de Paul partir)

- Relativation 1 (et effacement du sujet de l'infinitive):

Paul fait l'erreur de partir

- Relativation 2:

Partir est une erreur que fait Paul

Après Réduction de la relative, on obtient:

Partir est une erreur de la part de Paul

Voici quelques autres constructions du même type:

faire une bourde	être une bourde
avoir un coup de génie	être un coup de génie
faire un sale coup	être un sale coup

6.3.2. Les phrases de forme "N0 fait le V-n de V-inf (à + contre) N1".

6.3.2.1. N0 fait le V-n de V-inf à N1.

Les phrases à V-n de cette classe (certains V-n de la table F3 de Giry-Schneider 1978) ne peuvent être reliées à des phrases de forme "N0 V N1 de V-inf":

Paul a fait à Marie l'outrage d'arriver en retard
* Paul a outragé Marie d'arriver en retard

Elles sont en revanche reliées sémantiquement à des phrases de forme "N0 V N1 en V-ant":

Paul a outragé Marie en arrivant en retard

On trouve également dans cette classe des phrases certains noms de la table F3-1 de Giry-Schneider 1978). Ainsi:

affront; amabilité; amitié; aumône; avanie;
etc.

On fera une analyse analogue à celle qui a été proposée dans les sections précédentes:

Ces V-n ont deux Vsup. Le Vsup1 est "(faire + avoir)"; le Vsup2 est "être". Ces phrases sont donc le produit de la composition par Relativisation 1, autour d'un même V-n, de deux phrases comportant chacune un Vsup différent:

(N -humain + que P + V-inf) est un outrage
N0 +humain fait un outrage à N1

- P1: * Paul arriver en retard est un outrage
- Montée: * l'outrage qu'est Paul arriver en retard
- Réduction: * l'outrage de Paul arriver en retard
- P2: * Paul fait (l'outrage de Paul arriver en retard) à Marie
- Relativisation 1 (et effacement du sujet de l'infinitive):

Paul fait l'outrage d'arriver en retard à Marie

On distinguera entre

- les phrases reliées à une construction adjectivale "Vinf est Adj". Ainsi:

être (une + de la) brutalité	être brutal
" un déshonneur	" déshonorant
" un embêtement	" embêtant
" (une + de l')amabilité	" aimable

" de la charité " charitable

- les phrases qui ne sont pas reliées à une construction adjectivale. Ainsi:

être (une attaque + du bluff + une brimade + une aumône + une avanie + ...).

6.3.2.2. N0 fait le V-n de V1-inf (E + à N1).

Certains V-n des tables F3 et F2-1 de Giry-Schneider 1978 peuvent entrer dans ces phrases. Ainsi:

Compliment; congratulation; critique; prière;
remerciement; réprimande; supplication;
concession; offre; recommandation; reproche;
suggestion; prescription; etc.

Paul a fait à Marie le reproche d'arriver à l'heure

Paul a fait à Marie la recommandation d'arriver à l'heure

Les V-n de cette classe peuvent eux aussi avoir le Vsup1 "faire" et le Vsup2 "être". Le groupe "le V-n de V1-inf" a pour source:

* N1 V-inf est un V-n

Le constituant "le V-n de V1-inf" a pour source:

* "N1 V-inf" est un V-n

(En réalité cette forme doit être elle-même dérivée de la forme métalinguistique: * "N1 V-inf" est l'objet de N0 fait un V-n à N1)

Ainsi, pour la phrase "Paul a fait à Marie le

compliment d'être venue", on proposera l'analyse:

- P1: * "Marie être venue" est une critique
- Montée: * la critique qu'est Marie être venue
- Réduction: * la critique de Marie être venue
- P2: * Paul a fait (la critique de Marie être venue) à Marie

- Relativisation 1 et effacement du sujet de l'infinitive:

Paul a fait à Marie la critique d'être venue

(Ici le sujet effacé de l'infinitive est coréférent non pas à N0 mais à N1).

Les V-n de cette classe sont des V-n performatifs de "parole". Ainsi

"P" être une (critique + recommandation)

est paraphrasable en

"P" est dit en manière de (critique + recommandation)

Ces V-n introduisent un discours dont N0 est le destinataire et N1 est le destinataire. Sous la forme "de V-inf", le discours est indirect. Mais on peut avoir aussi le discours direct:

Max a fait à Marie la recommandation: "Viens!"

Dans ce cas les affixes Temps-Personne-Mode sont appliqués avant Montée et la réduction, au lieu d'avoir la forme "qu'est P ---> de P", a la forme "qu'est P ---> pause P". D'autre part le marqueur de Montée peut prendre la forme "ce ... qu-": Max a fait à Marie ce reproche: "Tu es venue !"

6.3.3. Les phrases de forme "N0 fait le V-n que P (E + à N1)".

La source de que P .

Les V-n de la classe examinée dans la section précédente peuvent souvent entrer dans des phrases de forme

N0 fait le V-n que P (E + à N1)

Le constituant "que P" est commutable avec "de V-inf":

Paul fait à Marie la proposition qu'il vienne

Paul fait à Marie la proposition de venir

Paul fait à Marie la proposition qu'elle vienne

Paul fait à Marie la proposition de venir

On rendra compte de "le V-n que P" au moyen d'une autre forme de la Réduction de relative:

* le V-n qu'est P ---> le V-n que P

Les affixes Personne-Temps-Mode sont alors appliqués. Il existe donc trois versions de la Réduction de la relative (en faisant abstraction de divers modes d'application des affixes):

* le V-n qu'est P ---> le V-n: " P "
" ---> le V-n de P
" ---> le V-n que P

* le reproche que Marie est venue

---> le reproche: "Marie est venue"
+ ---> le reproche de (Marie) être venue

+ ---> le reproche que Marie soit venue

Après certains V-n la deuxième version de la Réduction est prohibée, au profit de la troisième version:

* Max fait à Marie l'annonce qu'est Marie être reçue

---> Max fait à Marie l'annonce: "Vous êtes reçue".

* Max fait à Marie l'annonce d'être reçue
Max fait à Marie l'annonce qu'elle est reçue

A chaque fois que l'effacement du sujet de l'infinitive est impossible (parce qu'il n'est coréférentiel à aucun mot de la phrase), la deuxième version de la réduction est prohibée, au profit de la troisième:

* Max fait à Marie la promesse qu'est Paul viendra

---> Max fait à Marie la promesse: "Paul viendra".

* Max fait à Marie la promesse de Paul venir
Max fait à Marie la promesse que Paul viendra

Ainsi, la mise en oeuvre de l'une ou l'autre version de la Réduction de la relative dépend d'un phénomène extrinsèque à la relativation: le fait que le sujet dans la relative soit ou non effaçable. D'autre part, nous nous séparons de Gross 1968 et 1975, qui voit dans les infinitives des réductions de complétives. Notre position se rapprocherait plutôt de celle de Huot 1977 (p.175), pour qui "COMPLEMENTIZER QU" est épelé tantôt "que", tantôt "de". Mais cet auteur fait dépendre cette alternative du trait temporellement marqué ou non-marqué du verbe. Or il nous paraît plausible de considérer que ce trait n'est pas en soi pertinent; en effet il est lui-même dépendant du caractère présent ou effacé du sujet du verbe.

6.4. Les V-n associés au seul Vsup être .

On examinera ici les phrases de forme

P est un (Vn + N)

Les V-n de ces phrases peuvent faire l'objet de Montée:

* le (Vn + N) qu'est P

A cette forme s'applique la Réduction de relative:

Si le sujet de P est effaçable, on aura la Réduction "qu'est ---> de". Le verbe de P est à l'infinitif.

Si le sujet de P n'est pas effaçable, on aura la Réduction "qu'est ---> que". Le verbe est temporellement marqué.

Un tel groupe nominal produit par Montée est ensuite enchâssé dans une phrase matrice dont le verbe n'est pas un Vsup. C'est en cela que ces phrases diffèrent de celles qui ont été examinées précédemment. Ainsi:

Paul (a évoqué + a souligné + a déploré + s'est inquiété de + a pensé à) l'éventualité que Marie parte

Paul a (su + dévoilé + découvert + répandu) le secret de polichinelle que Marie est partie

6.4.1. Les phrases de forme "P est un N" reliées à une construction adjectivale de forme "P est Adj".

Remarque préliminaire:

Les phrases de forme "P est (Adj + un N)" ne sont pas grammaticales:

* (Marie être partie + Marie est partie) est
(évident + une évidence)

De telles formes seront retenues comme
sous-jacentes aux groupes nominaux produits par Montée
de forme:

* le N qu'est P
--Réduction--> le N que P

* l'évidence qu'est Marie est partie
----> l'évidence que Marie est partie

Il sera fait plus loin une analyse différente des
tours de forme:

"Le fait que P" est (Adj + un N)

En 6.3.1.1., on a examiné des V-n associés aux Vsup
"avoir" ou "faire" qui peuvent être reliés à une
construction adjectivale de forme "être Adj". Les N
qui nous occupent maintenant sont reliés à une
construction adjectivale, mais n'admettent pas
d'autres Vsup que "être". Voici quelques exemples
pris dans les tables 4 et 5 de Picabia 1978:

être évident	être une évidence
" inexact	" une inexactitude
" fatal	" une fatalité
" probable	" une probabilité
" réel	" une réalité
" vrai	" une vérité
" catastrophique	" une catastrophe
" facile	" une facilité
" nécessaire	" une nécessité
" urgent	" une urgence
" plat	" une platitude
" nouveau	" une nouveauté
" dangereux	" un danger
" tragique	" une tragédie

Exemple:

Il nie l'évidence que Marie est partie
L'évidence que Marie est partie lui échappe

De telles phrases sont produites par Relativisation
1. Dans la phrase source "P est un N", N fait l'objet de Montée. Le groupe nominal obtenu est ensuite enchâssé dans une phrase où le verbe est un verbe ordinaire.

Les N reliés à une construction adjectivale et associés au seul Vsup "être" sont moins nombreux que ceux qui, tels "particularité", "possibilité", "propriété", ont deux Vsup: "avoir" et "être" (Exemple: Cet individu a la particularité que personne n'arrive à le cerner).

Cependant beaucoup de ces N à double Vsup peuvent entrer dans des phrases où ils sont privés de leur Vsup1 (lequel est remplacé par un verbe ordinaire). Ainsi:

J'évoque cette particularité que personne n'arrive à le cerner

D'autre part, plusieurs des N à Vsup unique qui viennent d'être cités peuvent, en concurrence avec le Vsup "être", recevoir le Vsup "avoir". Le déterminant du N est alors "un certain". De ce fait la substitution entraîne une modification du sens de la phrase.

L'inexistence du Père Noël est une vérité
L'inexistence du Père Noël a une certaine vérité
* L'inexistence du Père Noël a une vérité

Son départ est une nécessité
Son départ a une certaine nécessité

6.4.2. Les phrases de forme "P est un N" non reliées à une construction adjectivale.

Voici quelques exemples de telles phrases:

P est un hasard
un événement
un secret de polichinelle
un lieu-commun
de la fumisterie
parole d'évangile
un non-sens
du bluff
un attrape-nigaud
une bonne raison pour que P
une condition nécessaire et suffisante
pour que P
une légende + un bobard
un fait

Il sera fait plus bas un sort particulier au dernier exemple "P est un fait".

Exemple d'analyse. Soit la phrase:

J'ai appris (cet + l') événement que Marie est partie

Cette phrase est produite par Relativation 1:

- P1 * Marie est partie est un événement
- Montée * l'événement qu'est Marie est partie
- Réduction l'événement que Marie est partie

- P2 J'ai appris (l'événement que Marie est partie)

La phrase P2 est acceptable. L'application de Montée dans la version avec "ce ... qu-" au lieu de "le ... qu-" permet une réalisation meilleure de la phrase.

P1 devient acceptable lorsque le verbe de la phrase enchâssée est nominalisé:

Le départ de Marie est un événement

Dans ce cas le Vsup ne peut faire l'objet d'une réduction. On obtient:

J'ai appris l'événement que constitue le départ de Marie

Ce dernier exemple montre que "constituer" est une des extensions de "être".

6.4.3. Analysabilité de quelques locutions conjonctives.

Plusieurs locutions conjonctives ou prépositionnelles sont formées autour d'un V-n ou d'un N à double Vsup.

Ainsi en va-t-il par exemple de "prétexte". C'est un V-n à deux Vsup: "donner + avoir" et "être":

N0 (donne + a) un prétexte
P est un prétexte

Cette particularité de ce V-n d'avoir un double Vsup permet la composition par Relativisation 1 des deux phrases-source:

* N0 donne (le prétexte qu'est P)
---> N0 donne (le prétexte que P)

- P1: Marie est malade est un prétexte
- Montée: * le prétexte qu'est Marie est malade
- Réduction: le prétexte que Marie est malade
- P2: Marie donne (le prétexte que Marie est malade)
- > Marie donne le prétexte qu'elle est malade

De telles phrases, produites par Relativation 1, peuvent être considérées comme sous-jacentes aux phrases de forme

N0 V sous prétexte que P

Le constituant "sous prétexte que P" (désigné traditionnellement comme proposition subordonnée conjonctive causale) sera dérivé, en dépit de son caractère figé, de "N0 (donne + a) le prétexte que P"; ce constituant est enchâssé, suivant diverses procédures dans une phrase matrice (la principale) en position complément prépositionnel:

Marie est partie (en donnant + en utilisant + après avoir donné) le prétexte qu'elle est malade

Les Vsup "donner" et "utiliser" peuvent être considérés comme des Extensions de "faire" et "avoir". Or de tels verbes, lorsqu'ils sont dans un groupe prépositionnel, peuvent être réduits et certaines prépositions sont le produit de la réduction:

Il est parti en ayant son chapeau
Il est parti avec son chapeau

Il a crié en manifestant une certaine véhémence
Il a crié avec une certaine véhémence

De même, on aura:

? Elle est partie en ayant le prétexte que P
? Elle est partie avec le prétexte que P

On supposera qu'il existe une règle spécifique "? (en ayant + avec) le prétexte que ---> sous prétexte que":

Elle est partie sous prétexte que P

D'autres locutions conjonctives formées autour d'un N ont un caractère encore plus nettement figé: afin que, à seule fin que, à condition que, alors que

(étymologiquement équivalent à "à l'heure que"), etc.

L'effort d'analyser de telles locutions serait dérisoire s'il était démontré que toutes les locutions conjonctives ont ce caractère figé. Or il apparaît que les locutions libres qui tiennent lieu de conjonction sont plus nombreuses que les quelques locutions figées recensées dans les grammaires traditionnelles. Elles sont plus nombreuses justement parce qu'elles sont libres, c'est à dire qu'elles relèvent de règles transformationnelles (notamment Relativation 1 et 2) extrêmement productives.

Ainsi, avec le N "prétexte", on pourra avoir les variantes libres:

Il est venu avec (ce + le) faux-prétexte
ridicule et qui n'a trompé personne que tout
irait mal sans lui

Une analyse analogue peut être faite (en recourant à d'autres règles de Réduction de Vsup) des infinitives complément prépositionnel:

Il est venu pour arranger les choses
(Préposition "figée")

Il est venu avec l'intention louable mais peu
réaliste d'arranger les choses
(locution prépositionnelle "libre")

Revenons maintenant aux N qui n'admettent que le Vsup "être". C'est le cas par exemple de "bonne raison" et de "condition nécessaire et suffisante" (ces N sont en eux-mêmes des locutions idiomatiques); ils peuvent entrer dans des phrases de forme:

P est une bonne raison
P est une condition nécessaire et suffisante

Le groupe nominal produit par Montée est susceptible d'être enchâssé en position Complément

Prépositionnel:

Il n'est pas venu Prép la bonne raison qu'il est malade

Cela est vrai Prép la condition que x soit supérieur à 1

Le choix de la préposition n'est toutefois pas libre:

* Il n'est pas venu (à cause de + avec) la bonne raison que P

? Cela est vrai avec la condition que P

Des règles spécifiques devront produire ces locutions de caractère largement idiomatique:

Prép la bonne raison que P ---> pour la bonne raison que P

Prép la condition que P ---> à condition que P

Mais il est un N associable au seul Vsup "être" qui mérite qu'on lui fasse un sort particulier: "fait":

- P est un fait
- * Marie est malade est un fait
- Montée et Réduction: le fait que P
- le fait que Marie est malade

Ainsi sera tentée une analyse par Montée de la locution conjonctive "le fait que" et partant des propositions complétives.

6.4.4. Analyse par Montée des complétives.

On partira d'une phrase de base de forme:

P est un fait

On développera plus loin l'idée que le N "fait", associé au Vsup "être", est un "support" de modalité. Lors de l'opération de Montée l'indicateur de modalité est effacé; un affixe modal sur le verbe est la trace de cet effacement:

P est un fait Réel ---> le fait que NO Vindicatif
...
P est un fait Potentiel ---> le fait que NO
Vsubjonctif ...

Le constituant "être un fait" est donc un modal. Lorsque la modalité est "Réel", il équivaut au prédicat de valeur de vérité "être vrai":

P est un fait = P est vrai

(cf. "C'est un fait" = "Cela est vrai" ; "C'est un fait que P" = "Il est certain que P").

Le groupe nominal produit par Montée de "fait" fait d'abord l'objet d'une réduction de relative:

- Réduction "qu'est -->que":

* le fait qu'est P ---> le fait que P

- Réduction "qu'est -->de":

* le fait qu'est P ---> le fait de P

La deuxième réduction s'opère quand le sujet de P est effaçable. Le verbe de P est alors non-marqué temporellement (= P est une phrase "non-finie").

Le groupe nominal obtenu est ensuite enchâssable dans une phrase matrice en position N0, N1 ou N2. La phrase complexe est donc produite par Relativation 1.

(Le fait que Marie soit malade) est déplorable
Je déplore (le fait que Marie soit malade)
Je préviens Luc (du fait que Marie est malade)

(Le fait d'être malade) serait une catastrophe pour Marie

Marie déplore (le fait d'être malade)

Cependant d'autres formes sont possibles, sémantiquement strictement équivalentes aux précédentes:

Que Marie soit malade est déplorable
Je déplore que Marie soit malade
Je préviens Luc de ce que Marie est malade
Etre malade serait une catastrophe pour Marie
Marie déplore d'être malade

De tels exemples rendent plausible qu'il existe une réduction "le fait que ---> que" (voir à ce sujet Gross 1975 p.52). De même il existe une réduction "le fait de ---> de".

6.4.4.1. Réduction le fait de ---> (de + E).

Marie déplore le fait d'être malade
Marie déplore d'être malade

En position sujet et après certains verbes, il existe une Réduction le fait de ---> E. Ainsi:

Le fait de partir est une nécessité pour Paul
Partir est une nécessité pour Paul

On pourrait penser que les phrases de forme "N0 Vtemps-fini V-inf" sont produites par Réduction le fait de ---> E:

- * Il désire le fait de partir
Il désire partir

Cette analyse est contestable lorsque le verbe à un temps fini est un modal ou un aspectuel. Ces verbes doivent être considérés comme des auxiliaires applicables directement à la forme Infinitif d'un verbe:

- * Paul nager

---> Paul (désire + sait + peut + pense + aime + continue à) nager

Quand "le fait de Vinf" est en position prépositionnelle, le fait que la Réduction le fait de ---> E remplace la Réduction le fait de ---> de semble dépendre d'une règle de cacophonie:

- * Il se souvient de d'être venu
Il se souvient d'être venu

- * Il aspire à de partir
Il aspire à partir

6.4.4.2. Réduction "le fait que ---> (que + ce que)".

Lorsque P est une phrase finie et que "le fait que P" est en position prépositionnelle, on a la Réduction "le fait que ---> ce que".

Quand "le fait que P" n'est pas en position prépositionnelle, on a la Réduction le fait que ---> que:

Je m'étonne du fait que Marie soit partie
Je m'étonne de ce que Marie soit partie

J'admire le fait que Marie soit partie
J'admire que Marie soit partie

Devant certains verbes on a optionnellement "Prép
le fait que ---> que":

Je me souviens (du fait que + de ce que + que)
Marie est partie

On pourrait soutenir que l'opération "le fait que
---> ce que" n'est pas une réduction stricto sensu.
"Ce" étant une forme Neutre du pronom démonstratif qui
sert souvent de substitut pronominal à "cette chose",
il peut être considéré comme un substitut pronominal
de "ce fait", cette dernière forme étant elle-même
une doublet de "le fait" (cf opposition le ... que vs
ce ... que).

Au lieu de "ce" on trouve, dans certaines
conditions, "ceci":

J'ai reconnu Max au fait qu'il est entré en
claquant la porte

J'ai reconnu Max à ce qu'il est entré en
claquant la porte

J'ai reconnu Max à ceci qu'il est entré en
claquant la porte

6.4.4.3. Conditions sur la Réduction "le fait que --->
(que + ce que)".

La réduction "le fait que ---> (que + ce que)" est
soit facultative, soit obligatoire, soit prohibée
(voir Gross 1975 p. 52 et sqq). Les conditions dans
lesquelles elle intervient sont complexes. On se
contentera ici de quelques généralités:

Après certains verbes, notamment des verbes

perceptifs, cognitifs, déclaratifs, cette réduction est obligatoire:

- * Je vois le fait qu'il fait beau
- * Je sais le fait qu'il a fait beau
- * J'affirme le fait qu'il a fait beau

Toutefois certaines transformations affectant la phrase pourront rendre possible et même nécessaire la non-réduction:

- * Paul sait le fait qu'il a fait beau
Le fait qu'il a fait beau est su de Paul
- * Paul affirme hautement le fait qu'il a fait beau
Le fait qu'il a fait beau est affirmé hautement par Paul

Après certains verbes la réduction est facultative:

- Il apprécie (le fait qu' + qu') il fasse beau
- Il se plaint (du fait qu' + de ce qu') il fasse beau

En position N0, "le fait que P" est optionnellement réduit. La forme réduite est toutefois souvent moins naturelle:

- Le fait qu'il fasse beau l'énerve
- ? Qu'il fasse beau l'énerve

Après certains verbes la réduction est prohibée:

- Paul célèbre le fait que les Français ont gagné
- * Paul célèbre que les Français ont gagné

6.4.4.4. Quelques raisons pour voir dans "le fait que P" une construction relative produite par Montée.

6.4.4.4.1. Montée et réduction de certains N différents de "fait".

D'autres N que "fait" peuvent être impliqués dans des complétives:

Paul répand le bruit que Marie est malade
Max énonce le non-sens que P

Une réduction de "bruit" est possible:

Paul répand que Marie est malade

Ce sont ces N que Leclère 1971 appelle des Nq et Gross 1975 des Nop (noms opérateurs). En réalité "fait" est un Nop qui n'est distingué, écrit Gross 1975 (p. 53), "que pour sa fréquence en position sujet".

Dans l'ensemble de ces N on distinguera entre ceux qui sont à double Vsup et ceux qui sont reliés au seul Vsup "être".

Des N tels que "bruit", "impression", "commentaire" sont des N à double Vsup:

N0 répand un bruit
P est un bruit

* Max répand (le bruit qu'est Marie est malade)
---> Max répand le bruit que Marie est malade

N0 a une impression
P est une impression

* Max a (l'impression qu'est Max est malade)

---> Max a l'impression qu'il est malade
+ Max a l'impression d'être malade

N0 fait un commentaire
P est un commentaire

* Max fait (le commentaire qu'est Marie est
malade)
---> Max fait le commentaire que Marie est malade

D'autres N impliqués dans les complétives, tels que
"non-sens", "coincidence", "secret de polichinelle",
admettent le seul Vsup "être":

P est un non-sens

* Max (proclame + élucubre + répète +...) (le
non-sens qu'est P)

---> Max (proclame + élucubre + répète +...) le
non-sens que P

P est une coincidence

* Max (s'étonne de + s'intéresse à + ...) (la
coincidence qu'est Marie est allée aussi à Rome)

---> Max (s'étonne de + s'intéresse à + ...) la
coincidence que Marie soit allée aussi à Rome

P est un secret de polichinelle

* Max (colporte + se souvient de + ...) (le
secret de polichinelle qu'est Marie est partie)

---> Max (colporte le + se souvient du + ...) le
secret de polichinelle que Marie est partie

Le N "fait" est un élément de la classe des N

admettant le seul Vsup "être". Il ne peut toutefois pas être tout à fait mis sur le même plan que les autres N de cette classe; le constituant "le fait que" a un caractère figé.

6.4.4.4.2. Caractère semi-figé de "le fait que".

Comme beaucoup de locutions conjonctives, "le fait que" est susceptible de recevoir des modifieurs. Ainsi, on peut dire:

Max stigmatise le fait que Marie soit partie

Max stigmatise le fait (surprenant + scandaleux) que Marie soit partie

Le fait que Marie soit partie l'a affecté

Le fait plus qu'inévitable que Marie soit partie l'a affecté

Ces tours manquent cependant de naturel. C'est ce qui nous amène à parler de "caractère semi-figé".

Il n'est pas possible de traiter "fait", dans "le fait que" comme un nom ordinaire. Il est cependant intéressant d'examiner les synonymes de "fait", pris cette fois comme nom ordinaire.

Selon le Grand Robert, "fait" a principalement trois acceptions:

- fait = acte
- fait = événement
- fait = réalité

(NB: Robert place la locution "le fait que" dans le paragraphe consacré à la deuxième acception)

Or les synonymes de "fait", nom ordinaire, ont, dans certains contextes, un comportement qui les rapproche du "fait" qui entre dans la locution:

Le fait de partir est difficile

L'acte de partir est difficile

Il s'est indigné du fait que la foule a applaudi
Il s'est indigné de cet (événement + épisode)
que la foule a applaudi

Il a pris conscience du fait qu'il faut se
méfier

Il a pris conscience de cette réalité qu'il faut
se méfier

En réalité, les synonymes de "fait", tout comme
"fait" lui-même, sont des N qui peuvent accompagner
le Vsup "être", en entrant dans des phrases de
forme:

N0 est (un fait + un acte + un événement + une
réalité)

6.4.4.5. La réduction "*le fait qu'est P ---> le fait
que P".

Cette réduction peut être considérée comme un
effacement de "être" dans une construction relative
produite par Montée.

Les exemples des paragraphes précédents montrent
que d'autres N que "fait" peuvent apparaître dans
les mêmes conditions. La supposition que "le fait
que P" est produit par effacement de "être" n'a donc
pas un caractère ad hoc:

* l'illusion qu'est P ---> l'illusion que P
* le bobard qu'est P ---> le bobard que P
* le fait qu'est P ---> le fait que P

Dans les paragraphes précédents "être" a été traité comme un Vsup. On aurait donc affaire à une Réduction de Vsup.

La réduction ici observée constitue cependant un cas particulier de Réduction de Vsup. En effet il a été noté que la réduction est de forme "le V-n qu-Vsup N0" ---> le V-n de N0":

-le balayage que fait Paul ---> le balayage de Paul

-la tristesse qu'éprouve Paul ---> la tristesse de Paul

-l'embarras dans lequel est Paul---> l'embarras de Paul

A quoi tient la particularité de la Réduction "*le N qu'est P ---> le N que P"? Au fait que c'est une phrase et non pas un nom qui est en position N0:

- Réduction de "être" quand c'est P qui est en position N0:

* Il a la certitude qu'est tu partiras prochainement

---> Il a la certitude que tu partiras prochainement

- Nominalisation de P. On obtient la forme "le N de N0":

* Il a la certitude qu'est ton départ prochain

---> Il a la certitude de ton départ prochain

Il existe au moins un cas étranger à celui qui nous occupe de réduction "*le N qu'est N0 ---> le N que

N0": Cette réduction intervient dans certaines Extractions de groupe nominal attributif (Grévisse 1980 parle à ce sujet de "relatives elliptiques"):

- Hamlet est une pièce bouleversante
* C'est une pièce bouleversante qu'est Hamlet
C'est une pièce bouleversante que Hamlet

Cette réduction n'est pas toujours possible:

- * C'est un héros que Paul
* C'est une lampe que cet objet

Autre exemple de cette Réduction. Si on admet que:

C'est une illusion qu'elle soit venue

est produite par Extraction de "illusion", la phrase source ne peut être:

- * Elle soit venue une illusion

La source doit être:

- * Elle soit venue est une illusion

- Extraction:

- * C'est une illusion qu'est elle soit venue

- Réduction de "être":

C'est une illusion qu'elle soit venue

6.4.4.6. La réduction "le ^{Nop}~~fait~~ que ---> que".

Un certain nombre de N impliqués dans des complétives (= Nop) peuvent être effacés (cf Gross 1975 p.52). L'effacement entraîne alors souvent la déperdition d'une partie du sens de la phrase. D'autre

part, comme l'observe Gross 1975 (p.53), certaines phrases sembleront douteuses à plus d'un locuteur. Reprenons quelques uns des exemples de 6.4.4.1:

Max répand le bruit que Marie est malade

Max répand que Marie est malade

Max répète le non-sens que P

Max répète que P

Max s'étonne de la coïncidence que Marie soit allée aussi à Rome

Max s'étonne que Marie soit allée aussi à Rome

Max colporte le secret de polichinelle que Marie est partie

Max colporte que Marie est partie

La réduction "le fait que ---> que" peut être considérée comme un phénomène analogue. Toutefois elle s'effectue, quand elle est possible, sans déperdition de sens.

6.4.4.7. Aspects idiomatiques de la locution "le fait que".

Le caractère figé de la locution "le fait que", intuitivement sensible pour tout locuteur, est mis en évidence par ceci que "fait" est difficile, voire souvent impossible à pronominaliser, ce qui n'est pas le cas des autres N impliqués dans des complétives. Nous reprenons ici les observations et les exemples de Huot 1977 (p.306):

Il a eu l'illusion que le beau temps allait venir, mais cette illusion n'a pas duré

En revanche, avec "fait" on aura:

?? Le fait que Paul ait menti n'arrange rien et (ce fait + il) indispose le jury

Il faut cependant admettre que l'irrecevabilité de phrases de ce genre n'est pas absolue. D'autre part le nom "fait" est susceptible d'admettre des modificateurs; cela autorise à parler de "locution quasi figée" à propos de "le fait que":

Le fait (regrettable + avéré) que Paul ait menti n'arrange rien
? J'ai fait une allusion au fait peu honorable qu'il ait menti

Certes on aura:

* Paul a su le fait regrettable que Marie a menti

mais aussi:

Le fait regrettable que Marie a menti a été su de Paul

En fait il existe une échelle de variabilité du caractère figé de "le fait que". Comme l'observe Huot 1977 (p. 309): "'Le fait", lorsqu'il précède une complétive, conserve quelque chose de son sens propre et n'est pour cette raison compatible qu'avec du certain". Disons qu'il conserve d'autant plus son sens propre que la complétive est affectée à un plus haut degré de la modalité de certitude. Peut-être faut-il voir là la cause de certains cas de réduction obligatoire.

Soit la phrase:

? J'ai appris le fait que Paul est malade

Son caractère douteux tient peut-être au fait qu'il peut persister un doute dans l'esprit du locuteur quant à la réalité de la maladie de Paul.

Le caractère irrecevable de:

* J'ai cru le fait qu'il était malade

tiendrait au fait que la modalité de certitude liée à "le fait que" entre en contradiction avec "croire".

6.4.4.8. Une hypothèse: Le prédicat "être un fait" est un support de la modalité.

Nous supposons que le prédicat "être un fait" est sous-jacent à toute phrase (indépendante ou subordonnée) et qu'il joue un rôle de prédicat de modalité. "Fait" est modifié au moyen d'un adjectif modal (tel que "vrai", "non vrai", "possible"). Une règle ultérieure transforme l'adjectif modal en flexion modale applicable au verbe de la phrase prédiquée. "Etre un fait" est effacé dans une phrase indépendante et conservé dans beaucoup de subordonnées, notamment les complétives. Ainsi on posera que la source de:

Paul est malade

est:

* Paul être malade est un fait vrai

Une règle "Vrai ---> Flexion Indicatif" convertit "être" en "est" et le prédicat de modalité est effacé.

Pour

Je regrette que Paul soit malade

on supposera que "regretter que N0 V" = "modal Optatif ((N0 Nég verbe) Prédicat Non-vrai)". La phrase source est:

* Je désire ((Paul ne pas être malade) est un fait vrai)"

Le N "fait" fait l'objet de Montée; l'effacement de "vrai" entraîne "être ---> est":

* Je désire le fait qu'est Paul n'est pas malade

On a ensuite les réductions "* le fait qu'est ---> le fait que ---> que". Enfin une règle lexicale convertit "désirer N0 ne pas Vindicatif" en "regretter que N0 Vsubjunctif":

Je regrette que Paul soit malade

Soit maintenant un système simplifié de quelques modalités, construit sur la base de deux modalités fondamentales: Vérité, Possibilité, et de deux opérateurs: "ne pas" et "ou":

1. Vérité = être un fait vrai
2. Fausseté = être un fait non-vrai
3. Possibilité = être un fait qui peut être vrai ou non-vrai
4. Impossibilité = être un fait qui ne peut pas être vrai
5. Nécessité = être un fait qui ne peut pas être non-vrai

Les règles permettant de convertir les prédicats de modalité en affixes de mode seront approximativement les suivantes:

A. Vérité + Fausseté ---> Indicatif

* Paul venir est un fait vrai ---> le fait que Paul vient

* Paul venir est un fait non-vrai ---> le fait que Paul ne vient pas

B. Possibilité ---> Subjonctif

* Paul venir est un fait qui peut être vrai ou non-vrai

---> le fait que Paul vienne ou ne vienne pas

C. Impossibilité ---> Nég Futur

* Paul venir est un fait qui ne peut pas être vrai

---> le fait que Paul ne viendra pas

D. Nécessité ---> Futur

* Paul venir est un fait qui ne peut pas être non-vrai

---> Le fait que Paul viendra

6.4.4.9. Pronominalisation de phrase.

Une phrase peut être pronominalisée au moyen des pronoms "ceci", "cela", "le", "ce que":

Il est malade. Chacun (sait cela + le sait)

J'affirme ceci: Il est malade.

Il est malade, ce que chacun sait.

Il est vraisemblable que la phrase est pronominalisée sous la forme sous-jacente "* P est un fait". De telles suites seront analysées par Pronominalisations 3,4 ou 5 (= Relativisation 2; cf chapitre 5):

- P1 * Il être malade est un fait vrai

- Montée et Affixation du Mode:

* le fait qu'est il est malade

- Réductions:

le fait qu'il est malade
---> qu'il est malade

- Effacement du Prédicat modal et affixation du Mode dans P1:

Il est malade

- P2 Chacun sait (qu'il est malade)

- Relativisation 2:

* (Il est malade. Chacun sait (qu'il est malade).)

Pronominalisations 3:

Il est malade. Chacun sait cela.

Pronominalisation 4:

Il est malade. Chacun le sait.

Pronominalisation 5 (= Relativisation 2 proprement dite):

Il est malade, ce que chacun sait.

Deux cas résiduels.

- Premier cas: les faux Nop.

Certaines complétives ne peuvent pas être produites par réduction de "être" suivant la procédure examinée plus haut:

J'ai eu la fierté de le voir réussir
* le voir réussir est une fierté

Je lui donne les moyens de réussir
* réussir est des moyens

Je fournis la démonstration qu'il a volé
* avoir volé est une démonstration

L'irrecevabilité est ici d'ordre sémantique.

On supposera que "de Vinf" est le produit de la réduction d'un Vsup différent de "être". Ainsi on aura des phrases sources telles que

* J'ai eu (la fierté que donne je le vois réussir)

* Je lui donne (les moyens dont "il réussira" est la finalité)

* Je fournis (la démonstration dont "il a volé" est l'objet)

- Deuxième cas: Les Nop entrant dans des phrases ou locutions idiomatiques.

Certaines anomalies sur les déterminants sont un des signes qu'on a affaire à une phrase figée. L'analyse par Montée est alors en général vouée à

Deux cas résiduels.

- Premier cas: les faux Nop.

Certaines complétives ne peuvent pas être produites par réduction de "être" suivant la procédure examinée plus haut:

J'ai eu la fierté de le voir réussir
* le voir réussir est une fierté

Je lui donne les moyens de réussir
* réussir est des moyens

Je fournis la démonstration qu'il a volé
* avoir volé est une démonstration

L'irrecevabilité est ici d'ordre sémantique.

On supposera que "de Vinf" est le produit de la réduction d'un Vsup différent de "être". Ainsi on aura des phrases sources telles que

* J'ai eu (la fierté que donne je le vois réussir)

* Je lui donne (les moyens dont "il réussira" est la finalité)

* Je fournis (la démonstration dont "il a volé" est l'objet)

- Deuxième cas: Les Nop entrant dans des phrases ou locutions idiomatiques.

Certaines anomalies sur les déterminants sont un des signes qu'on a affaire à une phrase figée. L'analyse par Montée est alors en général vouée à

l'échec. Ainsi:

Il n'est pas question que P
Il n'y a pas d'exemple que P
NO fait signe que P

Il en va de même pour des locutions telles que:

C'est un fait que P
Le fait est que P

7. ESQUISSE D'UNE ANALYSE PAR MONTEE DE CERTAINES PROPOSITIONS SUBORDONNEES CIRCONSTANTIELLES

7.1. Temporelles.

7.1.0. Introduction.

Les grammaires traditionnelles définissent les propositions subordonnées temporelles comme des phrases dont la fonction complément de temps est déterminée par un certain nombre de conjonctions et de locutions conjonctives dites de temps, telles que "avant que", "après que", "lorsque", "quand". Ces conjonctions et locutions conjonctives font l'objet d'une énumération. Ce dernier point appelle une remarque:

En réalité, il est impossible d'énumérer explicitement les locutions conjonctions de temps. En effet, elles peuvent être produites en quantité illimitée.

Ainsi, sur le modèle de "au moment où", on peut construire:

(à l'époque + à la minute + à l'heure + à la seconde + au dixième de seconde + au onzième de seconde + ...) où

au moment (même + précis + prescrit + ...) où

De même, "Prép N (avant + après) que" peut être quantifié numériquement de façon infinie:

(une + deux + trois + un dixième de + deux dixièmes de + ...) seconde(s) avant que

Il est clair qu'il est nécessaire d'énoncer des règles transformationnelles rendant compte de

l'infinité des locutions conjonctives possibles.

On verra que Montée et Relativations 1 et 2 rendent compte d'un grand nombre de propositions subordonnées temporelles.

Quant aux conjonctions et locutions conjonctives énumérées dans les grammaires, elles seront soit analysées par Relativation, soit traitées comme des cas particuliers de tours figés. Elles seront rattachées au cas général au moyen de règles morphosyntaxiques.

On définira les propositions subordonnées temporelles comme des constructions relatives produites par Montée et enchâssées dans une phrase matrice en position complément circonstanciel de temps.

La fonction spécifique "complément de temps" est marquée par un certain nombre de prépositions (notamment "à", "avant", "après", "0") susceptibles d'être énumérées.

Trois cas seront distingués.

7.1.1. Premier cas: La tête de la construction relative produite par Relativation 1 n'est pas effacée.

Le constituant qui a fait l'objet de Montée est complément de temps. Le groupe nominal obtenu est à son tour enchâssé en position de complément de temps.

On reconnaîtra des locutions conjonctives telles que "à l'époque où", "au moment où", etc. Ainsi la phrase

Il est arrivé au moment où je suis parti

sera analysée comme suit:

- P1 Je suis parti à un certain moment

- Montée le moment où je suis parti

- P2 Il est arrivé Prép.temps (le moment où je suis parti)

- Prép.temps est réécrit en "à" et "* à le" est contracté en "au". P1 est effacée en application de Relativisation 1.

On retrouve les restrictions à Montée habituelles. Ainsi un groupe nominal non indéfini ne peut faire l'objet de Montée:

Il est né (à trois heures + en 1980)
---> * (les trois heures + 1980) où il est né

Concuremment à "*à qu- ---> où", le français moderne admet "* à qu- ---> auquel". Cette option est toutefois malaisée avec les constructions relatives complément de temps. Ainsi:

* Je suis arrivé au moment auquel il est parti

Le français ancien admettait régulièrement:

* à qu- ---> que

Cette règle n'est pas complètement tombée en désuétude; elle rend compte d'un certain nombre de locutions conjonctives, figées ou non, en français moderne. Exemple:

Il est arrivé à l'heure que je lui avais dit
(= Il est arrivé à l'heure où je lui avais dit d'arriver)

Locutions et conjonctions figées comportant le constituant "que".

- "Alors que" et "lorsque" sont étymologiquement équivalents à "à l'heure (que + où)". Il arrive

parfois que ces expressions soient des variantes figées d'expressions qui ne le sont pas. Ainsi

Il a décidé de venir alors même que je pensais à lui

peut dans certains contextes être strictement équivalent à:

Il a décidé de venir à l'heure même où je pensais à lui

De même, "dès lors que" peut être équivalent à "dès l'heure où" + "dès l'instant où":

Dès lors que je suis né, je n'ai cessé de déménager
= Dès l'heure où je suis né, je n'ai cessé de déménager

- "Aujourd'hui que", "à présent que" sont des tours figés. Il peuvent cependant être considérés comme des variantes figées de tours qui ne le sont pas. Ainsi on peut écrire:

en ce jour où
(en + à) cet instant où
en cette époque où

Aujourd'hui qu'il existe un mouvement de désyndicalisation ...

(= en cette période où il existe un mouvement etc.)

- "En même temps que" est une locution figée, comme le montre l'absence de déterminant. Cette locution peut cependant être considérée comme une variante figée de locutions analysables telles que:

au même moment (où + que)

au même instant (où + que)

Il est parti en même temps que moi
= Il est parti au même moment (où + que) je
suis parti

- L'étymologie latine de "Quand" et "Comme" montre qu'il sont formés sur le morphème "qu-". Bien qu'il ne soit pas conforme à l'intuition linguistique que ce soient des morphèmes de relativation, il n'est pas nécessaire de renoncer à leur propos à une analyse par Relativatation. On peut en effet postuler une règle lexicale facultative, comportant des contraintes contextuelles, de forme:

au moment où ---> (quand + comme)

Il est arrivé (au moment où + quand + comme) je
partais

- La conjonction de temps "que" a elle aussi un caractère figé:

Tout espoir s'était envolé que les Français
tiraient encore

On en rendra compte au moyen d'une règle (avec des
contraintes contextuelles) de forme approximative:

au moment même où ---> que

- On proposera le même type de solution au
problème général de rattacher le cas des conjonctions
et locutions figées au cas régulier. Ainsi, par
exemple, on postulera une règle morphosyntaxique
facultative telle que:

en ce jour où ---> aujourd'hui que

De même, pour "tant que" et "aussi longtemps

que":

pendant toute la durée du laps de temps où
---> tant que + aussi longtemps que

Dernier exemple:

à l'instant suivant le laps de temps où
---> aussitôt que + sitôt que

Dans certaines conditions, "aussi longtemps que P"
et "aussitôt que P" doivent être analysés comme
des comparatives régulières:

J'ai travaillé aussi longtemps que toi
J'ai travaillé aussi peu de temps que toi

Je viendrai aussitôt que je pourrai
Je viendrai aussi tard que je pourrai

Locutions non figées comportant le constituant "que".

On rendra compte au moyen de la règle "* à qu- --->
que" de locutions telles que "au temps que", "le temps
que", "du moment que". Ces expressions ne sont pas
figées, parce que sur le même modèle on pourra
avoir:

Je me suis retourné à l'instant qu'il a surgi
Je me suis repris pendant deux secondes qu'il
est resté muet
Du jour que je suis né, je n'ai cessé de
déménager

De même, des locutions telles que "(à) chaque
fois que", "toutes les fois que" ne sont pas figées
puisque, sur le même modèle, on aura:

Je tremble (à) chaque (instant + occasion) que
je pense à lui

Toutes les années qu'il est resté au chômage,
il a réussi à s'en sortir

7.1.2. Deuxième cas: La tête de la construction
relative produite par Relativisation 1 est effacée.

On supposera que les groupes nominaux produits par
Montée de forme "(le moment où + le temps pendant
lequel) P" sont susceptibles d'être réduits en "*
que P". (cf Réduction au moment où ---> que). Tout nom
dont le sémantisme est hypotaxique au concept "laps de
temps" est susceptible de faire l'objet d'une telle
réduction.

Le groupe nominal est ensuite enchâssé par
Relativisation 1 dans une phrase matrice en position
complément prépositionnel de temps.

Soit par exemple la phrase:

Il est sorti pendant que je parlais

On analysera:

- P1: Je parlais à un certain moment
- Montée: le moment où je parlais
- Réduction optionnelle: * que je parlais

- P2 Il est sorti pendant (le moment où je parlais +
que je parlais)

Autres prépositions pouvant introduire "* que P":
après, avant, dès, depuis.

Après "jusqu'à", le groupe nominal complément de
temps doit avoir la forme "* ce que P".

Le groupe nominal peut être en position
complément d'objet après le gérondif "en attendant".

La locution "en attendant que" ne peut être considéré comme figée. On aura en effet:

J'ai fumé en attendant qu'il vienne
J'ai fumé tout en attendant qu'il vienne
J'ai fumé en attendant patiemment qu'il vienne
J'ai fumé sans attendre qu'il vienne

Dans ce cas il est peut-être plus vraisemblable que c'est le nom "fait" qui est réduit: * J'ai fumé en attendant le fait qu'il vienne ---> J'ai fumé en attendant qu'il vienne.

7.1.3. Troisième cas: Les constructions relatives produites par Relativisation 2.

Les subordonnées temporelles introduites par des locutions de forme "Prép Dét indéfini N que" relèvent d'une analyse par Relativisation 2.

Ainsi en va-t-il par exemple des subordonnées introduites par: à une époque où, à un moment pendant lequel, dans un siècle où, un jour (où + que).
Exemple:

Il a vécu à une époque où le pessimisme l'emportait

- P1: Il a vécu à une certaine époque

- Montée: l'époque où il a vécu

- P2: Le pessimisme l'emportait à (l'époque où il a vécu)

- Relativisation 2 = Pronominalisation 5 de "l'époque où il a vécu":

Il a vécu à une époque où le pessimisme l'emportait

La locution "un jour que" est une variante de "un jour où". On en rendra compte au moyen de la règle "*"

à qu- ---> que".

La locution "une fois que" a deux effets de sens. Elle a un caractère figé lorsqu'elle est commutable avec "dès que". Elle est analysable dans tous les autres cas:

- Sens figé:

Un fois qu'il sera parti, nous aurons la paix

- Sens non-figé:

Une fois que j'étais malade, il est venu

Dans le deuxième cas, la phrase est analysable par Relativisation 2 et "une fois que" est une variante de "une fois où".

7.2. Causales.

7.2.0. Introduction.

Les grammaires traditionnelles définissent les propositions subordonnées causales comme des phrases dont la fonction complément de temps est marquée par un certain nombre de conjonctions et de locutions conjonctives dites de cause, telles que: comme, parce que, par cela même que, attendu que, sous (le) prétexte que, etc.

Or la liste des locutions conjonctives de cause est beaucoup plus ouverte que ne le laissent entendre ces grammaires. Comme dans le cas des temporelles, une certaine marge de productivité est permise.

Ainsi, sur le modèle de

sous (le) prétexte que

on pourra forger:

sous le prétexte (absurde + déjà allégué par le fils du voisin) que

De même, à côté de tours tels que "par cela que", "par cela même que", cités par Grevisse 1980 (p. 1344), on peut avoir les tours suivants, non cités par Grevisse:

du fait que, de ce fait même que, par le fait que, pour cette raison que

Certains de ces tours peuvent faire l'objet de modifications. Ainsi on aura:

du fait peu vraisemblable que, par le fait bien connu que, pour cette raison complètement inacceptable que

D'autre part il est dans l'esprit des grammaires traditionnelles d'analyser comme phrases à subordonnées causales l'une et l'autre des phrases:

Il est parti sous prétexte qu'il se faisait tard

Il est parti en donnant comme prétexte qu'il se faisait tard

Cependant, toujours dans l'esprit des grammaires traditionnelles, il paraît difficile de considérer qu'il existe une locution conjonctive de cause "en donnant comme prétexte que".

Toutes ces raisons rendent nécessaire, pour rendre compte de telles expressions, d'énoncer des règles transformationnelles. On distinguera entre les locutions conjonctives figées et celles qui sont analysables. Les locutions figées seront traitées comme des cas particuliers. Elles seront reliées au cas général au moyen de règles morphosyntaxiques.

La règle qui sera utilisée principalement est une application particulière de Montée.

Les subordonnées causales seront analysées comme des constructions relatives produites par Montée et enchâssées dans une phrase matrice, par Relativation 1, généralement en position complément de cause. La

fonction spécifique de complément de cause est marquée par un certain nombre de prépositions, notamment "par" et "pour".

On distinguera deux cas.

7.2.1. Premier cas: La tête de la construction relative est différente du nom "fait".

Il s'agit de phrases où sont impliqués des tours tels que: à preuve que, sous (le) prétexte que, pour la raison que, avec l'excuse que, etc.

On utilisera, pour rendre compte de ces phrases, les règles d'effacement énoncées au chapitre 6:

* le N qu'est ---> le N que

Le nom tête de la construction relative est donc un N associé à un double Vsup. Le Vsup2 est "être"; c'est ce verbe qui est effacé dans "* le N qu'est". Le Vsup1 est parfois présent dans la phrase matrice. Souvent une règle de type morphosyntaxique convertit le Vsup1 en préposition.

Le premier exemple d'analyse portera sur une phrase dont la subordonnée est de sémantisme causal, mais dont la locution conjonctive ne figure probablement dans aucune grammaire:

Il est parti en vertu du principe qu'on ne doit pas s'incruster

"En vertu du principe que" équivaut ici approximativement à "parce que".

- On partira de:

Il est parti en (suivant le + respectant le + s'autorisant du) principe qu'on ne doit pas s'incruster

- Les verbes "suivre", "respecter", "s'autoriser

de" peuvent être tenus pour des extensions de "avoir", Vsup1 associé au N "principe" dans "avoir (un + des) principe(s)".

Avec son Vsup1, "principe" peut entrer dans une phrase telle que:

Il suit un principe

- Avec son Vsup2, "principe" peut entrer dans une phrase telle que:

"On ne doit pas s'incruster" est un principe

- Cette dernière phrase fait l'objet de Montée:

* le principe qu'est on ne doit pas s'incruster

- Réduction du Vsup2:

le principe qu'on ne doit pas s'incruster

- Les deux phrases sont composables par Relativisation 1:

Il suit (le principe qu'on ne doit pas s'incruster)

- Si maintenant on enchâsse cette phrase en position complément de manière dans la phrase matrice "Il est parti MANIERE", on obtient:

Il est parti en suivant le principe qu'on ne doit pas s'incruster

D'autre part, il est raisonnable de penser que nombre de prépositions sont le produit d'une Réduction de Vsup à la forme Gérondif. Ainsi: en fournissant un certain effort ---> avec un certain effort; en étant en colère ---> avec colère.

De même il semble qu'avec certains V-n, "en ayant" puisse être réduit en "(selon + suivant + en vertu de + avec)". On supposera ainsi que "suivant un N" est le produit de la réduction de "en suivant un

N". Mais on pourra aussi avoir:

Il est parti (en vertu du + selon le + ?avec le)
principe qu'on ne doit pas s'incruster

Le deuxième exemple d'analyse portera sur une phrase où figure une locution conjonctive causale recensée dans les grammaires traditionnelles:

Il est parti sous (le) prétexte qu'on ne doit pas s'incruster

Le N "prétexte" est un V-n à double Vsup: "avoir + donner + fournir" et "être":

N0 donne un prétexte
P est un prétexte

- P1 "On ne doit pas s'incruster" est un prétexte
- Montée *le prétexte qu'est on ne doit pas s'incruster
- Réduction le prétexte qu'on ne doit pas s'incruster
- P2 Il est parti en donnant (le prétexte qu'on ne doit pas s'incruster)

Il n'existe pas de règle générale de Réduction de gérondif "en donnant ---> sous", puisque: en donnant l'impression que P ---> * sous l'impression que.

Il est donc nécessaire de spécifier que l'opération "en donnant le N que P ---> sous (le) N que P" n'est possible que si N = "prétexte". En d'autres termes, le tour "sous (le) prétexte que" est figé et la règle de Réduction de gérondif est ici ad hoc, figée en quelque sorte, de même qu'est figée l'expression "donner un prétexte".

Certains tours qui ont été rencontrés dans l'analyse des temporelles peuvent avoir un sémantisme

causal: dès lors que, du moment que, comme. Ce sont des tours figés. Cependant ce ne sont que des cas particuliers d'une opération très productive, puisqu'on pourra avoir, par exemple:

A partir de la seconde précise où il daignait me regarder, je pouvais me dire que j'avais gagné

"Dès lors que" peut être tenu pour une variante figée de "A partir de la seconde précise où".

7.2.2. Deuxième cas: La tête de la construction relative est le nom "fait".

Ce cas est le plus fréquent. Nous distinguerons deux sous-cas.

- Premier sous-cas: La construction relative est enchâssée en position complément prépositionnel de cause.

La construction relative est de forme "le fait que P". Elle est enchâssée par Relativisation 1 dans un phrase matrice à droite d'une préposition introduisant un complément de cause .

Concernant le constituant "le fait que P + ce que + que P", voir le chapitre 6.

Seront impliqués ici des tours tels que: du fait que, par le fait (même) que, à cause du fait que. Seul le troisième de ces tours a un caractère nettement non figé:

Je suis parti à cause du fait que j'étais en retard

- P1 * J'étais en retard est un fait
- Montée * le fait qu'est j'étais en retard
- Réduction le fait que j'étais en retard

- P2 Je suis parti à cause de (le fait que j'étais en

retard)

Les autres locutions citées ci-dessus apparaissent comme partiellement figées. Certes, "de" et "par" peuvent être, comme "à cause de", des prépositions introduisant un complément de cause ("D'avoir subi autant d'échecs, il est parti"; "Par sa maladresse, il a tout gâché"), mais les conditions d'emploi des prépositions sont différentes de celles des locutions conjonctives correspondantes. Ainsi on aura:

Du fait que j'étais en retard, j'ai dû partir

Par le fait que j'étais en retard, j'ai dû partir

mais:

* (D'être en retard + de mon retard), j'ai dû partir

* Par mon retard, j'ai dû partir

Ces quelques locutions figées ne doivent pas occulter celles qui sont analysables.

La forme réduite "ce que P" (cf chapitre 6) peut suivre plusieurs locutions prépositives de cause:

en raison de ---> en raison (du fait que + de ce que)
P

à cause de ---> à cause du fait que + à cause de ce que (vieilli)

en vertu de ---> en vertu (du fait que + de ce que)

La préposition "pour" peut introduire un complément de cause ("Il a été arrêté pour avoir volé"), mais la locution "pour ce que" a disparu au XVI^e siècle. Son équivalent non réduit n'existe pas davantage (* pour le fait que).

La locution "parce que" est figée. Elle n'est analysable que, pour ainsi dire, par hasard:

Il a tout gâché parce qu'il est maladroit

Il a tout gâché par sa maladresse

mais:

Il est parti parce qu'il était en retard
* Il est parti par son retard

Les tours non figés admettent des modifieurs.
Ainsi:

Il est parti en raison du fait incontestable
qu'il était en retard

- Deuxième sous-cas: La construction relative est
enchâssée en position N0 ou N1 à droite d'un
constituant participial.

Des tours figés tels que: vu que, attendu que,
étant donné que, sont des cas particuliers d'une
opération très productive. On aura ainsi:

étant admis que, étant (bien) entendu que, étant
reconnu que, étant établi que, étant posé que,
étant spécifié que, etc.

Ces tours non figés ont la particularité d'admettre
des modifieurs:

Etant admis de façon quasi universelle qu'il a
failli à sa tâche, je ne saurais le défendre

Dans ces tours la construction relative est sujet
d'un verbe au participe passif; l'ensemble formé par
la construction relative et le participe est une
proposition participiale; le participe est antéposé.

Lorsque le verbe de la participiale n'est pas
antéposé, la construction relative sujet est de forme
non-réduite "le fait que P". Les phrases de ce type
sont extrêmement nombreuses:

Le fait que P (étant certain + ayant été

critiqué + étant au point + étant une absurdité
+ admis + ...), P

Il existe des contraintes sur l'antéposition.
Ainsi:

* Etant certain qu'il est malade, je ne viendrai
pas

Ces contraintes entraînent que les phrases
participiales à verbe antéposé sont relativement peu
nombreuses.

7.2.3. Les infinitives causales.

On en rendra compte au moyen de la règle (cf
chapitre 6):

* le N qu'est N0 V ---> le N de N0 Vinfinitif

L'application de cette règle est soumise à la
condition que le sujet du V-inf soit effaçable (du
fait notamment de sa coréférence avec le sujet de la
phrase matrice). Les autres restrictions portent sur
la forme de la préposition introduisant la
construction relative, et sur la forme du N ayant fait
l'objet de Montée.

Il est venu avec l'excuse de s'être perdu
Il est venu sous le prétexte de s'être perdu
?? Il a gagné grâce au fait d'avoir triché
?? Du fait d'avoir triché, il a gagné

La multiplicité des restrictions fait des
infinitives causales un phénomène rare.

7.3. Finales.

7.3.0. Introduction.

Les grammaires traditionnelles définissent les finales comme des subordonnées introduites par un certain nombre de locutions conjonctives telles que: afin que, à cette fin que, à seule fin que, de crainte que, dans la crainte que, etc.

Cependant la liste des tours de ce type est beaucoup plus ouverte que ne laissent entendre les grammaires (dans le dessein que, avec l'intention que, dans la terreur que, etc.) et ces tours peuvent admettre des modificateurs variés (Exemple: "Il est venu avec l'intention avouée et peu louable que cela m'importune").

Nous définirons les propositions dites finales comme des constructions relatives produites par Montée et enchâssées en position complément circonstanciel dans la phrase matrice.

Les prépositions introduisant ces constructions relatives ne déterminent pas par elles-mêmes une fonction complément de but, laquelle ne semble pas exister. Ces prépositions ont approximativement une valeur causale. Le sémantisme final est déterminé soit par la modalité du verbe de la relative, soit par le sémantisme du nom-tête.

Nous distinguons deux cas.

7.3.1. Premier cas: La tête de la construction relative est différente de "le fait" (ou autre support de modalité).

Il s'agit de tours tels que: à cette fin que, de crainte que, dans la crainte que, avec le dessein que, etc.

Les N "fin", "crainte", etc., sont des V-n dont le Vsup 2 est "être", effacé en vertu d'une règle de réduction analogue à celle qui permet "* le fait

qu'est ---> le fait que", "* la pensée qu'est ---> la pensée que".

Quant aux prépositions, elles sont le produit de la réduction du Vsup1. Ainsi:

en ayant la crainte que ---> avec la crainte que

Exemple d'analyse:

Il s'est incrusté dans la crainte que je cherche à m'éclipser

Le N "crainte" est un V-n qui a "être dans" pour Vsup1 et "être (l'objet de)" pour Vsup2.

- P1: * Je cherche à m'éclipser est une crainte
- Montée: * la crainte qu'est je cherche à m'éclipser
- Réduction: la crainte que je cherche à m'éclipser

- P2: Il s'est incrusté (MANIERE être dans (la crainte que je cherche à m'éclipser))

La phrase est obtenue par Relativisation 1 et après Réduction "en étant dans ---> dans".

Les tours "afin que", "à cette fin que", "de crainte que", "par crainte que" sont figés. La grammaire en rendra compte au moyen de règles morphosyntaxiques telles que:

en ayant le but que ---> afin que + à seule fin que
en ayant la crainte que ---> (de + par) crainte que

7.3.2. Deuxième cas: La tête de la construction relative est "le fait", ou autre support de modalité.

C'est ainsi que nous rendons compte du tour "pour que". Exemple:

Il a détourné l'attention du public pour que je puisse m'éclipser

- P1: * Je pouvoir m'éclipser est un fait
 - Montée: * Le fait qu'est je puisse m'éclipser
 - Réductions: que puisse m'éclipser
-
- P2: Il a détourné l'attention du public pour (que je puisse m'éclipser)

La phrase P1 est effacée en vertu de Relativisation 1.

La préposition a à l'origine un sens causal (cf moyen français: "pource que" = "parce que"). On peut penser que c'est la modalité Potentiel, présente de façon redondante dans le sémantisme de "pouvoir" et dans le subjonctif, qui donne à "pour" une valeur finale.

Mais le nom-tête peut être un autre support de modalité que "fait". On aura alors des réductions telles que:

- * la possibilité qu'est P ---> (la possibilité + E) que P
- * la nécessité qu'est P ---> (la nécessité + E) que P

Ainsi:

Je t'ai appelé pour que tu m'examines

- P1: * Tu m'examiner est une nécessité
 - Montée: * la nécessité qu'est tu m'examines
 - Réductions: que tu m'examines
-
- P2: Je t'ai appelé pour (que tu m'examines)

7.3.3. Les infinitives finales.

On en rendra compte au moyen de la règle (f

chapitre 6):

le fait que NO V W ---> le fait de V-inf W

Condition: Le sujet effacé de V-inf et celui de la phrase matrice doivent être coréférents.

7.4. Consécutives.

7.4.1. Analyse.

Les grammaires traditionnelles décrivent les consécutives comme des propositions subordonnées introduites par un certain nombre de locutions conjonctives telles que: de manière que, de telle manière que, de sorte que, si bien que, tellement que, etc.

Pour nous, les consécutives sont des constructions relatives produites par Relativisation 2.

Dans P1, c'est un N de sémantisme "manière", "quantité", "qualité", lui-même en position complément de manière, qui fait l'objet de Montée.

Le groupe nominal obtenu est enchâssé dans P2 en position complément de cause.

Le groupe nominal est pronominalisé en QU (Pronominalisation 5 = Relativisation 2).

Suivent un certain nombre d'opérations morphosyntaxiques propres.

Exemple:

Il a tant de poissons qu'il doit en donner

- P1 Il a des poissons en grand nombre
- Montée de "nombre" * le grand nombre dont il a des poissons

- P2 * A cause de (le grand nombre dont il a des poissons) il doit donner certains de ces poissons

Par Relativisation 2, on obtient:

- * Il a des poissons en grand nombre à cause duquel il doit en donner

- La phrase sera obtenue après application de la règle morphosyntaxique "des N Nombrable en grand nombre à cause duquel P ---> tellement de N que".

Voici quelques autres règles morphosyntaxiques qui rendent compte de ces tours:

- d'une certaine (manière + façon) à cause de laquelle
---> de telle (manière + façon) que

- d'une certaine sorte à cause de laquelle
---> de telle sorte que

- (N) d'une grande quantité à cause de laquelle
---> (tellement + tant) (de N) que

- d'une petite quantité à cause de laquelle
---> tellement peu de .. que

- d'une (manière + quantité) excessive à cause de laquelle
---> trop de ... pour que

Cas particuliers: si bien que, tant et si bien que, au point que, à ce point que, à tel point que.

Nous supposons que dans ce cas P1 est de forme "* P est un fait" et qu'on a Montée de "fait". Exemple:

Il a beaucoup travaillé, si bien qu'il est tombé
malade

- P1: * Il a beaucoup travaillé est un fait
- Montée et Réduction: le fait qu'il a beaucoup travaillé

- P2: Il est tombé malade à cause de (le fait qu'il a beaucoup travaillé)

- Par Relativation 2, on obtient:

* Il a beaucoup travaillé est un fait (à cause duquel il est tombé malade)

- La phrase est obtenue après application d'une règle morphosyntaxique:

est un fait à cause duquel ---> (si bien que + à tel point que)

7.4.2. Relation entre les consécutives et les causales.

Nous reprenons l'exemple ci-dessus, mais relient cette fois P1 et P2 par Relativation 1. On obtient:

Il est tombé malade à cause du fait qu'il a beaucoup travaillé

De la même façon, dans les couples suivants, dont les termes sont synonymes, la première phrase est produite par Relativation 2, la deuxième par Relativation 1, à partir d'une source unique:

Il agit de telle manière que chacun est content
Chacun est content grâce à la manière dont il agit

Il agit de telle manière qu'il arrivera à temps
Il arrivera à temps grâce à la manière dont il agit

Marie montra si peu de repentir qu'elle fut punie
Marie fut punie à cause du peu de repentir qu'elle montra

J'étais en retard si bien que je suis parti

Je suis parti à cause du fait que (---> parce que) j'étais en retard

7.5. Conditionnelles.

7.5.0. Introduction.

Les grammaires traditionnelles définissent les conditionnelles comme des propositions introduites par un certain nombre de conjonctions et de locutions conjonctives telles que: au cas où, à la condition que, en admettant que, dans la supposition que, si, etc.

Or il apparaît que la liste de ces tours est très ouverte et qu'ils peuvent subir des modifications. Exemple: "en admettant que ---> "en admettant provisoirement l'hypothèse apparemment absurde que".

Nous définirons les propositions dites conditionnelles, sauf celles qui sont introduites par si, comme des constructions relatives produites par Montée et enchâssées par Relativation 1 dans une phrase matrice. La relation logique "Condition" n'est pas, sauf dans le cas de si, due à la syntaxe, mais au sémantisme soit du verbe principal, soit de la tête de la construction relative.

Nous distinguons deux cas.

7.5.1. Premier cas: Les constructions relatives à tête différente de "le fait".

Ces constructions relatives sont enchâssées en position complément circonstanciel de la phrase matrice. Cette analyse rend compte de tours tels que: dans le cas où, à la condition que, dans l'hypothèse où, dans l'hypothèse que, etc.

En tête de construction, on aura également des N tels que: conjoncture, éventualité, occurrence. Ainsi:

Dans la conjoncture où les salaires augmenteraient plus vite que les prix, il faut s'attendre à un déficit du commerce extérieur

- P1: Dans une certaine conjoncture, les salaires augmenteraient plus vite que les prix
- Montée: la conjoncture où les salaires augmenteraient plus vite que les prix
- P2: Il faut s'attendre à un déficit du commerce extérieur dans (la conjoncture où les salaires augmenteraient plus vite que les prix)

P1 est effacée en vertu de Relativisation 1.

D'autre part, "au cas où" est une variante figée de "dans le cas où", "dans tous les cas où".

Le nom-tête est parfois un V-n à double Vsup (le deuxième Vsup étant "être"): (poser) une condition, (faire + émettre) une hypothèse, (faire) une supposition. Certaines prépositions sont le résultat de la réduction du premier Vsup: "en étant dans l'hypothèse où" ---> "dans l'hypothèse où"; "* en posant la seule condition qu'est" ---> "à la seule condition que" (dans le dernier exemple, on a en plus une réduction du Vsup 2 "être").

7.5.2. Deuxième cas: Les constructions relatives dont le nom-tête est "le fait (ou autre support de modalité)".

Ces constructions relatives sont sujet ou objet, dans la phrase matrice, d'un verbe dont le sémantisme est conditionnel ou hypothétique (admettre, poser, supposer, etc.).

Elles peuvent être complément d'objet direct d'un verbe à la forme Gérondif. C'est ainsi qu'on analysera

les phrases comportant les tours "en admettant que", "en supposant que". Exemple:

Même en admettant que tu te presses, tu ne pourras être à l'heure

- P1: * Tu te presses est une possibilité
- Montée et Réductions: que tu te presses

- P2: Tu ne pourras être à l'heure, même en admettant (que tu te presses)

P1 est effacée en vertu de Relativation 1.

Parfois la construction relative est en position sujet d'un verbe au participe passé passif absolu. C'est ainsi que nous rendons compte de tours tels que: étant posé que, supposé que, étant admis que. Exemple:

Etant admis que tu te presses, tu ne saurais arriver à l'heure

- P1:* Tu te presses est une possibilité
- Montée et réductions: que tu te presses

- P2: Tu ne saurais arriver à l'heure, étant admis (que tu te presses)

P1 est effacée en vertu de Relativation 1.

7.6. Comparatives.

On distinguera trois modes de formation des phrases dites comparatives.

7.6.1. Les comparatives formées régulièrement par Relativation 1 avec renforcement du nom-tête à l'aide de "même".

J'ai vu le même film que toi

Certaines comparatives ont une source qui se rapproche de celle des consécutives.

Comme pour les consécutives, dans P1 c'est un N de sémantisme "Manière", "Qualité" ou "Quantité" qui fait l'objet de Montée.

Le groupe nominal obtenu est enchâssé dans P2 en une position qui est elle aussi complément de manière ou de quantité.

Suit l'application d'un certain nombre de règles morphosyntaxiques propres à ce type de construction.

7.6.2.1. Comparatives produites par Relativation 1.

La transformation de Relativation 1 s'applique à un discours source de forme:

- P1: ... (d'une certaine manière)
- Montée: la manière qu- ...

- P2: ... (la manière qu- ...)

Suit l'application d'une règle: "(la manière + la quantité) qu- ---> (comme + autant que + de même que)".

Il ment comme il respire

- P1: Il respire d'une certaine manière
- Montée: la manière dont il respire

- P2: Il ment de (la manière dont il respire)

On obtient, par Relativation 1 et après application de la règle de placement de "même":

Il ment de la même manière qu'il respire

La phrase sera obtenue après application de la règle "de la même manière que ---> comme".

7.6.2.2. Les degrés de comparaison de l'adjectif et de l'adverbe.

Le comparatif d'égalité sera analysé par Montée de Quantité ou Manière, suivant la procédure ci-dessus:

- * Paul est grand de la même quantité dont Pierre est grand
- (Paul est grand comme Pierre + Paul est aussi grand que Pierre)

- * Paul travaille rapidement dans la même quantité dont Pierre travaille rapidement
- Paul travaille aussi rapidement que Pierre

Les comparatifs d'infériorité et de supériorité seront dérivés du comparatif d'égalité au moyen de règles particulières telles que:

aussi (Adv + Adj) que ---> (plus + moins) (Adv + Adj)
que

V autant que ---> V (plus + moins) que

7.7. Concessives.

7.7.0. Introduction.

Sous le nom de concessives sont désignées traditionnellement les subordonnées introduites par des locutions telles que: bien que, quoique, quoi que, quel que, quelque que, etc.

Ces tours, relativement peu usités dans la langue parlée, apparaissent comme des restes fossiles d'un ensemble de tours anciens de forme générale:

(Pronom + Adjectif + Adverbe) interrogatif QUE +
Subjonctif

Une partie seulement de cet ensemble est conservé

en français contemporain, et encore avec un certain nombre de modifications phonétiques et orthographiques:

qui que:	conservé
que que:	disparu
quoi que:	conservé
quòi que:	devenu "quoique"
combien que:	devenu "bien que"
comment que:	disparu
comme que:	disparu
quel que:	conservé
quel que que:	devenu "quelque que"
où que:	conservé

Certains tours disparus sont remplacés par des tours complexes et peu usités:

comment que ---> de quelque manière que

Le tour "* quand que", auquel on pourrait s'attendre, semble n'avoir jamais existé. On trouve à la place les tours littéraires rares:

(quel que soit le moment où + à quelque moment que)

Quant au tour "malgré que", il est une déformation d'une expression idiomatique "mal gré que j'en aie". Ce tour a du mal à passer en français standard à cause de l'opposition des puristes, notamment les professeurs de français. Cette opposition n'est pas absurde, car ce tour est atypique: il n'est pas formé autour d'un interrogatif.

Le tour "quelque N que" a une restriction d'emploi surprenante: si N est au pluriel, il est rendu impossible:

quelque bruit qu'il fasse
* quelques ennuis qu'il ait

On est alors obligé d'employer une périphrase:

quels que soient les ennuis qu'il a

Enfin, ces tours sont figés en conjonctions de forme "... QUE": la deuxième partie de la locution est de forme "que", si bien qu'on ne pourra pas dire:

* qui qui vienne

mais

(quelle que soit la personne qui viendra + qui que ce soit qui viendra)

En résumé, ces tours, difficiles à apprendre (d'où leur caractère inusité chez de nombreux locuteurs) et à orthographier, nous paraissent moins usités que le grammairien ne le laissent entendre, sauf ceux qui ont un caractère nettement figé, tels que "qui que tu sois", "où que tu (sois + ailles)", "quel qu'il soit", "quoi que je (dise + fasse)".

Cependant, la relation logique dite d'opposition est la plus usitée qui soit. Elle est exprimée le plus souvent souvent par des tours tels que:

peu importe que P
cela m'est égal que P
je me fiche éperdument que P
aucune importance si P
passons sur le fait que P
P, et alors?

- Qu'est-ce que cela peut faire qu'il soit malade? Il doit partir.

- Il a beau être malade, il doit partir.

(= Bien qu'il soit malade, il doit partir).

Nous supposons que ces tours libres sont réguliers, et que les locutions conjonctives de concession sont des cas particuliers de tours figés.

7.7.1. Hypothèse.

Nous supposons qu'il existe un opérateur logique effaçable de sémantisme "négliger + faire abstraction du fait que". Nous le noterons sous la forme: NEGLIGER.

Le sujet de cet opérateur est le sujet syntaxique de la principale:

Bien qu'il soit malade, il est venu

Paraphrase:

Négligeant qu'il était malade, il est venu

Cet opérateur NEGLIGER a de nombreuses réalisations lexicales: il m'importe peu que, à quoi bon ...?, laissons de côté que, etc. (cf supra). Certaines de ses réalisations sont de caractère idiomatique: ce sont les locutions conjonctives "bien que", "quoique", etc.

Conventionnellement, nous choisissons, pour noter NEGLIGER, la réalisation "peu importe".

Nous supposons que l'opérateur NEGLIGER est effaçable. L'effacement, soumis à de sévères restrictions, rend compte des constructions syntaxiques figées, notamment des locutions conjonctives.

7.7.2. L'effacement de l'opérateur NEGLIGER.

Une phrase est enchâssée en position N0 dans une phrase matrice de forme "N0 est un fait". Après Montée de "fait" et Réduction de "être", on obtient "le fait que P + que". Ce groupe nominal est à son tour enchâssé dans une phrase matrice comportant l'opérateur NEGLIGER. On obtient:

peu importe (le fait) que P

L'opérateur est ensuite effacé:

peu importe que P ---> que P

Restriction: cette opération n'est possible que si la structure sur laquelle elle porte est de forme:

peu importe que P ou que P'

Ainsi:

peu importe qu'il vienne ou qu'il parte
= qu'il vienne ou qu'il parte

7.7.3. Les tours de forme abstraite "Interrogatif QUE" (qui que, où que, quoi que, quoique, etc.).

Ces tours sont à mettre en relation avec:

NEGLIGER que P

Ainsi:

qui que tu sois = peu importe qui tu es

quoi que tu fasses = peu importe ce que tu feras

où que tu sois = peu importe où tu es

quel qu'il soit = peu importe quel il est

quoique tu sois malade = peu importe que tu sois

malade

bien que tu sois malade = peu importe combien tu es
malade

On observe que la réduction de NEGLIGER entraîne
l'apparition du subjonctif dans la construction
relative.

L'analyse de la dernière phrase, conforme à
l'étymologie, est souvent impossible à appliquer à
d'autres phrases, parce que "bien que" a un caractère
plus figé que les autres locutions.

Mais comment rendre compte de que dans ces tours?
Nous supposons que dans la source, l'interrogatif
est de forme "qu- est-ce qu-" et que le constituant
"est-ce" (= forme de l'opérateur existentiel; cf
chapitre 8) est effacé. On a donc:

qu- est-ce qu- ---> qu- que

Cette supposition se fonde sur l'observation que,
dans certains parlars, on trouve le même effacement
dans l'interrogation directe:

Qui est-ce que tu es? ---> Qui que tu es?
Où est-ce que tu vas? ---> Où que tu vas?

Ainsi donc:

*peu importe qui est-ce que tu es
----> qui que tu sois

*peu importe qu'est-ce que tu fais
----> *que que tu fasses (attesté au Moyen-Age)
----> quoi que tu fasses

*peu importe où est-ce que tu es
----> où que tu sois

7.7.4. Le tour "quelque N que".

Nous le dérivons de:

quel que soit le N qu-

Exemple:

Quelque temps qu'il fasse ...

- Source: * Peu importe quel est ce qu'est le temps qu'il fait
- Réductions de "est-ce" et de NEGLIGER: quel que soit le temps qu'il fait

Ce dernier tour, assez usité, peut subir une réduction de "être". On obtient:

* quel que le temps qu'il fait

Nous supposons ensuite un effacement de l'article et un transfert du subjonctif effacé dans le groupe nominal produit par Montée:

* quel que temps qu'il fasse

Cette orthographe est attestée au Moyen-Age. On a aujourd'hui:

quelque temps qu'il fasse

Lorsque le groupe nominal produit par Montée est en position prépositionnelle, une règle particulière de déplacement de la préposition s'applique. Ainsi on dérivera

de quelque manière qu'il agisse

de

qu'elle que soit la manière de qu- il agit
-->* quelle que manière de qu- il agit
-->* de quelle que manière qu'il agisse
--> de quelque manière qu'il agisse

8. INTERROGATIVES ET EXTRACTIONS

8.0. Introduction.

On tentera dans ce chapitre de montrer qu'une analyse par Montée peut aussi être faite, avec quelque vraisemblance, des interrogatives et des extractions (ou "phrases clivées"). Voici le sommaire du système d'hypothèses qui va être proposé:

1. Les notions d'"opérateur existentiel", de "variable" et de "valeur affectée à une variable", seront utilisées dans la description de certaines phrases.

- (Il y a + il existe) quelqu'un qui a trouvé mon chat
($\exists x$) (TROUVER (x, mon chat))

Dans cette phrase ("Il y a" + "il existe") est l'opérateur existentiel et "quelqu'un" est un nom de variable. La phrase est produite par Relativation 2.

- C'est un passant qui a trouvé mon chat
(\exists un passant) (TROUVER (un passant, mon chat))

La variable de la phrase précédente a été affectée de la valeur "un passant". Lors de l'affectation de valeur, l'opérateur existentiel change de forme: il prend la forme "c'est".

2. Les interrogatives simples ont leur source dans des groupes nominaux produits par Montée à partir d'une phrase en général effacée après coup:

Quelqu'un a trouvé mon chat

- Montée : celui qui a trouvé mon chat
- Transf. interro.: Qui a trouvé mon chat ?

3. Les interrogatives complexes (introduites par "qu'est-ce qu-", "est-ce que") sont dérivables de la même façon que les interrogatives simples, mais à partir d'une forme de la phrase source dans laquelle apparaît l'opérateur existentiel ("il existe" + "il y a").

Le constituant "est-ce", dans "qu'est-ce qu-" et "est-ce que", sera présenté comme étant une des réalisations de l'opérateur existentiel. Quant à "qu-" (à droite de "est-ce"), il sera décrit tantôt comme un pronom relatif ordinaire, tantôt comme un produit de la Réduction "*le fait qu'est ----> le fait que ---> que" (cf. chapitre 6).

4. Dans les extractions (c'est N qu-), le constituant "c'est" sera décrit comme une réalisation de l'opérateur existentiel.

Les conditions d'emploi respectives des différentes réalisations de l'opérateur existentiel devront être déterminées.

Il faudra aussi préciser quelles relations existent entre les interrogatives et les extractions.

L'examen de ces trois hypothèses fera surgir les questions suivantes:

Qu'est-ce qu'asserter? Qu'est-ce que répliquer?
Qu'est-ce que questionner? Qu'est-ce que répondre?

8.1. L'opérateur existentiel ~~ontologique~~ et la source des assertions.

8.1.0. Introduction.

Appelons assertions les phrases qui ne sont ni des questions, ni des réponses, ni des répliques. Par "répliques", entendons les phrases qui sont la reprise modifiée d'une phrase antécédente:

- Assertion: Quelqu'un a volé une pomme.
- Réplique : Non. (Personne n'a volé une pomme + Ce n'est pas une pomme qui a été volée).

On a vu au chapitre 5 qu'il serait intéressant, dans l'analyse des descriptions définies, de supposer qu'il existe un opérateur existentiel spatio-temporel et un opérateur existentiel ontologique. Le premier est paraphrasable en "il y a (là + hic et nunc)", le deuxième en "il y a au monde". L'un et l'autre sont généralement réalisés sous la forme "il y a". Une telle supposition a l'avantage, entre autres, de permettre une analyse purement syntaxique des groupes nominaux définis pouvant être interprétés, de manière ambiguë, soit comme des groupes nominaux définis génériques, soit comme des groupes nominaux définis non génériques:

(1) Le foie gras n'est pas bon marché.

"le foie gras" =

- soit "le foie gras vendu ici, par rapport aux autres marchandises en vente, ou bien par rapport au foie gras vendu ailleurs"
- soit "le foie gras en général"

La phrase (1) a deux sources possibles, suivant l'une ou l'autre des deux interprétations:

Source a):

- P1: Il y a ("ici": opérateur spatio-temporel) du foie gras
- Montée: le foie gras qu'il y a ici

- P2: (Le foie gras qu'il y a ici) est bon marché

On obtient (1) après Relativisation 1 (= effacement de P1) et après effacement de l'opérateur existentiel spatio-temporel.

Source b):

- P1: Il y a ("au monde": Opérateur ontologique)
du foie gras

- Montée: le foie gras

- P2: (Le foie gras) est bon marché

On obtient (1) après Relativisation 1.

Revenons à la phrase (1), avec l'interprétation que produit la dérivation a):

Il est possible de relier P1 et P2 par Relativisation 2:

(2) Il y a (ici + 0) du foie gras qui est bon marché

La phrase avec l'opérateur existentiel est la seule possible, puisque

(3) * Du foie gras est bon marché

Cette interdiction semble due à la présence d'un groupe nominal attributif après le groupe nominal partitif, puisque

(4) Du foie gras est en train d'être préparé
sous tes yeux

Du foie gras est mis aux enchères

Or les phrases (4) semblent, avec une différence dans le registre de langue, synonymes de

(5) Il y a du foie qui est en train d'être
préparé sous tes yeux

Il y a du foie gras qui est mis aux enchères

Des faits de ce genre donnent à penser qu'il existe des conditions syntaxiques régissant l'effaçabilité de l'opérateur existentiel. Dans certains cas, il est effaçable facultativement comme dans les phrases (4) et (5). Dans d'autres cas, l'effacement est impossible; c'est ce qui se passe avec les phrases (2) et (3). Il semble qu'il existe aussi des conditions bloquant l'effacement. Ainsi:

Il y a un roman que je suis en train de lire

Au chapitre 5, l'hypothèse a été faite que toutes les phrases ont une source de forme

opérateur existentiel N qu- P

Comme c'est également sur cette hypothèse que se fonde l'analyse qui va suivre des interrogatives et des extractions, il est nécessaire de commencer par la préciser et par en démontrer la vraisemblance.

Terminologie.

Quelques notions empruntées à la tradition logicienne seront utilisées ici.

Soit par exemple la proposition:

$(\exists x)$ (COURIR (x))

(= "Il existe x tel que x court")

\exists est le quanteur existentiel; "x" est une variable; "courir" est un prédicat à un argument, c'est à dire un verbe qui sélectionne, au sein de l'ensemble des noms, un et un seul sous-ensemble dont chaque élément est susceptible d'être en position

N0. Donc "courir" est une constante-prédicat et "x" est une variable-argument. Si "x" est commuté avec "un chat", "un chat" est une valeur possible de la variable "x".

L'expression "opérateur existentiel" sera ici employée à la place de celle de "quanteur existentiel". Il sera fait usage des oppositions "constante vs variable" et "variable vs valeur de variable". Tout élément de l'ensemble des verbes est susceptible d'être une réalisation lexicale de constante-prédicat. Tout élément de l'ensemble des noms est susceptible d'être une réalisation lexicale de "valeur de variable-argument". La sous-catégorisation "+humain vs -humain" sera appliquée à la catégorie variable-argument. Les pronoms indéfinis "quelqu'un" et "quelque chose" seront considérés comme les réalisations lexicales standard de, respectivement, "variable +humain" et "variable -humain".

La classe des réalisations lexicales possibles de (= opérateur existentiel) devra être définie, ainsi que les conditions d'emploi de chacune d'elles. Enfin le terme de "phrase" est assignable à la séquence des réalisations lexicales de chacun des éléments d'une proposition.

Autres termes:

- Référence:

On ne peut parler stricto sensu de "référence d'un mot", car un objet référentiel, ou référent, est un objet du monde associé non pas directement à un mot, mais à une représentation mentale, ou objet mental: percept, image, concept. (Sur ces notions voir Changeux 1983 chapitre V). Un objet mental est associable à son tour, dans un code donné, à une séquence de phonèmes (mot ou phrase). L'expression "référence du mot M" devra donc être comprise comme une abréviation de "référence de l'objet mental auquel le mot M est associé".

- Mot:

C'est une séquence de phonèmes arbitrairement, ou plus exactement, conventionnellement associée, dans un code donné, à tel ou tel objet mental. Le mot sera considéré, en contradiction avec la tradition saussurienne, indépendamment de la substance mentale: on fera la distinction entre le mot, identifiable suivant des critères formels, et son concept ou sens.

8.1.1. Est-il vraisemblable qu'il existe, dans la source de toute assertion, un opérateur existentiel?

Soit la phrase

(6a) Ce garçon a acheté une voiture.

Cette assertion peut susciter de nombreuses répliques de la part d'un interlocuteur, telles que:

- (7a) - (Ah bon! + 0)
- (7b) - Oui, c'est vrai. Ce garçon a acheté une voiture.
- (7c) - Non. Ce n'est pas ce garçon qui a acheté une voiture. (0 + C'est cette jeune fille.)
- (7d) - Non. Ce n'est pas une voiture que ce garçon a acheté. (0 + C'est une bicyclette.)
- (7e) - Non. Ce n'est pas acheter une voiture que ce garçon a fait. (0 + C'est visiter le stand)
- (7f) - Non. Ce garçon n'a pas "acheté" (avec intonation d'insistance) une voiture; il l'a seulement regardée.
- (7g) - Non. Personne n'a rien acheté

- (7h) - Non. Personne n'a acheté une voiture.
- (7i) - Non. Ce garçon n'a rien acheté.
- (7j) - Non. Il ne s'est rien passé. (Il n'y a personne qui ait fait quelque chose.)

Il est naturel de penser que les phrases (7) ne sont pas autonomes, mais qu'elles sont des reprises variées, donc des variantes, de la phrase (6a):

La phrase (7a) correspond à une réplique 0. L'interlocuteur manifeste simplement que le message a bien été reçu.

Les autres phrases (7) sont des répliques qui ont une fonction d'objection et de mise au point.

La phrase (7b) est une réplique qui a la forme d'une variation 0 de la phrase (6a).

En (7c) et (7h) N0 varie.

En (7d) et (7i) N1 varie.

En (7e) V N1 (syntagme prédicatif) varie.

En (7f) V varie.

En (7g) N0 et N1 varient.

En (7j) N0, V et N1 varient.

En d'autres termes, entre (6a) et (7d) c'est N1 qui varie; entre (6a) et (7c) c'est N0 qui varie, etc.. On ne peut dire pour autant que les constituants de (6a) sont des variables et que les constituants de telle ou telle phrase (7) représentent des valeurs de variables. Pour parler en termes de variables et de valeurs de variables, il faudrait que tout élément varié le soit à partir d'un constituant x. Il faudrait par exemple qu'il existe une suite discursive telle que

- x a acheté une voiture. (où x est une variable)

- C'est ce garçon qui a acheté une voiture. (où "ce garçon" est une valeur de x)

- Non. C'est cette jeune fille qui a acheté une voiture. (réplique où "cette jeune fille" figure comme deuxième valeur possible de x)

Ainsi il faudrait que non seulement ("ce garçon + cette jeune fille") dans (7c), mais également "ce garçon" dans (6a), soient des valeurs de variables; il faudrait donc qu'il existe une phrase sous-jacente "x a acheté une voiture", source de l'une et l'autre phrase.

Supposons que cette source soit

(6) (Il existe + il y a) quelqu'un qui a acheté une voiture.

produite par Relativisation 2 à partir de

- P1: Opérateur spatio-temporel - quelqu'un
- Montée: celui qu'il y a là
- P2: (celui qu'il y a là) a acheté une voiture

Les tenants de la théorie de la présupposition diraient que (6) est "impliquée" ou "présupposée" par (6a) aussi bien que par (7c). (6) énonce ce sur quoi les interlocuteurs semblent tomber d'accord. Elle peut être ou ne pas être articulée. Disons simplement qu'elle peut être ou ne pas être effacée.

Admettons donc provisoirement que (6) soit la source facultativement effaçable de (6a) et de (7c), qu'elle comporte un nom de variable, que ce nom de variable soit ici "quelqu'un", plutôt que "x" ou "N0" et que les noms en place de N0 dans (6a) et (7c) soient des valeurs de la variables.

La même analyse peut être appliquée aux autres phrases (7).

- Ainsi (6a) et (7d) ont pour source commune:

Il y a quelque chose que ce garçon a acheté

- (6a) et (7e) ont pour source commune:

Il y a quelque chose que ce garçon a fait

- (6a) et (7f) ont pour source commune:

Il y a quelque chose que ce garçon a fait avec cette voiture

Mais alors, si on va jusqu'au bout de ce raisonnement, cela veut dire que la phrase (6a) peut avoir six ou sept sources différentes, donc qu'elle peut avoir six ou sept effets de sens différents. Cela veut dire aussi qu'un locuteur, pour produire cette phrase a dû commuter mentalement les noms de variable "quelqu'un", "quelque chose", "faire quelque chose" avec "ce garçon", "une voiture" et "acheter".

Il ne nous semble pas invraisemblable qu'il en soit ainsi.

Reprenons la phrase (6a).

(6a) Ce garçon a acheté une voiture.

Il s'agit de montrer que cette phrase est susceptible d'avoir plusieurs sources, donc plusieurs interprétations, dont celle qui a été retenue par l'interlocuteur qui a répliqué (7c).

Voici quelques unes des sources possibles, avec une notation sans opérateur existentiel qui sera corrigée ultérieurement.

(8a) Source 1: Quelqu'un a acheté une voiture

(8b) = (6a)----> Ce garçon a acheté une voiture

(9a) Source 2: Ce garçon a acheté quelque chose

(9b) = (6a)----> Ce garçon a acheté une voiture

(10a) Source 3: Ce garçon a fait quelque chose avec une voiture (= il existe un verbe dont "ce garçon" et "une voiture" sont respectivement le sujet et le complément)

(10b) = (6a)---> Ce garçon a acheté une voiture

Chaque phrase dérivée diffère de sa source en ce qu'une valeur de variable y remplace un nom de variable. Les phrases dérivées peuvent donc être considérées comme le résultat de l'application d'une règle d'insertion lexicale.

Bien que le problème de la performance des sujets parlants soit du ressort des neuro-physiologistes plutôt que de celui des grammairiens, risquons une hypothèse sur les insertions lexicales, telles qu'elles s'effectuent au cours de la production d'une phrase.

Supposons que la représentation d'un phénomène du monde ne s'effectue pas globalement mais qu'elle résulte de représentations partielles, lesquelles doivent être construites une à une, et suivant un ordre de succession, par reconnaissance, identification, déduction.

Dans le cas de la source 1 (8a), c'est l'identification du sujet de la phrase qui a été faite après coup. Dans le cas de la source 2 (9a), c'est l'identification de l'objet qui a été faite après coup. Dans le cas de la source 3 (10a), c'est la relation prédicative entre des arguments préalablement reconnus qui a été faite après coup.

En d'autres termes, le locuteur, dans le cas de la source 1, s'est posé un problème: " Quelqu'un a acheté une voiture. Mais qui est la personne qui a acheté une voiture? Quel est le concept référentiel qui peut être commuté avec le concept référentiellement vide 'quelqu'un' (= nom de variable)?". La réponse au problème a pu être trouvée par inspection de l'esprit (déduction), avec ou sans l'aide de

l'observation empirique. La phrase (6a) a donc ici la même interprétation que "C'est ce garçon qui a acheté une voiture".

Avec la source 2, (6a) a l'interprétation: "C'est une voiture que ce garçon a achetée". Avec la source 3, (6a) a l'interprétation: "La relation qui existe entre ce garçon et une voiture est une relation d'acheteur à marchandise".

Mais revenons à la source 1 (8a). Elle a été présentée avec une notation sans opérateur existentiel. Rétablissons le.

L'opérateur existentiel introduit une variable au sein d'une proposition de forme générale:

$$\begin{aligned} & (\exists x) (x P) \\ & = \exists x \text{ tel que } x P \end{aligned}$$

La forme exacte de la source de (9b) est donc:

(11a) Il y a quelqu'un qui a acheté une voiture

Arrivons-en au postulat sur lequel repose l'ensemble de ce chapitre:

1) L'insertion lexicale, c'est à dire la spécification de la variable, l'affectation d'une valeur à la variable, consiste à substituer un mot au nom de variable.

Opérateur Existentiel quelqu'un qui a acheté une voiture

---> Opérateur Existentiel ce garçon qui a acheté une voiture

2) L'opérateur existentiel possède deux réalisations suivant qu'il précède le nom de variable ou une valeur de la variable.

Devant le nom de variable il se réalise sous la forme ("il existe" + "il y a").

Devant une valeur de variable il se réalise sous la forme "c'est".

(11a) (il existe + il y a) quelqu'un qui a acheté une voiture

---> (11b) c'est ce garçon qui a acheté une voiture

Reste à justifier le passage de

(11b) C'est ce garçon qui a acheté une voiture

à

(6a) Ce garçon a acheté une voiture

On posera que le constituant "c'est...qu-", comme le constituant "il y a...qu-" (cf. chapitre 5), est effaçable. Les conditions d'effaçabilité de "c'est...qu-" seront étudiées plus loin.

Bornons-nous pour le moment à nous demander s'il existe une vraisemblance en quelque sorte psychologique à ce qu'un locuteur opte pour l'effacement lors de la première insertion de valeur de variable.

Alors que (11b) a visiblement (8a) pour source, il est impossible de déterminer si (6a) a pour source (8a) plutôt que (9a) ou (10a). Le locuteur qui opte pour l'effacement de "c'est...qu-" empêche son interlocuteur de déterminer quelle a été la source de sa phrase, laquelle se présente comme un jugement catégorique dont on voudrait dissimuler les prémisses pour lui donner un caractère de "sans-réplique".

Examinons maintenant une des répliques de l'interlocuteur, par exemple la réplique (7c). On peut la paraphraser ainsi:

"Vous avez pensé: "Il y a quelqu'un qui a acheté une voiture ((11a)); c'est ce garçon qui a acheté une voiture ((11b))" et vous avez dit,

après avoir effacé "c'est qu-": "Ce garçon a acheté une voiture ((6a))." Eh bien non; ce n'est pas ce garçon qui a acheté une voiture; c'est cette jeune fille ((7c))."

Parmi les diverses interprétations possibles de (6a), l'interlocuteur a retenu l'interprétation (11b) parce qu'elle correspond à une partie de ce qu'il a à dire, à savoir: "Il y a effectivement quelqu'un qui a acheté une voiture, mais...".

Mais il pourrait se faire que le premier locuteur ait produit (6a) dans l'interprétation (10) et que l'interlocuteur, au lieu de répondre (7f), réponde (7c). Dans ce cas l'interlocuteur n'a pas retenu la véritable source de (6a), mais une autre source possible. Le premier locuteur voulait dire:

"Quelle relation existe entre "ce garçon" et "une voiture"? Ah oui! Il l'a achetée."

L'interlocuteur, contre toute attente, n'a pas répondu par exemple: "Mais non! Il l'a seulement regardée". En effet il a cru que le premier locuteur voulait dire: "Qui donc a acheté une voiture? Ah voilà! C'est ce garçon". Et il réplique: "Mais non! Ce n'est pas ce garçon."

On voit que dans ce cas, au désaccord, s'ajoute l'incompréhension entre les interlocuteurs. Cette incompréhension peut rester insoupçonnée des deux partenaires parce qu'aucune des répliques (7) n'entre en contradiction logique avec l'assertion (6a).

8.1.2. Deux réalisations de l'opérateur existentiel: "(il existe + il y a)" et "c'est".

Suivant l'analyse qui vient d'être faite, il existerait, pour une paire assertion-réplique, une source commune sous-jacente de forme

Il existe (quelqu'un + quelque chose) qu- P

Extrapolons et supposons que toutes les assertions ont une source sous-jacente de cette forme. De même,

supposons que toutes les phrases comportant le constituant "c'est...qu-" (extractions) ont une source de cette forme.

L'hypothèse dont la vérification va être tentée a le schéma suivant:

8.1.3. Hypothèse.

(12)

- Toute phrase a dans sa source d'une part un opérateur existentiel (généralement "il y a" + "il existe"), d'autre part une ou plusieurs variables-arguments ("quelqu'un" + "quelque chose").
- Lorsqu'une valeur est affectée à une variable, l'opérateur existentiel change de forme: il prend la forme "c'est".
- Dans une assertion la source de la phrase et l'opérateur "c'est" sont généralement effacés.
- Dans une réplique l'opérateur "c'est" est récupéré.
- L'affectation d'une valeur à une variable est réalisée par application d'une règle d'insertion lexicale.

Cette hypothèse a été proposée pour permettre avant tout une analyse unitaire des extractions, des interrogatives complexes, mais aussi des assertions, des répliques et des réponses.

Il se peut qu'il soit utile, dans la perspective de l'effort de formaliser le sens, d'obtenir, comme cela vient d'être fait, des formes syntaxiques sous-jacentes attestées qui sont peu différentes des représentations en forme logique.

Il se peut également que le recours à des phrases sources comportant des variables permette de rendre mieux compte, dans l'analyse du discours, de certains phénomènes d'implication et de présupposition.

Enfin, cette analyse a l'avantage plus terre à terre de rendre compte de l'intuition, très vive chez beaucoup de locuteurs, dont nous-même, que dans ce qu'on appelle les extractions, la proposition relative est une véritable proposition relative.

En effet, la règle d'extraction a beau être simple, le français parlé répugne parfois à l'appliquer exactement, surtout si la relative est précédée d'une préposition. On dira ainsi:

C'est Paul dont je t'ai parlé
C'est toi à qui je parle
C'est Max derrière qui j'étais

De même on dira parfois:

Qui est-ce à qui tu parles?

De tels tours étaient permis dans la langue littéraire jusqu'au XVII^e siècle et certains écrivains contemporains les utilisent, non sans préciosité il est vrai (cf. Grevisse 1980, §1161).

Il n'est cependant pas question de nier que la règle d'extraction existe. On dira seulement qu'elle a un caractère épiphénoménal: imposée par les autorités grammaticales au XVII^e siècle, elle est destinée à régulariser, normaliser, simplifier certaines procédures de Relativation 2 et Relativation 3 impliquant l'opérateur existentiel.

Si "c'est ... qu-" est décomposable, comme nous le prétendons, alors il ne peut être considéré comme un constituant idiomatique. Mais comment rendre compte de sa "tonalité" idiomatique? Elle tient à la forme de verbe impersonnel de l'opérateur existentiel "c'est".

Considérons les formes reconnues de l'opérateur existentiel: "il existe", "il y a", "il est", "soit". Ce sont des formes qui ont un comportement syntaxique qui les apparente aux tours idiomatiques.

D'une manière générale les verbes impersonnels ont un comportement syntaxique atypique. Les grammairiens

s'interrogent: Ont-ils un sujet "réel" et un sujet "apparent"? Ou bien faut-il dire que le constituant qui les suit, notamment dans le cas des modaux, sont en position complément d'objet?

Il est raisonnable de penser que le sujet dit apparent n'est qu'une flexion verbale (on sait que la forme "pleut" a précédé "il pleut"), et que le constituant qui les suit est bien en position sujet.

Intéressons-nous donc au constituant "c'est" des extractions. L'enjeu est le suivant: Si "c'est" est une réalisation de l'opérateur existentiel, il n'existe pas de règle d'extraction à proprement parler; les phrases avec extraction ne sont pas dérivées des phrases sans extraction, mais c'est le contraire qui se produit, comme on l'a laissé entendre dans la section précédente.

Le caractère idiomatique des verbes impersonnels se manifeste dès lors par le fait qu'ils échappent aux règles d'accord:

"Il est des parfums frais comme des chairs d'enfant" (Baudelaire)

Seul "soit" est optionnellement accessible à l'accord:

(Soit + soient) deux droites etc.

Le tour "il y a" a un caractère idiomatique particulièrement net parce qu'un calcul compositionnel du sens est impossible.

Si "c'est", dans les extractions, est un opérateur existentiel, "est" est le segment qu'on retrouve dans "il est" et "soit", et "ce" est une variante de "il" (dans "il existe", "il y a", "il est"). Dans certains tours impersonnels "ce" et "il" sont interchangeables (avec une différence de registre de langue):

(il + c')est (nécessaire + possible)

Contrairement à ce qui se passe avec "il existe" et "il est", le verbe est, dans "c'est", accessible à l'accord:

C'est un enfant qu- P ---->
Ce sont des enfants qu- P

Cependant, dans un registre familier, le caractère figé du constituant est manifeste:

C'est des enfants qui font tout ce bruit

On pourrait être tenté de voir dans "ce" un véritable démonstratif ou un pronom de rappel et de relier une phrase comme

C'est Paul qui est parti

à

Celui qui est parti, c'est Paul.

La première phrase serait dérivée de la seconde en application d'une règle de permutation (avec suppression de la pause) et après réduction "celui qui ----> qui".

Cette analyse, implicite dans La Grammaire Larousse du Français contemporain (Chevalier et alii 1964, §151), ne semble pas devoir être retenue. Soit en effet une phrase où le nom extrait est en position objet direct:

C'est Paul que j'ai aperçu

Elle aurait, suivant l'analyse précédente, comme source:

Celui que j'ai aperçu, c'est Paul

Il faudrait alors supposer une Réduction "celui que ----> que". Or cette réduction aurait l'inconvénient d'avoir à être énoncée ad hoc, car la réduction régulièrement observée est de forme "celui que ----> qui" (Exemple: On méconnaît souvent qui on croit aimer le plus).

Jugeons donc plausible que "ce", dans les extractions, est à mettre sur le même plan que le

"il" des verbes impersonnels. Il ne s'agit cependant apparemment pas, contrairement à ce qui se passe sans doute avec "il", d'une particule flexionnelle, car il est difficile de considérer "ce" comme une flexion 3^e personne du pluriel dans "ce sont". Du reste, à l'origine de la tournure d'extraction, on trouve des tours tels que "ce suis je" ou "ce est il qu-" (XII^e siècle), où "ce" est un démonstratif attribut d'un sujet postposé. Dans un exemple du XVI^e siècle tel que

Ce suis je moy qui fay toutes ces choses (cité par Grevisse 1980, §1977)

on voit bien que c'est "je" qui joue le rôle de flexion verbale et non "ce".

Renonçons donc à caractériser "ce", dans l'opérateur existentiel, autrement que comme une particule proclitique vide de sens et caractérisons "c'est", au même titre que "il existe" ou "il y a", non pas comme un verbe ordinaire mais comme un constituant figé appartenant à la classe des opérateurs existentiels.

Pourquoi appliquer à de tels tours la dénomination d'opérateur existentiel? Parce que, au lieu de jouer un rôle prédicatif comme les verbes, ils servent à introduire un jugement d'existence sur le référent d'un mot ou bien seulement à présentifier l'objet mental associé à un mot.

Dans l'exemple:

Soient deux parallèles

l'opérateur existentiel sert à présentifier le concept associé à la suite de phonèmes "deux parallèles". Dans l'exemple:

Soit le schéma ci-contre

l'opérateur existentiel tend à susciter chez le destinataire du message l'identification de la perception d'un certain objet du monde au concept associé à la suite de phonèmes "schéma ci-contre". Dans l'exemple:

Il y a quelqu'un qui te regarde

l'opérateur existentiel introduit un jugement d'existence sur un objet du monde dont la perception est identifiable au concept associé aux mot "quelqu'un qui te regarde".

~~8-1-4~~. Quelques arguments en défense de l'hypothèse (12).

Si "c'est", dans les extractions, est un opérateur existentiel, il devrait être à peu près synonyme de "il y a" ou "il existe". Est-ce vraisemblable?

Il arrive certes que "c'est...qu-" soit échangeable avec "il y a ...qu-", mais dans un registre de langue très familier:

- Qui est-ce qui est arrivé le premier?
- Il y a François qui est arrivé le premier.

Dans le registre de langue standard ("il y a" + "il existe") est proscrit devant un groupe nominal défini:

- * Il y a mon père qui ...
- * Il y a cet enfant qui ...
- * Il y a François qui ...

Ce phénomène vérifie une partie de l'hypothèse (12). Une variable a nécessairement une forme indéfinie; "il y a" étant la forme de l'opérateur existentiel devant variable, il ne peut être suivi d'un groupe nominal défini. Ce phénomène montre d'autre part que tout groupe nominal indéfini peut être en place de variable:

- Il y a un enfant qui joue.
- Quel enfant? ("un enfant" apparaît comme une variable à spécifier)
- C'est le fils du gardien qui joue. (l'opérateur existentiel prend la forme "c'est" après affectation d'une valeur à la variable)

Inversement un groupe nominal défini ne peut être en place de variable. Il est toujours en place de valeur spécifiée, c'est à dire là où l'opérateur existentiel a la réalisation (c'est + 0).

Il existe un autre argument, marginal parce qu'il s'autorise d'un phénomène isolé, pour voir dans "c'est" un opérateur existentiel au même titre que "il y a". Soit les phrases de forme:

il y a (quelqu'un + quelque chose) et un seul
qu- P

Exemple:

Il n'y a qu'un élève qui a eu la moyenne

Lors de la première affectation de valeur à la variable on pourrait s'attendre à une expression telle que:

* Ce n'est que Paul qui a eu la moyenne

(Comparer avec Il y a un élève qui a eu la moyenne
---> C'est Paul qui a eu la moyenne)

La seule phrase recevable est:

Il n'y a que Paul qui a eu la moyenne.

Un tel exemple, outre le fait qu'il met en évidence a contrario le caractère d'opérateur existentiel de "c'est", montre qu'il existe des exceptions à l'obligation de substituer "c'est" à "il y a" lors d'une affectation de valeur à une variable.

L'échangeabilité de ("il y a" + "il existe") et "c'est", en dehors de certains faits de langue non standard évoqués plus haut, est impossible. Soient deux phrases non synonymes:

(13) Il y a un enfant qui joue dans la cour

(14) C'est un enfant qui joue dans la cour

Suivant l'analyse ici proposée, la source de (14) est:

(15) Il y a quelqu'un qui joue dans la cour

Dans (13), "un enfant" est en place de variable. Dans (14), "un enfant" est en place de valeur de variable.

Pour (13) il faut supposer une dérivation telle que:

(16)

- a) = (13) Il y a un enfant (variable) qui joue dans la cour
- b) C'est mon fils (valeur) qui joue dans la cour

Pour (14) il faut supposer une dérivation telle que:

(17)

- a) Il y a quelqu'un (variable) qui joue dans la cour
- b) = (14) C'est un enfant qui joue dans la cour

En somme (13) et (14) n'appartiennent pas à la même dérivation et, dans leurs dérivations respectives, elles ne sont pas à la même position. C'est la raison pour laquelle elles ne sont pas synonymes.

Il n'y a donc pas de synonymie stricto sensu entre "(il existe + il y a)" et "c'est", mais équivalence de la nature syntaxique: ce sont deux réalisations d'un même constituant, l'opérateur existentiel, dont l'emploi dépend de la place qu'elles occupent dans la dérivation "Source à variable non spécifiée ---> (assertion + réplique)".

Cependant on peut imaginer d'autres contextes où

(13) n'a pas l'interprétation de (16a):

(18a) Il y a un enfant qui joue dans la cour
(assertion non suivie d'une réplique)

(18b) Il y avait un enfant qui jouait dans la
cour (dans un récit)

Dans ces exemples "un enfant" n'est pas destiné à être spécifié; cette expression n'est pas une variable argument.

Remarque.

Dans le genre "anecdote humoristique", l'opérateur existentiel qui a pour fonction d'introduire le héros, est parfois "c'est":

C'est un homme qui entre dans une bijouterie. Le bijoutier lui dit: etc...

La nature d'opérateur existentiel de "c'est" est ici évidente.

Dans d'autres genres, on utiliserait d'autres formes de l'opérateur existentiel:

Soit un homme qui entre dans une bijouterie ...
Il était une fois un homme qui entra dans une bijouterie ...

8.1.4. Les deux types d'opérateur existentiel.

Considérons les trois exemples:

(19) Soit une droite D telle que etc.

(20) Il y a peu de gens qui sachent courir aussi vite

(21) Il y a du bruit à côté

Il semble utile de distinguer entre deux types d'opérateur existentiel.

Au chapitre 5, on a vu que le fait de distinguer entre un opérateur existentiel spatio-temporel (paraphrasable en "il y a là") et un opérateur existentiel ontologique (paraphrasable en "il y a au monde") permet une meilleure analyse de certaines descriptions définies. En particulier, grâce à cette distinction, une analyse syntaxique des noms dits génériques au pluriel peut être faite. Ainsi, la phrase ambiguë

Les pommes de terre sont délicieuses

a deux sources possibles:

- Source 1:

P1: Il y a là (opérateur spatio-temporel) des pommes de terre

P2: (Les pommes de terre qu'il y a là) sont délicieuses

P1 est effacée en application de Relativisation 1.

L'opérateur existentiel est optionnellement effacé.

- Source 2

P1: Il y a (au monde: opérateur ontologique) des

pommes de terre

P2: (Les pommes de terre qu'il y a au monde) sont délicieuses

P1 est effacée en application de Relativisation 1.

L'opérateur existentiel est effacé.

Les déictiques (ou embrayeurs) démonstratifs sont analysés également à partir d'une source comportant un opérateur existentiel spatio-temporel:

P1: Il y a là des pommes de terres

P2: Les pommes de terre qu'il y a là sont délicieuses

Relativisation 1 = Effacement de P1

Réduction facultative "le N qu'il y a là ---> ce N"

On obtient:

Ces pommes de terre sont délicieuses

Ainsi donc l'opérateur existentiel est spatio-temporel dans (21) et ontologique dans (20).

L'opérateur existentiel spatio-temporel a approximativement la fonction suivante:

D'une part, il présentifie une suite phonique et son concept; d'autre part il introduit un jugement d'existence phénoménale sur l'objet du monde auquel le concept est associé. En outre, des coordonnées topologiques et/ou temporelles de l'objet sont fournies.

Les noms génériques au pluriel seront introduits par un opérateur existentiel ontologique (cf chapitre 5):

(22) Les chats sont des mammifères

Dérivation de (22):

- P1: Il y a au monde des chats
- P2: (Les chats qu'il y a au monde) sont des mammifères
- Relativisation 1 et Réduction de l'opérateur ---> (22)

Venons-en maintenant à l'exemple (19):

(19) Soit une droite D telle que etc.

L'opérateur introduit un mot associé à un objet mathématique, donc à un concept en-soi, non référentiel, sans référence à un objet du monde. Nous caractérisons "soit" comme étant également un opérateur existentiel ontologique.

Il n'y a pas que les objets mathématiques qui soient susceptibles d'être introduits par un opérateur existentiel ontologique. On peut dire:

- Imaginons un homme aussi rapide que la lumière
- Soit Pierre avec dix ans de moins
- Soit un cheval à tête humaine

L'opérateur existentiel ontologique introduit ^{ici} une suite phonique dont le concept est sans référence à un objet du monde.

Il est permis maintenant de préciser le rôle logique que remplit ^{ici} l'opérateur existentiel ontologique. Alors que l'opérateur spatio-temporel sert à introduire un jugement d'existence sur l'objet du monde auquel le concept de la phrase est associé, l'opérateur ontologique sert à attribuer une valeur de vérité au concept de la phrase ou plus exactement à la prédication en quoi consiste la phrase. Il équivaut sémantiquement à "être vrai". Soit le discours:

Il y a des nombres qui sont à la fois premiers et compris entre 2 et 7.

Ce n'est pas 3, 4 et 5 qui sont premiers et compris entre 2 et 7.

C'est 3 et 5 qui sont premiers et compris entre

2 et 7.

La première phrase est paraphrasable en: "'des nombres sont à la fois premiers etc.'" est une proposition vraie".

La deuxième phrase est paraphrasable en: "'3, 4 et 5 sont premiers et compris entre 2 et 7'" est non-vrai"

Nous soutiendrons ici que "c'est", tel qu'il a été analysé en 8.1.2., est un opérateur existentiel spatio-temporel ou ontologique.

Reprenons l'exemple de la phrase (6) et l'une de ses sources possibles:

(11a) Il existe quelqu'un qui a acheté une voiture

(11b) C'est ce garçon qui a acheté une voiture

Après Réduction de l'opérateur et Effacement de (11a), on obtient:

(6) Ce garçon a acheté une voiture

L'opérateur existentiel a la réalisation "il existe" devant variable et la réalisation "c'est" devant une valeur de la variable.

Revenons à l'autre occurrence de l'opérateur existentiel, celle qu'on trouve dans (11a). Elle introduit un nom de variable (nous avons admis plus haut sans discussion que "quelqu'un" et "quelque chose" sont des noms de variable; il faudra revenir là-dessus). La variable n'est certes pas entièrement non spécifiée: "quelqu'un" est associé au concept "humain" et "quelque chose" au concept "non-humain". Cependant la spécification est minimale; ces concepts sont presque vides.

L'opérateur existentiel a pour fonction d'introduire les noms de variable.

Dans ces conditions (11a) est paraphrasable en

(23) Il existe x tel que x a acheté une voiture

Etant admis qu'une valeur peut être affectée à la variable, le reste de la phrase restant inchangée, la paraphrase (déviante) de (11b) est:

(24) * Il existe ce garçon tel que ce garçon a acheté une voiture

En réalité, l'opérateur existentiel prend la forme "c'est" devant valeur de variable.

Soit encore l'exemple (24), mais en remplaçant "ce garçon" par "un garçon". La phrase est alors recevable:

(25) Il existe un garçon tel que ce garçon a acheté une voiture.

L'opérateur existentiel, au lieu d'avoir la forme "il existe ... tel que", peut avoir la forme "il existe ... qu-" (avec une construction relative produite par Relativisation 2). La phrase (25) est synonyme de:

(26) Il existe un garçon qui a acheté une voiture

Quelle est la différence entre (26) et (27)?

(27) C'est un garçon qui a acheté une voiture

La différence entre (26) et (27) n'est pas d'ordre logique. Elle concerne seulement la situation de l'une et l'autre de ces phrases dans le discours: alors que (26) est une assertion, (27) est une réplique à l'assertion "Il y a quelqu'un qui a acheté une voiture".

8.1.5. Négation sur l'opérateur existentiel précédant une variable.

Reprenons (6a) et les répliques (7g,h et i). On observe la règle d'extraction ne s'applique pas ici:

- Il y a quelqu'un qui a acheté une voiture
- Non. (* Ce n'est pas quelqu'un + * ce n'est personne) qui a acheté une voiture

Le tour "C'est personne qui etc." est d'un registre très familier.

Le tour "ce n'est pas qu-" n'est possible que dans une phrase où "quelqu'un" est substitué à "quelque chose" ou réciproquement:

- Il y a quelque chose qui est tombé sur le toit
- Ce n'est pas quelque chose qui est tombé sur le toit; c'est quelqu'un.

Ici la réplique consiste à remplacer un nom de variable par un autre nom de variable.

Ce dernier cas mis à part, comment rendre compte de l'impossibilité d'effectuer la négation de l'extraction de (quelqu'un + quelque chose)?

En réalité la réplique (7h) ne consiste pas à affecter une valeur à la variable, mais à appliquer simplement un opérateur Négation à l'opérateur existentiel. Du moment qu'il n'y a pas affectation de valeur à la variable l'opérateur existentiel subsiste sous la forme (il y a + il existe):

- Il y a quelqu'un qui a acheté une voiture
- Non. *Il n'y a pas quelqu'un qui a acheté une voiture

Après application d'une règle morphosyntaxique "ne pas quelqu'un ---> ne personne", on obtient:

Il n'y a personne qui a acheté une voiture

8.1.6. Les différentes réalisations de l'opérateur existentiel.

La forme habituelle de l'opérateur existentiel spatio-temporel est "il y a", le groupe nominal étant généralement modifié par un constituant Adverbe de Temps ou de Lieu:

Il y a SN (à droite + à trois heures)...

Le modifieur ne fait pas partie de l'opérateur existentiel. La source en est une relative réductible ("qui est à droite" etc.; cf chapitre 5).

L'opérateur existentiel ontologique a aussi très souvent la forme "il y a". On rencontre aussi "il est" dans un registre littéraire ou pédant et "il existe" ("Il existe plusieurs chefs d'état mégalomanes").

L'opérateur existentiel ontologique a parfois la forme "soit". Il s'agit en réalité de "être" auquel est adjoint un modal hypothétique de forme subjonctif. Les deux formes habituelles sont "il y a" ou "il existe", pour introduire une variable et "c'est" pour introduire une valeur de variable.

8.1.7. Ordre des affectations de valeur de variable lorsqu'il existe plusieurs variables.

Une affectation simultanée de valeur à plusieurs variables n'est guère possible qu'avec les verbes pronominaux réciproques:

IL EXISTE quelqu'un 1, quelqu'un 2 (quelqu'un 1 et quelqu'un 2 se sont mariés)

---> C'est Paul et Marie qui se sont mariés

En dehors de ce cas, l'affectation simultanée n'est pas possible:

Reprenons la phrase (6a) et supposons que lors d'une réplique, un interlocuteur veuille remplacer simultanément "ce garçon" par "une fille" et "une voiture" par "une bicyclette". On risque d'obtenir le dialogue suivant:

- Ce garçon a acheté une voiture.

- * Mais non! Une fille a acheté une bicyclette.

En réalité les valeurs des variables seront affectées successivement:

- Ce garçon a acheté une voiture.

- Il y a bien quelqu'un qui a acheté quelque chose. Mais c'est une fille qui a acheté quelque chose et c'est une bicyclette qu'elle a achetée.

La source de (6a) comportant deux variables peut être en forme logique représentée comme suit:

IL EXISTE quelqu'un, quelque chose (quelqu'un a acheté quelque chose)

= "Il existe quelqu'un, quelque chose, tels que quelqu'un a acheté quelque chose"

Cette source se présentera de préférence sous la forme de deux phrases où chaque variable apparaît successivement précédée de l'opérateur existentiel:

(6a') Il y a quelqu'un qui a acheté quelque chose

(6a'') Il y a quelque chose qu'a acheté quelqu'un

(où deux occurrences d'un même argument sont coréférentes)

Les affectations de valeur aux variables seront successives et récursives:

C'est une fille qui a acheté quelque chose
C'est une bicyclette qu'a achetée cette fille

8.1.8. Nature des constituants susceptibles d'être en position de variable.

Les pronoms "quelqu'un" et "quelque chose" peuvent-ils à bon droit être considérés comme des noms de variable?

Soient les tables à double entrée de Gross 1975. Les verbes, disposés en lignes, sont en position de constantes. Les noms de variable sont disposés en colonnes: N0, Que P, V0 etc. Les noms de variable sont choisis de telle sorte qu'ils fournissent une spécification des variables: spécification syntaxique (indices 0, 1 ou 2 affectés aux noms); spécification sémantique (+humain ou -humain); spécification taxinomique (N, V, que P, etc.).

On pourrait envisager d'utiliser de tels noms de variable. Cependant il nous a paru préférable d'utiliser des termes non métalinguistiques. D'autre part, le fait que le constituant qui suit immédiatement l'opérateur existentiel est sans spécification syntaxique compliquerait la représentation de la source des assertions avec de

tels noms de variable. Enfin, il est préférable que des noms de variable fournissent une spécification minimale; c'est le cas par exemple de "quelque chose" qui subsume aussi bien N -humain que "que P".

Autres variables.

- Variables noms.

Les pronoms "quelqu'un" et "quelque chose" sont les noms de variable minimaux. Mais n'importe quel groupe nominal indéfini peut être en place de variable:

(29)

- Il y a des touristes (variable) qui sont passés.
- Quelle sorte de touristes?
- Ce sont des touristes italiens (valeur) qui sont passés.

Affecter une valeur à un groupe nominal en position de variable équivaut à le spécifier.

Spécifier un groupe nominal peut vouloir dire "le remplacer par un nom propre":

- Il y a un de mes frères qui a remporté le prix.
- C'est François qui a remporté le prix.

Spécifier peut aussi vouloir dire "sous-catégoriser" (c'est le sens étymologique du mot: déterminer l'espèce à l'intérieur du genre):

- Il y a des félins que nous avons vus au cirque.
- Ce sont des tigres que nous avons vus au cirque.

Spécifier un groupe nominal en place de variable

peut encore vouloir dire: "le relier à une phrase (jouant un rôle de modifieur) par Relativisation 2". C'est le cas de l'exemple (29) (après Réduction de "être"). La variable peut aussi avoir pour valeur un groupe nominal produit par Montée:

- Il y a un tigre qui semble nerveux.
- C'est le tigre qui est à droite qui semble nerveux.

- Variables verbes.

Il n'y a pas que les noms qui soient susceptibles d'être en place de variable. La variable peut être un verbe ou un syntagme prédicatif. Le nom de variable est alors le pro-verbe "faire quelque chose". Mais ce constituant est dissocié: le Vsup "faire" accompagne la constante-argument.

Soit en forme logique une proposition paraphrasable en:

Il existe un verbe d'action tel que "Paul" en est le sujet

Une telle proposition aura la forme:

Il y a quelque chose que Paul a fait

Dans un registre non standard, l'affectation de valeur à la variable consiste à remplacer "quelque chose" par un V-inf W:

? C'est de (classer le dossier + disparaître)
qu'il a fait

La phrase est plus acceptable après réduction de la relative:

Il y a quelque chose que Paul a fait: c'est de classer le dossier.

Le plus souvent c'est l'opérateur existentiel qui sera réduit:

Il y a quelque chose que Paul a fait: il a classé le dossier.

Un prédicat relationnel peut être en position de variable. Le nom de variable est souvent "une relation". Les constantes sont accompagnées de "être entre":

- Il existe une relation (qui est) entre Paul et Marie.
- *C'est "être le père de" qui est entre Paul et Marie ---> Paul est le père de Marie.
- Paul n'est pas le père de Marie mais l'oncle de Marie.

- Existe-t-il des variables adjectifs?

Apparemment les adjectifs attributifs peuvent être en position de variable:

- François est allemand.
- Ce n'est pas allemand qu'il est mais belge.

Il est cependant peu vraisemblable que la première phrase ait pour source:

? Il y a quelque chose qu'est François

Il est probable que ces adjectifs attributifs sont produits par Transformation Adjectivale à partir d'un constituant "V^{sup} V-n". On est donc renvoyé au cas précédent où c'est un syntagme prédicatif qui est en position de variable. On aura la dérivation:

- Il y a une nationalité qu'a François---> F. a une nationalité.
- C'est la nationalité allemande qu'a François.

Transformation Adj."avoir la nationalité Adj ---> être Adj":

- ? C'est allemand qu'est François.

Réduction de l'opérateur existentiel:

- François est allemand.

8.1.9. Effacement de l'opérateur existentiel.

L'opérateur existentiel est souvent effaçable. Plus précisément, c'est le constituant "OP EXIST...qu-" qui est effaçable (cf chapitre 5).

Soient les exemples (6) et (7):

(6a) Ce garçon a acheté une voiture

(7c) Non. C'est Paul qui a acheté une voiture

En tant que réplique de (6a), (7c) ne peut faire l'objet d'une réduction de l'opérateur existentiel:

- Ce garçon a acheté une voiture.

- Mais non! * Cette fille a acheté une voiture.

En revanche dans les répliques (7d,e,f,g,h,i), l'opérateur existentiel est optionnellement effaçable. Ainsi on pourra avoir le dialogue suivant:

- Ce garçon a acheté une voiture.

- Non. Ce garçon a acheté une bicyclette.

On supposera que l'opérateur existentiel est effaçable dès la source:

OP EXIST (qq + qqch); ((qq + qqch) _____) --->
((qq + qqch) _____)

Il y a quelque chose que ce garçon a acheté

---> Ce garçon a acheté quelque chose.

A partir d'une telle structure simplifiée, des valeurs peuvent être affectées à la variable. Il ne

semble pas nécessaire de supposer qu'une réduction intervienne lors de chaque affectation de valeur:

- Ce garçon a acheté une voiture.
- Non. Ce garçon a acheté une bicyclette.

Il peut se faire qu'au cours d'une séquence discursive où une valeur de variable est remplacée par une autre, une expression réduite succède à une expression non réduite. Ainsi donc, l'opérateur existentiel est effaçable et récupérable à volonté (à une exception près cf infra):

- réplique 1: Il a acheté une voiture.
- réplique 2: Non. C'est une bicyclette qu'il a achetée.
- réplique 3: Non. Il a acheté une moto.

Il existe un cas où la réduction de l'opérateur existentiel est interdite: celui où la valeur de variable est en position sujet (exemple (7c)). Autre exemple:

- Quelqu'un a sonné.
- * Le facteur a sonné.

Toutefois, lorsque l'assertion source est elle-même effacée, la réduction de l'opérateur est possible lors de la première affectation de valeur. Mais devant d'autres valeurs de la variable, la réduction redevient interdite. On posera donc:

La réduction de l'opérateur existentiel est interdite lorsque la valeur de la variable est en position sujet, sauf lors d'une première affectation lorsque l'assertion source a été effacée.

8.2. Analyse par Montée des extractions.

L'opérateur existentiel introduit le plus souvent un groupe nominal. Mais l'opérateur existentiel n'est pas un véritable verbe. On en a une preuve dans le

fait que le constituant "OP EXIST - SN" fait, souvent, difficilement l'objet de Montée:

Avec l'opérateur existentiel "il y a", la règle de Montée s'applique:

Il y a des enfants dans la cour
---> les enfants qu'il y a dans la cour

Mais avec d'autres réalisations de l'opérateur, Montée s'avère difficile:

Il existe des raisons à cela
---> ?les raisons qu'il existe à cela

Avec "soit" et "il est", Montée est tout à fait impossible:

Soit un cercle
---> *le cercle que (soit + est)

Il est des occasions à ne pas manquer
---> *les occasions à ne pas manquer qu'il est

Bien que les groupes nominaux produits par Montée à partir d'une phrase où figure un opérateur existentiel ne soient pas toujours recevables, il semble que Relativisation 2 et Relativisation 3 permettent de rendre compte des extractions.

Les extractions étant de forme

OP EXIST SN (qu- _____)

(qu- _____) sera analysé comme une véritable proposition relative reliée à ce qui précède par Relativisation 2 ou 3.

L'opérateur existentiel ayant deux réalisations différentes, suivant que la phrase où il figure comporte une variable ou une valeur affectée à la variable, nous admettrons que l'insertion de la forme lexicale de Opérateur Existentiel a lieu alors que la

dérivation est achevée: en effet la forme lexicale de l'opérateur existentiel dépend du caractère "variable" ou "valeur affectée à la variable" du groupe nominal qui suit. Soit encore l'exemple (6a):

(6a) Ce garçon a acheté une voiture

Une des sources possibles de cette phrase est l'assertion:

(30) OP EXIST quelque chose que ce garçon a acheté

Affectation de valeur à la variable:

OP EXIST une voiture que ce garçon a achetée

Réalisation de l'opérateur existentiel devant valeur affectée à la variable: on obtient:

(31) C'est une voiture que ce garçon a achetée

Effacement de l'opérateur existentiel: on obtient

(6a) Ce garçon a acheté une voiture

Mais voyons plus précisément la dérivation qui conduit à (30) et (31):

- P1: OP EXIST quelque chose
- Montée: ce que OP EXIST = cela (après Pronominalisation 2 ; cf chapitre 5)
- P2: Ce garçon a acheté (cela)
- Relativisation 2:
OP EXIST quelque chose que ce garçon a acheté
- Réalisation lexicale de OP EXIST devant variable:
On obtient (30).
- Affectation de la valeur "une voiture" à la

variable:

On retrouve la même dérivation que précédemment avec "une voiture" à la place de "quelque chose". Devant valeur de variable, l'opérateur existentiel prend la réalisation "c'est". On obtient (31).

Le constituant "c'est...qu-" est effaçable si l'assertion source est elle-même effacée. On obtient alors (6a). En revanche, devant deuxième affectation de valeur à la variable, dans une réplique, ce constituant est obligatoirement récupéré. On obtient alors, par exemple:

Non! C'est une bicyclette que ce garçon a achetée

- Cas où la variable est en position prépositionnelle.

Soit une phrase comportant une variable:

Il y a quelqu'un à qui tu as parlé

Après affectation de valeur à la variable, la phrase attendue est:

C'est Paul à qui tu as parlé

Un tel tour est fréquent dans la langue mais n'appartient pas au français standard contemporain. En français standard, la règle d'extraction est obligatoire depuis le XVIII^e siècle. La non-application de cette règle est un signe soit de familiarité, soit au contraire de préciosité (cf Grevisse 1980 §1161). Cette règle semble répondre à la nécessité de normaliser et de simplifier, du point de vue morpho-syntaxique, le mode d'application de l'opérateur existentiel ontologique dans les répliques.

Dans l'optique qui est la nôtre, il est nécessaire de rendre compte de ce phénomène en introduisant une règle supplémentaire applicable au français standard:

Lors d'une affectation de valeur à une variable et lorsque l'opérateur existentiel ontologique n'est pas effacé, une éventuelle préposition devant le pronom relatif est déplacée devant la valeur de la variable. Le relatif perd alors sa flexion casuelle et prend la forme "que". Exemple:

C'est Paul à qui tu parles ---> C'est à Paul que tu parles

8.3. Analyse par Montée des interrogatives.

8.3.0. Introduction.

La parenté morphologique existant entre les pronoms relatifs d'une part, et les pronoms et adjectifs interrogatifs d'autre part, invite à chercher un modèle unitaire rendant compte aussi bien des relatives que des interrogatives. Ainsi dispose-t-on par exemple du modèle Bresnan-Chomsky (Chomsky 1980).

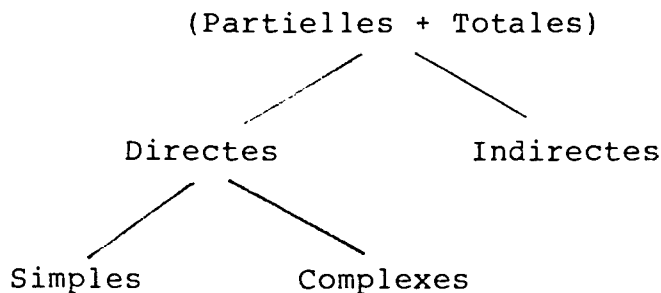
En français le système morphologique des pronoms relatifs et interrogatifs est en gros le suivant:

	relatifs		interrogatifs	
	Masc/Fem	Neutre	Masc/Fem	Neutre
Nominatif	QUI	ce QUI	QUI	0
Accusatif	QUE	ce QUE	QUI	QUE
Génitif	DONT DE QUI	ce DONT	DE QUI	DE QUOI
Datif	A QUI	A QUOI	A QUI	A QUOI
	AUQUEL etc			

Locatif où là où 0 où

La différence la plus flagrante entre les relatifs et les interrogatifs se trouve au niveau de l'accusatif non-neutre.

On reprendra ici la taxinomie traditionnelle des interrogatives:



Du point de vue syntaxique, il existe une différence évidente entre les relatives et les interrogatives directes: les unes sont des subordonnées, les autres des indépendantes.

Il existe une autre différence: alors que le rejet du sujet à droite du verbe est obligatoire (avec quelques restrictions) dans les interrogatives directes en français littéraire, une telle opération se rencontre facultativement dans certaines relatives:

- Que regarde Paul ? (* Que Paul regarde ?)
- Voici le phare que (regarde Paul + Paul regarde).

Les différences morphologiques et syntaxiques sont moindres entre les relatives et les interrogatives indirectes. Il existe d'ailleurs des cas-limites de phrases ambiguës où la subordonnée peut être interprétée soit comme une relative, soit comme une interrogative. Ainsi la phrase

Montre-moi ce que tu as dans ta poche

a deux interprétations possibles. Elle signifie soit "Montre-moi l'objet que tu as dans ta poche", soit "Je me demande quel objet tu as dans ta poche. Satisfais ma curiosité en me le montrant".

Cependant, en dehors de quelques cas-limites, il n'existe à première vue aucun rapport du point de vue interprétatif entre les relatives et les interrogatives. Or si l'effort de les relier syntaxiquement se révélait payant, il faudrait également leur chercher un lien de parenté sémantique.

On s'intéressera d'abord à quelques exemples d'interrogatives partielles directes simples:

(33)a Qui a sonné?

b Que regarde Max?

c *Qui regarde Max ? = Qui Max regarde-t-il?

d A qui pense Max?

e De quoi parle Max?

f Où va Max?

g Comment Max a-t-il réussi?

Les présuppositions de ces phrases sont, respectivement:

(34)a Quelqu'un a sonné

b Max regarde quelque chose

c Max regarde quelqu'un

d Max pense à quelqu'un

- e Max parle de quelque chose
- f Max va quelque part
- g Max a réussi de quelque manière

Suivant une position qui sera développée plus loin, supposons que les phrases (34) sont les sources respectives, effaçables sous certaines conditions pragmatiques, des phrases (33).

Envisageons maintenant des réponses possibles aux questions (33), respectivement:

- (35)a C'est le facteur qui a sonné
- b C'est le ciel que Max regarde
ou Max regarde le ciel
- c C'est la fille du bar que Max regarde
ou Max regarde la fille du bar
- d C'est à Marie que Max pense
ou Max pense à Marie
- e C'est de sa maladie que Max parle
ou Max parle de sa maladie
- f C'est à Paris que Max va
ou Max va à Paris
- g C'est en faisant du commerce
que Max a réussi
ou Max a réussi en faisant du commerce

Pour les questions (33)b c d e f g, la réponse la plus naturelle consiste à remplacer le pronom interrogatif par un groupe nominal et à rétablir l'ordre des mots et l'intonation habituels de la phrase déclarative.

Pour la question (33)a, l'extraction est obligatoire. En effet:

- Qui a sonné?
- *Le facteur a sonné.

La réponse sans extraction n'est acceptable que si le verbe est effacé.

Laissons de côté pour le moment la question (33)a. Admettons que les phrases (34) soient les sources des questions (33). Considérons maintenant les réponses (35). Elles paraissent entretenir avec les phrases (34) une relation analogue à celle qui a été définie entre les assertions et leurs sources porteuses de variables. En effet, les phrases (34) sont porteuses d'une variable "quelqu'un" ou "quelque chose" et les réponses (35) semblent des reprises respectives des phrases (34) avec l'affectation d'une valeur à chaque variable. Ainsi:

- (34)b Max regarde quelque chose
- (35)b Max regarde le ciel

Rétablissons la question entre les deux phrases:

- (34)b Max regarde quelque chose
- (33)b Que regarde Max ?
- (35)b Max regarde le ciel

On défendra l'idée que les phrases (34) sont non seulement les sources des questions (33), mais aussi celles des réponses (35). D'autre part les phrases (34)b, (33)b et (35)b se présentent comme une séquence discursive.

Si "quelque chose" est une variable et "le ciel" une valeur affectée à la variable, quel est le statut de "que" dans (33)b ? Avant d'essayer de définir le statut du pronom interrogatif, on se demandera ce que signifie "pronominaliser" dans le cas des mots interrogatifs.

8.3.1. Que pronominalisent les pronoms interrogatifs ?

A première vue les pronoms interrogatifs pronominalisent un groupe nominal présent dans la réponse à la question:

- (36) - Que regarde Max ?
- Max regarde le ciel .

Ainsi "que" pronominaliserait "le ciel".

Cette solution n'est pas satisfaisante. Un pronom étant le substitut d'un groupe nominal, la substitution doit être réversible: on doit pouvoir remplacer à son tour le pronom par le groupe nominal-source:

- J'ai rencontré Max. Il était malade.
= J'ai rencontré Max. Max était malade.

Dans le cas de l'exemple (36), on peut admettre à la rigueur que "que" remplace "le ciel", mais il n'est pas vrai que "que" puisse être remplacé par le ciel:

- * Le ciel regarde Max ?
- * Max regarde le ciel ?

La deuxième phrase est acceptable mais avec une autre interprétation que "Que regarde Max ?".

Intéressons-nous alors à la source supposée de (36): la phrase (34)b ("Max regarde quelque chose").

La forme neutre du pronom dans (36) (par opposition à la forme masculin ou féminin "qui"), donne à penser que "que" a quelque rapport avec "quelque chose" dans (34)b.

Il est impossible toutefois que "que" pronominalise directement "quelque chose". En effet, suivant l'analyse des pronoms qui a été faite au chapitre 5, la source d'un pronom ne peut être qu'un groupe nominal produit par Montée (ce qui assure la coréférentialité du pronom et de sa source).

Si donc "quelque chose" est la source de "que", il

ne peut l'être qu'après avoir fait l'objet de Montée. Dans ces conditions, la source de "que" serait: "(la chose + ce) que regarde Max". Si on remplace "que" par sa source supposée, on obtient:

* Ce que regarde Max regarde Max ?
ou * Max regarde ce que regarde Max ?

Cette solution étant inacceptable, nous supposons que ce qui pronominalise "quelque chose", ce n'est pas "que", mais la phrase (33)b ("Que regarde Max ?") dans son ensemble. On aura la dérivation suivante:

A Max regarde quelque chose

B ce que regarde Max

C Que regarde Max?

E Max regarde le ciel

B est un groupe nominal produit par Montée de "quelque chose". Donc B pronominalise "quelque chose". De plus "quelque chose" a une fonction de variable; une valeur sera affectée à cette variable dans E.

C est produit par Transformation Interrogative à partir de B. Donc indirectement C pronominalise "quelque chose". La Transformation Interrogative a pour fin pragmatique d'interpeler un interlocuteur pour lui demander d'affecter une valeur à la variable "quelque chose". La Transformation Interrogative a pour effet morpho-syntaxique de remplacer le constituant "ce que" par "que" et de modifier l'intonation de la phrase.

En E la variable "quelque chose", dont B et C ont été le substitut pronominal, reçoit la valeur "le ciel".

Suivant cette conception, la Transformation Interrogative Partielle est une application particulière de la règle de Montée: elle consiste à faire monter un pronom indéfini "quelqu'un" ou "quelque chose" et à convertir en quelque sorte une phrase en groupe nominal. A cela s'ajoutent plusieurs

modifications morphophonologiques, notamment celle qui concerne l'intonation (appliquer un accent de hauteur sur la dernière syllabe).

Ce qu'on appelle "phrase interrogative" est donc un constituant qui a en réalité la forme d'un groupe nominal. Certains faits de langue, il est vrai marginaux, paraissent confirmer cette analyse:

Dans un registre de langue non littéraire, le nom de variable peut être non pas pronominalisé au moyen d'un groupe nominal produit par Montée, mais simplement répété:

- Max a découvert^r quelque chose dans son champ.
- Quelque chose ?
- Il a découvert une villa romaine.

Dans certaines conditions pragmatiques ou stylistiques (dans un questionnaire à trous par exemple), notamment lorsque le nom de variable est un V-n, une question partielle peut avoir la forme évidente d'un groupe nominal produit par Montée:

- Votre nom :.....
- L'adresse de votre employeur:.....

Dérivation du deuxième exemple:

- Source: Votre employeur a une adresse
- Montée: L'adresse qu'a votre employeur
- Réduction du Vsup: L'adresse de votre employeur

A de tels groupes nominaux peut s'appliquer Transformation Interrogative (ici simple placement d'un accent de hauteur sur la dernière syllabe):

- Nom ?
- L'adresse de l'employeur ?

Un groupe nominal en position de variable peut, dans un registre non littéraire, être répété au lieu d'être pronominalisé sous forme d'un groupe nominal produit par Montée:

- J'ai tiré deux oiseaux.
- Deux oiseaux ?
- (J'ai tiré + 0) deux perdrix.

Au début de cette section nous nous sommes demandé ce que pronominalisent les pronoms interrogatifs. Si l'hypothèse ci-dessus est vérifiée, la réponse est que les pronoms interrogatifs ne pronominalisent rien stricto sensu. (Bien que le terme de "pronom" ne soit pas adéquat, nous le conserverons comme terme de dénomination catégorielle, en mettant entre parenthèse sa connotation étymologique).

Le constituant "qu-", dans le "pronom" interrogatif, au même titre que le constituant "le ... qu-" des groupes nominaux produits par Montée, est le marqueur de l'opération de Montée, vide de sens en lui-même. Se pose alors la question de savoir ce que devient le groupe nominal en place de variable qui a fait l'objet de Montée. On tentera d'y répondre plus loin. Mais auparavant, revenons à la question posée au début de cette section et à la réponse qui y a été donnée, mais cette fois en les utilisant comme exemple:

- (37)b - Que pronominalisent les pronoms interrogatifs ?
- c - Ils ne pronominalisent rien.

Stricto sensu, (37)c ne répond pas à (37)b. Une véritable réponse serait de forme: "Ils pronominalisent telle ou telle chose". Cependant la phrase (37)c est ressentie comme une réponse acceptable (tout au moins du point de vue de sa grammaticalité!). Cela tient au fait que (37)c n'est pas à relier directement à (37)b mais à la source de (37)b (= son présupposé):

- (37)a' - Les pronoms interrogatifs pronominalisent quelque chose.

La relation qui unit (37)a et (37)c est la suivante:

La phrase (37)a' est elle-même produite par réduction de l'opérateur existentiel ontologique dans (37)a.

- Assertion (37)a: Il y a quelque chose que pronominalisent les pronoms interrogatifs

(37)a': Les pronoms interrogatifs pronominalisent quelque chose

La réplique est susceptible d'avoir deux formes: avec ou sans opérateur ontologique:

- Réplique (37d): Il n'y a rien que pronominalisent les pronoms interrogatifs
- Réplique (37c): Les pronoms interrogatifs ne pronominalisent rien

En réalité (37)d ou (37)c sont produites par application d'un opérateur Négation aux assertions (37)a ou (37)a'. Il n'y a pas eu à proprement parler de "réponse" à la question (37)b, mais reprise avec négation de l'assertion source de la question.

8.3.2. Qu'est-ce que questionner?

Entre une assertion porteuse de variable et la réplique correspondante porteuse d'une valeur de la variable, peut être insérée une question produite à partir de l'assertion par Montée et par Transformation Interrogative, l'ensemble des trois phrases formant un ensemble discursif. Dans ce cas, la réplique prend le nom de réponse.

Soit l'exemple (38) où les phrases ont fait l'objet d'une réduction préalable d'opérateur existentiel ontologique:

(38)a Assertion source: Il a bu quelque chose.

(38)b Question : Qu'a-t-il bu?

(38)c Réponse : Il a bu du vin.

Quelle différence y a-t-il entre (38) et un suite discursive telle que (39), sans question ?

(39)a Assertion source: Il a bu quelque chose.

(39)b Réplique : Il a bu du vin.

Dans (38), le nom de variable a fait l'objet de Montée et le groupe nominal obtenu a fait à son tour l'objet de Transformation Interrogative (inversion, placement de l'accent de hauteur). Quelle est la valeur pragmatique de la Transformation Interrogative? Elle correspond à une demande d'affectation de valeur à la variable. Dans les conditions les plus ordinaires, le locuteur, s'adressant à un interlocuteur, se décharge du soin d'affecter lui-même une valeur à la variable et lui demande de le faire à sa place. L'interlocuteur répète alors, non pas la question, mais l'assertion source de la question, en remplaçant le nom de variable par une valeur de la variable.

La différence essentielle entre (38) et (39) tient donc essentiellement au fait qu'il y a dans (38), mais non dans (39), demande de spécification de la variable. La question a une fonction d'appel à un interlocuteur.

La marque de la fonction d'appel est fournie par l'accent de hauteur sur la dernière syllabe. L'inversion de l'ordre du sujet et du verbe (facultative dans le registre parlé) vient renforcer l'effet de l'intonation. Dans les interrogatives indirectes, c'est un performatif (je demande, etc.) qui est la marque de la fonction d'appel. A quoi l'interlocuteur est-il appelé? A affecter une valeur à la variable. Le questionneur se contente d'énoncer, dans sa question, le nom de variable sous la forme d'un groupe nominal produit par Montée, et d'appeler

l'interlocuteur à affecter une valeur à la variable.

Mais il se peut qu'il n'y ait qu'un interlocuteur en jeu dans (38). Le locuteur s'interpelle lui-même. Un même actant remplit alors deux rôles: celui de questionneur et celui de répondeur. Entre la question et la réponse doit être effectué un processus de recherche (expérimentale ou par inspection de l'esprit). Le locuteur s'interroge.

On peut alors se demander si l'exemple (39) ne pourrait pas être dérivé de (38) après effacement d'une question solipsiste. Tout énoncé (par exemple l'énoncé "il a bu du vin") aurait dès lors une question dans sa source. Comme l'affirme Meyer 1981 p.83:

"Le locuteur se trouve être un questionneur, non pas en ce qu'il "poserait des questions", mais simplement parce qu'il traite, par son discours, d'une question qui l'anime. Parler, ou écrire, c'est répondre, c'est donc déclarer quelque chose à propos de quelque chose d'autre, à propos de ce dont il est question".

En somme, rien n'est affirmé qui n'ait fait l'objet d'un examen critique préalable. D'autre part, dans une question, on distingue entre la variable et les constantes. Poser une question, c'est séparer ce qui est identifié (constantes) de ce qui ne l'est pas (variable) et faire une hypothèse sur la relation unissant ces deux éléments. Tout énoncé de forme prédicative consiste à reprendre les termes de la question en affectant un valeur à la variable.

Bien que cette hypothèse soit vraisemblable, nous ne la retiendrons pas, parce qu'elle n'est pas nécessaire syntaxiquement. La phrase (39)b peut très bien être dérivée directement de (39)a par application d'une règle d'insertion lexicale (affectation d'une valeur à la variable). On se bornera à admettre qu'entre une phrase porteuse de variable et sa réplique avec affectation d'une valeur à la variable, une question peut toujours être intercalée; dans un dialogue, la question est

nécessairement intercalée; dans un monologue, elle peut être absente.

8.3.3 Conditions sur l'emploi de l'opérateur existentiel dans les réponses.

On retrouve les conditions qui ont été définies plus haut à propos des répliques:

- L'opérateur existentiel est obligatoirement récupéré dans une réponse lorsque le groupe nominal valeur de variable est en position sujet:

Source : Il existe quelqu'un qui a sonné

Question: Qui a sonné?

Réponse : C'est François qui a sonné
* François a sonné

- La récupération de l'opérateur existentiel est optionnelle lorsque le groupe nominal valeur de variable n'est pas en position sujet:

- Qui as-tu rencontré?

- J'ai rencontré François.
ou: C'est François que j'ai rencontré.

Il subsiste une difficulté dans cette analyse: les questions ne sont pas ressenties comme les groupes nominaux produits par Montée que nous prétendons qu'elles sont. Il faut admettre que l'effet de la règle de Montée est ici différent de celui qui a été décrit dans l'analyse des relatives. Ce point va être examiné dans la section suivante.

8.3.4. Analyse par Montée de l'interrogation partielle simple.

Nous nous sommes déjà posé la question: Si les questions partielles sont des groupes nominaux produits par Montée, que devient le nom qui a fait l'objet de Montée? En effet dans les constructions relatives produites par Montée analysées au chapitre 4, le constituant qui a fait l'objet de Montée est généralement présent sous la forme d'un nom ou d'un pronom:

J'ai rencontré un homme ----->
l' homme que j'ai rencontré

J'ai rencontré quelqu'un ----->
celui que j'ai rencontré

Cependant le constituant nom ou pronom est parfois absent en tête des constructions relatives produites par Montée:

Qui va à la chasse perd sa place (qui = celui qui)
Je vais où je veux aller (où = là où)

Il existe donc certains cas où l'antécédent du pronom relatif, dans un groupe nominal défini produit par Montée, semble absent.

On soutiendra ici l'idée que ce qui ^{est} exceptionnel dans les relatives est régulier et obligatoire dans les interrogatives.

Mais comment rendre compte de ce phénomène d'absence de l'antécédent ?

Il n'y a pas lieu de parler d'effacement. En réalité, le nom ou le pronom qui a fait l'objet de Montée est présent dans une interrogative.

8.3.4.1. La règle de Montée de "quelqu'un" ou "quelque chose" telle qu'elle s'applique aux interrogatives.

Les pronoms interrogatifs "qui", "que", "quoi" ne sont pas en relation avec des noms ordinaires, mais avec les pronoms indéfinis "quelqu'un" et "quelque chose".

Mais revenons aux pronoms relatifs et comparons-les aux pronoms interrogatifs. On se souvient que le constituant "le ... qu-" a été, au chapitre 4, analysé comme un marqueur de Montée de groupe nominal. En "montant" en tête du constituant, le nom se voit placé au centre du morphème "le ... qu-". Quant aux pronoms "quelqu'un" et "quelque chose", une forme particulière de Montée s'applique à eux:

quelqu'un P ----> celui qu- P
quelque chose P ----> ce qu- P

Dans le pronom relatif, le radical est "qu-" et les terminaisons sont des flexions casuelles: nominatif: "-i"; accusatif: "e"; cas obliques: "i" au masculin et au féminin; "-oi" au neutre. Aux cas non-obliques il n'existe pas de marque de genre et de nombre: c'est l'antécédent du pronom relatif qui la porte (le N, cette N, ce, etc.).

Dans l'interrogatif, comme il n'y a pas d'antécédent, les formes doivent porter la marque de genre. La marque du masculin et du féminin est "i". Toutes les autres marques sont des flexions casuelles; mais ici "flexion casuelle" signifie également "marque du neutre". En d'autres termes il y a deux marques de genre: "-i" (masculin et féminin) et "non-i" (neutre); en place de "non-i" s'installent des flexions casuelles.

Au lieu de parler de genres masculin, féminin et neutre, il serait plus juste de dire "humain" ou "relié à 'quelqu'un'" (pour masculin et féminin), et "Non-humain" ou "relié à 'quelque chose'" (pour neutre).

Dans "quelqu'un qu-i ...", "-i" n'est pas la marque de "humain" mais la flexion nominatif.

En revanche dans "Qui a sonné ?" "-i" n'est pas la flexion nominatif mais la marque de "humain".

De même dans "Qui as-tu aperçu ?", "-i" n'est pas la flexion accusatif mais encore la marque de "humain".

Dans "Que regardes-tu?", la marque de "non-humain" est "non-i" et "-e" est la flexion accusatif.

La même analyse est applicable à "qui" relatif sans antécédent à l'accusatif (Exemple: "Je fréquente qui je veux fréquenter" = je "fréquente celui que je veux fréquenter"). Ici aussi, la marque humain -i remplace la flexion accusatif -e. Ainsi, en cas d'absence de l'antécédent (lequel porte la marque de genre), la flexion casuelle est refoulée par la marque de genre ("-i" ou "non-i").

La règle de Montée produit donc deux réalisations morphosyntaxiques différentes: la construction relative définie et le syntagme interrogatif.

Dans les deux cas "QU-" est le marqueur de Montée.

La terminaison "-i" est la flexion nominatif ou la flexion datif dans les constructions relatives. Elle est la marque "humain" dans les syntagmes interrogatifs.

Les terminaisons autres que "-i" sont des flexions casuelles. Mais dans les syntagmes interrogatifs, ces flexions surdéterminent la marque de genre "non-humain":

Quelqu'un (=un homme) a sonné

- Premier effet de Montée: on obtient une construction relative:

celui (=l'homme) qu- (= marqueur de Montée) -i
(= nominatif) a sonné

- Deuxième effet de Montée: on obtient un syntagme interrogatif:

qu- (= marqueur de Montée) -i (= humain) a sonné

Dans le syntagme interrogatif, "-i" a la même interprétation que "homme" dans la construction relative. D'autre part, Montée entraînant Définitisation (cf chapitre 4), il est permis de supposer que "-i" a un caractère définitisant sous-jacent. Si cette supposition est exacte, "-i", dans le syntagme interrogatif, a la même interprétation que "celui = l'homme" dans la construction relative; il s'ensuivrait alors que la construction relative a la même interprétation que le syntagme interrogatif; la seule différence est d'ordre pragmatique (fonction d'appel de l'interrogative), mais ce n'est pas Montée qui fournit cette fonction, mais Transformation Interrogative (= placement d'un accent de hauteur).

Il est maintenant permis de répondre à la question posée au début de cette section: que devient, dans les syntagmes interrogatifs, le nom qui, dans la source, a fait l'objet de Montée?

En réalité, lorsque le syntagme interrogatif est introduit par qu-, seuls "quelqu'un" et "quelque chose" peuvent faire l'objet de Montée dans la source. Ces constituants ne sont pas effacés dans le syntagme interrogatif. Ils réapparaissent sous la forme des marques de genre "-i" ou "non-i", lesquelles se présentent donc comme des substituts flexionnels de "quelqu'un" et "quelque chose".

8.3.4.2. La règle de Montée de groupe nominal telle qu'elle s'applique aux interrogatives.

Il existe une version spécifique de Montée de groupe nominal applicable à l'analyse des interrogatives:

- relatives : ... un GN ...
 ----> le GN qu- ...
- interrogatives: ... un GN ...

---> (quel GN + lequel)..

En réalité on observe le même phénomène que lorsque c'est "quelqu'un" ou "quelque chose" qui fait l'objet de Montée: QU- ne porte pas de flexion casuelle:

Quel animal a dévoré les poules ?
Quel animal regardes-tu ?

En revanche QU- porte les marques de genre (0 et -e) et de nombre (0 et -s). Le constituant "-el(l)" est un suffixe. Dans le cas de l'adjectif interrogatif l'article défini du marqueur de Montée "le ...qu-" manque. Enfin, le groupe nominal qui a fait l'objet de Montée est placé à droite de QU-, contrairement à ce qui se passe avec les constructions relatives:

Il a remarqué une toile
--Montée--> Qu-ell-e toile il a remarqué

8.3.4.3. La règle de Montée de quelques noms spéciaux telle qu'elle s'applique aux interrogatives.

- ... un certain temps ...

relatives : le moment où ...
interrogatives: à quel moment + quand ...

- ... un certain endroit ...

relatives : l'endroit où + là où + où ...
interrogatives: où ...

- ... pour une certaine raison ...

relatives : la raison pour laquelle + ce pourquoi
...
interrogatives: pourquoi ...

- ... d'une certaine manière ...

relatives : la manière dont ...

interrogatives: comment ...

8.3.4.4. L'inversion interrogative et les conditions d'emploi de l'enclitique "-t-il(s)".

On peut d'abord supposer qu'il existe une règle applicable aux relatives et aux interrogatives:

Lorsque QU- est suivi d'un groupe nominal, ce dernier est rejeté à droite du verbe.

Appelons cette règle "règle de non-contiguïté de QU- et de SN". Exemples:

l'homme que Paul a aperçu

l'homme qu'a aperçu Paul

* Que Paul fait?

Que fait Paul?

Paul fait quoi?

On constate que cette règle est facultative pour les relatives et obligatoire (sauf contraintes surdéterminantes cf. infra) pour les interrogatives. D'autre part, dans les interrogatives, c'est parfois QU- qui est rejeté à droite du verbe.

Revenons maintenant aux syntagmes interrogatifs. "Qui" interrogatif ne possédant pas de flexion casuelle, seule sa position éventuelle à gauche du verbe peut indiquer qu'il est sujet. Dans ce cas il n'y a pas d'inversion de l'ordre normal du sujet et du verbe:

Qui (= N0) a aperçu Paul?

Cela prouve qu'il n'existe pas de règle d'inversion qui serait inhérente aux syntagmes interrogatifs.

Si QU- est en position complément d'objet et que le sujet soit "je", "tu", "il(s)", "nous" et "vous", la règle de non-contiguïté s'applique et ces clitiques, qui sont normalement des proclitiques, deviennent enclitiques:

- * Que vous faites?
Que faites-vous?

Si QU- est en position complément d'objet et que le sujet ne soit pas un clitique, QU- peut être déplacé à droite du verbe en vertu de la règle de non-contiguïté. Mais cette solution qui viole la condition générale que QU- soit en première position n'est possible que dans un registre de langue familière:

- * Qui (= N1) François a aperçu?
François a aperçu qui?

La solution attendue consisterait à rejeter "François" à droite du verbe en vertu de la règle de non-contiguïté. Mais cela n'est pas possible parce qu'alors "Qui" deviendrait sujet par position et la phrase changerait de sens.

En français standard QU- et le sujet non-clitique sont maintenus à gauche du verbe en violation de la règle de non-contiguïté. Mais comme alors il y a deux constituants qui sont susceptibles d'être interprétés comme sujet, il est nécessaire que l'un d'eux soit pourvu d'une marque. Cette marque c'est l'enclitique "-t-il(s)" "-t-elle(s)":

Qui François a-t-il aperçu?

Ce clitique joue un rôle de pronom de rappel. En même temps c'est une forme casuelle nominatif. On peut le considérer comme une sorte de flexion casuelle nominatif applicable au seul nom qui précède le verbe.

Prenons maintenant la forme neutre du pronom interrogatif: "que". La forme nominatif neutre faisant défaut (cf tableau en 3.0.), "que" ne peut être

interprété que comme une forme accusatif. Donc dans

Qu'a ^{surpris} ~~aperçu~~ François?

la règle de non-contiguïté a pu être appliquée parce que "que", quoique devant le verbe, est morphologiquement complément d'objet.

Avec les pronoms interrogatifs précédés d'une préposition, c'est en quelque sorte la préposition qui est la flexion casuelle. La règle de non-contiguïté peut donc s'appliquer et "qu-", quoique devant le verbe, n'est pas interprété comme sujet:

A qui pense Marie?

On trouve cependant, dans un registre de langue plus littéraire:

A qui Marie pense-t-elle?

Ce tour, appelé parfois "inversion stylistique", peut être considéré comme l'effet d'une procédure de normalisation destinée à régulariser les procédures d'interrogation. On trouve bien, dans un registre de langue très affectée, des tours tels que:

Qui (= N0) a-t-il aperçu Paul?

8.3.5. Analyse par Montée de l'interrogation partielle complexe.

8.3.5.1. Nature du constituant est-ce .

L'interrogation partielle complexe implique le constituant "est-ce qu-":

Qui a sonné? = Qui est-ce qui a sonné?

Comment as-tu réussi? = Comment est-ce que tu as

réussi?

On s'efforcera de montrer que ce constituant est identique au constituant "c'est qu-" des extractions.

Comme ce dernier, il s'applique en bloc, ce qui fait perdre de vue sa décomposabilité et lui donne l'apparence d'une tournure syntaxique idiomatique. Mais contrairement à ce qui se passe dans les extractions, son application n'introduit pas de changement sémantique (mais seulement un changement de registre de langue) et elle est facultative.

Il existe cependant une exception notable à ce dernier point: le pronom interrogatif neutre nominatif étant inusité dans l'interrogative simple, seule l'interrogation complexe est possible:

*Qu' (= N0) a produit cet éboulement?
Qu'est-ce qui a produit cet éboulement?

La raison du caractère inusité de "que" nominatif neutre dans l'interrogative simple est la même que celle qui explique l'application de l'enclitique "-t-il": "Que" pouvant être aussi bien un nominatif qu'un accusatif, étant donc non-marqué quant à ces deux cas, d'autre part la règle de Non-contiguïté autorisant le déplacement de N0 à droite du verbe, il est nécessaire que dans une phrase de forme "Que - V - SN" un des constituants soit marqué comme étant N0 ou N1. Mais ici le procédé ne consiste pas à affecter la marque "-t-il" au sujet; en effet, si "-t-il" est bien marqué du point de vue du cas, il a l'inconvénient de ne pas l'être du point de vue du contraste masculin vs neutre:

* Qu' (= N0) a-t-il (neutre) produit cet éboulement?

La solution retenue est d'utiliser les constituants "qu'est-ce qui" ou "qu'est-ce que". Dans ces constituants "qu' = que" est le pronom interrogatif, qui porte la marque du neutre, et "qui" ou "que" sont le pronom relatif, qui porte les marques casuelles nominatif ou accusatif:

Qu'est-ce qui a produit cet éboulement ?
Qu'est-ce qu'a produit cet éboulement ?

Une analyse tendant à dissocier les composants de "qu- est-ce qu-" et à traiter le deuxième "qu-" comme un véritable pronom relatif n'est pas inintéressante dès lors qu'elle va mettre en jeu les mêmes règles que celles qui ont été utilisées dans l'analyse des assertions, des répliques et des réponses. De ce fait, l'analyse de l'interrogation complexe vient renforcer celle des assertions et des réponses. Elle permet également de mieux voir comment sont reliées les extractions et les interrogations complexes.

L'existence d'un tel lien a été parfois postulée sans donner lieu à une analyse approfondie (par exemple dans Grevisse 1980, §1161-1).

Pour Langacker 1972 les interrogatives partielles complexes dérivent des extractions. Obenauer 1981 reprend cette analyse, mais en rejetant la supposition, implicite chez Langacker, de l'identité des ensembles de mots interrogatifs admis dans les deux constructions.

Cependant Obenauer 1981 fonde son analyse sur le postulat qu'il existe deux types d'interrogatives complexes: celles qui sont sans "mise en relief" et celle à "mise en relief" (= comportant l'extraction). Il est conduit ainsi à distinguer entre

Qui est-ce que vous avez invité ?
et
C'est qui que vous avez invité ?

et entre

Pourquoi est-ce que cet enfant pleure ?
et
Pourquoi EST-CE que cet enfant pleure ?

(Suivant Obenauer, la quatrième phrase serait agrammaticale, contrairement à la troisième.)

Ce distinguo repose sur l'intuition linguistique de quelques locuteurs. Etant donné qu'il n'est pas sensible à celle de beaucoup d'autres, dont nous sommes, il apparaît comme sujet à caution.

L'analyse ici proposée diffère de celles de Langacker 1972 et d'Obenauer 1981 en ce que l'interrogative complexe n'est pas dérivée à partir de l'extraction; la relation entre ces deux constructions se réduit au fait qu'elles possèdent un constituant en commun: l'opérateur existentiel "c'est" effaçable et récupérable ad libitum. Cette analyse permet de conserver à "qu-", dans "est-ce qu-", son caractère de pronom relatif; il s'ensuit que les interrogatives complexes relèvent d'une analyse par Montée et Relativisation 2 ou 3.

8.3.5.2. Source de l'interrogative partielle complexe.

Limitons-nous au cas des interrogatives complexes de forme "qui est-ce qu-" ou "qu'est-ce qu-", c'est à dire de celles qui sont introduites par un pronom interrogatif relié à un des noms de variable "quelqu'un" ou "quelque chose".

On les analysera comme on l'a fait pour les interrogatives simples, à cette différence près qu'ici l'opérateur existentiel ("il y a" + "il existe"), présent dans la source, est conservé au lieu d'être effacé, mais sous la forme "c'est". Exemple:

- a) Assertion-source : Il y a quelqu'un qui a sonné.
- b) Interrogation complexe: Qui est-ce qui a sonné?
- c) Interrogation simple : Qui a sonné?

L'opérateur existentiel est optionnellement effaçable dans la phrase a). On obtient a'):

a') : Quelqu'un a sonné.

La phrase a) est produite par Relativation 2 à partir de:

- P1: Il y a quelqu'un
- Montée ---> celui qu'il y a
- P2: celui qu'il y a a sonné
- Relativation 2---> il y quelqu'un qui a sonné

La phrase b) est produite à partir de la phrase a), par Montée deuxième version de "quelqu'un". L'opérateur existentiel ontologique prend la forme "c'est". Au groupe nominal obtenu s'applique Transformation Interrogative (= placement d'un accent de hauteur sur la dernière syllabe):

- a): Il y a quelqu'un qui a sonné
- Montée deuxième version: * qui c'est qui a sonné
- Transformation Interrogative: Qui c'est qui a sonné?

La phrase b) résulte de l'application (optionnelle en français parlé) de la règle de non-contiguïté.

Quant à la phrase c), elle est produite à partir de a') par Montée deuxième version de "quelqu'un" :

- a'): Quelqu'un a sonné
- Montée deuxième version: * qui a sonné
- Transformation Interrogative: Qui a sonné?

Des syntagmes interrogatifs tels que "Qui est-ce que c'est qui a sonné?" (peu acceptable en français standard) ou "Qui est-ce que c'est que c'est qui a

sonné?" (tour facétieux) proviennent d'un placement itératif redondant de l'opérateur existentiel.

Suivant cette analyse, les formes "simple" et "complexe" de l'interrogation partielle ne sont pas ordonnées l'une par rapport à l'autre: elles dépendent de la présence ou de la non-présence optionnelles de l'opérateur existentiel dans l'assertion-source.

D'autre part il n'existe pas de lien transformationnel direct entre les extractions et les interrogations complexes. Tout au plus peut-il se faire qu'une extraction et une interrogative complexe aient une source commune; dans ce cas l'interrogative et l'extraction ont une relation discursive de question à réponse.

8.3.6. L'interrogation totale.

8.3.6.1. Introduction: vérité et existence.

Soient les trois formes de l'interrogation totale:

- (a) Interrogation simple registre familier:
François est parti?
- (b) Interrogation complexe:
Est-ce que François est parti?
- (c) Interrogation simple standard:
François est-il parti?

La phrase (a) montre que la Transformation Interrogation Totale a essentiellement un effet sur l'intonation: elle consiste à appliquer un accent de hauteur sur la dernière syllabe d'une phrase source.

En (b) s'applique en plus le constituant "est-ce que" en tête de phrase.

En (c), au lieu de "est-ce que", on applique au verbe l'enclitique "-t-il".

La fonction pragmatique de l'interrogation totale

est, comme dans le cas de l'interrogation partielle, d'interpeller un interlocuteur (qui peut être le locuteur lui-même dans le cas d'une question solipsiste); mais là, ce n'est pas l'affectation d'une valeur à une variable qui est demandée, mais un jugement sur la valeur de vérité d'une phrase.

Chacune des phrases (a), (b), (c) peut être paraphrasée dans le style des questionnaires disjonctifs où le destinataire est appelé à résoudre une alternative:

François est parti. Vrai? Non-vrai?
Répondre consiste à barrer la mention inutile.

La question ne porte donc pas sur tel ou tel constituant de la phrase, ni même sur la phrase dans son ensemble, mais sur sa valeur de vérité.

Une phrase étant une suite de phonèmes associée à un concept, on dira que le concept d'une phrase est vrai s'il existe dans le monde un ensemble de phénomènes qu'il reflète, ou plus exactement s'il est comparable à la perception d'un certain état du monde, en d'autres termes s'il est vérifié.

Mais le questionneur ne réclame pas lui-même une telle vérification. Il demande seulement si cette vérification a été faite, si donc elle existe; il demande si le fait que le concept de la phrase soit vrai existe ou non. L'interrogation totale met donc en jeu à la fois la notion de vérité et la notion d'existence de la vérité. L'analyse syntaxique permettra de déterminer plus concrètement la relation existant entre la notion de vérité et celle d'existence de la vérité.

8.3.6.2. L'opérateur existentiel appliqué à une phrase.

L'opérateur existentiel, au lieu d'introduire un nom de variable, peut introduire une phrase. L'expression aura la forme abstraite:

OP EXIST P

Cependant, comme la phrase est en position enchâssée, elle est ici présente sous la forme d'un groupe nominal produit par Montée "le fait que P" à partir d'une forme sous-jacente "* P est un fait" (cf. chapitre 6) . On aura donc:

* OP EXIST P est un fait

- Montée : * OP EXIST le fait
qu'est P

- Réduction du Vsup "être": * OP EXIST le fait que P

Cependant la phrase obtenue avec "le fait que" est irrecevable puisque par exemple:

* (Il y a + Il existe + Il est + C'est) le fait
que mon fils a acheté une voiture

En réalité, comme on l'a vu au chapitre 6, "fait" est un V-n accompagné du Vsup "être". "Être un fait" est une modalité applicable à une phrase. Mais il existe d'autres V-n modaux: "être (une possibilité + une hypothèse + une nécessité + ...)". A ces V-n l'opérateur existentiel ontologique est applicable de la même façon qu'à "fait":

P est une possibilité ---> * la possibilité
qu'est P ---> la possibilité que P

Or avec certains de ces V-n la phrase avec opérateur existentiel "il existe" est recevable:

Il existe (la possibilité + la probabilité) que
P

Nous supposerons donc que la phrase sous-jacente "OP EXIST que P" existe mais qu'il y a des conditions qui déterminent le plus souvent le blocage de la réalisation lexicale de l'opérateur ontologique.

Il existe cependant un type de phrases de structure "OP EXIST que P": les phrases exclamatives telles que:

C'est qu'il est malin!

Mais quelle est la modalité qui est signifiée par "être un fait"? La modalité de vérité. Cette expression équivaut à "être une vérité", "être vrai" ou "être vérifié".

L'expression "P est un fait, une vérité ---> le fait que P" est susceptible d'être introduite par l'opérateur existentiel:

OP EXIST le fait que P

Cette expression veut dire: "La vérification du concept de P a été faite; elle existe; la vérité de P existe".

A partir de la constatation que "le fait que P existe" équivaut sémantiquement à "P" ("le fait que Max est malade existe" = "Max est malade"), nous supposons qu'il existe une règle d'effacement simultané de l'opérateur existentiel et de la modalité de vérité. Nous supposons d'autre part que cette règle s'applique obligatoirement aux phrases de forme "OP EXIST le fait que P":

OP EXIST le fait que P ---> P

* Il existe le fait que Max est malade
---> Max est malade

Ajoutons encore que les autres modalités (possibilité, nécessité, etc.) sont dérivées de la modalité de vérité: "être possible" = "pouvoir (sens potentiel) être vrai"; "être une nécessité" = "ne pas pouvoir ne pas être vrai"; "être probable" = "pouvoir être vérifié"; etc. En réalité, il s'agit de modalités complexes, c'est à dire de compositions de modalités, impliquant toutes la modalité de vérité.

8.3.6.3. L'interrogation totale complexe.

Nous retrouvons là le constituant "est-ce" déjà

étudié à propos de l'interrogation partielle complexe. Il avait été analysé comme une réalisation de l'opérateur existentiel.

Nous supposerons qu'il existe une version spécifique de la Transformation Interrogative. Appelons-la "Transformation Interrogation Totale Complexe".

Cette transformation a pour effet de placer un accent de hauteur sur la dernière syllabe de la phrase, mais aussi de donner à l'opérateur existentiel la réalisation "c'est" et d'en permuter les constituants.

Il existe deux préalables à l'application de cette transformation: d'une part que la réduction simultanée de l'opérateur existentiel et de la modalité de vérité ait été bloquée, d'autre part que la réduction "le fait que ---> que" ait été opérée.

Le fait que l'opérateur existentiel ait la réalisation "c'est" donne à penser que la phrase sur laquelle porte l'interrogation a été produite par affectation de valeur à une ou plusieurs variables.

Soit par exemple la phrase:

Est-ce que François est parti?

Si "est-ce" est une réalisation de l'opérateur ontologique, la dérivation de cette phrase est la suivante:

- | | |
|---------------------------------|---|
| a) Source: | OP EXIST (François
est parti est un
fait) |
| b) Montée: | OP EXIST *le fait
qu'est F. est parti |
| b') Réduc.Vsup: | OP EXIST le fait que
F. est parti |
| b'') Réduc. le fait que--> que: | OP EXIST que F. est
parti |

c) Transformation interrogation totale:

Est-ce que François est parti?

Il est intéressant de se demander à quel constituant de la phrase interrogative s'applique une éventuelle négation. La négation s'applique au verbe de la phrase:

Est-ce que François n'est pas parti?

La négation peut-elle s'appliquer à la modalité de vérité et à l'opérateur existentiel?

Elle ne peut s'appliquer à la modalité de vérité:

François est parti n'est pas un fait --->

* le non-fait que François est parti

A première vue, la négation peut s'appliquer à l'opérateur existentiel ontologique:

N'est-ce pas que François est parti?

Cependant un telle phrase est sémantiquement équivalente à:

Est-ce que François n'est pas parti?

On peut penser que le constituant "n'est-ce pas" (de caractère nettement idiomatique) provient d'un déplacement de la négation. Si cette supposition était vérifiée, cela voudrait dire que seul le verbe de la phrase interrogative peut être affecté de la négation, donc que les concepts "P être non-vrai?" et "P ne pas être vrai?" n'ont pas de reflet syntaxique dans l'interrogation totale. Les seules formes possibles dans l'interrogation totale seraient paraphrasables en: "P est vrai?" et "non-P est vrai?".

8.3.6.4. L'interrogation totale simple.

La transformation Interrogation Totale, dans cette version simplifiée, a pour effet de placer un accent de hauteur sur la dernière syllabe de la phrase. En français standard l'enclitique "-t-il" doit être appliqué au sujet de la phrase. L'enclitique n'a pas ici pour fonction de permettre l'identification du sujet, mais de marquer la phrase comme interrogative, en sus de l'accent de hauteur ou, parfois, à sa place.

D'autre part, il existe un préalable à cette transformation: que la réduction simultanée de l'opérateur existentiel et de la modalité de vérité ait été effectuée:

- a) Source: OP EXIST François est parti est un fait
- b) Réduction simultanée de l'OP EXIST et de la modalité:

François est parti

- c) Transformation interrogative totale simple:

- Version non-standard: François est parti?
- Version standard: François est-il parti?

BIBLIOGRAPHIE

- Antoine (Gérald) 1959 La coordination en français.
D'Artrey, Paris
- Bally 1965 Linguistique Générale et linguistique
française. Ed. Francke, Berne
- Benveniste 1966 La phrase relative, problème de
syntaxe générale générale. In Problèmes de
linguistique générale. Gallimard, Paris
- Cuvillier 1956 Vocabulaire philosophique *A. Colin Paris*
- Chevalier, Arrivé, Blanche-Benveniste, Peytard 1966
Grammaire Larousse du français contemporain.
Larousse, Paris
- Changeux 1983 L'Homme neuronal. Fayard, Paris
- Chomsky 1964 Current issues in Linguistic Theory.
Mouton, The Hague - Paris
- Chomsky 1965 Aspects of the Theory of Syntax. M.I.T.
Cambridge USA. Traduction: Editions du Seuil,
Paris 1971
- Chomsky 1977 Essays on Form and Interpretation.
Elsevier North-Holland, Inc. Traduction: Editions
du Seuil, Paris 1980
- Ducrot 1972 Dire et ne pas dire. Hermann, Paris
- Fontanier 1977 Les Figures du discours. Flammarion,
Paris
- Foulet 1965 Petite syntaxe de l'ancien français.
Librairie Honoré Champion, Paris.
- Galmiche 1979 Quelques remarques sur l'exploitation
linguistique de la notion de description définie.
LINX Université Paris X tome 1

- Godard-Schmitt 1980 Les relatives complexes en français. Thèse de 3^e cycle. Université Paris VII
- Grannis 1972 The Definite Article Conspiracy in English. Language Learning 22 N° 2
- Grevisse 1980 Le Bon Usage. Duculot, Paris-Gembloux
- Gross 1968 Grammaire Transformationnelle du français. Syntaxe du verbe. Larousse, Paris
- Gross 1975 Méthodes en Syntaxe. Hermann, Paris
- Gross 1977 Grammaire Transformationnelle du français. Syntaxe du nom. Larousse, Paris
- Gross 1981 Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. In Langages 63. Larousse, Paris
- Giry-Schneider 1978 Les Nominalisations en français - L'opérateur "Faire" dans le lexique. Librairie Droz, Genève-Paris
- Grammaire de Port-Royal = Arnauld et Lancelot "Grammaire générale et raisonnée". Republications Paulet 1969, Paris
- Guillet et Leclère 1981 Restructuration du Groupe Nominal. In Langages 63. Larousse, Paris
- Harris 1970 The two Systems of Grammar. Report and Paraphrase.- Papers in Structural and Transformational Linguistics. Reidel, Dordrecht
- Harris 1976 Notes du cours de syntaxe. Le Seuil, Paris
- Huot 1977 Recherches sur la subordination en français. Thèse de doctorat d'Etat. Université Paris VIII
- Kleiber 1983 Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle. In Langue Française 57. Larousse, Paris
- Kuroda 1968 English Relativization and Certain Related Problems. Language 44.2. Traduction in "Aux quatre

- coins de la linguistique"; Editions du Seuil, Paris
1979
- Langacker 1972 French Interrogatives Revisited. In
Generatives Studies in Romance Languages. Ed
Casagrande, Sacink Rowley, Mass. Newbury House
36-39
- Lees 1964 The Grammar of English Nominalizations.
Mouton, The Hague Paris
- Leclère 1971 Remarque sur les substantifs opérateurs.
In Langue Française 11. Larousse, Paris
- Logique de Port-Royal = Arnauld et Nicole: "La logique
ou l'art de penser". Réédition Flammarion 1970,
Paris
- Meyer 1981 La Conception problématique du langage.
In Langue Française 52. Larousse, Paris
- Milner 1973 Arguments linguistiques. Maison Mame,
Paris
- Milner 1978 De la syntaxe à l'interprétation. Le
Seuil, Paris
- Minard 1937 Deux relatifs homériques. Klincksiek,
Paris
- Moreau 1971 "L'homme que je crois qui est venu". In
Langue Française 11. Larousse, Paris
- Obenauer 1981 Le Principe des catégories vides et la
syntaxe des interrogatives complexes. In Langue
Française 522. Larousse, Paris
- Partee 1972 Some Transformational Extensions of
Montague Grammar. In R.Rodman (ed.) 1972
Occasional Papers in Linguistics 2 UCLA Septembre
1972
- Partee 1975 Montague Grammar and Transformational
Grammar. Linguistic Inquiry 6, 203-300

- Picabia 1978 Les constructions adjectivales en français. Droz, Genève-Paris
- Robbins 1968 The Definite Article in English Transformations. Mouton, The Hague - Paris
- Ruwet 1967 Introduction à la grammaire générative. Plon, Paris
- Tesnière 1966 Eléments de syntaxe structurale. Klincksiek, Paris
- Touratier 1980 La Relative. Essai de théorie syntaxique. Librairie Klincksiek, Paris
- Vendler 1967 Linguistics in Philosophy. Cornell University Press, Ithaca-London
- Vendler 1968 Adjectives and Nominalizations. Mouton, The Hague - Paris
- Vergnaud 1982 Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe. Thèse de doctorat d'Etat. Université Paris VII
- Wagner et Pinchon 1962 Grammaire du français classique et moderne. Hachette, Paris
- Zemb 1969 Une critique constructive de la notion de proposition principale. Le français d'aujourd'hui
6

Nota: Certains textes, notamment ceux de Chomsky, ont été cités d'après la traduction française qui en a été faite.

TABLE

page 1	1. La proposition relative dans les grammaires traditionnelles
1	1.1. Notion de subordination
2	1.2. Notion de relativation. Double nature du pronom relatif
5	1.3. A quoi les relatives sont-elles subordonnées?
6	1.4. Classifications des relatives: déterminatives et explicatives
7	1.5. Les critères classificatoires
8	1.6. Utilisation cumulée des critères. Difficultés de la classification traditionnelle
11	1.7. Les constructions relatives définies non appositives
11	1.7.1. Les relatives déterminatives sont des relatives classificatrices
12	1.7.2. La relative déterminative est une addition qui restreint l'extension de l'antécédent
13	1.7.3. Nécessité d'un traitement transformationnel de la construction relative définie non appositive
14	1.7.4. Forme binaire ou non binaire de la classification
16	1.7.5. Quel est l'antécédent du pronom relatif et quelle valeur a le déterminant défini dans les constructions relatives définies non appositives?

- 18 1.7.6. Fonctions respectives de la construction relative définie et de la construction relative indéfinie dans les jugements de sous-catégorisation
- 21 1.7.7. Introduction à l'analyse par Montée des constructions relatives définies non appositives
- 23 1.8. Les constructions relatives définies appositives
- 26 1.8.1. Le critère du retranchement
- 26 1.8.2. Que pronominalise le pronom relatif?
- 27 1.8.3. Le pronom relatif n'a pas de valeur conjonctive
- 29 1.8.4. Certaines relatives explicatives sont une variété particulière de propositions incidentes
- 30 1.8.5. Dans la relative explicative, qui est une proposition indépendante, le pronom relatif est un anaphorique
- 33 1.8.6. Conclusion
- 34 1.9. Dans la construction relative indéfinie, le caractère déterminatif ou explicatif de la relative est indécidable
- 34 1.9.1. Le critère du retranchement
- 35 1.9.2. Quelques difficultés dans les analyses traditionnelles des constructions relatives indéfinies
- 38 1.9.3. Difficulté d'appliquer les critères de la Logique de Port-Royal à l'analyse des constructions relatives indéfinies
- 40 1.9.4. Les constructions relatives indéfinies

sont-elles ambiguës?

- 42 1.9.5. Une analyse syntaxique qui fait surgir des
 présupposés qui devraient rester
 indéterminés est fausse
- 43 1.9.6. Dans une construction relative indéfinie, la
 présence ou non d'une virgule devant le
 pronom relatif n'a pas de pertinence
 syntaxique
- 44 1.9.7. Introduction à l'analyse par Montée des
 constructions relatives indéfinies
- 46 1.9.8. Problème des constructions relatives
 indéfinies au subjonctif
- 48 1.9.9. Cas particulier de construction relative
 indéfinie où la relative est déterminative

page 49 2. Approches générativistes de la relativation

49	2.1. Terminologie
49	2.2. La relativation selon Chomsky 1965
51	2.2.1. Résumé de la position de Chomsky 1965
51	2.2.2. Le problème des effacements et, corrélativement, celui de la forme des déterminants du nom-pivot
57	2.2.3. Conclusion
57	2.3. La relativation selon Ruwet 1967
60	2.4. La relativation selon Kuroda 1968
60	2.4.1. Présentation d'ensemble
62	2.4.2. Le problème de la distribution des déterminants et la règle de définitisation
64	2.5. Chomsky 1977: "Questions de forme et d'interprétation"
68	2.6. Le modèle Bresnan-Chomsky
71	2.7. Les conditions de coréférentialité et d'identité lexicale des deux occurrences du nom-pivot
76	2.8. Relatives restrictives et relatives non restrictives
80	2.9. Conclusion

- 82 3.1. Présentation de l'analyse par Montée
- 89 3.2. Quelques aspects de l'analyse par Montée
 - 89 3.2.1. L'insertion lexicale des déterminants du nom-pivot
 - 90 3.2.2. La proposition relative n'est pas une phrase enchâssée
 - 90 3.2.3. Condition d'identité, coréférence, co-indexation
 - 91 3.2.4. Pour Vergnaud, il existe un type unique de relativation
 - 91 3.2.5. Relatives restrictives et relatives non restrictives
 - 92 3.2.6. Interprétation des constructions relatives en fonction du trait (+défini) du déterminant du nom-pivot
- 93 3.3. Discussion
 - 93 3.3.1. L'analyse par Montée rend compte de manière satisfaisante des constructions relatives définies non appositives
 - 95 3.3.2. L'analyse par Montée des constructions relatives comportant un nom idiomatique hors contexte canonique soulève certaines difficultés
 - 98 3.3.3. Conclusion
- 100 3.4. L'analyse par Montée de Vergnaud 1982 ne s'applique de manière satisfaisante qu'aux

constructions relatives définies

102 3.5. Conclusion

page 104	4. Les trois relativations
104	4.1. La règle de Montée
109	4.2. Les trois relativations
111	4.2.1. Relativation 1
112	4.2.2. Relativation 2
114	4.2.3. Relativation 3
116	4.3. Conditions sur Montée, Relativation 1 et Relativation 2
123	4.4. Les occurrences du nom-pivot n'ont à être co-indexées dans aucune des trois relativations
126	4.5. L'analyse par Montée permet une représentation sémantique satisfaisante des constructions relatives
127	4.5.1. L'analyse sémantique de Partee-Chomsky
132	4.5.2. Analyse par Montée des exemples de Partee-Chomsky
135	4.6. L'analyse par Montée fournit une solution aux problèmes posés par la condition d'identité et par les noms idiomatiques hors contexte
137	4.7. Nature syntaxique du pronom relatif
141	4.8. Relatives empilées

- 143 5.1. Pronominalisation. Les huit pronominalisations.
- 143 5.1.1. Définitisation et Pronominalisation chez Kuroda 1968
- 144 5.1.2. Différence entre Relativation et Pronominalisation en ce qui concerne la distribution des déterminants, selon Kuroda
- 147 5.1.3. Analyse par Montée de la pronominalisation
- 148 5.1.4. Pronominalisation des groupes nominaux indéfinis
- 150 5.1.5. Pronominalisation des groupes nominaux définis
- 151 5.1.6. Ponctuation
- 152 5.1.7. Types particuliers de pronominalisation
- 154 5.1.8. Critique de la thèse de Kuroda: Dans la pronominalisation, les deux occurrences coréférentielles comportent un déterminant identique

- 157 5.2. Réduction de l'opérateur existentiel
- 157 5.2.1. Notion d'opérateur existentiel
- 158 5.2.2. Les deux types d'opérateur existentiel
- 159 5.2.3. Réduction de l'opérateur existentiel spatio-temporel dans une construction relative produite par Relativation 1
- 161 5.2.4. Réduction de l'opérateur existentiel ontologique dans une construction relative produite par Relativation 1

162	5.2.5. Analyse par réduction d'opérateur existentiel des phrases du type "J'entends les oiseaux qui chantent" et des GN du type "l'homme que je crois qui est venu"
168	5.3. La réduction de Verbe-support
170	5.4. Réductions de <u>être</u>
171	5.4.1. Réduction "qui est ---> E"
173	5.4.2. Réduction "qui est ---> de"
174	5.4.3. Réduction "qu'est ---> de"
175	5.5. Réduction de <u>avoir</u>
176	5.6. Analyse par Montée des descriptions définies
176	5.6.1. Quelques exemples
179	5.6.2. Discussion des thèses antitransformationalistes de Galmiche 1979

page 187 6. Certaines opérations de réduction de verbe support.

187 6.0. Introduction

189 6.1. Les phrases de forme "N fait le V-n de N' ",
telles que la structure "le V-n de N' par N " ne
peut leur être associée

190 6.1.1. Les phrases de forme "N fait le V-n de N' "

191 6.1.1.1. Les phrases de forme "N fait avoir Dêt
Indéf V-n à N' "

192 6.1.1.2. Lien avec les constructions adjectivales

193 6.1.1.3. Récapitulation

193 6.1.1.4. Vsup2 est parfois non attesté

193 6.1.1.5. Remarque sur le causatif "faire"

195 6.1.2. Les phrases de forme "N fait le V-n de N' "
où "faire V-n" ne peut être relié à un
verbe

196 6.1.3. Récapitulation

197 6.2. Les phrases de forme "N fait le V-n de N' "
auxquelles on peut associer la construction "le
V-n de N' par N "

197 6.2.1. La construction "N' (fait + est) l'objet
d'un V-n de la part de N "

201 6.2.2. Analyses de certaines phrases des classes
F2a, F2b, F2c, F2b-1 et F3 de
Giry-Schneider 1978

202 6.2.2.1. Analyse du constituant "N' (fait + est)
l'objet d'un V-n

204 6.2.2.2. Analyse des phrases de forme "N fait le
V-n de N' "

206 6.2.2.3. Les phrases de forme N fait un V-n de N'

206 6.2.2.4. Extensions de "Vsup (fait + est) l'objet
de"

- 206 6.2.2.5. Le contraste "Art déf vs Art indéf" devant
 V-n
- 211 6.3. Les phrases où le Vsup2 est "être" et le Vsup1
 "faire" ou "avoir"
- 211 6.3.1. Les phrases de forme "N0 (fait + a) le V-n
 de V-inf W"
- 212 6.3.1.1. Les structures reliées à une construction
 adjectivale
- 216 6.3.1.2. Les structures non reliées à une
 construction adjectivale
- 217 6.3.2. Les phrases de forme "N0 fait le V-n de
 V-inf (à + contre) N1
- 217 6.3.2.1. N0 fait le V-n de V0-inf à N1
- 219 6.3.2.2. N0 fait le V-n de V1-inf (E + à N1)
- 221 6.3.3. Les phrases de forme "N0 fait le V-n que P
 (E + à N1)
- 223 6.4. Les V-n associés au seul Vsup "être"
- 223 6.4.1. Les phrases de forme "P est un N" reliées à
 une construction adjectivale de forme "P est
 Adj"
- 225 6.4.2. Les phrases de forme "P est un N" non
 reliées à une construction adjectivale
- 227 6.4.3. Analysabilité de quelques locutions
 conjonctives
- 231 6.4.4. Analyse par Montée des complétives
- 232 6.4.4.1. Réduction "le fait de ---> (de + E)"
- 233 6.4.4.2. Réduction "le fait que ---> (que + ce
 que)"
- 234 6.4.4.3. Conditions sur la réduction "le fait que
 ---> (que + ce que)"

- 236 6.4.4.4. Quelques raisons pour voir dans "le fait que P" une construction relative produite par Montée
- 239 6.4.4.5. La réduction "*le fait qu'est P ---> le fait que P"
- 241 6.4.4.6. La réduction "le Nop que ---> que"
- 242 6.4.4.7. Aspects idiomatiques de la locution "le fait que"
- 244 6.4.4.8. Une hypothèse: Le prédicat "être un fait" est un support de la modalité
- 246 6.4.4.9. Pronominalisation de phrase

page 250 7. Esquisse d'une analyse par Montée de certaines propositions subordonnées circonstancielles

250 7.1. Temporelles

250 7.1.0. Introduction

251 7.1.1. Premier cas: la tête de la construction relative produite par Montée n'est pas effacée

256 7.1.2. Deuxième cas: la tête de la construction relative produite par Montée est effacée

257 7.1.3. Troisième cas: les constructions relatives produites par Relativisation 2

258 7.2. Causales

258 7.2.0. Introduction

260 7.2.1. Premier cas: la tête de la construction relative est différente du nom "fait"

263 7.2.2. Deuxième cas: La tête de la construction relative est le nom "fait"

266 7.2.3. Les infinitives causales

266 7.3. Finales

267 7.3.0. Introduction

267 7.3.1. La tête de la construction relative est différente du nom "fait"

268 7.3.2. La tête de la construction relative est le nom "fait"

269 7.3.3. Les infinitives finales

270	7.4. Consécutives
270	7.4.1. Analyse
272	7.4.2. Relation entre les consécutives et les causales
273	7.5. Conditionnelles
273	7.5.0. Introduction
273	7.5.1. Premier cas: les constructions relatives à tête différente de "le fait"
274	7.5.2. Deuxième cas: les constructions relatives dont le nom-tête est "le fait"
275	7.6. Comparatives
275	7.6.1. Les phrases comparatives formées régulièrement par Relativisation 1
276	7.6.2. Les phrases comparatives produites par Montée de Manière et de Quantité
277	7.6.2.1. Comparatives produites par Relativisation 1
277	7.6.2.2. Les degrés de comparaison de l'adjectif et de l'adverbe
278	7.7. Concessives
278	7.7.0. Introduction
281	7.7.1. Hypothèse
281	7.7.2. L'effacement de NEGLIGER
283	7.7.3. Les tours de forme abstraite "Interrogatif - Que" (qui que, quoi que, quoique, etc.)
284	7.7.4. Le tour "quelque N que"

286	8.0. Introduction
287	8.1. L'opérateur existentiel et la source des assertions
287	8.1.0. Introduction
292	8.1.1. Est-il vraisemblable qu'il existe, dans la source de toute assertion, un opérateur existentiel?
299	8.1.2. Deux réalisations de l'opérateur existentiel: "il y a" et "c'est"
300	8.1.3. Hypothèse
309	8.1.4. Les deux types d'opérateur existentiel
314	8.1.5. Négation sur l'opérateur existentiel précédant une variable
315	8.1.6. Les différentes réalisations de l'opérateur existentiel
316	8.1.7. Ordre des affectations de valeur de variable, lorsqu'il existe plusieurs variables
317	8.1.8. Nature des constituants susceptibles d'être en position de variable
321	8.1.9. Effacement de l'opérateur existentiel
322	8.2. Analyse par Montée des extractions
326	8.3. Analyse par Montée des interrogatives
326	8.3.0. Introduction

- 331 8.3.1. Que pronominalisent les pronoms relatifs?
- 335 8.3.2. Qu'est-ce que questionner?
- 338 8.3.3. Conditions sur l'emploi de l'opérateur
 existential dans les réponses
- 339 8.3.4. Analyse par Montée de l'interrogation
 partielle simple
- 340 8.3.4.1. La règle de Montée de "quelqu'un" ou
 "quelque chose", telle qu'elle s'applique
 aux interrogatives
- 342 8.3.4.2. La règle de Montée de GN, telle qu'elle
 s'applique aux interrogatives
- 343 8.4.4.3. La règle de Montée de quelques noms
 spéciaux, telle qu'elle s'applique aux
 interrogatives
- 344 8.3.4.4. L'inversion interrogative et les
 conditions d'emploi de l'enclitique
 "t-il(s)"
- 346 8.3.5. Analyse par Montée de l'interrogation
 partielle complexe
- 346 8.3.5.1. Nature du constituant "est-ce"
- 349 8.4.5.2. Source de l'interrogation partielle
 complexe
- 351 8.3.6. L'interrogation totale
- 351 8.3.6.1. Introduction: vérité et existence
- 352 8.3.6.2. L'opérateur existentiel appliqué à une
 phrase
- 354 8.3.6.3. L'interrogation totale complexe
- 357 8.3.6.4. L'interrogation totale simple

page 358

Bibliographie

362

Table